



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

CEE

Revue annuelle du marché des produits forestiers 2018-2019



7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN CÔTÉ
ABORDABLE



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



15 VIE
TERRESTRE



NATIONS UNIES



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

CEE

Revue annuelle du marché des produits forestiers 2018-2019



7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN CÔTÉ
ABORDABLE

12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES

15 VIE
TERRESTRE



NATIONS UNIES

COPYRIGHT ET AVERTISSEMENT

Copyright © Nations Unies et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019.

Tous droits réservés pour tous les pays.

Les désignations employées dans les publications de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, ainsi que la présentation des données qui y figurent, n'impliquent de la part de la CEE ou de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, secteur ou territoire ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières. Les études et autres textes n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que la CEE ou la FAO souscrivent aux opinions qui y sont exprimées. La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part de la CEE et de la FAO aucune appréciation favorable ou défavorable.

Le présent document est une publication conjointe des Nations Unies (CEE) et de la FAO

RÉSUMÉ

La *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2018-2019* apporte une analyse complète des marchés dans la région de la CEE et examine l'influence des principaux facteurs extrarégionaux sur ces marchés. Elle traite des produits forestiers depuis la forêt jusqu'à l'utilisateur final, en allant des bois ronds et des produits de première transformation jusqu'aux articles à valeur ajoutée et aux secteurs du logement et du bois énergie. Ses différents chapitres s'appuient sur des données statistiques pour analyser les marchés de la matière première bois, des sciages de résineux, des sciages de feuillus, des panneaux dérivés du bois et des papiers, cartons et pâtes de bois. L'analyse s'appuie sur des ensembles de données complets et détaillés pour faire ressortir le rôle des produits forestiers durables sur les marchés internationaux. La *Revue* examine également les politiques relatives aux forêts et aux produits forestiers, ainsi que les principaux facteurs et tendances déterminant les marchés. Elle étudie en outre les effets de la situation économique actuelle sur les marchés des produits forestiers.

.....
ECE/TIM/SP/48
.....

PUBLICATION DES NATIONS UNIES

eISBN 978-92-1-004515-5

ISSN 1020-2951
.....

AVANT-PROPOS

La réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 dépendra dans une large mesure de la mise en place d'une économie circulaire. Dans le secteur forestier, cela renvoie à la manière de gérer les forêts et d'utiliser les produits forestiers. La *Revue annuelle du marché des produits forestiers*, en tant qu'outil de veille économique, rend compte de l'évolution récente des tendances et des politiques ainsi que des données statistiques sur la production, la consommation et les échanges commerciaux dans la région de la CEE ; toutes ces informations sont essentielles pour inscrire le bon usage des forêts dans la création d'une économie plus circulaire.

L'économie circulaire constitue à son tour l'une des pierres angulaires de la lutte contre les changements climatiques et repose sur certains objectifs cardinaux : retrancher les déchets et la pollution des modes de production et d'utilisation ; maintenir les produits et matériaux en usage ; utiliser des ressources renouvelables ; assurer la régénération et la gestion durable des systèmes naturels.

Le secteur forestier peut aider à réduire plusieurs sources d'émissions de gaz à effet de serre (GES).

La production d'électricité et de chaleur (qui inclut la consommation directe de combustibles de cuisson et de chauffage) génère environ 31 % du total net des émissions anthropiques de GES, et ce chiffre passe à 41 % quand on tient compte de l'énergie utilisée pour extraire et raffiner les combustibles. Le bois est une source d'énergie rentable et potentiellement renouvelable susceptible de fournir une grande part des besoins énergétiques mondiaux si le stock de ressources naturelles est géré de manière durable, sans négliger ses dimensions sociales et environnementales. Le bois peut aussi apporter des économies d'énergies considérables en tant que matériau de construction naturellement isolant, sa conductivité thermique étant beaucoup plus faible que celle d'autres produits tels que le béton et l'acier. Qui plus est, le bois génère sans doute moins de déchets, car il est très largement recyclable et réutilisable et peut servir de combustible quand il arrive en fin de vie utile.

La deuxième grande source de GES réside dans l'exploitation des ressources agricoles et forestières et dans les changements d'affectation des terres (23 %), qui résultent largement du déboisement au profit de l'élevage et des cultures. Un moyen de résoudre ce problème consiste à renforcer la valeur économique des forêts en développant des marchés et des sources de revenus fondés sur une exploitation durable des produits forestiers. La troisième grande source d'émissions est l'industrie (18 %). L'empreinte carbone globale de l'industrie forestière est plutôt faible, car une grande partie de l'énergie qu'elle utilise est produite sur place à partir de résidus de bois renouvelables.

De fait, l'industrie forestière est un bel exemple d'économie circulaire rendant possible une utilisation en cascade des ressources : les sous-produits de la transformation du bois s'utilisent pour d'autres productions et les matériaux ont plusieurs usages successifs avant d'arriver en fin de vie utile pour servir de combustible. Le bois est naturel et renouvelable, toutes les parties d'un arbre étant utilisables, comme matière première, comme source d'énergie, ou pour enrichir les sols. L'industrie forestière peut fournir en grande partie sa propre énergie renouvelable ; les produits forestiers à usage structural durent longtemps et séquestrent du carbone ; et les articles à durée de vie plus courte, tels que le papier et le carton, sont recyclables. Les matériaux à longue durée de vie peuvent être réutilisés en l'état ou transformés en nouveaux produits, avant d'arriver en fin de vie utile et servir de source d'énergie. Les matériaux tels que les plastiques et nombre de textiles synthétiques, qui relèvent de l'économie linéaire non durable, peuvent être remplacés par des matériaux fabriqués à partir de bois produit de manière durable. Le secteur forestier et ses produits constituent l'une des pierres angulaires de la création d'une économie circulaire et, à ce titre, il est important de suivre et d'analyser leur évolution.



Hiroto MITSUGI

Sous-Directeur général,

Département des forêts de l'Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



Olga ALGAYEROVA

Sous-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies,

Secrétaire exécutive de la Commission
économique pour l'Europe

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	x
COLLABORATEURS DE LA PUBLICATION.....	xi
CORRESPONDANTS NATIONAUX POUR LES STATISTIQUES.....	xii
SOURCES DE DONNÉES.....	xiii
NOTES EXPLICATIVES.....	xiii
ACRONYMES, ABRÉVIATIONS ET SYMBOLES.....	xiv

1 Vue d'ensemble des marchés des produits forestiers et des politiques s'y rapportant 1

1.1 Introduction de la publication.....	2
1.2 Évolution de la situation économique et conséquences pour le secteur forestier.....	2
1.3 Évolution des politiques générales et du cadre réglementaire ayant une incidence sur le secteur des produits forestiers.....	4
1.4 Tour d'horizon des marchés régionaux et sous-régionaux.....	5

2 Politiques déterminant les marchés des produits forestiers 14

2.1 Introduction.....	16
2.2 Aspects commerciaux.....	16
2.3 Approvisionnement en bois durable et légal.....	17
2.4 Aides à la première transformation et au recyclage du bois en Fédération de Russie.....	22
2.5 Bioénergie, biomasse et biocarburants.....	23
2.6 Changements climatiques et marchés du carbone.....	23
2.7 Écoconstruction.....	25
2.8 Références.....	26

3 Matière première bois 32

3.1 Introduction.....	34
3.2 Europe.....	35
3.3 Communauté d'États indépendants.....	37
3.4 Amérique du Nord.....	38
3.5 Influence des facteurs extrarégionaux sur la région de la CEE.....	39
3.6 Coûts de la matière première bois.....	39
3.7 Références.....	43

4 Sciages de résineux..... 44

4.1 Introduction.....	46
4.2 Europe.....	46
4.3 Communauté d'États indépendants, avec la Fédération de Russie en point de mire.....	48
4.4 Amérique du Nord.....	50
4.5 Influence des facteurs extrarégionaux sur la région de la CEE.....	52
4.6 Influence des politiques et du cadre réglementaire sur le secteur.....	53
4.7 Références.....	54

5 Sciages de feuillus 56

5.1 Introduction.....	58
5.2 Europe.....	58
5.3 Communauté d'États indépendants.....	59
5.4 Amérique du Nord.....	60
5.5 Influence des facteurs extrarégionaux sur la région de la CEE.....	64
5.6 Influence des politiques et du cadre réglementaire sur le secteur.....	65
5.7 Références.....	66

6	Panneaux dérivés du bois	68
6.1	Introduction	70
6.2	Europe.....	70
6.3	Communauté d'États indépendants, avec la Fédération de Russie en point de mire	72
6.4	Amérique du Nord	76
6.5	Influence des facteurs extrarégionaux sur la région de la CEE.....	79
6.6	Références	82
7	Papiers, cartons et pâtes à papier	84
7.1	Introduction	86
7.2	Europe.....	86
7.3	Communauté d'États indépendants.....	89
7.4	Amérique du Nord : production et consommation apparente.....	90
7.5	Influence des facteurs extrarégionaux sur la région de la CEE.....	91
7.6	Conclusion.....	93
7.7	Références	94
8	Marché du bois-énergie	96
8.1	Introduction	98
8.2	Europe.....	98
8.3	Communauté d'États indépendants.....	100
8.4	Amérique du Nord	101
8.5	Influence des politiques et du cadre réglementaire sur le secteur	104
8.6	Références	106
9	Produits bois à valeur ajoutée	108
9.1	Introduction	110
9.2	Commerce du mobilier en bois sur les principaux marchés	110
9.3	Commerce des éléments de menuiserie et de charpente et des profilés en bois	111
9.4	Produits en bois d'ingénierie	114
9.5	Questions de politique générale touchant les marchés des produits bois à valeur ajoutée	118
9.6	Références	119
10	Logement et construction	122
10.1	Introduction	124
10.2	Marché européen de la construction.....	124
10.3	Marchés de la construction en Fédération de Russie et dans la Communauté d'États indépendants.....	129
10.4	Marchés nord-américains du logement	131
10.5	Habitations modulaires	133
10.6	Références	135
	Annexes	139

TABLEAUX

TABLEAU 1.4.1	Consommation apparente de bois rond industriel, de sciages, de panneaux dérivés du bois et de papiers et cartons dans la région de la cee (2014-2018).....	5
TABLEAU 2.7.1	Comparaison des types de construction tout en bois massif.....	25
TABLEAU 3.1.1	Les cinq premiers importateurs mondiaux de grumes de résineux en 2008 et 2018	35
TABLEAU 3.2.1	Bilan du bois rond industriel en Europe (2017-2019)	37
TABLEAU 3.3.1	Bilan du bois rond industriel dans la CEI (2017-2019)	37
TABLEAU 3.4.1	Bilan du bois rond industriel en Amérique du Nord (2017-2019)	38
TABLEAU 3.5.1	Importations chinoises de grumes de résineux en 2014 et 2018.....	39
TABLEAU 4.1.1	Consommation apparente de sciages de résineux dans la région de la CEE, par sous région (2017-2018)	46
TABLEAU 4.2.1	Bilan des sciages de résineux en Europe (2017-2019).....	46
TABLEAU 4.3.1	Bilan des sciages de résineux dans la sous-région de la CEI (2017-2019)	49
TABLEAU 4.4.1	Bilan des sciages de résineux en Amérique du Nord (2017-2019).....	50
TABLEAU 4.5.1	Principaux importateurs et exportateurs de sciages de résineux hors de la région de la CEE (2016-2018)	52
TABLEAU 5.2.1	Bilan des sciages de feuillus en Europe (2017-2019)	58
TABLEAU 5.3.1	Bilan des sciages de feuillus dans la CEI (2017-2019)	60
TABLEAU 5.4.1	Bilan des sciages de feuillus en Amérique du Nord (2017-2019)	61
TABLEAU 5.5.1	Principaux importateurs et exportateurs de sciages de feuillus tropicaux hors de la région de la CEE (2016-2018)	64
TABLEAU 6.2.1	Bilan des panneaux dérivés du bois en Europe (2017-2019)	70
TABLEAU 6.3.1	Bilan des panneaux dérivés du bois dans la CEI (2017-2019)	73
TABLEAU 6.3.2	Production de panneaux dérivés du bois en Fédération de Russie (2015-2018)	73
TABLEAU 6.4.1	Bilan des panneaux dérivés du bois en Amérique du Nord (2017-2019)	76
TABLEAU 6.4.2	Valeur des importations nord-américaines de panneaux dérivés du bois (2015-2018)	79
TABLEAU 6.4.3	Valeur des exportations nord-américaines de panneaux dérivés du bois (2015-2018)	79
TABLEAU 6.5.1	Principaux importateurs et exportateurs mondiaux de contreplaqué de bois tropicaux, en volume (2016-2018)	80
TABLEAU 7.2.1	Production et consommation apparente de papiers et cartons en Europe (2014, 2017 et 2018)	88
TABLEAU 7.2.2	Bilan des pâtes à papier en Europe (2017-2018) et prévisions pour 2019.....	89
TABLEAU 7.3.1	Bilan des papiers et cartons dans la CEI (2017-2018) et prévisions pour 2019.....	89
TABLEAU 7.3.2	Bilan de la pâte chimique dans la CEI (2017-2018)	89
TABLEAU 7.4.1	Production et consommation apparente de papiers et cartons en Amérique du Nord (2014, 2017 et 2018)	90
TABLEAU 7.5.1	Bilan de la pâte à papier au Brésil (2017-2018)	92
TABLEAU 7.5.2	Bilan des papiers et cartons au Brésil (2017-2018)	92
TABLEAU 7.5.3	Exportations de pâtes, papiers et cartons du Chili (2017-2018)	92
TABLEAU 7.5.4	Production et consommation apparente de pâtes, papiers et cartons en Chine (2018)	93
TABLEAU 7.5.5	Importations de pâte de la Chine (2017-2018).....	93
TABLEAU 7.5.6	Importations de papiers de récupération en Chine (2017-2018)	93
TABLEAU 8.2.1	Bilan des granulés de bois en Europe (2017-2018)	98
TABLEAU 8.3.1	Bilan des granulés de bois dans la CEI (2017-2019).....	100
TABLEAU 8.4.1	Tendances de différentes composantes de la production et de la consommation de bois-énergie	102
TABLEAU 8.4.2	Bilan des granulés de bois en Amérique du Nord (2017-2019)	103
TABLEAU 8.4.3	Prix des produits de bois-énergie en Amérique du Nord (2016-2019).....	103
TABLEAU 9.2.1	Valeur des importations de mobilier en bois et parts de marché des régions d'origine pour les cinq principaux pays importateurs (2017 et 2018)	112
TABLEAU 9.3.1	Valeur des importations d'éléments de menuiserie et de charpente et parts de marché des régions d'origine pour les cinq principaux pays importateurs (2017 et 2018)	113
TABLEAU 9.3.2	Importations de profilés en bois pour les cinq principaux pays importateurs (2017 et 2018)	113

TABLEAU 9.4.1	Production et consommation de bois lamellé-collé en Amérique du Nord (2017-2019)	115
TABLEAU 9.4.2	Consommation et production de solives de bois en I en Amérique du Nord (2017-2019)	116
TABLEAU 9.4.3	Consommation et production de lamibois en Amérique du Nord (2017-2019)	116
TABLEAU 9.4.4	Production de bois lamellé-croisé en Europe (2016-2020)	117
TABLEAU 10.2.1	Prévision des dépenses de construction dans les pays du réseau Euroconstruct (2019-2021)	125
TABLEAU 10.2.2	Les cinq pays du réseau Euroconstruct délivrant le plus de permis de construire de logements (2018-2021)	126
TABLEAU 10.2.3	Les cinq pays du réseau Euroconstruct comptant le plus de mises en chantier de logements (2018-2021)	127
TABLEAU 10.2.4	Les cinq pays du réseau Euroconstruct comptant le plus de nouveaux logements achevés (2018-2021)	127
TABLEAU 10.2.5	Les cinq pays du réseau Euroconstruct comptant le plus de dépenses en logements neufs et en rénovations (2018-2021)	127
TABLEAU 10.2.6	Estimations et prévisions des dépenses de génie civil dans les pays du réseau Euroconstruct (2018-2021)	128

GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1.2.1	Principales monnaies utilisées dans le commerce des produits forestiers, indexées par rapport au dollar des États-Unis (janvier 2018-juin 2019)	3
GRAPHIQUE 2.3.1	Superficies forestières certifiées par le FSC et le PEFC (2013-2018).....	19
GRAPHIQUE 2.3.2	Nombre de certificats de la chaîne de contrôle délivrés dans le monde par le FSC et le PEFC (2010-2019)	21
GRAPHIQUE 3.1.1	Consommation apparente de bois rond industriel de résineux dans la région de la CEE, par sous-région (2014-2019)	34
GRAPHIQUE 3.1.2	Consommation apparente de bois rond industriel de feuillus dans la région de la CEE, par sous-région (2014-2019)	34
GRAPHIQUE 3.1.3	Les cinq principaux courants d'échanges internationaux de bois rond industriel de résineux (2013-2018)	35
GRAPHIQUE 3.6.1	Indice mondial des prix des grumes de sciage de résineux (2009-2019).....	40
GRAPHIQUE 3.6.2	Indices des prix des grumes de sciage de résineux dans trois pays d'Europe et en Fédération de Russie (2013-2019).....	40
GRAPHIQUE 3.6.3	Indices des prix des grumes de sciage de résineux en Amérique du Nord (2013-2019).....	41
GRAPHIQUE 3.6.4	Indices mondiaux des prix des fibres de résineux et de feuillus destinées à la trituration (2006-2019)	41
GRAPHIQUE 3.6.5	Indices des prix des fibres pour fabrication de granulés au Canada et aux États-Unis (2013-2019)....	42
GRAPHIQUE 4.2.1	Prix des sciages de résineux européens en Europe, au Japon et au Moyen-Orient (2013-2019)	47
GRAPHIQUE 4.2.2	Principaux marchés d'exportation vers le reste du monde pour les sciages de résineux (2015-2018)	48
GRAPHIQUE 4.3.1	Exportations de sciages de résineux de la Fédération de Russie, par destination (2018)	49
GRAPHIQUE 4.3.2	Exportations de sciages de résineux de la Fédération de Russie vers l'Europe (2017 et 2018).....	49
GRAPHIQUE 4.4.1	Prix trimestriels des sciages de résineux en Chine, en Europe, au Japon et aux États Unis (2011-2019).....	51
GRAPHIQUE 5.2.1	Production des cinq premiers producteurs européens de sciages de feuillus (2014-2018)	59
GRAPHIQUE 5.2.2	Exportations de grumes de feuillus de l'UE, par destination (2015-2018).....	59
GRAPHIQUE 5.3.1	Production de sciages de feuillus en Fédération de Russie, par district fédéral (2017-2018).....	60
GRAPHIQUE 5.3.2	Évolution mensuelle du prix des sciages de feuillus exportés par la Fédération de Russie (2017-2019)	60
GRAPHIQUE 5.3.3	Exportations de sciages de feuillus de la Fédération de Russie (2017-2018).....	60
GRAPHIQUE 5.4.1	Consommation de sciages de feuillus aux États-Unis, par segment (2004-2018).....	61
GRAPHIQUE 5.4.2	Indices des prix corrigés de l'inflation pour deux types de sciages de feuillus (2004-premier semestre de 2019).....	62
GRAPHIQUE 5.4.3	Part de la Chine, de la RAS de Hong Kong et du Viet Nam dans la valeur des exportations américaines et canadiennes de sciages de feuillus, hors commerce bilatéral (2004-2018)	63
GRAPHIQUE 5.4.4	Production de sciages de feuillus aux États-Unis et en Amérique du Nord (2005-2019).....	64
GRAPHIQUE 6.2.1	Production de panneaux dérivés du bois en Europe (2018)	71
GRAPHIQUE 6.3.1	Production de panneaux dérivés du bois en Fédération de Russie (2014-2018).....	73
GRAPHIQUE 6.3.2	Indice mensuel des prix à l'exportation des panneaux dérivés du bois en Fédération de Russie (2013-2019).....	74
GRAPHIQUE 6.3.3	Importations de panneaux de fibres, de panneaux OSB, de panneaux de particules et de contreplaqué en Fédération de Russie (2010-2018)	75
GRAPHIQUE 6.3.4	Exportations de panneaux de fibres, de panneaux OSB, de panneaux de particules et de contreplaqué en Fédération de Russie (2010-2018)	75
GRAPHIQUE 6.3.5	Exportations de contreplaqué de la Fédération de Russie (2018)	76
GRAPHIQUE 6.4.1	Consommation de panneaux structuraux et nombre de mises en chantier de logements en Amérique du Nord (2014-2018).....	77
GRAPHIQUE 6.4.2	Les quatre grands marchés utilisateurs de panneaux OSB et de contreplaqué en Amérique du Nord (2018).....	77
GRAPHIQUE 6.4.3	Taux d'utilisation des capacités de production de contreplaqué et de panneaux OSB en Amérique du Nord (2012-2018).....	77
GRAPHIQUE 6.4.4	Prix des panneaux dérivés du bois en Amérique du Nord (2014-2019)	78

GRAPHIQUE 7.1.1	Consommation apparente de papiers et de cartons dans la région de la CEE (2014-2019)	86
GRAPHIQUE 7.1.2	Production de papiers et de cartons dans la région de la CEE (2014-2019)	87
GRAPHIQUE 7.1.3	Production de pâte à papier dans la région de la CEE (2014-2019)	87
GRAPHIQUE 7.1.4	Consommation apparente de pâte à papier dans la région de la CEE (2014-2019)	87
GRAPHIQUE 7.4.1	Consommation apparente de papiers et cartons en Amérique du Nord (2014-2018).....	91
GRAPHIQUE 7.4.2	Production de pâte chimique en Amérique du Nord (2010-2018).....	91
GRAPHIQUE 8.2.1	Total de la production d'énergie primaire à partir de biocombustibles solides dans l'UE à 28, et part des importations (2007-2017).....	98
GRAPHIQUE 8.2.2	Cours des granulés de bois sur les places d'Amsterdam, Rotterdam et Anvers (janvier 2018-avril 2019).....	99
GRAPHIQUE 8.2.3	Cours du marché des granulés de bois en Serbie et en Slovaquie (2013-2018)	100
GRAPHIQUE 8.3.1	Prix à l'exportation des granulés de bois en Fédération de Russie (2014-2018).....	101
GRAPHIQUE 8.4.1	Consommation résidentielle de bois-énergie utilisé comme source de chaleur principale ou secondaire aux États-Unis, par habitant et par région de recensement	102
GRAPHIQUE 9.1.1	Part de l'habitat collectif dans le total des logements mis en chantier aux États-Unis (1992-2018).....	110
GRAPHIQUE 9.2.1	Importations de mobilier en bois des cinq principaux pays importateurs (2014-2018).....	110
GRAPHIQUE 9.3.1	Importations d'éléments de menuiserie et de charpente des cinq principaux pays importateurs (2014-2018)	112
GRAPHIQUE 9.3.2	Importations de profilés en bois des cinq principaux pays importateurs (2014-2018)	114
GRAPHIQUE 9.4.1	Production de bois lamellé-collé en Amérique du Nord (2010-2019).....	114
GRAPHIQUE 9.4.2	Part de marché des solives en I dans la surface totale des planchers surélevés en bois pour les maisons individuelles aux États-Unis (2011-2019).....	115
GRAPHIQUE 9.4.3	Production de solives en I en Amérique du Nord (2011-2019).....	115
GRAPHIQUE 9.4.4	Production de lamibois en Amérique du Nord (2011-2019).....	116
GRAPHIQUE 10.2.1	Permis de construire, mises en chantier et nouveaux logements achevés dans les pays du réseau Euroconstruct (2003-2021).....	126
GRAPHIQUE 10.2.2	Dépenses de construction dans les pays du réseau Euroconstruct (2015-2021)	129
GRAPHIQUE 10.2.3	Répartition par secteur des dépenses de construction neuve dans chaque sous-région du réseau Euroconstruct (2018).....	129
GRAPHIQUE 10.4.1	Mises en chantier en Amérique du Nord (2009-2021).....	131
GRAPHIQUE 10.4.2	Permis de construire, mises en chantier et nouveaux logements achevés aux États-Unis (2011-2019).....	131
GRAPHIQUE 10.4.3	Dépenses de construction aux États-Unis (2011-2019)	132
GRAPHIQUE 10.4.4	Mises en chantier de logements au Canada (2011-2019).....	133

REMERCIEMENTS

La *Revue annuelle du marché des produits forestiers* est le fruit d'un effort concerté auquel ont pris part un réseau de correspondants nationaux et de rédacteurs, l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des produits forestiers durables, ainsi que des membres de la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois (basés à Genève et à Rome). Les participants à ce réseau constituent ensemble la source inégalée de connaissances et d'expérience qui caractérise la *Revue*.

Nombre de ceux qui participent la réalisation de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* offrent leur temps et leurs compétences à titre bénévole, tandis que d'autres bénéficient du soutien d'entreprises, d'universités, d'associations professionnelles et d'une série d'autres organisations. Sans l'aide de toutes ces personnes et entités, il ne serait pas possible de produire cette publication annuelle. La présente édition n'aurait pas pu être publiée sans le concours financier du Gouvernement finlandais.

La *Revue* doit beaucoup au travail d'Anup Mishra (Université d'Helsinki), de Houston J. Sudekum (Université du Missouri) et de Chunpreet Varaich (Université de la Colombie-Britannique), qui ont effectué les recherches sur les marchés, recueilli les données sur les prix, produit tous les graphiques, revu le système de production de graphiques, puis passé en revue et préparé des données. Leur coopération a été essentielle pour garantir la qualité de la publication tout en tenant les délais impartis.

Nous tenons à remercier les auteurs des différents chapitres, qui ont partagé leur expertise et leurs connaissances. Ils ont fourni non seulement la majeure partie des informations sur les marchés figurant dans les chapitres qu'ils ont rédigés, mais aussi des données et des informations pour d'autres parties de la publication, y compris pour le chapitre présentant une vue d'ensemble des marchés. L'annexe donne les coordonnées et les organisations d'appartenance de tous les auteurs, dont la liste suit :

Orifjon Abidov	Kathryn Fernholz	Frances Maplesden
Karen Abt	Christopher Gaston	Igor Novoselov
Francisco Aguilar	Branko Glavonjić	Tapani Pahkasalo
Eduard Akim	Antti Koskinen	José Palacín
Delton Alderman	Klaus Kottwitz	Russ Taylor
Matthew Bumgardner	Bernard Lombard	Michel Valois
Ivan Eastin	William Luppold	
Håkan Ekström	Warren Mabee	

Au sein de la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois, Alex McCusker a analysé les données et les tendances, et Paola Deda a relu les épreuves des différents chapitres. Karen Taylor et Roksolana Shelest se sont chargées de toutes les tâches administratives.

Le projet a été dirigé par Florian Steierer. Matt Fonseca a apporté des conseils sur le contenu et relu les épreuves. Les chapitres ont été revus à la FAO par Pierre Bouillon, Thais Juvenal, Alicja Kacprzak, Arvydas Lebedys, Sven Walter, Zuzhang Xia et Ekrem Yazici.

Enfin, le manuscrit a été vérifié par Eoin O'Driscoll, consultant en marketing (Drima Marketing Research). Alastair Sarre a édité le texte.

Une quarantaine de personnes en tout ont directement participé à la réalisation de cette publication, sans compter les autres collaborateurs et les correspondants nationaux fournissant les statistiques, qui figurent dans des listes distinctes présentées aux pages suivantes.

Le manuscrit a été achevé le 16 août 2019.

COLLABORATEURS DE LA PUBLICATION

La Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois remercie sincèrement les personnes dont les noms suivent pour les informations qu'elles ont communiquées et pour le concours qu'elles ont apporté dans la réalisation de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2018-2019*. Les auteurs sont remerciés à la page précédente. Les données de base de la *Revue* ont été fournies par les correspondants nationaux pour les statistiques, dont les noms figurent dans une liste distincte. Les responsables de la publication présentent par avance leurs excuses à toute personne dont le nom pourrait avoir été omis.

Yngve Abrahamsen, Euroconstruct, Centre de recherches conjoncturelles, Suisse

Diego Benedetti, Organisation européenne des scieries (EOS), Belgique

Cristina Calderón, AEBIOM – European Biomass Association, Bruxelles, Belgique

Jean Christophe Claudon, Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), Japon

Henric Endoff, AB Global, Sweden

Rajmund Lackzo, Eurostat, Luxembourg

Cathy Law, Timber-Mart South, États-Unis

Bernard Lombard, Confédération des industries papetières européennes, Belgique

William Luppold, Services des forêts, Département de l'agriculture des États-Unis

Dan Meyer, Hardwood Publishing, États-Unis

Hannah Prins, Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC), Suisse

Bernard Riegler, Sappi, Autriche

Anne Toppinen, Université d'Helsinki, Finlande

CORRESPONDANTS NATIONAUX POUR LES STATISTIQUES

Les correspondants nationaux pour les statistiques mentionnés ci-dessous sont les principaux fournisseurs de données pour la présente publication. Les auteurs les remercient de leur inestimable contribution et des efforts considérables qu'ils ont déployés pour réunir et préparer les données.

Natalia Barten, Comité national de statistique, Bélarus
Resat Benli, Direction générale des forêts, Turquie
Consuelo Brandeis, Service des forêts, Département de l'agriculture des États-Unis
Simon Bridge, Ressources naturelles Canada
Thomas Erhart, Bureau de statistique, Liechtenstein
Philippe Français-Demay, Statistiques forêt bois, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, France
Spela Gale, Bureau de statistique, République de Slovénie
Branko Glavonjic, Faculté de foresterie, Université d'État de Belgrade, Serbie
Sabina Guliyeva, Comité national des statistiques, Azerbaïdjan
Johannes Hangler, Politique et information forestières, Ministère fédéral de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et des eaux, Autriche
Surendra Joshi, Division des politiques et de l'analyse, Agence suédoise des forêts, Suède
Boro Kovacevic, Agence de statistique, Bosnie-Herzégovine
Miroslav Kovalcik, Département des politiques et de l'économie forestières, Centre national des forêts, Slovaquie
Ewa Leszczyszyn, Institut de technologie du bois, Pologne
Graça Louro, Institut pour la conservation de la nature et des forêts, Portugal
Ludmila Lungu, Bureau national des statistiques, République de Moldova
Elna Mäki-Simola, Services statistiques, Institut des ressources naturelles, Finlande
Kohut Mickiewicz, Département des forêts, Bélarus
Girgina Nikoleva, Institut national de statistique, Bulgarie
Olivian Nutescu, Institut national de statistique, Roumanie
Eoin O'Driscoll, Service des forêts, Département de l'agriculture, de l'alimentation et de la mer, Irlande
Jan Oldenburger, Probos Foundation, Pays-Bas
Inna Petrichenko, Service national des statistiques, Ukraine
Ewa Ratajczak, Institut des technologies du bois, Pologne
Madis Raudsaar, Département des statistiques forestières, Centre estonien d'information sur l'environnement, Estonie
Guy Robertson, Service des forêts, Département de l'agriculture des États-Unis
Anahit Safyan, Coopération statistique internationale, Service national des statistiques, Arménie
Andrea Savvas, Département des forêts, Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement, Chypre
Gulaiym Shaiakhmetova, Comité national de statistique, Kirghizistan
Biljana Stefanova, Dissémination, Bureau national de statistique, Macédoine du Nord
Maria Torres-Quevedo Garcia de Quesada, Direction générale du développement rural et de la politique forestière, Ministère de l'agriculture et de la pêche, de l'alimentation et de l'environnement, Espagne
Emmanuel Treeby, Bureau national des statistiques, Malte
Dinko Vusic, Faculté de foresterie, Université de Zagreb, Croatie
Sheila Ward, Economics and Statistics, Forestry Commission, Royaume-Uni
Holger Weimar, Institut fédéral de recherche pour l'espace rural, la sylviculture et la pêche, « Johann Heinrich von Thünen Institut (vTI) », Allemagne
Frank Wolter, Administration de la nature et des forêts, Luxembourg
Arthur Zesiger, Office fédéral de la statistique, Suisse
Nino Zurabishvili, Bureau national des statistiques, Géorgie

SOURCES DE DONNÉES

Les correspondants pour les statistiques figurant à la page précédente ont fourni les données utilisées dans la publication, qui ont également été versées dans la base de données FAOSTAT. Le secrétariat est reconnaissant aux correspondants nationaux de lui avoir communiqué leurs données statistiques officielles pour 2018 ou, à défaut, leurs meilleures estimations. Dans les cas où il n'existe pas de source d'informations officielle, des données estimatives ont été constituées à partir des estimations des auteurs, des informations figurant dans les revues spécialisées et les articles de recherche, des renseignements obtenus au moyen du questionnaire de recueil des prévisions sur le bois établi par le Comité des forêts et de l'industrie forestière, ou encore des valeurs figurant dans la base de données des Nations Unies sur le commerce international (Comtrade).

NOTES EXPLICATIVES

La « consommation apparente » d'un pays est sa production, majorée des importations et minorée des exportations. Les volumes de consommation apparente ne tiennent pas compte des variations de stocks. L'expression « consommation apparente » est synonyme de « demande » et d'« utilisation » et souvent abrégée par « consommation ». La consommation est un bilan de la production, des importations et des exportations d'un pays (ou d'une sous-région).

Pour faciliter la lecture de la publication, les valeurs y figurent le plus souvent en dollars des États-Unis. Sauf indication contraire pour une période donnée, les taux de change appliqués pour 2018 sont les suivants : 0,847 2 euro pour 1 dollar et 62,67 roubles russes pour 1 dollar. Ces deux taux de change sont basés sur la moyenne annuelle des taux de change communiquée par la CEE (<http://w3.unece.org/PXWeb/en>).

Le « solde » est le bilan des exportations et des importations; il est positif lorsqu'il s'agit d'exportations nettes (exportations supérieures aux importations) et négatif lorsqu'il s'agit d'importations nettes (importations supérieures aux exportations). Les données sur les échanges commerciaux des 28 pays de l'Union européenne incluent celles des échanges intracommunautaires, qui font souvent l'objet d'estimations de la part des pays. Les données d'exportation englobent généralement les volumes réexportés. Dans les tableaux, les agrégats portant sur les échanges sous-régionaux incluent les échanges entre pays de la sous-région.

Les prévisions pour 2019 reposent sur les données de 2018 fournies pour la *Revue* et sur l'application à celles-ci du taux de variation prévisionnel établi pour 2018-2019 par le Comité des forêts et de l'industrie forestière à sa réunion de novembre 2018.

La carte figurant en annexe présente la région de la CEE et la répartition géographique de ses sous-régions. L'expression « UE à 28 » désigne l'ensemble des 28 pays membres de l'Union européenne de 2018. Le terme Communauté d'États indépendants (CEI) est employé au sens large en raison de la proximité géographique et des similitudes de structure économique des 12 pays qu'il désigne dans cette publication : Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Fédération de Russie, Géorgie*, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, République de Moldova, Tadjikistan, Turkménistan* et Ukraine* (* États non membres de la CEI proprement dite à l'heure actuelle). Il est employé dans ce sens uniquement pour faciliter la lecture.

Le terme « résineux » est employé comme synonyme de « conifère » et le terme « feuillu » comme synonyme de « non conifère » et « non résineux ». Le terme « bois d'œuvre » est utilisé comme synonyme de « sciages ».

Sauf indication contraire, le terme « tonne », sa forme plurielle « tonnes » et le symbole « t » désignent l'unité de masse du système métrique valant 1 000 kilogrammes (kg).

Un milliard équivaut à mille millions (1 000 000 000).

Il est important de noter que tous les volumes de la production et du commerce de bois d'œuvre de résineux des États-Unis et du Canada sont donnés en m³ (m³) réels, obtenus par conversion à partir de valeurs en m³ (m³) nominaux.

Le terme « anhydre » s'emploie à propos du poids d'un produit pour indiquer qu'il est absolument sec ; autrement dit, une tonne anhydre de fibres de bois correspond à 1 000 kg de fibres de bois totalement dépourvues d'humidité.

ACRONYMES, ABRÉVIATIONS ET SYMBOLES

(Certaines abréviations peu utilisées peuvent être développées dans le texte et ne pas figurer dans cette liste)

\$	Dollar des États-Unis, sauf indication contraire
\$Can	Dollar canadien
€	Euro
...	Non disponible.
ACS	American Community Survey
AECG	Accord économique et commercial global
AELE	Association européenne de libre-échange
APA	APA – The Engineered Wood Association.
APV	Accords de partenariat volontaire
AWC	American Wood Council
BCE	Banque centrale européenne
BMO	Banque de Montréal
BRI	Banque des règlements internationaux
CAF	Coût, assurance et fret
CdC	chaîne de contrôle
CEI	Communauté d'États indépendants
CEPI	Confédération des industries papetières européennes
CFR	Coût et fret
CLT	Bois lamellé-croisé
CO₂	dioxyde de carbone
COV	Composé organique volatil
CSIL	Centre for Industrial Studies
ECCC	Environnement et Changement climatique Canada
EC SO	Observatoire du secteur européen de la construction
EEE	Espace économique européen
EPF	Fédération européenne des panneaux à base de bois
EPS	Épicéas, pins et sapins

FLEGT	Plan d'action relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux
FMI	Fonds monétaire international
FOB	Franco à bord
FSC	Forest Stewardship Council
GES	Gaz à effet de serre
GSPI	Indice mondial des prix des grumes de sciage
ha	hectare
HDF	(Panneau de) fibres de haute densité
HFPI	Indice des prix des fibres de feuillus
ICC	International Code Council
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
ISO	Organisation internationale de normalisation
LIRA	Leading Indicator of Remodelling Activity
LSL	Bois de longs copeaux lamellés
LVL	Lamibois
m²	mètre carré
m³	mètre cube
MBA	Mortgage Bankers Association
MDF	(Panneau de) fibres de moyenne densité
MW	mégawatt
MWe	mégawatt électrique
MWth	mégawatt thermique
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
OMC	Organisation mondiale du commerce
OSB	Panneau structural orienté
OSL	Bois à lamelles orientées

PEFC	Programme de reconnaissance des certifications forestières
PFPI	Indice des prix des fibres pour granulés
PIB	Produit intérieur brut
PJ	pétajoule
PNEC	Plan national énergie-climat
PSL	bois à lamelles parallèles
RBC	Banque Royale du Canada
RBUE	Règlement Bois de l'Union européenne
SBP	Sustainable Biomass Program

SFI	Sustainable Forestry Initiative
SFPI	Indice des prix des fibres de résineux
SH	Système harmonisé
SILK	Système d'information sur la légalité du bois (Indonésie)
SLB	Softwood Lumber Board
t	tonne métrique
UE	Union européenne
UKTR	Règlement Bois du Royaume-Uni



Chapitre 1

VUE D'ENSEMBLE DES MARCHÉS
DES PRODUITS FORESTIERS
ET DES POLITIQUES
S'Y RAPPORTANT

Auteur de la vue d'ensemble des facteurs économiques : José Palacín

Faits saillants

Aux États-Unis, la croissance économique s'est accélérée en 2018 grâce aux mesures de relance budgétaire et à la vigueur du marché du travail. Dans la zone euro, l'activité économique a fléchi, la croissance des exportations s'étant ralentie tout au long de l'année ; les plus récents adhérents à l'Union européenne (UE) ont obtenu d'assez bons résultats, avec une croissance de la production dans certains d'entre eux. Dans les pays de la CEI, la reprise s'est renforcée, grâce à l'élan amorcé en Fédération de Russie

La superficie mondiale des forêts certifiées a diminué en 2018. Le FSC et le PEFC ont fait état d'un total mondial combiné de 510 millions d'hectares de forêts certifiées à la mi 2018 ; cependant, après prise en compte de la double certification, la superficie totale nette des forêts certifiées était de 424 millions d'hectares, soit 7 millions d'hectares de moins que pour la période considérée dans le rapport précédent.

Dans la région de la CEE, la consommation totale de bois rond (constituée des grumes servant aux usages industriels et au combustible) était estimée à 1,4 milliard de m³ en 2018, soit une progression de près de 5 % par rapport à 2017.

Les trois sous-régions de la CEE ont enregistré des résultats variés dans leur consommation de sciages de résineux pour 2018, avec une progression de 2,6 % en Europe et de 1,0 % en Amérique du Nord, mais un recul de 0,5 % dans la CEI. La production de sciages de résineux a augmenté dans chacune des trois sous-régions.

La consommation et la production de sciages de feuillus continuent de stagner dans la région de la CEE, malgré d'assez bonnes conditions économiques dans la majeure partie de celle-ci en 2018.

Dans la région de la CEE, le secteur des panneaux dérivés du bois a enregistré en 2018 une progression globale de 1,1 % pour la production et de 1,4 % pour la consommation apparente. La croissance de ce secteur devrait se poursuivre en 2019, avec une hausse prévisionnelle de 2,1 % pour la production et de 0,5 % pour la consommation apparente.

Avec la baisse des budgets publicitaires de la presse écrite, la production et la consommation apparente de papiers graphiques ont poursuivi leur recul sur presque tous les marchés en 2018.

La consommation apparente de papiers et de cartons a légèrement diminué en 2018 pour la région de la CEE, avec un recul d'un peu plus de 1 % en Europe et en Amérique du Nord et une progression de 2,6 % dans la CEI.

La consommation globale de bois-énergie a peu évolué en 2018 pour la région de la CEE. La production de granulés de bois a augmenté en Amérique du Nord et dans la CEI, surtout pour alimenter les marchés d'Europe ainsi que ceux du Japon et de la République de Corée.

La région Asie-Pacifique compte pour environ 54 % de la consommation mondiale de meubles et la région de la CEE pour 41 %. L'Afrique, le Moyen-Orient et l'Amérique latine ne représentent ensemble que 5 % de la consommation mondiale de meubles.

La sous-région de l'Europe est en tête de la production mondiale de bois lamellé-croisé avec à peu près 60 % du total (environ 700 000 m³ à l'heure actuelle). L'Amérique du Nord comptait en 2018 10 usines de lamellé-croisé en service et 2 autres en construction. En Fédération de Russie, la première usine de lamellé-croisé du pays est en construction.

1.1 Introduction de la publication

L'édition 2019 de la *Revue annuelle CEE/FAO du marché des produits forestiers* analyse de manière exhaustive l'évolution des marchés dans la région de la CEE en 2018 et pendant la première moitié de 2019 ainsi que les facteurs politiques qui sous-tendent cette évolution. La région de la CEE est constituée de trois sous-régions : l'Europe, la Communauté d'États indépendants (CEI) et l'Amérique du Nord. Elle s'étend du Canada et des États-Unis à l'ouest, à la Fédération de Russie, au Caucase et aux républiques d'Asie centrale à l'est, en passant par l'Europe. Elle couvre quelque 1,7 milliard d'hectares de forêts et englobe la quasi-totalité des forêts boréales et tempérées de l'hémisphère Nord, soit un peu moins de la moitié de la superficie forestière mondiale.

La *Revue* fournit des informations de base pour le débat sur les marchés, qui doit avoir lieu pendant la session du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE se tenant du 4 au 7 novembre 2019 à Genève (Suisse).

Le présent chapitre tient lieu de résumé analytique et donne une vue d'ensemble des neuf autres chapitres. La section 1.2, qui suit la présente section, fournit quelques informations générales sur la santé macroéconomique de la région de la CEE. Les citations et références sont omises de cette vue d'ensemble, mais figurent aux chapitres 2 à 10.

Les chapitres 2 à 10 de la *Revue* exposent dans les grandes lignes les répercussions de la situation économique sur différents secteurs et différentes régions géographiques. Le chapitre 2 présente le cadre général des politiques et outils de régulation du marché ayant une influence sur le secteur des produits forestiers, notamment pour ce qui concerne le commerce, l'énergie et l'environnement (produits forestiers certifiés, politiques et marchés du carbone, écoconstruction, etc.).

La *Revue* présente et analyse les meilleures statistiques annuelles disponibles pour la période 2018-2019, obtenues auprès des correspondants nationaux officiels pour les statistiques et à partir d'estimations d'experts.

Les tendances analysées dans la présente publication se fondent sur des données tirées de la base FAOSTAT (présentées pour l'ensemble de la région de la CEE et pour chacune de ses trois sous-régions) et sur des données fournies par les auteurs, qui peuvent provenir de différentes sources ainsi que de leur propre connaissance des marchés. Peuvent également s'y ajouter des renseignements sur les marchés extérieurs à ceux de la région de la CEE, lorsque les premiers influencent les seconds. Un effort particulier a été fait pour concilier les données et les tendances, mais il y a parfois de légères différences entre les sources. En outre, les auteurs font parfois état de tendances ou de données concernant un groupement géographique autre que les sous-régions standard de la CEE. Toutefois, dans la présente publication,

toute mention de « l'Europe », de la « CEI » et de « l'Amérique du Nord » a toujours trait aux sous-régions standard (voir en annexe la carte intitulée « Pays de la région de la CEE et de ses sous-régions »).

Des annexes électroniques¹ fournissent des données statistiques additionnelles et sont également accessibles sur le Web². Ces statistiques détaillées, sur lesquelles reposent plusieurs des chapitres, assurent la transparence de la *Revue*.

1.2 Évolution de la situation économique et conséquences pour le secteur forestier

Dans la région de la CEE, la croissance économique s'est poursuivie à un rythme pratiquement inchangé en 2018, quoique les dynamiques aient varié selon les groupes de pays. Elle s'est accélérée aux États-Unis, grâce aux mesures de relance budgétaire et à la vigueur du marché du travail. Dans la zone euro, l'activité économique a fléchi, la croissance des exportations s'étant ralentie tout au long de l'année. Les nouveaux États membres de l'UE ont obtenu des résultats relativement bons malgré un contexte extérieur plus défavorable, et la production a continué de croître dans un certain nombre d'entre eux. La reprise s'est accélérée dans la CEI, stimulée par l'amélioration des résultats de la Fédération de Russie. Un ralentissement plus global se dessine toutefois pour 2019, dans un contexte de tensions commerciales qui reste une source majeure d'incertitude et qui freine l'investissement.

La dynamique du marché du travail a continué de s'améliorer dans toute la région en 2018. Aux États-Unis, la croissance économique soutenue s'est accompagnée d'une hausse des salaires et d'une augmentation de la population active. Le resserrement des marchés du travail dans la zone euro a entraîné une accélération de la hausse des salaires, qui ne s'est toutefois pas encore traduite par de fortes tensions sur les prix. L'emploi a atteint des niveaux records, avec des hausses particulièrement marquées dans le secteur de la construction. L'augmentation du nombre d'heures travaillées est néanmoins restée inférieure à la croissance de l'emploi, ce qui témoigne d'une évolution de la composition de l'emploi caractérisée par une augmentation de la part des emplois à temps partiel. Les taux de chômage varient considérablement d'un pays à l'autre. Dans quelques-uns des États ayant adhéré récemment à l'UE, certains secteurs ont été touchés par des pénuries de main-d'œuvre en dépit d'une amélioration du solde migratoire. Dans la CEI, la croissance des salaires s'est accélérée sur fond de baisse du chômage.

1 www.unece.org/forests/fpamr2019-annex.

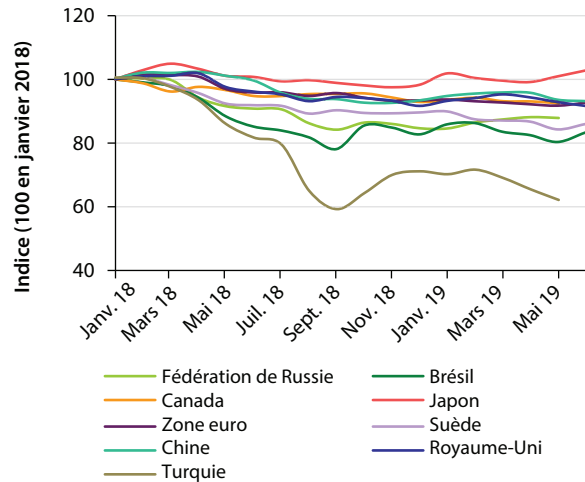
2 <http://www.fao.org/faostat/fr/#data/FO>.

Soutenue par l'accroissement des revenus, la hausse des prix du logement s'est poursuivie dans toute la région en 2018. Aux États-Unis, en revanche, le ralentissement de la croissance amorcé en 2018 s'est prolongé au début de 2019. Si la reprise dans le secteur de la construction a été vigoureuse en 2018, les résultats ont toutefois été moins bons dans les derniers mois de l'année et l'investissement résidentiel continuait de diminuer au début de 2019. La situation dans l'UE différait d'un pays à l'autre, mais, dans l'ensemble, les prix du logement ont continué d'augmenter à un rythme soutenu. L'augmentation de la demande de logements s'explique par la hausse des revenus et la disponibilité des moyens de financement. Si les prix du logement dans la zone euro sont plus élevés qu'avant la crise financière mondiale, l'investissement résidentiel est en revanche nettement inférieur. La production a marqué le pas dans le secteur de la construction en raison du ralentissement de cette activité, sauf dans certains nouveaux États membres de l'UE où elle a progressé à un rythme à deux chiffres. Les données d'enquête indiquent que l'activité a baissé au début de 2019. Les pénuries de main-d'œuvre sont de plus en plus souvent évoquées en tant que frein à la production dans le secteur de la construction, en particulier dans les grands pays de la zone euro. Malgré un certain fléchissement, la reprise des marchés du logement devrait se poursuivre et donc stimuler l'activité économique dans son ensemble. Dans certains pays de la CEI, la progression rapide des prêts hypothécaires a suscité des inquiétudes parmi les autorités monétaires. En Fédération de Russie, les prix du logement ont recommencé à augmenter après des années de baisse. Si l'activité de construction a repris sa progression en 2018, le nombre de nouveaux bâtiments résidentiels a diminué.

Aux États-Unis, si la croissance économique s'est accélérée et les marchés du travail se sont resserrés, les pressions inflationnistes sont cependant restées modérées. La normalisation de la politique monétaire s'est poursuivie en 2018, avec quatre hausses des taux d'intérêt. Au début de 2019, toutefois, les autorités monétaires ont clairement fait savoir qu'elles entendaient mettre fin à ce resserrement et les marchés s'attendent de plus en plus à ce que des mesures en ce sens soient prises au cours de l'année. Les effets de ce revirement de politique monétaire sur le dollar ont été assez peu marqués (voir graphique 1.2.1). Le taux de change nominal du dollar pondéré en fonction des échanges commerciaux a augmenté pendant la majeure partie de 2018, avant de baisser légèrement à la mi-2019. La politique monétaire de la zone euro a été très accommodante. La Banque centrale européenne a mis fin à sa politique d'assouplissement quantitatif en décembre 2018, tout en déclarant que des mesures de relance monétaire importantes devaient encore être prises à moyen terme pour stabiliser les prix sur le long terme. Compte tenu des craintes grandissantes de dégradation de la conjoncture économique et du maintien de l'inflation bien en deçà du taux escompté,

GRAPHIQUE 1.2.1

Principales monnaies utilisées dans le commerce des produits forestiers, indexées par rapport au dollar des États-Unis (janvier 2018-juin 2019)



Note : Une diminution de la valeur de l'indice indique un affaiblissement de la valeur de la monnaie nationale par rapport au dollar des États-Unis; une augmentation de la valeur de l'indice indique un accroissement de la valeur de la monnaie nationale par rapport au dollar des États-Unis.

Source : Fonds monétaire international (données du FMI), 2019. Disponible à l'adresse suivante : <http://data.imf.org/?sk=388DFA60-1D26-4ADE-B505-A05A558D9A42>.

d'autres assouplissements sont à prévoir. Dans les pays de la CEI, les autorités monétaires devraient continuer à baisser les taux, qui restent relativement élevés dans certains pays, étant donné que les prévisions de croissance ne sont pas particulièrement optimistes.

Aux États-Unis, l'expansion budgétaire a stimulé l'activité économique dans un contexte de ralentissement de la croissance mondiale, mais les effets de cette politique budgétaire plus souple devraient s'estomper. L'augmentation des investissements en 2018 s'explique principalement par la hausse de la demande résultant de dépenses supplémentaires, et les effets des réductions d'impôts semblent limités. L'austérité budgétaire a cessé dans la zone euro et l'orientation expansionniste prise en 2019 permet en partie de faire face aux vents contraires extérieurs. Les mesures d'assouplissement budgétaire ne sont pas appliquées de façon concertée. Elles diffèrent selon les pays, dont la marge d'action budgétaire varie considérablement de l'un à l'autre. Grâce à des coûts de financement bas, le crédit est devenu plus accessible et l'augmentation du ratio de la dette publique par rapport au produit national brut s'est ralentie. Le niveau élevé de la dette limite toutefois l'expansion budgétaire dans les pays les plus durement touchés par le chômage. La plupart des pays de la CEI ont

continué de mener des politiques budgétaires prudentes. Les pays exportateurs d'énergie reconstituent leurs réserves budgétaires tandis que les autres, sous la pression aussi bien de contraintes extérieures que de la croissance de la dette, cherchent à assainir leurs finances publiques.

On prévoit un ralentissement de l'activité économique en 2019, avec un essouffement de la dynamique de croissance dans toute la région. La stimulation de la demande découlant des mesures de relance budgétaire prises aux États-Unis perd de son intensité, tout comme la reprise cyclique dans un certain nombre de pays où le marché du travail se resserre de plus en plus. Dans un contexte de tensions commerciales persistantes et de ralentissement des échanges transfrontaliers, la poursuite de l'expansion dépendra en grande partie des facteurs nationaux. L'anticipation du ralentissement économique a exacerbé les inquiétudes quant à l'accumulation de la dette des entreprises et à la dégradation de la qualité du crédit. Dans l'UE, une sortie désordonnée du Royaume-Uni aurait des conséquences négatives pour d'autres pays et saperait la confiance. De nombreux pays à revenu intermédiaire de la région sont fortement tributaires des financements étrangers et restent vulnérables à une détérioration des conditions extérieures. Dans la CEI, la baisse des prix des produits de base entraverait la croissance. Les risques de détérioration demeurent prépondérants dans la région de la CEE, où règne une incertitude persistante quant aux orientations stratégiques.

1.3 Évolution des politiques générales et du cadre réglementaire ayant une incidence sur le secteur des produits forestiers

Il y a une volonté de plus en plus manifeste, à tous les niveaux de gouvernance, de mettre en œuvre des stratégies d'approvisionnement responsable et des programmes de réduction des émissions de carbone ainsi que de promouvoir les énergies renouvelables et de faire appliquer des normes d'écoconstruction. Les développements récents dans ces domaines, ainsi que les mesures commerciales s'y rapportant, sont examinés au chapitre 2. Près d'un an après l'entrée en vigueur provisoire de l'Accord économique et commercial global (AECG), qui date de septembre 2017, les exportations de l'UE vers le Canada ont augmenté de 7 % dans l'ensemble, et en particulier de 10 % pour les meubles. On estime que, sur les 3,78 milliards d'euros de produits en bois tropicaux importés dans l'UE en 2017, 21 % étaient certifiés au titre du plan d'action relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT) et provenaient d'Indonésie et 54 % provenaient des 14 autres pays participant au FLEGT avec l'UE. Une évaluation du système ghanéen d'assurance de la légalité du bois a

été lancée, à l'issue de laquelle le Ghana pourrait devenir le premier pays d'Afrique à délivrer des autorisations FLEGT.

La superficie mondiale des forêts certifiées a diminué en 2018. Le Forest Stewardship Council (FSC) et le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) ont fait état d'un total mondial combiné de 510 millions d'hectares de forêts certifiées à la mi-2018 ; cependant, après prise en compte de la double certification (des surfaces forestières certifiées par les deux organes à la fois), la superficie totale nette des forêts certifiées était de 424 millions d'hectares, soit 7 millions d'hectares de moins que pour la période considérée dans le rapport précédent ; la superficie des forêts doublement certifiées était quant à elle inférieure de 4 millions d'hectares à celle de 2016. La diminution récente de la superficie des forêts certifiées résulte en grande partie d'un recul de celles-ci en Australie.

La refonte de la Directive Énergie renouvelable de l'UE (2018/2001/UE) est entrée en vigueur en décembre 2018 dans le cadre du programme « Une énergie propre pour tous les Européens », qui vise à maintenir le rôle de chef de file mondial que joue l'UE dans ce domaine et plus généralement à l'aider à honorer ses engagements de réduction des émissions pris au titre de l'Accord de Paris sur le climat. Le Sustainable Biomass Program (SBP) a fait état de la production et de la vente de plus de 9 millions de tonnes de biomasse certifiée SBP en 2018, soit une augmentation de 80 % par rapport à 2017 et un volume représentant aujourd'hui la majeure partie (65 %) de la consommation de granulés de bois dans l'UE à 28. Cinq autres pays, dont le Brésil, participent désormais activement au programme SBP.

L'écoconstruction et l'utilisation du bois dans le cadre bâti continuent de progresser. La Fédération de Russie a approuvé la mise en œuvre de mesures d'incitation à l'achat de maisons en bois. En vertu de dispositions adoptées en 2018, les particuliers qui achètent des maisons préfabriquées en bois auprès de fabricants peuvent bénéficier de taux de crédit immobilier avantageux. Aux États-Unis, l'International Code Council (ICC) a approuvé 14 modifications à son code



du bâtiment de grande hauteur en bois massif, à la suite des travaux menés sur plusieurs années par son comité spécial des bâtiments en bois de grande hauteur.

Comme les rôles moteurs continuent d'évoluer dans le secteur des produits forestiers, il est essentiel de promouvoir une diversité de partenariats public-privé pour accompagner les innovations qui favorisent la croissance et la prospérité des marchés.

1.4 Tour d'horizon des marchés régionaux et sous-régionaux

Dans la région de la CEE, les marchés des produits forestiers ont présenté des conditions générales contrastées en 2018, avec une hausse de la consommation de sciages (+1,5 %), de panneaux dérivés du bois (+1,4 %) et de bois rond industriel (+5,8 %). En revanche, la consommation de papiers et de

cartons a continué de baisser en Europe et en Amérique du Nord en 2018, bien qu'elle ait augmenté de 2,6 % en glissement annuel dans la CEI. En 2018, la consommation de papiers et de cartons a diminué de 1 % en moyenne dans la région de la CEE (voir tableau 1.4.1).

1.4.1 Matière première bois

Dans la région de la CEE, la consommation totale de bois rond (constituée des grumes servant aux usages industriels et au combustible) était estimée à 1,4 milliard de m³ en 2018, soit une progression de près de 5 % par rapport à 2017. La consommation apparente de bois rond à des fins industrielles a augmenté au cours des cinq années ayant précédé 2018, pour atteindre 1,19 milliard de m³, soit 5,1 % de plus qu'en 2014. La consommation de bois de chauffage a augmenté de 3,0 millions de m³ en 2017, pour atteindre 221,5 millions de m³.

TABLEAU 1.4.1

Consommation apparente de bois rond industriel, de sciages, de panneaux dérivés du bois et de papiers et cartons dans la région de la CEE (2014-2018)

	En milliers	2014	2015	2016	2017	2018	Variation (volume) 2017-2018	Variation (%) 2017-2018	Variation (%) 2014-2018
Bois rond industriel									
Europe	m ³	397 156	401 593	410 270	407 580	432 628	25 048	6,1	8,9
CEI	m ³	181 822	185 471	194 721	198 418	226 389	27 972	14,1	24,5
Amérique du Nord	m ³	490 150	494 222	498 494	494 953	506 154	11 201	2,3	3,3
Région de la CEE	m ³	1 069 128	1 081 286	1 103 486	1 100 951	1 165 171	64 221	5,8	9,0
Sciages									
Europe	m ³	100 976	103 760	107 552	110 698	113 013	2 315	2,1	11,9
CEI	m ³	19 247	17 219	16 689	18 041	18 187	146	0,8	-5,5
Amérique du Nord	m ³	106 274	112 603	117 570	118 392	119 530	1 138	1,0	12,5
Région de la CEE	m ³	226 497	233 582	241 811	247 132	250 730	3 599	1,5	10,7
Panneaux dérivés du bois									
Europe	m ³	66 931	68 659	71 916	74 299	75 670	1 371	1,8	13,1
CEI	m ³	17 190	17 164	16 836	18 485	20 265	1 780	9,6	17,9
Amérique du Nord	m ³	50 392	52 623	53 601	56 603	55 509	-1 094	-1,9	10,2
Région de la CEE	m ³	134 513	138 446	142 353	149 388	151 445	2 057	1,4	12,6
Papiers et cartons									
Europe	tonnes	89 361	88 365	88 430	89 565	88 465	-1 100	-1,2	-1,0
CIS	tonnes	9 397	9 106	9 561	9 520	9 772	252	2,6	4,0
Amérique du Nord	tonnes	76 053	75 651	75 602	75 037	74 205	-832	-1,1	-2,4
Région de la CEE	tonnes	174 811	173 123	173 593	174 122	172 442	-1 680	-1,0	-1,4

Note : Les sciages n'incluent pas les traverses de chemin de fer jusqu'à l'année 2016 incluse.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019). Disponible à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/faostat/fr/#data/FO>

Environ 18 % du volume total de bois rond récolté dans la région de la CEE en 2018 a été utilisé comme combustible (257,1 millions de m³), soit une augmentation de 9,2 millions de m³ (+3,7 %) par rapport à 2017. L'Europe a représenté 54 % de la consommation totale de bois de chauffage dans la région de la CEE en 2017.

En 2018, la Chine était (une fois de plus) le premier importateur mondial de bois rond résineux industriel (40,1 millions de m³), suivie par l'Autriche (9,1 millions de m³), l'Allemagne (8,2 millions de m³), la Suède (6,6 millions de m³) et la République de Corée (3,9 millions de m³). Les grands courants d'échanges internationaux de grumes de résineux se situaient dans le bassin Pacifique, où quatre des cinq premiers dans le monde rejoignaient la Chine en provenance de la Nouvelle-Zélande, de la Fédération de Russie, des États-Unis et de l'Australie. En Europe, les principaux courants d'échanges allaient de la Tchéquie vers l'Autriche, de la Pologne vers l'Allemagne et de la Norvège vers la Suède.

Selon les estimations, les tempêtes et les scolytes ont endommagé entre 110 et 140 millions de m³ de bois en Europe centrale au cours des deux dernières années, principalement en Allemagne, en Autriche, en France, en Italie, en Slovaquie, en Suisse et en Tchéquie. L'Europe du Nord connaît aussi une poussée d'activité des scolytes.

Les importateurs chinois se sont progressivement défaits de leur préférence de longue date pour les grumes de la Fédération de Russie au profit de celles de la Nouvelle-Zélande, mais ils importent désormais du bois d'œuvre de résineux provenant de leur voisin du nord.

Les exportations nord-américaines de grumes ont diminué de 11,7 % en 2018, pour passer à 18,4 millions de m³. Au second semestre de 2018, la Chine a répondu à l'application des droits de douane américains par une mesure de rétorsion imposant des droits sur certains produits forestiers provenant des États-Unis. Les exportations américaines de grumes vers la Chine ont diminué au second semestre de l'année et jusqu'au début de 2019 (au premier trimestre de 2019, elles avaient chuté de près de 30 % par rapport au premier trimestre de 2018). Les exportations de grumes du Canada vers la Chine ont chuté de 19 % en 2018.

Si les cours des grumes de sciage ont affiché des fluctuations variées dans le monde en 2018, ils étaient en règle générale plus élevés qu'en 2017. Les plus fortes baisses de prix entre le premier trimestre de 2018 et le premier trimestre de 2019 ont été enregistrées en Europe, en particulier dans le centre et l'est. En Amérique du Nord, les prix des grumes de sciage ont chuté dans l'ouest des États-Unis et dans l'est du Canada, ont légèrement augmenté dans le sud des États-Unis et ont fait un bond de 16 % dans l'intérieur de la Colombie-Britannique.

1.4.2 Sciages de résineux

Dans les trois sous-régions de la CEE, la consommation de sciages de résineux a été inégale en 2018. Elle a progressé modestement en Europe et en Amérique du Nord et reculé légèrement dans la CEI. La production de sciages de résineux a toutefois augmenté dans les trois sous-régions. En Amérique du Nord, la reprise de la consommation de sciages de résineux s'est poursuivie pour la neuvième année consécutive avec une hausse de 1 %, mais elle s'est ralentie au second semestre de 2018 et au début 2019. La consommation a augmenté de 2,6 % en Europe et a diminué de 0,5 % dans la CEI.

En Europe, la production de sciages de résineux a augmenté de 1,7 % en 2018, pour atteindre 112,5 millions de m³. Cette augmentation s'explique davantage par la demande européenne que par les exportations vers le reste du monde.

En Europe centrale, les hausses de production ont été bien supérieures aux moyennes européennes, en partie par suite des programmes de sauvetage du bois mis en œuvre pour récolter les arbres endommagés par les tempêtes ou par les scolytes. Dans les pays nordiques, la production a été plus modeste.

En 2018, les prix des sciages de résineux en Europe ont augmenté au premier semestre et baissé au second semestre ; ils étaient néanmoins généralement plus favorables en 2018 qu'en 2017, et la situation s'est encore améliorée au début de 2019.

Les plus gros importateurs de sciages de résineux de la sous-région sont l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni (40 % du volume total). En 2018, les importations ont diminué de 11 % au Royaume-Uni et de 4,6 % en Italie, alors qu'elles ont augmenté de 6 % en Allemagne.

Le volume des exportations européennes de sciages de résineux est resté stable (+0,2 %) en 2018, à 51,9 millions de m³. Les exportations intrarégionales de l'Europe ont augmenté, mais la demande a diminué sur les grands marchés extrarégionaux que sont la Chine et le Japon. Les exportations combinées vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont augmenté de 3,6 % en 2018 après une forte baisse en 2017.

La sous-région de la CEI a produit près de 48 millions de m³ de sciages de résineux en 2018, soit une hausse de 7,1 % par rapport à 2017.

En Fédération de Russie, la demande intérieure de sciages de résineux devrait augmenter considérablement pour atteindre 24,7 millions de m³ en 2030. Les marchés d'exportation des sciages de résineux de la Fédération de Russie devraient passer de 29,8 millions de m³ en 2018 à plus de 37 millions de m³ en 2030, avec la Chine comme premier importateur.

Les exportations de sciages de résineux de la CEI ont atteint 36,3 millions de m³ en 2018 (en hausse de 10 % par rapport à 2017), dont environ 86 % provenaient de la Fédération de Russie.

Sur les marchés nord-américains des sciages de résineux, la demande a commencé à ralentir au second semestre de 2018 et n'a presque pas augmenté au premier semestre de 2019, principalement en raison d'une moindre progression des mises en chantier de logements aux États-Unis. Cette situation s'explique en partie par les conditions météorologiques exceptionnellement froides ou humides enregistrées depuis le quatrième trimestre de 2018.

Aux États-Unis, la production de sciages de résineux a atteint un volume de 59,5 millions de m³ en 2018, soit une hausse de 3,2 % par rapport à 2017. L'augmentation la plus forte a été enregistrée dans l'Ouest des États-Unis (+4,3 %), suivi du Sud et des régions du Midwest et du Nord-Est (+2,4 % dans les deux cas). Dans le Sud des États-Unis, les prix du bois sur pied demeurent à un niveau extrêmement bas en raison d'un excédent de matériel sur pied non utilisé. Cette région compte pour plus de 55 % de la production américaine et continue d'engranger les revenus les plus élevés de l'Amérique du Nord.

Au Canada, la production de sciages de résineux s'est élevée à 45,2 millions de m³ en 2018, en baisse de 2,3 % par rapport à 2017. Les importations vers les États-Unis en provenance de toutes les régions ont été soumises au paiement de droits antidumping (s'élevant en moyenne à 20,2 %). Cette mesure, s'ajoutant au ralentissement des importations chinoises, a déclenché un ralentissement brutal de l'activité des scieries du Canada, qui persistait au second trimestre de 2019.

Sur le marché américain, le prix du bois d'œuvre (mesuré par l'indice composite des prix du bois de charpente de Random Lengths) a atteint son plus haut niveau historique au début de juin 2018, soit 582 dollars le millier de pieds-planche



(365 dollars nets le mètre carré). Au quatrième trimestre de 2018, puis encore une fois au deuxième trimestre de 2019, les prix sont tombés bien en deçà des coûts dans certaines régions, chutant jusqu'à 300 dollars pour mille pieds-planche (190 dollars le mètre cube).

Le Canada a maintenu sa place dominante dans les importations aux États-Unis, avec une part de près de 91 % en 2018 (25,5 millions de m³). Les importations américaines en provenance d'Europe ont bondi à 2 millions de m³, contre 1,3 million de m³ en 2017, mais ont baissé de près de 10 % au premier trimestre de 2019 en raison de la chute des prix. Les exportations américaines ont baissé de près de 20 % au premier trimestre de 2019, partiellement en raison du différend commercial entre la Chine et les États-Unis.

1.4.3 Sciages de feuillus

La consommation et la production de sciages de feuillus continuent de stagner dans la région de la CEE, malgré d'assez bonnes conditions économiques dans la majeure partie de celle-ci en 2018.

Les exportations de sciages de feuillus sont supérieures aux importations de ces produits dans les trois sous-régions de la CEE, l'ensemble de la région exportant environ deux fois plus qu'elle n'importe.

Le secteur des sciages de feuillus fait face à des vents contraires dans la région de la CEE. On peut citer notamment la préférence croissante des consommateurs pour des meubles peu coûteux et pour du mobilier en bois composite et en matériaux non ligneux (au détriment de ceux fabriqués traditionnellement en bois de feuillus).

En 2018, la production européenne de bois d'œuvre de feuillus a diminué de 2,0 % pour passer à 14,3 millions de m³. Dans la CEI, la production de sciages de feuillus a augmenté de 10,5 %, pour se hisser à 4,2 millions de m³, et la consommation a augmenté quant à elle de 16,0 % pour atteindre 1,7 million de m³. En Amérique du Nord, la consommation de sciages de feuillus a augmenté de 210 000 m³ (1 %) en 2018, et la production de ce type de bois est restée relativement stable à 24,3 millions de m³.

L'Asie continue de dominer le commerce des sciages de bois tropicaux, les principaux importateurs étant la Chine et, dans une moindre mesure, la Thaïlande et le Viet Nam, et les principaux exportateurs étant le Cameroun, le Gabon, la Malaisie et la Thaïlande. Les importations mondiales de sciages de bois tropicaux ont augmenté chaque année depuis leur creux de 2012 pour atteindre 12,3 millions de m³ en 2017 ; elles ont toutefois diminué en 2018 pour retomber à 11,7 millions de m³.

1.4.4 Panneaux dérivés du bois

De manière générale, le secteur des panneaux dérivés du bois a affiché des résultats variés dans la région de la CEE pour 2018. La forte croissance économique en Amérique du Nord et un hiver doux dans la CEI ont favorisé une augmentation de la demande de panneaux dérivés du bois pour la plupart des applications finales. Dans la région de la CEE, le secteur a enregistré une progression globale de 1,1 % pour la production et de 1,4 % pour la consommation apparente. La croissance du secteur des panneaux dérivés du bois devrait se poursuivre en 2019, avec une hausse prévisionnelle de 2,1 % pour la production et de 0,5 % pour la consommation apparente.

Avec près de 75 millions de m³, la production de panneaux dérivés du bois n'a pratiquement pas changé en 2018 sur l'ensemble de l'Europe. Il y a toutefois eu une baisse importante (-4,8 %) de la production de contreplaqué, et la production de panneaux structuraux orientés (OSB) a reculé légèrement (-0,4 %). La production de panneaux de fibres a augmenté de 0,4 % et celle de panneaux de particules de 0,3 %.

La consommation apparente de panneaux dérivés du bois a augmenté de 9,6 % dans la CEI en 2018, pour atteindre 20,3 millions de m³. Dans la sous-région, la production a augmenté de 9,7 % en 2018, pour atteindre 24,9 millions de m³. La Fédération de Russie a produit 17,3 millions de m³ de panneaux dérivés du bois, soit une augmentation de 11,2 % par rapport à 2017.

La demande nord-américaine de panneaux structuraux devrait augmenter en moyenne de 2,4 % en 2019, avec une hausse de 6,2 % pour les panneaux structuraux orientés (OSB) et une baisse de 1,6 % pour le contreplaqué. En 2018, la capacité de production du segment nord-américain des panneaux structuraux a augmenté de 2,1 % pour passer à 38,9 millions de m³.

En 2018 comme les années précédentes, l'Indonésie et la Malaisie étaient les principaux exportateurs de contreplaqués de bois tropicaux, comptant ensemble pour 73 % des exportations mondiales.

1.4.5 Papiers, cartons et pâtes de bois

L'industrie papetière mondiale a poursuivi son redressement début 2018 sous l'effet d'un bien meilleur équilibre entre l'offre et la demande de pâte à papier et de la persistance d'une forte demande de papiers d'hygiène et de papiers et cartons d'emballage et de conditionnement. En 2018, les prix ont augmenté pour la quasi-totalité des produits dans toute la région de la CEE. En milieu d'année, toutefois, des signes de tension étaient apparus en Asie (surtout en Chine) et en

Europe, en raison de l'impact négatif des cours de la pâte et du papier sur la consommation apparente.

Avec la baisse des budgets publicitaires de la presse écrite, la production et la consommation apparente de papiers graphiques ont poursuivi leur recul sur presque tous les marchés en 2018. La baisse de la consommation apparente de papiers graphiques s'est accélérée début 2019 en raison des hausses de prix.

La consommation apparente de papiers et cartons a légèrement diminué dans la région de la CEE en 2018. Elle a diminué d'un peu plus de 1 % en Europe et en Amérique du Nord et augmenté de 2,6 % dans la CEI.

La production de papiers et cartons est restée stable en Europe alors qu'elle a augmenté de près de 4 % dans la CEI et qu'elle a légèrement baissé en Amérique du Nord. La production et la consommation de pâte à papier ont suivi des tendances similaires : une augmentation notable a été observée dans la CEI, mais il n'y a eu presque aucun changement en Europe et en Amérique du Nord.

En 2018, un ralentissement de l'activité économique chinoise entretenu par la hausse des coûts et par les tensions commerciales a entraîné une baisse des prix qui s'est propagée dans les pays de la CEE à la fin de l'année et a persisté jusqu'à la mi-2019.

1.4.6 Bois-énergie

La consommation globale de bois-énergie a peu évolué en 2018 pour la région de la CEE. Le commerce transatlantique des granulés de bois a en revanche atteint de nouveaux sommets et continue de prédominer dans les échanges internationaux de combustibles ligneux. L'essor de la demande, conjugué à une croissance plus lente que prévu de la capacité de production opérationnelle, a fait augmenter les prix des granulés de bois industriels. Les restrictions appliquées aux marchés des granulés de bois des pays en développement d'Asie ont frustré les attentes placées dans le commerce transpacifique nord-américain de ces produits.

La production totale d'énergie primaire dérivée des biocombustibles solides dans l'UE à 28 était de 3 986 pétajoules (PJ) en 2017, en hausse de 1,5 % par rapport à 2016. Elle a progressé de 30,7 % en dix ans, de 2007 à 2017. Les importations représentaient 9,4 % de la production totale d'énergie primaire à partir de biocombustibles solides en 2017.

La capacité de production des centrales électriques européennes utilisant des granulés de bois a dépassé 6 000 MW en 2018 et devrait atteindre plus de 8 000 MW d'ici à 2020. En Europe, la production et la consommation de granulés de bois ont atteint respectivement 18 millions et 25,4 millions de tonnes en 2018.



Selon Argus Media, les prix au comptant coût, assurance et fret (CAF) des granulés de bois industriels à Amsterdam, Rotterdam et Anvers ont augmenté régulièrement en 2018 et jusqu'en février 2019, la croissance la plus forte (plus de 50 % en glissement annuel) ayant été enregistrée en janvier 2018.

Les importations européennes de granulés de bois continuent d'augmenter. Leur volume a dépassé 17 millions de tonnes en 2018, en hausse de 1,9 million de tonnes (12 %) par rapport à 2017. Près de 60 % (en poids) des importations de l'UE à 28 originaires de pays hors UE provenaient des États-Unis, suivis du Canada (17 %) et de la Fédération de Russie (13 %).

Le bois de chauffage est la principale forme de bois-énergie consommée dans la CEI, où de nombreuses régions rurales n'ont accès ni au gaz naturel ni à d'autres sources d'énergie peu coûteuses. Dans cette sous-région, la production et le commerce des granulés de bois se distinguent des marchés traditionnels du bois de chauffage par leur grand dynamisme. En 2018, la production de granulés de bois a augmenté de 11,5 % dans la CEI (pour atteindre 2,7 millions de tonnes) et elle devrait encore progresser de 3,8 % en 2019. La Fédération de Russie comptait pour la majeure partie de cette production (ainsi que de l'augmentation de celle-ci). La consommation apparente de la CEI s'élevait à seulement 442 000 tonnes en 2018 (moins de 20 % de sa production).

La Fédération de Russie a produit 1,8 million de tonnes de granulés de bois en 2018, dont 300 000 tonnes (environ 17 %) ont été vendues sur son marché intérieur. La capacité totale des usines russes de granulés de bois a légèrement augmenté en 2018, pour atteindre environ 3,6 millions de tonnes. Ces usines se trouvent pour la plupart dans le nord-ouest du pays. Les producteurs sibériens de granulés de bois ont intensifié leur activité entre 2016 et 2018. La Sibérie est aujourd'hui la deuxième région productrice de granulés de bois en Fédération de Russie. La production dans les régions les plus à l'est de la Russie pourrait encore augmenter, en raison principalement des possibilités d'exportation vers l'Asie. Le prix moyen (en roubles) a augmenté de 25 % en

2018, à la faveur de marchés d'exportation propices et d'un fléchissement du rouble.

Au Canada, la majeure partie du bois-énergie produit en 2017 provenait de déchets de bois plein, qui comprennent les écorces et résidus de transformation du bois (12,1 millions de tonnes) et la liqueur noire utilisée dans des chaudières de récupération (17,9 millions de tonnes) ; cela devrait rester le cas tout au long de 2018. Aux États-Unis, on prévoit une hausse de la consommation résidentielle après 2018 et une baisse de 3,3 % de la consommation globale de bois-énergie entre 2018 et 2020.

La production nord-américaine de granulés de bois a atteint 10,5 millions de tonnes en 2018 et devrait dépasser les 11 millions de tonnes en 2019. On s'attend à ce que la production continue d'augmenter grâce à la création de nouvelles activités et à la relance d'activités existantes.

En dehors de la région de la CEE, la République de Corée et le Japon ont pris une place importante sur le marché mondial des granulés de bois, avec des importations atteignant respectivement 3,5 millions et 1,1 million de tonnes en 2018.

1.4.7 Produits bois à valeur ajoutée

La valeur de la production mondiale de meubles a été estimée à 470 milliards de dollars, soit un bond considérable de 7 % (20 milliards de dollars) par rapport à 2017. Dans ce secteur, le commerce mondial a progressé plus vite que la production au long des dix dernières années. La migration de la production vers les régions à bas coûts se poursuit, même si cela pose des problèmes tels qu'une augmentation des risques et difficultés liés à l'approvisionnement en matériaux.

La valeur des échanges mondiaux de meubles a bondi de 65 % en dix ans, pour passer de 96 milliards de dollars en 2009 à 150 milliards de dollars en 2018. Cette croissance a profité à de nombreux pays émergents, notamment la Pologne et le Viet Nam. La région Asie-Pacifique compte pour environ 54 % de la consommation mondiale de meubles et la région de la CEE pour 41 %. L'Afrique, le Moyen-Orient et l'Amérique latine ne représentent ensemble que 5 % de la consommation mondiale de meubles.

Aux États-Unis, les importations d'éléments de menuiserie et de charpente ont augmenté pendant huit années consécutives. Ces importations proviennent de moins en moins d'Asie et de plus en plus d'Amérique latine, où les exportateurs gagnent des parts de marché. Les trois plus gros importateurs de ces produits en Europe – la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni – se sont approvisionnés principalement (aux deux tiers) dans d'autres pays européens en 2017 et 2018. Le Japon aussi s'est approvisionné aux deux tiers environ en Asie.

Les importations américaines de profilés en bois ont été évaluées à 1,4 milliard de dollars pour 2018. Pour la première fois dans l'histoire, les importations intérieures à la sous-région (c'est-à-dire provenant du Canada) représentaient moins de 10 % de cette valeur. Pendant des décennies, les importations américaines de moulures en résineux se composaient pour l'essentiel de pin de haute qualité produit dans les plantations élaguées d'Amérique du Sud, mais aujourd'hui, la Chine occupe le deuxième rang sur ce marché derrière le Brésil. Les marchés de bois profilé en Europe, approvisionnés principalement par des producteurs européens, se sont légèrement contractés en 2018.

L'Autriche est le plus grand producteur de bois lamellé-collé d'Europe, avec environ 1,5 million de m³ par an. En 2018, l'Italie était de loin le premier importateur de produits en bois lamellé (lamellé-collé et lamellé-croisé) d'origine autrichienne, avec environ 650 000 m³, suivie par l'Allemagne (415 000 m³) et la Suisse (140 000 m³). L'Autriche a exporté au total 1,8 million de m³ de bois lamellé (lamellé-collé et lamellé-croisé) en 2018, le Japon en étant le seul grand importateur hors d'Europe (avec 122 000 m³).

En Amérique du Nord, la production et la consommation de bois lamellé-collé ont augmenté globalement de 4,5 % en 2018 pour atteindre 467 700 m³. La production et la consommation devraient rester stables en 2019 (bien en deçà du pic de production de 750 000 m³ atteint en 2006).

La production et la consommation nord-américaines de solives en I (en bois) ont diminué de 2,8 % en 2018, pour s'établir à 233,5 millions de mètres linéaires. La production et la consommation de lamibois ont également diminué de 2,4 %, pour passer à 2,2 millions de m³.

L'utilisation du bois lamellé-croisé (souvent classé dans la catégorie des produits en bois plein) continue de progresser tant dans la région de la CEE qu'en dehors de celle-ci, notamment dans les pays utilisant traditionnellement le bois dans la construction, comme l'Australie et le Japon. Pour les promoteurs de l'industrie du bois, ce produit ouvre de vastes possibilités d'utilisation du bois dans la construction des structures de grandes dimensions, qui était jusque-là le domaine réservé de l'acier et du béton.

La valeur du marché mondial du bois lamellé-croisé, estimée à 603 millions de dollars en 2017, devrait atteindre 1,6 milliard de dollars en 2024.

La sous-région de l'Europe est en tête de la production mondiale de bois lamellé-croisé (60 %, soit environ 700 000 m³), qui devrait continuer d'augmenter dans un avenir proche.

Fin 2018, l'Amérique du Nord comptait dix usines de bois lamellé-croisé en exploitation (cinq au Canada et cinq aux États-Unis) pour une production annuelle totale d'environ 400 000 m³ ; deux nouvelles usines étaient en construction





(toutes deux dans l'État de Washington) pour une capacité prévue d'environ 185 000 m³ et trois autres chantiers avaient été annoncés.

Le groupe Segezha a lancé la construction de la première usine de bois lamellé-croisé en Fédération de Russie. Il investit près de 48 millions de dollars dans cette usine, qui aura une capacité de production annuelle de 250 000 m² de panneaux en bois lamellé-croisé.

1.4.8 Logement

De manière générale, les prix de l'immobilier résidentiel ont progressé davantage que le PIB dans la plupart des pays de la région de la CEE. En 2018, selon la Banque des règlements internationaux (BRI), les prix de l'immobilier résidentiel ont augmenté de 1,9 % dans le monde, de 2,2 % dans la zone euro, de 2,0 % aux États-Unis et de 1,0 % en Fédération de Russie. Au Canada, cependant, ils ont reculé de 0,06 %. Toujours selon la BRI, les prix réels de l'immobilier résidentiel (corrégés de l'inflation) restent beaucoup plus élevés que ceux enregistrés au lendemain de la crise financière mondiale.

Les marchés du logement ont continué de croître en 2018, pour la cinquième année consécutive. La construction de logements neufs reste un moteur de la création de valeur dans les pays du réseau Euroconstruct³, où elle comptait pour près de 25 % (342 milliards d'euros) du marché de la construction, alors que la rénovation de logements existants en représentait 26 % (422 milliards d'euros). Les logements neufs et les rénovations représentaient ensemble 48 % de la valeur du marché de la construction en 2018. Les dépenses en logements neufs ont augmenté de 26 % (72,3 milliards d'euros) depuis 2015.

³ Le réseau Euroconstruct regroupe 19 pays. Sa sous-région occidentale comprend l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. Sa sous-région orientale comprend la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie et la Tchéquie.



En 2019, la valeur totale du secteur de la construction dans les pays du réseau Euroconstruct (résidentiel, non résidentiel et génie civil) devrait augmenter de 1,9 % en glissement annuel (pour atteindre 1 640 milliards d'euros).

En 2018, le nombre de constructions résidentielles achevées en Fédération de Russie était en baisse de 4,6 % par rapport à l'année précédente. Selon les estimations, le nombre total de constructions achevées (résidentielles et non résidentielles) a diminué de 4,8 % par rapport à 2017. En 2019, la surface de plancher totale des nouveaux logements achevés en Fédération de Russie devrait augmenter considérablement par rapport à la moyenne enregistrée depuis 1996.

Aux États-Unis, le marché de la construction résidentielle a enregistré une croissance modérée en 2018, mais le nombre total de mises en chantier de logements est resté inférieur à la moyenne enregistrée de 1959 à 2007 (1,547 million d'unités au total, dont 1,102 million de maisons individuelles). Le nombre de mises en chantier de logements a été estimé à 1,250 million pour 2018, soit une hausse de 3,9 % par rapport à 2017. Selon les prévisions de la Mortgage Bankers Association, le nombre de logements mis en chantier aux États-Unis atteindra 1,31 million en 2019, 1,38 million en 2020 et 1,41 million en 2021.

On prévoit 201 000 mises en chantier de logements au Canada en 2019 et 197 000 autres en 2020. Ce ralentissement s'explique par le fait que les institutions financières considèrent que le risque augmente sur le marché canadien du logement, les principales préoccupations concernant l'accessibilité économique, l'endettement des ménages, la surconstruction dans certaines provinces et la hausse des prix. L'application de la ligne directrice nationale en matière de souscription de prêts immobiliers résidentiels (B-20), et notamment de son test de simulation de crise, a contribué à freiner la hausse des prix, mais elle semble aussi avoir ralenti les ventes de logements au Canada.

L'Amérique du Nord, l'Europe et la CEI sont aux prises avec les problèmes que pose le manque de logements à prix accessibles, les nouvelles constructions ne suffisant pas à répondre à la croissance démographique. Pour nombre d'observateurs, la fabrication hors chantier pourrait constituer un moyen de réduire les coûts de construction et donc le prix des logements. Les habitations modulaires sont conçues pour réduire les délais de construction et pourraient servir à élargir l'offre de logements. La construction modulaire permettrait ainsi de réduire les délais de réalisation des projets et le coût des matériaux, de mieux contrôler la qualité, de remédier aux pénuries de main-d'œuvre, d'améliorer la sécurité et de construire toute l'année.





Chapitre 2

POLITIQUES DÉTERMINANT LES MARCHÉS DES PRODUITS FORESTIERS

Auteure principale : Kathryn Fernholz

Collaborateur : Igor Novoselov



Faits saillants

Près d'un an après l'entrée en vigueur provisoire de l'Accord économique et commercial global (AECG), qui date de septembre 2017, les exportations de l'UE vers le Canada ont augmenté de 7 % dans l'ensemble, et en particulier de 10 % pour les meubles..

En avril 2019, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a publié un rapport validant la méthode de fixation de prix différenciés employée par le Département du commerce des États-Unis et a rejeté la plainte du Canada concernant les droits antidumping et compensateurs que les États-Unis imposent sur leurs importations de bois d'œuvre de résineux en provenance de ce pays.

Le Royaume-Uni a indiqué son intention d'adopter à l'issue du Brexit deux textes réglementaires nationaux portant même nom et mêmes dispositions que le Règlement Bois et le plan d'action FLEGT de l'UE..

Sur les 3,78 milliards d'euros de produits en bois tropicaux importés dans l'UE en 2017, une part estimée à 21 % se composait de produits en provenance d'Indonésie certifiés au titre du plan d'action FLEGT et une part de 54 % provenait des 14 autres pays collaborant au programme FLEGT avec l'UE.

Les douze mois suivant la mise en place du programme FLEGT en Indonésie ont donné lieu à la délivrance de plus de 39 000 autorisations d'exportation de produits du bois vers l'UE selon les déclarations enregistrées. En avril 2019, le système indonésien d'information sur la légalité du bois (SILK) répertoriait plus de 2 700 titulaires d'autorisation..

Le système ghanéen d'assurance de la légalité du bois fait l'objet d'une évaluation à l'issue de laquelle le Ghana pourrait devenir le premier pays d'Afrique à délivrer des autorisations FLEGT.

Le FSC et le PEFC ont fait état d'une superficie combinée de 510 millions d'hectares de forêts certifiées dans le monde à la mi-2018. Après prise en compte des doubles certifications, la superficie totale nette des forêts certifiées était de 424 millions d'hectares, soit 7 millions d'hectares de moins que pour la période considérée dans le rapport précédent. Cette diminution récente résulte en grande partie d'un recul de la superficie des forêts certifiées en Australie.

La superficie des forêts certifiées à la fois par le FSC et par le PEFC a augmenté pour passer de 71 millions d'hectares à la mi-2017 à 86 millions d'hectares à la mi-2018, principalement sous l'effet de changements opérés au Brésil, au Canada, en Fédération de Russie et en Suède.

Le Sustainable Biomass Program (SBP) a fait état de la production et de la vente de plus de 9 millions de tonnes de biomasse certifiée SBP en 2018, soit une augmentation de 80 % par rapport à 2017 et un volume représentant 65 % de la consommation de granulés de bois dans l'UE à 28. Cinq autres pays participent désormais activement au programme SBP.

Aux États-Unis, l'International Code Council (ICC) a approuvé 14 modifications à son code du bâtiment de grande hauteur en bois massif, à la suite des travaux menés sur plusieurs années par son comité spécial des bâtiments en bois de grande hauteur.

2.1 Introduction

Les politiques déterminant les marchés des produits forestiers englobent un vaste éventail d'actions et programmes gouvernementaux et non gouvernementaux. Ces dernières années, une grande partie des innovations relatives à l'économie verte émanaient du secteur privé et des organisations non gouvernementales ; plus récemment, toutefois, les pouvoirs publics ont repris l'initiative des politiques officielles et gagnent en influence. Il y a une volonté de plus en plus claire, aux différents échelons administratifs, de mettre en œuvre des stratégies d'approvisionnement responsable et des programmes de réduction des émissions de carbone ainsi que de promouvoir les énergies renouvelables et de faire appliquer des normes d'écoconstruction. Le présent chapitre porte sur les développements récents dans ces domaines ainsi que sur les mesures s'y rapportant en matière d'échanges commerciaux. Comme les rôles moteurs évoluent au fil du temps, il est essentiel de promouvoir une diversité de partenariats public-privé pour accompagner les innovations qui favorisent la croissance et la prospérité des marchés des produits forestiers.

2.2 Aspects commerciaux

2.2.1 Libre-échange transatlantique

L'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'UE est entré en vigueur à titre provisoire en septembre 2017. Près d'un an après cette prise d'effet, les exportations de l'UE vers le Canada ont progressé de 7 % dans l'ensemble et de 10 % pour les meubles (Commission européenne, 2018a). Il appartient désormais aux parlements nationaux de l'UE de ratifier l'AECG pour qu'il entre pleinement en vigueur (Commission européenne, 2017). Au 13 juillet 2019, 28 pays de l'UE avaient ratifié l'Accord (Conseil européen, 2019).



En juillet 2018, l'UE et les États-Unis ont émis une déclaration conjointe dans laquelle ils convenaient « d'œuvrer tout d'abord ensemble à la suppression des droits de douane, des barrières non tarifaires et des subventions aux produits industriels autres que l'automobile » (Commission européenne, 2018 b). En avril 2019, les pays membres de l'UE ont donné le feu vert au démarrage de négociations officielles avec les États-Unis concernant l'élimination des droits de douane sur les produits industriels, à l'exclusion des produits agricoles (Commission européenne, 2019a).

2.2.2 Commerce des produits forestiers et politique forestière aux États-Unis et au Canada

L'Accord sur le bois d'œuvre résineux (ABR) entre le Canada et les États-Unis est arrivé à expiration le 12 octobre 2015. En place depuis 2006, il visait les droits de douane sur les échanges de bois entre les deux pays dans le cadre d'un différend commercial qui a duré des dizaines d'années et qui a été abordé dans les précédentes éditions de la *Revue*. En avril 2018, à la demande du Canada, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a établi des groupes spéciaux chargés d'examiner les plaintes de ce pays concernant les droits antidumping et compensateurs imposés par les États-Unis sur les importations de bois d'œuvre de résineux en provenance du Canada (Organisation mondiale du commerce, 2018). Le 9 avril 2019, l'OMC a publié le rapport du Groupe spécial sur l'affaire *États-Unis – Mesures antidumping appliquant la méthode de la fixation de prix différenciés au bois d'œuvre résineux en provenance du Canada* (DS534). Le Groupe spécial a estimé que la réduction à zéro utilisée par le Département du commerce des États-Unis était admissible dans le cadre de la méthode applicable et a rejeté les allégations du Canada (Organisation mondiale du commerce, 2019). La réduction à zéro est une méthode de calcul des droits de douane qui ne prend pas en compte dans leur totalité les marges entre le prix intérieur d'un produit et son prix à l'importation. Lorsque les marges négatives sont réduites à zéro, les droits antidumping calculés peuvent être supérieurs à ceux fondés sur la moyenne pondérée de tous les prix de transaction. L'OMC s'était précédemment prononcée contre la pratique de la réduction à zéro (Organisation mondiale du commerce, 2003). Le Canada a annoncé son intention de faire appel de la décision du Groupe spécial (Affaires mondiales Canada, 2019).

2.2.3 Commerce et tarifs douaniers entre la Chine et les États-Unis

Un différend commercial apparu à la fin août 2017 entre la Chine et les États-Unis s'est depuis aggravé par paliers. Le Représentant au commerce des États-Unis a lancé une enquête visant à déterminer si les actes, politiques et pratiques du Gouvernement chinois en matière de transfert

de technologie, de propriété intellectuelle et d'innovation pouvaient donner lieu à une action en justice au titre de la loi américaine sur le commerce (*Trade Act*) de 1974 sous sa forme modifiée (Représentant au commerce des États-Unis, 2017a). Les conclusions de l'enquête ont conduit à mettre en place trois tranches de droits d'importation. Les première et deuxième tranches s'élevaient respectivement à 34 milliards et 16 milliards de dollars (Représentant au commerce des États-Unis, 2018a et 2018 b) et n'incluaient pas les produits du bois relevant du chapitre 44 du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises. La troisième tranche s'élevait à 200 milliards de dollars ; elle a pris effet le 24 septembre 2018 en imposant des tarifs douaniers de 10 % et 25 % sur les produits du bois importés de Chine (Représentant au commerce des États-Unis, 2018c et 2018 d ; Hancock Timber Research Group, 2018). En réaction, la Chine a imposé des tarifs douaniers prenant effet le même jour et portant sur des produits importés des États-Unis pour une valeur de 60 milliards de dollars. Ces tarifs douaniers visaient de nombreux produits agricoles et s'appliquaient à tous les produits du bois provenant des États-Unis à un taux allant de 5 % à 25 % (Hancock Timber Research Group, 2018).

Le 10 mai 2019, les États-Unis ont relevé au taux de 25 % tous les tarifs portant sur les 200 milliards de dollars d'importations de la troisième tranche (Représentant au commerce des États-Unis, 2019). Le 1^{er} juin 2019, la Chine a relevé de 10 % à 25 % les tarifs douaniers applicables aux 60 milliards de dollars d'importations en provenance des États-Unis précédemment visés (CNBC, 2019). L'entrée en vigueur des tarifs douaniers a été suivie d'une chute des exportations de produits forestiers des États-Unis vers la Chine, qui sont passées de 1,7 milliard de dollars pour la période d'octobre 2017 à mars 2018 à un peu plus de 1,0 milliard de dollars pour la période d'octobre 2018 à mars 2019. Les sciages de feuillus, qui constituent l'un des principaux produits du bois exportés des États-Unis vers la Chine, comptaient pour une grande part de cette chute (Melnick *et al.*, 2019 ; Hancock Timber Research Group, 2018).

2.2.4 Exportations de bois russes

Le Gouvernement russe a fixé un quota plafonnant à 567 000 m³ les exportations de grumes de bouleau destinées au placage pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019. Cela était dû au fait que cette matière première est considérée comme revêtant une « importance essentielle pour le marché intérieur » (Timber Industry News, 2018).

2.2.5 Brexit

Lorsque le Royaume-Uni quittera effectivement l'UE, le Brexit consommé affectera probablement le commerce des produits forestiers, surtout en Europe.

À l'issue du Brexit, le régime d'autorisation du Plan d'action relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT) ainsi que tous les Accords de partenariat volontaire conclus dans le cadre du programme FLEGT entre l'UE et d'autres pays ne s'appliqueront plus au Royaume-Uni.

En novembre 2018, le Royaume-Uni a établi la forme définitive d'un texte réglementaire (*United Kingdom Timber Regulation*, ou UKTR) visant à maintenir l'applicabilité des dispositions du Règlement Bois de l'UE (RBUE) après le Brexit. Comme l'indique le mémoire explicatif afférent, les modifications apportées par rapport au RBUE consistent à « remplacer les références à l'UE, à ses institutions et à ses processus administratifs par leurs équivalents au Royaume-Uni, actualiser les références juridiques pour qu'elles correspondent aux textes législatifs applicables au Royaume-Uni et maintenir l'obligation de rendre compte du Gouvernement ».

Le Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales du Royaume-Uni a publié des principes directeurs applicables au commerce du bois en cas de Brexit sans accord. Dans cette éventualité, les entreprises important du bois ou des produits du bois provenant de pays n'appartenant ni à l'UE ni à l'Espace économique européen (EEE) seraient tenues de faire preuve de diligence raisonnée de manière à démontrer que leur bois a été récolté de manière légale. L'autorité compétente du Royaume-Uni (Office for Product Safety and Standards) dispense des ateliers sur le RBUE destinés à renforcer la capacité des entreprises à comprendre les règles portant sur l'identification des risques et sur les mesures d'atténuation (Client Earth, 2019).

Un rapport de recherche publié par le Gouvernement irlandais a recensé plusieurs impacts préoccupants dans les secteurs du bois, des produits du bois et de l'imprimerie, notamment l'imposition de tarifs douaniers, le rétablissement des frontières physiques et l'absence d'union douanière commune (Irlande, Département du commerce, de l'entreprise et de l'innovation, 2018).

2.3 Approvisionnement en bois durable et légal

2.3.1 Plan d'action de l'UE relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT)

Le plan d'action FLEGT de l'UE, adopté en 2003, est une initiative visant à lutter contre l'exploitation illégale des forêts et les dommages économiques, sociaux et environnementaux qu'elle cause, au moyen de mesures prises au sein de l'Union et dans les pays exportant du bois et des produits dérivés

vers l'UE. L'une de ces mesures a été l'adoption du RBUE, qui interdit aux entreprises de l'Union européenne d'importer ou de commercialiser du bois illégal. Depuis le 1^{er} mai 2015, le RBUE s'applique également à l'ensemble des pays de l'EEE, qui comprend ceux de l'UE ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège (la Suisse n'est pas membre de l'EEE).

En octobre 2018, la Commission européenne a publié son deuxième rapport sur la mise en œuvre du RBUE, qui porte sur la période allant de mars 2015 à février 2017 et s'appuie sur les renseignements fournis par les 28 États membres plus la Norvège. Ce rapport constate que presque tous les pays ont pris des mesures pour se conformer aux dispositions du RBUE et que le nombre de contrôles et de sanctions pour infraction a nettement augmenté. Le rapport fait état de la nécessité d'appliquer le règlement de manière plus uniforme et plus rigoureuse dans les différents pays. Il constate également le besoin de disposer de ressources et de moyens techniques suffisants pour mener à bien les contrôles de conformité et activités de police nécessaires. Dans l'ensemble des pays concernés, la période visée a donné lieu à plus de 17 700 contrôles auprès d'opérateurs mettant sur le marché du bois d'origine nationale et à près de 2 800 contrôles auprès d'opérateurs mettant sur le marché du bois importé. Pour le bois d'origine nationale, 20 pays ont effectué au moins 80 % des contrôles qu'ils avaient planifiés ; pour le bois importé, 22 pays ont fait de même (Commission européenne, 2018 c).

À l'heure actuelle, 15 pays tropicaux négocient ou mettent en œuvre des accords de partenariat volontaire (APV) avec l'UE (EU FLEGT Facility, 2018) ; ces pays sont à l'origine de 80 % des importations de bois tropicaux de l'UE (Commission européenne, 2016). Deux pays d'Amérique latine (le Guyana et le Honduras) ont signé des APV depuis la publication de l'édition précédente de la *Revue*. En 2016, l'Indonésie est devenue le premier pays à délivrer des autorisations FLEGT pour les produits du bois exportés vers l'UE. Sur les 3,78 milliards d'euros de produits en bois tropicaux importés dans l'UE en 2017, les estimations indiquent que 21 % étaient des produits d'Indonésie sous autorisation FLEGT et que 54 % provenaient des 14 autres pays mettant en œuvre ou négociant un APV avec l'UE dans le cadre du programme FLEGT, à savoir le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, le Guyana, le Honduras, le Libéria, la Malaisie, la République démocratique du Congo, la République centrafricaine, la République démocratique populaire lao, la Thaïlande et le Viet Nam (EU FLEGT Facility, 2019a). Neuf mois après le lancement du régime d'autorisation FLEGT en Indonésie, plus de 20 000 autorisations d'exportation de produits du bois vers l'UE avaient été délivrées, puis ce nombre a dépassé les 39 000 au bout de douze mois (Global Wood Markets Info, 2017a ; EU FLEGT Facility, 2019b). En avril 2019, le système indonésien d'information sur la légalité du bois (SILK) répertoriait plus de 2 700 titulaires d'autorisation (Indonésie, Système d'information sur la légalité du bois,

2019). Le système ghanéen d'assurance de la légalité du bois fait actuellement l'objet d'une évaluation à l'issue de laquelle le Ghana pourrait devenir le premier pays d'Afrique, et le deuxième pays au monde, à délivrer des autorisations FLEGT (EU FLEGT Facility, 2019c).

2.3.2 Application du droit commercial des États-Unis

La loi Lacey, promulguée aux États-Unis en 1900, vise à interdire le commerce des animaux et végétaux sauvages, tant terrestres que marins, qui ont été prélevés, détenus, transportés ou vendus de manière illicite. Après avoir fait l'objet d'une série de modifications en 2008, la loi impose désormais que des déclarations d'importation accompagnent une vaste gamme de produits forestiers (États-Unis, Département de l'agriculture, 2015). Des enquêtes sont en cours pour déterminer si certaines entreprises américaines se procurent du bois obtenu illégalement en Afrique de l'Ouest pour les matériaux de bardage et d'autres produits et au Brésil pour les matériaux de plancher (Cannon, 2018 ; Fair, 2019).

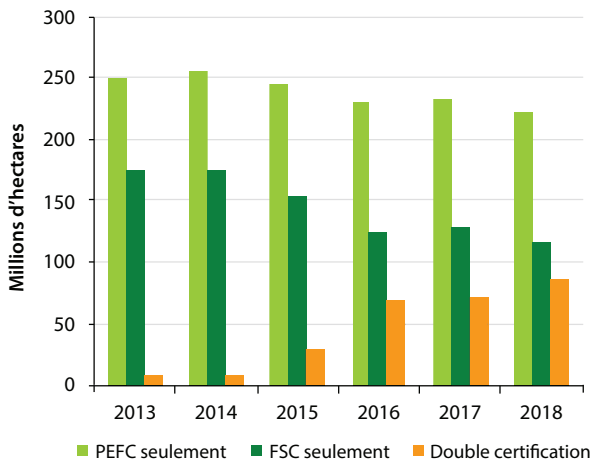
En octobre 2017, le Représentant au commerce des États-Unis a décidé de bloquer les importations de bois provenant d'un exportateur péruvien, car du bois récolté illégalement avait été découvert dans la chaîne d'approvisionnement de ce dernier. Cette mesure coercitive a été prise dans le cadre de l'Accord de libre-échange entre les États-Unis et le Pérou, dont certaines dispositions portent en particulier sur la gouvernance du secteur forestier (États-Unis, Représentant au commerce, 2017b). En septembre 2018, le Comité interinstitutions des États-Unis sur le commerce des produits du bois provenant du Pérou a publié un rapport contenant les conclusions de la vérification entreprise au Pérou et recensant les difficultés qui restent à surmonter pour garantir la légalité de la chaîne d'approvisionnement, notamment la nécessité de renforcer la traçabilité, d'établir des registres, d'améliorer le calendrier des inspections consécutives aux récoltes et de développer les moyens de détection des anomalies et des fraudes potentielles (États-Unis, Comité interinstitutions sur le commerce des produits du bois provenant du Pérou, 2018)

2.3.3 Superficie forestière certifiée

Les deux principaux systèmes de certification – le Forest Stewardship Council (FSC) et le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) – ont publié en février 2019 des informations sur les zones qu'ils ont certifiées et sur l'étendue des forêts pour lesquelles une double certification a été accordée : il en ressort que l'étendue de ces dernières a continué d'augmenter et que la superficie totale nette des forêts certifiées a diminué dans le monde (voir graphique 2.3.1).

GRAPHIQUE 2.3.1

Superficies forestières certifiées par le FSC et le PEFC (2013-2018)



Source : Commission économique pour l'Europe et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2014, 2015, 2016, 2017 et 2018); Forest Stewardship Council (2019a).

La superficie des forêts doublement certifiées a augmenté pour passer de 71 millions d'hectares à la mi-2017 à 86 millions d'hectares à la mi-2018, principalement sous l'effet de changements opérés au Brésil, au Canada, en Fédération de Russie et en Suède. Les deux organisations ont fait état d'un total combiné de 510 millions d'hectares de forêts certifiées dans le monde à la mi-2018 ; après prise en compte des doubles certifications, la superficie totale nette des forêts certifiées était de 424 millions d'hectares (Forest Stewardship Council, 2019a), soit 7 millions d'hectares de moins que pour la période considérée dans le rapport précédent. On trouve des zones doublement certifiées dans 32 pays, et le graphique 2.3.1 montre que la double certification tend à croître de manière importante. Bien que cette double certification puisse constituer une stratégie commerciale viable pour donner accès à différents marchés en quête de programmes concurrents, elle représente aussi des facteurs d'inefficacité, voire de redondance, qui se soldent par des coûts d'opportunité dans le secteur et risquent d'en réduire la compétitivité.

En décembre 2018, le FSC a fait état d'une superficie certifiée de plus de 200 millions d'hectares (Forest Stewardship Council, 2018a). Cela représentait une augmentation de près de 7 millions d'hectares par rapport à la superficie déclarée en décembre 2017, les principaux gains se situant au Bélarus et en Fédération de Russie. Le compte rendu le plus récent du FSC (avril 2019) a indiqué que le total mondial de la superficie certifiée était redescendu à 198 millions d'hectares, soit un recul d'environ 2 millions d'hectares (Forest Stewardship Council, 2019b).

Le PEFC a indiqué que 309 millions d'hectares de forêts étaient certifiés dans son dispositif en décembre 2018, soit une baisse par rapport aux 313 millions d'hectares de décembre 2017. Des hausses ont été enregistrées en Afrique, en Amérique du Sud, en Asie et en Europe, avec notamment la première certification PEFC sur le continent africain, qui portait sur 600 000 hectares de forêts au Gabon. La superficie des forêts certifiées PEFC a aussi augmenté considérablement en Argentine, où elle est passée de 22 000 hectares à 247 000 hectares, et d'autres progressions ont été enregistrées en Chine, en Fédération de Russie, au Japon et en Suède. Le principal recul a été enregistré en Australie, où la superficie est passée de 23,6 millions à 11,3 millions d'hectares, tandis que des reculs moins importants ont été enregistrés au Bélarus, au Canada, aux États-Unis, en France, en Lettonie, en Slovaquie et en Suisse (Programme de reconnaissance des certifications forestières, 2018a).

2.3.4 Évolution interne des systèmes de certification

Le FSC a donné son approbation définitive aux règles supplémentaires de certification applicables aux forêts nationales des États-Unis, la norme révisée prenant effet le 15 mars 2019 (Forest Stewardship Council, 2019c). Cette approbation constitue le terme d'un processus décrit dans la politique de la section américaine du FSC (Forest Stewardship Council US) concernant les terres fédérales des États-Unis, qui a été établie à la fin des années 1990 et a empêché la certification des terres gérées par le Service des forêts des États-Unis (Fernholz *et al.*, 2012). Aucun élément récent n'indique que ce dernier ait l'intention de chercher à obtenir la certification de terres forestières nationales.

Le FSC a aussi approuvé définitivement son évaluation nationale des risques pour les États-Unis, qui porte sur les 48 États contigus du pays (à l'exclusion de l'Alaska, d'Hawaii et des territoires des États-Unis). Cette évaluation est le fruit d'un processus complexe s'étalant sur plusieurs années et émaillé de controverses liées au recensement des zones à risque dans certaines régions forestières et certains types de forêts, qui représentent en particulier de grandes superficies dans le sud-est et le nord-ouest du pays. L'évaluation nationale des risques remplace les évaluations des risques par entreprise dans le système de certification des chaînes de contrôle (CdC) du FSC. Dans cette évaluation nationale, les zones à risque recensées par la section américaine du FSC comprennent des espaces forestiers essentiels au maintien de la biodiversité, des forêts anciennes, des forêts de types prioritaires et des terres forestières courant un risque de conversion. L'évaluation nationale s'accompagne aussi de mesures obligatoires et recommandées visant à réduire les risques pour les approvisionnements en bois provenant de ces zones : il s'agit notamment de passer des accords écrits



avec les fournisseurs, de participer aux réunions et dialogues régionaux organisés par le FSC et de communiquer les renseignements demandés par ce dernier. Les titulaires de certificats de la chaîne de contrôle FSC portant sur des bois contrôlés sont tenus d'incorporer l'évaluation nationale des risques à leurs systèmes de diligence raisonnée au plus tard le 5 octobre 2019 (Forest Stewardship Council US, 2019). À ce jour, les évaluations nationales des risques ont été approuvées par le FSC dans 46 pays et sont en cours de mise au point dans 14 autres pays (Forest Stewardship Council, 2019d).

Le PEFC a indiqué que quatre pays avaient obtenu son label pour leurs systèmes nationaux en 2018 : l'Afrique du Sud, la Macédoine du Nord, la République de Corée et la Roumanie. Des processus d'approbation par le PEFC sont également en cours pour les systèmes nationaux de la Bulgarie, du Cameroun, du Ghana, de l'Inde et de la Thaïlande. La Sustainable Forestry Initiative (SFI), un programme national fonctionnant au Canada et aux États-Unis, a affiché en 2018 la plus forte croissance parmi les systèmes approuvés par le PEFC, avec un gain de 9 millions d'hectares forestiers certifiés. C'est au Japon que le PEFC a enregistré la plus forte progression pour son système de certification de la chaîne de contrôle, avec 168 nouveaux certificats.

En novembre 2018, le PEFC a publié une version révisée de ses normes de référence en matière de gestion durable des forêts et de certification de groupe. Cette révision des normes apporte notamment une avancée considérable en élargissant le champ d'application de la certification PEFC de manière à inclure les arbres situés hors des forêts naturelles et des plantations. Elle rend aussi la certification accessible aux exploitants agricoles et propriétaires terriens gérant ou possédant des arbres sur des terres de culture ou d'habitation. De plus, les normes de référence en matière de gestion durable des forêts et de certification de groupe s'appliquent désormais à la gestion de l'agroforesterie et de la foresterie urbaine (Programme de reconnaissance des

certifications forestières, 2018 b). La possibilité de certifier plus largement les arbres des différents milieux peut aider à produire des revenus agricoles durables et diversifiés tout en favorisant l'amélioration des pratiques de gestion.

L'inclusion de la gestion forestière urbaine dans le champ d'intervention du PEFC survient à un moment où les populations du monde se concentrent de plus en plus dans les villes et où les produits, services et avantages offerts par les arbres y prennent plus d'importance. Rien qu'aux États-Unis, on estime à environ 4 milliards le nombre d'arbres urbains et à 70 autres milliards celui des arbres poussant en zones métropolitaines. Des chercheurs du Service des forêts des États-Unis prévoient que dans les 48 États contigus du pays, la superficie des terres urbaines, qui représentait 3,1 % du total en 2000, aura presque triplé d'ici 2050 pour dépasser les 8 %, soit une étendue plus grande que celle de l'État de Californie. Les forêts urbaines peuvent fournir d'importants volumes de bois : aux États-Unis, on estime que les prélèvements (liés à la gestion forestière ainsi qu'aux dommages causés par les infestations, les orages et les autres catastrophes) varient entre 16 et 38 millions de tonnes courtes vertes par an, soit 14,5 et 34,5 tonnes métriques vertes environ (Bratkovich, 2008). Certaines années, même l'extrémité inférieure de cette plage dépasse le total de la récolte annuelle des forêts nationales. Le programme fédéral d'inventaire et d'analyse des forêts des États-Unis a récemment élargi son champ d'activité en adoptant des protocoles d'inventaire des forêts urbaines.

Au Canada, l'initiative Apprendre par les arbres Canada (lancée par la SFI) a collaboré avec le Gouvernement en vue de placer plus de 1 600 jeunes dans des emplois verts aux quatre coins du pays d'ici à 2020. En 2018, 755 jeunes ont obtenu différents emplois dans la foresterie, dans la préservation des forêts et dans les parcs grâce à cette initiative. Il s'agissait à près de 60 % de placements au sein du réseau des partenaires de la SFI, pour occuper dans des forêts aménagées des emplois de techniciens forestiers, de biologistes de la faune et de la flore sauvages, de coordinateurs du savoir autochtone et de technicien de lutte contre les espèces envahissantes. Les autres 40 % étaient des placements au sein du réseau du Conseil canadien des parcs, pour occuper dans les parcs et zones protégées des emplois de gardes forestiers, d'agents d'accueil et de techniciens d'aménagement des sentiers. L'objectif pour 2019 consiste à placer 1 000 jeunes de plus dans des emplois verts aux quatre coins du pays (Apprendre par les arbres Canada, 2019).

2.3.5 Production des forêts certifiées

En août 2017, le FSC a annoncé son intention de porter sa part de marché à 20 % d'ici à 2020, en indiquant que la contribution des forêts naturelles et plantations certifiées FSC était estimée à 16 % de la production mondiale de bois

en volume pour 2016 (Global Wood Markets Info, 2017b). En 2018, le FSC a indiqué qu'environ 423 millions de m³ de bois étaient récoltés chaque année dans l'ensemble des forêts certifiées FSC du monde, ce qui représente 22,6 % de la production mondiale de bois rond industriel (Forest Stewardship Council, 2018b). Le FSC est le seul système de certification à publier une estimation de la production des forêts certifiées.

2.3.6 Certification de la chaîne de contrôle

Le graphique 2.3.2 indique le nombre de certificats CdC délivrés par le FSC et le PEFC de 2010 à 2019. Le FSC a fait état de 35 772 certificats CdC en vigueur en décembre 2018, soit un gain d'environ 5 % par rapport à la mi-2018. Les données les plus récentes du FSC indiquent que ce nombre avait atteint 37 063 en avril 2019. Comme dans la période couverte par le rapport précédent, le nombre de certificats a augmenté en Europe et en Asie, mais a diminué en Amérique du Nord. Grâce au Bangladesh, à la Chine, à l'Inde, au Japon, au Pakistan, à la province chinoise de Taiwan, à la Thaïlande, à la Turquie et au Viet Nam, l'Asie compte pour environ 79 % de cette augmentation. La part globale de l'Amérique du Nord a diminué pour passer de plus de 10 % en décembre 2017 à 8,6 % en avril 2019 (Forest Stewardship Council, 2017 et 2019b), tandis que celle de l'Asie a augmenté pour passer de 30 % en 2017 à 35 % en avril 2019.

Le PEFC, pour sa part, a fait état d'une légère diminution du nombre global de certificats CdC, qui est passé de 11 484 en décembre 2017 à 11 466 en décembre 2018. Des reculs ont été enregistrés dans les trois pays comptant le plus grand nombre de certificats CdC du PEFC (Allemagne, France et Royaume-Uni), où leur nombre global est passé de 4 912 en 2017 à 4 720 en 2018, soit une baisse de 4 %. Le nombre de certificats CdC du PEFC a également baissé au Canada et aux États-Unis, alors qu'il a augmenté dans bien d'autres pays dont la Chine, la Finlande, le Japon, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Slovaquie, la Suède et la Tchéquie (Programme de reconnaissance des certifications forestières, 2018 b).

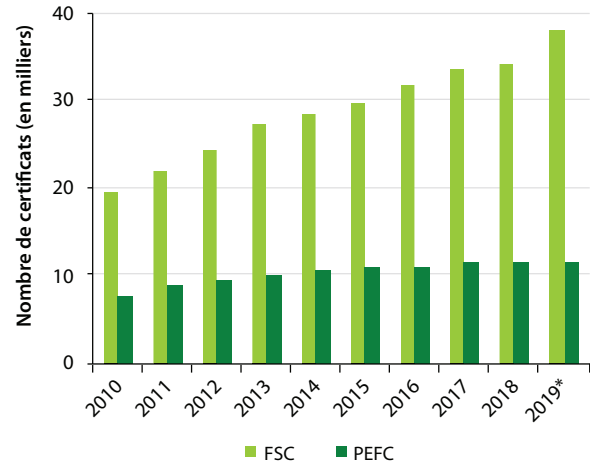
L'Organisation internationale de normalisation (ISO) a publié une norme sur la chaîne de contrôle des produits en bois et à base de bois (ISO 38200:2018), qui vise à assurer la traçabilité et le suivi des différentes catégories de matériaux concernées par les CdC, et ce en déterminant non seulement s'ils proviennent de forêts gérées de manière durable, mais aussi s'il s'agit de produits vérifiés, spécifiés ou recyclés (Organisation internationale de normalisation, 2018).

2.3.7 Certification de la biomasse forestière

Le programme SBP (Sustainable Biomass Program) a fait état de la production et de la vente de plus de 9 millions de tonnes de biomasse certifiée SBP en 2018, soit une augmentation

GRAPHIQUE 2.3.2

Nombre de certificats de la chaîne de contrôle délivrés dans le monde par le FSC et le PEFC (2010-2019)



Note : Il s'agit du nombre de certificats de la chaîne de contrôle délivrés, indépendamment de la taille des entreprises et du volume de leur production ou de leurs échanges commerciaux. * Données de juin 2019 pour le FSC et de mars 2019 pour le PEFC.

Source : Forest Stewardship Council (2019d) ; Programme de reconnaissance des certifications forestières (2018 b).

de 80 % par rapport à 2017. En 2018, les granulés certifiés SBP comptaient pour 65 % de la consommation de granulés de bois dans l'UE à 28, ce qui représente une hausse par rapport aux 46 % de la période considérée dans le rapport précédent. Le nombre de titulaires de certificats SBP a augmenté pour passer de 139 en mars 2018 à 154 à la fin de cette même année ; il incluait 123 producteurs de biomasse, 26 négociants et 5 utilisateurs finaux. Le programme SBP a également pris de l'ampleur dans le monde en étendant ses activités de certification à la Belgique, au Brésil, à la France, à l'Italie et à la Suisse en plus de sa présence antérieure dans les pays suivants : Allemagne, Australie, Bélarus, Canada, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Fédération de Russie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni et Suède (Sustainable Biomass Program, 2019).

Créé en 2013, le SBP s'est distingué par la rapidité de sa croissance et de sa pénétration du marché. Il s'agit d'un système de certification forestière « de deuxième génération » en ce qu'il reconnaît la crédibilité des systèmes existants (ceux du FSC et du PEFC) tout en cherchant à mettre au point des solutions aux besoins particuliers du marché de la biomasse et aux défis que rencontrent les producteurs alimentant celui-ci. Au fur et à mesure que le marché s'élargit au-delà des principales zones d'intérêt situées en Amérique du Nord et en Europe, le SBP se trouvera au défi de maintenir sa cohérence, sa transparence et sa croissance.

2.3.8 Atténuation des effets des incendies de forêts sur les ressources aux États-Unis

Le Service des forêts des États-Unis a annoncé une nouvelle stratégie de « gestion partagée » de la santé des forêts et du risque d'incendie, dans le but de renforcer la coordination avec ses homologues des différents États du pays afin de mener à bien la restauration des sites forestiers (États-Unis, Service des forêts, 2018a). Les incendies de forêt constituent un problème croissant dans ce pays : la superficie menacée y est estimée à plus de 3 milliards d'acres (1,2 million d'hectares) et ils ont détruit plus de 12 000 structures en 2017. Le Service forestier des États-Unis et ses partenaires accélèrent la cadence des travaux de restauration, si bien que le nombre d'hectares réaménagés chaque année est passé de 1,7 million en 2011 à 1,9 million en 2014, puis à 2,4 millions en 2016 (États-Unis, Service des forêts, 2018 b).

2.3.9 Préservation des forêts en Fédération de Russie

Le Président de la Fédération de Russie a signé un décret relatif aux objectifs nationaux et tâches stratégiques à réaliser jusqu'à la fin de 2024. Ce décret comporte trois volets : « capital humain », « cadre de vie confortable » et « croissance économique ». Le volet « cadre de vie confortable » comprend le projet national « écologie », qui inclut entre autres un programme de « préservation des forêts », dont la mise en œuvre est confiée à l'Agence forestière fédérale (Rosleskhoz). Le projet « écologie » nécessitera un financement total de 4 000 milliards de roubles (dont 3 200 milliards de roubles provenant d'investisseurs privés). La part du budget fédéral allouée à la mise en œuvre du programme de préservation des forêts de 2019 à 2024 s'élèvera à environ 41 milliards de roubles, dont 6,9 milliards en 2019. Le décret présidentiel améliore également la législation en matière de reboisement et d'afforestation. Il met en particulier l'accent sur l'emploi de semis en conteneur, plutôt que de plants à racines nues, en raison de leur taux de survie beaucoup plus élevé. Le but est de faire passer le taux de reboisement et d'afforestation des coupes usées et autres terres déboisées de 62,3 % en 2018 à 100 % en 2024. Ce programme comporte également des mesures visant à réduire considérablement les dommages causés par les incendies de forêt et à préserver la biodiversité en augmentant les superficies protégées de 5 millions d'hectares, boisés pour l'essentiel (Saker, 2018).

Une nouvelle loi sur les forêts de protection (loi fédérale n° 538-FZ), adoptée en 2018, établit cinq catégories de forêts de protection. Elle porte en particulier sur la préservation et l'aménagement des forêts urbaines, notamment dans les zones visées par des projets d'urbanisation (WhatWood, 2019).

Le Président de la Fédération de Russie a également signé le décret n° 204 du 7 mai 2018 portant sur le reboisement

de compensation, qui vise à garantir la reconstitution des coupes après chaque récolte. Ce décret stipule que les nouveaux arbres doivent être plantés dans la région des coupes à compenser (WhatWood, 2019).

Le Gouvernement russe a approuvé « la Stratégie de développement de l'industrie forestière de la Fédération de Russie à l'horizon 2030 », qui vise à renforcer la gestion durable des forêts en augmentant la compétitivité à long terme de l'industrie forestière, la contribution de celle-ci au développement social et économique et l'efficacité des pratiques d'exploitation, de préservation, de protection et de reproduction des étendues boisées. Le plan prévoit en particulier un accroissement de la production de pâte à papier (pour la consommation intérieure et l'exportation), de cartons et de papiers d'hygiène (pour les marchés intérieurs), de sciages, de panneaux dérivés du bois et de meubles. Les habitations en bois, destinées tant au marché intérieur qu'à l'exportation, sont également concernées. La stratégie vise à doubler la part de l'industrie forestière dans le PIB (qui passerait de 0,5 % à 1 %) ; il s'agit d'augmenter considérablement la valeur ajoutée du secteur et d'y faire fortement progresser les recettes fiscales et le nombre d'emplois, qui passerait de 500 000 à 820 000 (Ernst and Young, 2018).

2.4 Aides à la première transformation et au recyclage du bois en Fédération de Russie

Le Gouvernement russe a pris des mesures incitatives (portant sur l'accès au bois et sur son prix) pour favoriser la mise en œuvre des projets d'investissements prioritaires dans le secteur forestier. Ces derniers incluent désormais les projets de modernisation des infrastructures de transformation du bois représentant des dépenses d'investissement d'au moins 500 millions de roubles, ainsi que ceux de création d'infrastructures forestières et de transformation du bois représentant des dépenses d'investissement d'au moins 750 millions de roubles (*Le forestier ukrainien*, 2018).

En 2018, la Douma d'État a adopté une loi exonérant les particuliers de tout impôt sur les revenus tirés de la livraison de vieux papiers. Cette mesure vise à accroître la collecte et l'élimination des déchets de papier produits au quotidien par les particuliers. Auparavant, les sommes perçues par un particulier pour la livraison de vieux papiers à une organisation de recyclage étaient traitées comme des revenus et imposées au taux de 13 %. Cette exonération devrait aussi aider à réduire le volume des déchets solides et le coût de leur élimination. La Fédération de Russie en produit environ 14 kilogrammes par personne et par an, soit un total annuel de 2,1 millions de tonnes, dont seulement 21 000 tonnes (1 %) sont recyclées (WhatWood, 2018).

À compter du 1^{er} janvier 2019, les citoyens russes sont autorisés à ramasser du bois mort dans les forêts pour leurs propres

besoins. La loi s'applique aux branches et troncs d'arbre secs qui sont tombés au sol sous l'effet du vent, des orages ou des chutes de neige importantes (Deutsche Welle, 2019).

2.5 Bioénergie, biomasse et biocarburants

La version initiale de la Directive Énergie renouvelable (2009/28/CE) établit une politique d'ensemble visant à promouvoir l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables dans l'UE. Elle fixe à l'UE l'objectif de satisfaire au moins 20 % du total de ses besoins énergétiques à partir de sources renouvelables d'ici à 2020, et ce par la réalisation d'objectifs nationaux. Tous les pays de l'UE doivent aussi faire en sorte qu'au moins 10 % de leurs carburants destinés au transport proviennent de sources d'énergie renouvelables d'ici à 2020.

La refonte de la Directive Énergie renouvelable (2018/2001/UE) est entrée en vigueur en décembre 2018 dans le cadre du programme « Une énergie propre pour tous les Européens », qui vise à maintenir le rôle de chef de file mondial que joue l'UE dans ce domaine et plus généralement à l'aider à honorer les engagements de réduction des émissions qu'elle a pris au titre de l'Accord de Paris sur le climat (Commission européenne, 2019 d).

La directive ainsi refondue fixe pour l'Union européenne un nouvel objectif contraignant d'au moins 32 % d'énergies renouvelables à l'horizon 2030 et prévoit la possibilité de le réviser à la hausse d'ici à 2023.

Dans le cadre de la nouvelle réglementation, qui fait aussi partie du dispositif « Une énergie propre pour tous les Européens », les pays de l'UE sont tenus d'établir, pour la période 2021-2030, des plans nationaux intégrés en matière d'énergie et de climat (PNEC) précisant par quels moyens ils réaliseront les nouveaux objectifs à l'horizon 2030 en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. Les États membres devaient soumettre leurs projets de PNEC au plus tard le 31 décembre 2018, puis être prêts à soumettre leurs plans définitifs à la Commission européenne au plus tard le 31 décembre 2019.

La plupart des autres éléments nouveaux de la directive nouvellement refondue doivent être transposés dans le droit national des différents États membres au plus tard le 30 juin 2021 (Commission européenne, 2018 d).

La directive contient une longue liste de valeurs types et valeurs par défaut pour les coefficients de réduction des émissions de gaz à effet de serre applicables aux différentes sources d'énergie. Les coefficients prennent en compte l'origine de la biomasse, le type d'énergie utilisé pour sa transformation et la distance de transport. D'après ces coefficients, les réductions d'émissions de gaz à effet de serre

obtenues avec les différents types de biomasse ligneuse varient entre 11 % et 93 %. Par exemple, parmi les matières premières provenant de rémanents d'exploitation forestière, l'utilisation de granulés de bois transportés sur plus de 10000 km et produits au moyen d'une presse chauffée au gaz naturel et alimentée en électricité par le réseau ne réduit que très faiblement les émissions de gaz à effet de serre, alors que l'emploi de plaquettes de bois déchiqueté transportées sur moins de 500 km les réduit au plus haut point. La liste de coefficients clarifie considérablement la directive par rapport à sa version de 2008.

En mars 2019, un groupe de requérants a introduit auprès de la Cour de justice de l'Union européenne (Affaire T-141/19) un recours contre le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne pour contester l'inclusion de l'énergie issue de la biomasse forestière dans la refonte de la Directive Énergie renouvelable.

2.6 Changements climatiques et marchés du carbone

Bien que les émissions industrielles soient réglementées dans le cadre du Système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne, les nombreuses exemptions que comporte la législation font que la pollution au carbone produite par l'industrie lourde n'a pas diminué depuis 2012. Les efforts visant à progresser davantage dans ce domaine comprennent notamment la législation de l'UE fixant des cibles de réduction des émissions de plus en plus rigoureuses pour les voitures neuves. Les premières cibles sont entrées en vigueur en 2015 et les prochaines, plus strictes, prendront effet en 2021. Cette législation visant à réduire la pollution et à améliorer la qualité de l'air se traduit par des normes « Mobilité propre » selon lesquelles, d'ici à 2030, les émissions des véhicules neufs produits devront avoir baissé de 37,5 % pour les voitures et de 31 % pour les camionnettes par rapport à celles de 2021. Ces nouvelles normes constituent une étape importante dans la modernisation du secteur



européen des transports et dans le renforcement de sa compétitivité, ainsi que sur la voie de la neutralité climatique de l'économie, conformément aux engagements pris par l'UE dans le cadre de l'Accord de Paris (Carbon market Watch, 2019 ; Commission européenne, 2019e).

L'Amérique du Nord connaît une intensification des efforts visant à fixer le prix des émissions de gaz à effet de serre et à établir des mesures incitatives fondées sur le marché pour réduire ces mêmes émissions ainsi que la consommation d'énergie. À l'heure actuelle, 10 des 50 États des États-Unis et 5 des 13 provinces et territoires du Canada ont instauré une taxe sur les émissions de carbone ou un système de plafonnement et d'échange. La taxe carbone consiste à prélever des droits pour chaque unité de dioxyde de carbone émise, alors qu'un système de plafonnement et d'échange consiste à fixer des quotas d'émissions de gaz à effet de serre et à délivrer des permis d'émission que les émetteurs peuvent négocier, afin que le marché détermine les façons les moins coûteuses possible de réduire les émissions.

En 2015, le Canada a signé l'Accord de Paris, ce qui l'oblige à déterminer, planifier et communiquer sa contribution déterminée au niveau national à la riposte mondiale aux changements climatiques. Dans son Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, le Gouvernement canadien a défini un modèle de tarification de la pollution par le carbone dans lequel le prix du carbone doit commencer à 10 dollars canadiens la tonne en 2018 puis augmenter jusqu'à atteindre un maximum de 50 dollars canadiens la tonne en 2022. Cette progression donne aux provinces du Canada l'option d'établir, au plus tard en 2018, leurs propres programmes de tarification ; à défaut, un système fédéral s'appliquera (Canada, Gouvernement fédéral, 2016).

La Colombie-Britannique a été la première province à adopter la tarification du carbone et, dès 2008, elle a instauré la première taxe carbone à large assiette d'Amérique du Nord. Les émissions y sont taxées au tarif de 35 dollars canadiens la tonne, et ce tarif doit augmenter de 5 dollars canadiens par an jusqu'à 2021 (Colombie-Britannique, 2019). Les Territoires du Nord-Ouest, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse ont épousé la politique ainsi définie, ont mis au point leurs propres plans de tarification du carbone dans le délai fixé par le Gouvernement fédéral et ont commencé à les appliquer début 2019. Le Québec met en œuvre un programme de plafonnement et d'échange (Canada, Parlement fédéral, 2018). L'Ontario et l'Alberta ont d'abord mis en œuvre des programmes de redevance sur le carbone, mais les ont annulés peu de temps après. La Saskatchewan s'est opposée à la tarification du carbone et a poursuivi le Gouvernement fédéral en justice pour contester la constitutionnalité d'une telle taxe fédérale. La province a perdu sa cause devant la Cour d'appel de la Saskatchewan en mai 2019 et a fait appel devant la Cour suprême du Canada,



où l'affaire est programmée pour décembre 2019 (CBC News, 2019). D'autres provinces s'opposant à la politique de tarification du carbone attendent que la Cour suprême statue sur l'affaire avant de prendre d'autres mesures (CBC News, 2019).

Aux États-Unis, le Gouvernement fédéral a annoncé son intention de dénoncer l'Accord de Paris. Selon l'article 28 de cet accord, une dénonciation ne peut pas prendre effet avant le 4 novembre 2020. Jusqu'à cette date, les États-Unis peuvent être tenus de respecter leurs engagements au titre de l'Accord de Paris, en particulier celui de continuer à déclarer leurs émissions de gaz à effet de serre à l'Organisation des Nations Unies (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 2017).

En l'absence de projet global de marché du carbone de la part du Gouvernement fédéral, certains États américains ont institué ou proposé des systèmes régionaux de tarification du carbone. En 2017, la Californie a réautorisé et prolongé son programme de plafonnement et d'échange jusqu'à fin 2030 de manière à réaliser son objectif de ramener ses émissions de gaz à effet de serre à 40 % en dessous de leurs niveaux de 1990 (Centre for Climate and Energy Solutions, 2019a). Les États du nord-est du pays ont également convenu de mettre au point un programme régional de plafonnement et d'échange et ont commencé à créer, pour le secteur des transports, un programme susceptible de déboucher *in fine* sur un important système de réglementation et de tarification du carbone (Centre for Climate and Energy Solutions, 2019a).

L'Oregon a proposé un programme de plafonnement et d'échange, mais celui-ci a suscité une forte opposition, en partie parce qu'il pourrait faire augmenter le coût de l'énergie. Le secteur de l'exploitation forestière s'est également opposé au programme, en soutenant que la politique de tarification du carbone entraînerait des fermetures de scieries et des pertes d'emplois (y compris dans d'autres secteurs) et qu'elle nuirait à la stabilité économique (Gleason, 2019).

2.7 Écoconstruction

Le 24 janvier 2019, la Commission européenne a saisi la Cour de justice de l'UE d'un recours contre la Slovaquie et la Tchéquie pour non-respect de la Directive sur la performance énergétique des bâtiments (2010/31/UE). Aux termes de cette directive, les États membres sont tenus d'instaurer et d'appliquer des exigences minimales de performance énergétique pour tous les bâtiments, d'assurer la certification de la performance énergétique des bâtiments et d'imposer l'inspection périodique des systèmes de chauffage et de climatisation. La directive impose également aux États membres de veiller à ce que, pour 2021, tous les nouveaux bâtiments aient une consommation d'énergie quasi nulle. Tous les États membres ont en outre l'obligation de faire afficher des certificats de performance énergétique dans certains bâtiments fréquemment visités par le public (cette disposition vise à sensibiliser le public à l'importance d'une consommation d'énergie efficace et à encourager les rénovations). Selon la Commission européenne, ni la Slovaquie ni la Tchéquie n'ont correctement transposé ces exigences dans leur droit national. En 2017 et 2018, elle a adressé aux deux États membres des lettres officielles leur rappelant leurs obligations. À ce jour, cependant, aucun des deux n'a conformé sa législation nationale à la directive (Commission européenne, 2019 b).

Le 7 mars 2019, la Commission européenne a décidé de former un recours contre l'Espagne devant la Cour de justice de l'UE pour non-respect des exigences en matière de mesure individuelle de la consommation dans les immeubles mixtes ou comprenant plusieurs appartements, telles que fixées dans la Directive relative à l'efficacité énergétique (2012/27/UE). Cette directive impose l'installation de compteurs individuels pour la consommation de chaleur, de froid et d'eau chaude sanitaire dans tous les immeubles mixtes ou comprenant plusieurs appartements lorsque ces services sont fournis aux occupants à partir d'une installation collective telle qu'une chaudière commune. L'exigence s'applique à tous les bâtiments existants lorsque cela est rentable et techniquement possible. Or, dans sa transposition en droit espagnol, cette règle s'applique seulement aux bâtiments récents (construits après 2007) plutôt qu'à tous les bâtiments existants. Il semble donc que l'Espagne n'a pas transposé correctement les règles de la directive de l'UE dans son droit national, ce qui pose problème, car cela aurait dû se faire au plus tard le 5 juin 2014 (Commission européenne, 2019c).

En 2018, le Gouvernement russe a adopté des mesures d'incitation accordant des taux de crédit immobilier avantageux aux particuliers qui achètent des maisons préfabriquées en bois auprès de fabricants (à concurrence de 3,5 millions de roubles). L'État a alloué 197,7 millions de roubles pour soutenir la demande intérieure de matériaux de construction d'habitation en bois et faire augmenter la production de maisons préfabriquées en bois (Russian Forest Alliance, 2018).

Aux États-Unis, l'International Code Council (ICC) a approuvé 14 modifications à son code du bâtiment de grande hauteur en bois massif, à la suite des travaux menés sur plusieurs années par son comité spécial des bâtiments en bois de grande hauteur. Ces travaux comprenaient un examen approfondi des connaissances scientifiques relatives aux effets du feu sur les bâtiments en bois massif : cinq essais en vraie grandeur ont été réalisés sur un immeuble d'habitation en bois massif afin d'observer et d'étudier le comportement des matériaux dans différentes conditions (International Code Council, 2019). Le processus d'approbation définitive a également fait intervenir une consultation publique, puis un vote des membres de l'ICC. Les modifications définissent trois nouveaux types de constructions (IV-A, IV-B et IV-C) se distinguant par des critères de protection ou d'exposition du bois, de protection contre l'incendie et de nombre maximum d'étages (voir tableau 2.7.1).

En 2019, l'ICC poursuit la mise au point de l'édition 2021 de son Code international du bâtiment (IBC, pour International Building Code), qui comprendra des recommandations supplémentaires pour les immeubles en bois de grande hauteur ; cette édition du Code devrait paraître fin 2020. Dans l'ouest des États-Unis, l'Oregon, l'Utah et l'État de Washington ont déjà pris des mesures permettant d'utiliser le nouveau code du bâtiment en bois (American Wood Council, 2019). Des dispositions réglementaires ouvrant la voie aux immeubles en bois de grande hauteur sont également à l'étude en Californie et dans les villes de Seattle et de Denver.

TABLEAU 2.7.1

Comparaison des types de construction tout en bois massif

Type	Protection contre l'incendie requise (charpente et murs extérieurs)	Degré de résistance au feu	Nombre maximum d'étages (hauteur en pieds et en mètres)
IV-A	Protection intégrale, intérieur et extérieur	3 heures	18 (270', 82 m)
IV-B	Extérieur protégé, intérieur exposé dans certaines limites	2 heures	12 (180', 55 m)
IV-C	Extérieur protégé, intérieur exposé	2 heures	9 (85', 26 m)

Source : American Wood Council (2018).

2.8 Références

- Affaires mondiales Canada (2019). Déclaration concernant la décision du groupe spécial de l'OMC contre les droits imposés par les États-Unis sur le bois d'œuvre résineux canadien. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2019/04/declaration-concernant-la-decision-du-groupe-special-de-lomc-contre-les-droits-imposes-par-les-etatsunis-sur-le-bois-duvre-resineux-canadien.html>.
- American Wood Council (2018). Tall mass timber type of construction comparison. Disponible à l'adresse suivante : www.awc.org/pdf/tmt/TMT-TypeofConstructionComparison-180316.pdf.
- American Wood Council (2019). Code adoption map. Disponible à l'adresse suivante : www.awc.org/codes-standards/code-adoption-map.
- Apprendre par les arbres Canada (2019). Former les prochains chefs de file en foresterie et en conservation. Disponible à l'adresse suivante : <https://pltcanada.org/fr/>.
- Bratkovich, S. (2008). *Urban tree utilization and why it matters*. Minneapolis : Dovetail Partners. Disponible à l'adresse suivante : www.dovetailinc.org/report_pdfs/2008/dovetailurban0108ig.pdf.
- Canada, Gouvernement fédéral (2016). Approche pancanadienne pour une tarification de la pollution par le carbone. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/nouvelles/2016/10/approche-pancanadienne-tarification-pollution-carbone.html>.
- Canada, Parlement fédéral (2018). La politique de tarification du carbone au Canada. Série *En Bref*, publication n° 2018-07-F. Ottawa : Bibliothèque du Parlement. Disponible à l'adresse suivante : https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/201807E#a19.
- Cannon, J. C. (2018). Top U.S. flooring retailer linked to Brazilian firm snagged in timber bust. Mongabay, 4 décembre. Disponible à l'adresse suivante : <https://news.mongabay.com/2018/12/top-us-flooring-shop-linked-to-firm-suspected-of-illegal-logging/>.
- Carbon Market Watch (2019). Cracking Europe's hardest climate nut – How to kick-start the zero-carbon transition of energy-intensive industries? Disponible à l'adresse suivante : <https://carbonmarketwatch.org/publications/cracking-europes-hardest-climate-nut>.
- CBC News (2019). Sask. Premier disappointed by Ontario court ruling on federal carbon pricing, 28 juin. Disponible à l'adresse suivante : www.cbc.ca/news/canada/saskatchewan/sask-premier-disappointed-ontario-court-ruling-carbon-tax-1.5195135.
- Centre for Climate and Energy Solutions (2019a). U.S. state carbon pricing policies. Disponible à l'adresse suivante : www.c2es.org/document/us-state-carbon-pricing-policies.
- Centre for Climate and Energy Solutions (2019b). California cap and trade. Disponible à l'adresse suivante : www.c2es.org/content/california-cap-and-trade.
- Client Earth (2019). EUTR News – November 2018 to January 2019. Disponible à l'adresse suivante : www.clientearth.org/eutr-news-november-2018-january-2019.
- Colombie-Britannique (2019). British Columbia's carbon tax. Disponible à l'adresse suivante : www2.gov.bc.ca/gov/content/environment/climate-change/planning-and-action/carbon-tax.
- Commission économique pour l'Europe et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2014). Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2013-2014. Disponible à l'adresse suivante : www.unece.org/forests/fpamr2014.html.
- Commission économique pour l'Europe et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2015). Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2014-2015. Disponible à l'adresse suivante : www.unece.org/forests/fpamr2015.html.
- Commission économique pour l'Europe et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2016). Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2015-2016. Disponible à l'adresse suivante : www.unece.org/forests/fpamr2016.html.

- Commission économique pour l'Europe et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2017). Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2016-2017. Disponible à l'adresse suivante : www.unece.org/forests/fpamr2017.html.
- Commission économique pour l'Europe et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2018). Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2017-2018. Disponible à l'adresse suivante : www.unece.org/forests/fpamr2018.html.
- Commission européenne (2016). Backgrounder on the independent evaluation of the EU Forest Law Enforcement, Governance and Trade (FLEGT) Action Plan. Disponible à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/backgrounder-flegt-evaluation_en.pdf.
- Commission européenne (2017). Entrée en vigueur de l'accord commercial entre l'UE et le Canada. Disponible à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_17_3121.
- Commission européenne (2018a). One year on EU-Canada trade agreement delivers positive results. Disponible à l'adresse suivante : <http://trade.ec.europa.eu/doclib/press/index.cfm?id=1907>.
- Commission européenne (2018 b). Déclaration conjointe UE-États-Unis à la suite de la visite du Président Juncker à la Maison Blanche. Disponible à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/STATEMENT_18_4687.
- Commission européenne (2018 c). Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil. Règlement (UE) n° 995/2010 du Parlement européen et du Conseil du 20 octobre 2010 établissant les obligations des opérateurs qui mettent du bois et des produits dérivés sur le marché (le Règlement Bois de l'UE). Rapport bisannuel couvrant la période allant de mars 2015 à février 2017. 5 octobre. Disponible à l'adresse suivante : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52018DC0668&from=EN>.
- Commission européenne (2018d). Cooperation mechanisms for the directive on the promotion of the use of energy from renewable sources. Disponible à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/energy/en/topics/renewable-energy/renewable-energy-directive>.
- Commission européenne (2019a). Commerce entre l'Union européenne et les États-Unis : la Commission salue le feu vert du Conseil au démarrage de négociations avec les États-Unis. Disponible à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_19_2148.
- Commission européenne (2019 b). Efficacité énergétique des bâtiments : la Commission saisit la Cour d'un recours contre la Tchéquie et la Slovaquie pour défaut d'affichage des certificats de performance énergétique des bâtiments. Disponible à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_19_464.
- Commission européenne (2019c). La Commission forme un recours contre l'Espagne devant la Cour de justice au sujet des relevés de chauffage et d'eau chaude dans les immeubles comprenant plusieurs appartements. Disponible à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_19_1473.
- Commission européenne (2019d). Clean energy for all Europeans package. Disponible à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/energy/topics/energy-strategy/clean-energy-all-europeans_en.
- Commission européenne (2019e). Mobilité propre : nouvelles normes d'émission de CO₂ pour les voitures et les camionnettes. Disponible à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/france/news/20190415/nouvelles_normes_emissions_CO2_fr.
- Conseil européen (2019). Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada, d'une part, et l'Union européenne et ses États membres, d'autre part. Page d'entrée en vigueur consultée en juillet 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.consilium.europa.eu/fr/documents-publications/treaties-agreements/agreement/?id=2016017>.
- Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (2017). On the possibility to withdraw from the Paris Agreement: a short overview. Disponible à l'adresse suivante : <https://unfccc.int/news/on-the-possibility-to-withdraw-from-the-paris-agreement-a-short-overview>.
- Deutsche Welle (2019). Russia: Collecting Firewood. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.dw.com/en/russia-collecting-firewood/av-48065825>.
- Ernst and Young (2018). Russian Forest Sector Overview. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/ey-russia-wood-survey-eng/%24FILE/ey-russia-wood-survey-eng.pdf>.

- États-Unis, Comité interinstitutions sur le commerce des produits du bois provenant du Pérou (2018). Statement regarding implementation of the PTPA Forest Annex and Peru's July 2018 verification report. Disponible à l'adresse suivante : <https://ustr.gov/sites/default/files/Timber%20Committee%20Report%2009.17.18.pdf>.
- États-Unis, Département de l'agriculture (2015). Implementation of revised Lacey Act provisions, *Federal Register*, vol. 80, n° 25. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.govinfo.gov/content/pkg/FR-2015-02-06/pdf/2015-02403.pdf>.
- États-Unis, Représentant au commerce (2017a). *Federal Register*, vol. 82, n° 163, partie « Notices » (Avis), 24 août. Disponible à l'adresse suivante : <https://ustr.gov/sites/default/files/enforcement/301Investigations/FRN%20China301.pdf>.
- États-Unis, Représentant au commerce (2017 b). USTR announces unprecedented action to block illegal timber imports from Peru. Disponible à l'adresse suivante : <https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/press-releases/2017/october/ustr-announces-unprecedented-action>.
- États-Unis, Représentant au commerce (2018a). *Federal Register*, vol. 83, no 67, partie « Notices » (Avis), 6 avril. Disponible à l'adresse suivante : <https://ustr.gov/sites/default/files/enforcement/301Investigations/FRN301.pdf>.
- États-Unis, Représentant au commerce (2018 b). Liste des tarifs douaniers (selon l'avis paru au *Federal Register*, vol. 83, p. 47974 et suivantes, et ses modificatifs, p. 49153 et suivantes). Disponible à l'adresse suivante : <https://ustr.gov/sites/default/files/enforcement/301Investigations/Tariff%20List%20%2883%20FR%2047974%2C%20as%20amended%20and%20modified%20by%2083%20FR%2049153%29.pdf>.
- États-Unis, Représentant au commerce (2018 c). Liste des tarifs douaniers, 17 septembre. Disponible à l'adresse suivante : <https://ustr.gov/sites/default/files/enforcement/301Investigations/Tariff%20List-09.17.18.pdf>.
- États-Unis, Représentant au commerce (2018d). USTR finalizes tariffs on \$200 billion of Chinese imports in response to China's unfair trade practices. Disponible à l'adresse suivante : <https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/press-releases/2018/september/ustr-finalizes-tariffs-200#>.
- États-Unis, Service des forêts (2018a). USDA Forest Service announces new strategy for improving forest conditions. Disponible à l'adresse suivante : www.fs.fed.us/news/releases/usda-forest-service-announces-new-strategy-improving-forest-conditions.
- États-Unis, Service des forêts (2018b). Toward shared stewardship across landscapes: an outcome-based investment strategy. 18 août. Disponible à l'adresse suivante : www.fs.fed.us/sites/default/files/toward-shared-stewardship.pdf.
- EU FLEGT Facility (2018). Voluntary partnership agreements. Disponible à l'adresse suivante : www.euflegt.efi.int/vpa.
- EU FLEGT Facility (2019a). Fermer le marché de l'UE au bois illégal. Fiche d'information FLEGT. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.euflegt.efi.int/documents/10180/463646/FLEGT+factsheet+Trade+and+market+FR.pdf/791a1e4e-34d9-f39c-c9c3-4e984a7014c9>.
- EU FLEGT Facility (2019 b). All about the Indonesia-EU Voluntary Partnership Agreement. Disponible à l'adresse suivante : <http://euflegt.efi.int/indonesia>.
- EU FLEGT Facility (2019c). Ghana, EU launch assessment of Ghana timber legality assurance system. Disponible à l'adresse suivante : http://euflegt.efi.int/web/guest/ghana-news/-/asset_publisher/FWJBfN3Zu1f6/content/ghana-eu-launch-assessment-of-ghana-timber-legality-assurance-system.
- Fair, J. (2019). U.S. companies implicated in illegal timber trade from West Africa. *Mongabay*, 18 avril. Disponible à l'adresse suivante : <https://news.mongabay.com/2019/04/u-s-companies-implicated-in-illegal-timber-trade-from-west-africa>.
- Fernholz, K., Howe, J., Bratkovich, S., Bowyer, J. et Stai, S. (2012). *Certification for the management of the U.S. national forest system*. Minneapolis : Dovetail Partners. Disponible à l'adresse suivante : www.dovetailinc.org/report_pdfs/2012/dovetailnfs-cert0412.pdf.
- Forest Stewardship Council (2017). FSC Facts & Figures, 1^{er} juin. Disponible à l'adresse suivante : https://fsc.org/sites/fsc.org/files/2019-06/Facts_and_Figures_2017-06-01%20%281%29.pdf.
- Forest Stewardship Council (2018a). FSC Facts & Figures, 3 décembre. Disponible à l'adresse suivante : https://fsc.org/sites/fsc.org/files/2019-06/Facts_and_Figures_2018-12-03.pdf.

- Forest Stewardship Council (2018b). The share of sustainable wood: data on FSC's presence in global wood production, 14 novembre. Disponible à l'adresse suivante : <https://fsc.org/en/news/the-share-of-sustainable-wood-data-on-fscs-presence-in-global-wood-production>.
- Forest Stewardship Council (2019a). Double certification FSC and PEFC – estimations for mid-2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://ic.fsc.org/file-download.double-certification-fsc-and-pefc-estimations-for-mid-2018.a-8204.pdf>
- Forest Stewardship Council (2019b). FSC Facts & Figures, 5 avril. Disponible à l'adresse suivante : https://fsc.org/sites/fsc.org/files/2019-06/Facts_and_Figures_2019-04-05%20%281%29.pdf.
- Forest Stewardship Council (2019c). FSC Forest Stewardship Standard for the United States of America, FSC-STD-USA-1.1-2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://ic.fsc.org/en/document-center/id/367>.
- Forest Stewardship Council (2019d). Current timetable for CNRA and NRA development, 16 avril. Disponible à l'adresse suivante : <https://ic.fsc.org/file-download.cnra-and-nra-database.6435.htm>.
- Forest Stewardship Council US (2019). FSC US controlled wood national risk assessment (US NRA). Disponible à l'adresse suivante : <https://us.fsc.org/en-us/certification/controlled-wood/fsc-us-controlled-wood-national-risk-assessment-us-nra>.
- Gleason, P. (2019). Oregon governor sends state troopers after lawmakers who fled state to block passage of cap and trade, *Forbes*, 22 juin. Disponible à l'adresse suivante : www.forbes.com/sites/patrickgleason/2019/06/22/oregon-governor-sends-state-troopers-after-lawmakers-who-fled-state-to-block-passage-of-cap-and-trade/#2f75648b57b4.
- Global Wood Markets Info (2017a). 20,000 plus FLEGT licenses issued in Indonesia. Disponible à l'adresse suivante : www.globalwoodmarketsinfo.com/20000-plus-flegt-licenses-issued-in-indonesia.
- Global Wood Markets Info (2017b). FSC plans to reach global market share of 20% by 2020. Disponible à l'adresse suivante : www.globalwoodmarketsinfo.com/fsc-plans-to-reach-global-market-share-of-20-by-2020.
- Hancock Timber Resource Group (2018). Hancock Timber Research Note – Chinese tariffs and their impact on U.S. forest products trade. Disponible à l'adresse suivante : http://htrg.com/wp-content/uploads/sites/2/Hancock-Timber_Research-Note_Chinese-Tariffs-and-Their-Impact-on-U.S.-Forest-Products-Trade.pdf.
- Indonésie, Système d'information sur la légalité du bois (2019). Liste des titulaires de certificats. Disponible à l'adresse suivante : <http://silk.dephut.go.id/index.php/info/iuiphhk>.
- International Code Council (2019). Code Council Ad Hoc Committee on Tall Wood Buildings. Disponible à l'adresse suivante : www.iccsafe.org/products-and-services/i-codes/code-development/cs/icc-ad-hoc-committee-on-tall-wood-buildings.
- Irlande, Département du commerce, de l'entreprise et de l'innovation (2018). The firm-level impact of Brexit on most exposed sectors, findings and insights. Disponible à l'adresse suivante : <https://dbei.gov.ie/en/Publications/Publication-files/Report-firm-level-impact-of-Brexit.pdf>.
- Le Forestier ukrainien (2018). Sur les projets d'investissements prioritaires dans le domaine de l'aménagement forestier. Disponible à l'adresse suivante (en russe seulement) : http://lesovod.blogspot.com/2018/02/blog-post_581.html.
- Mellnik, T., Shapiro, L. et Rabinowitz, K. (2019). The first round of China tariffs already stifled U.S. exports. *The Washington Post*, 16 mai. Disponible à l'adresse suivante : www.washingtonpost.com/business/2019/05/16/first-round-china-tariffs-already-stifled-us-exports.
- Organisation internationale de normalisation (2018). Traçabilité : une nouvelle norme pour une utilisation responsable du bois tout juste publiée. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.iso.org/fr/news/ref2342.html>.
- Organisation mondiale du commerce (2003). DS141 : Communautés européennes – Droits antidumping sur les importations de linge de lit en coton en provenance de l'Inde. Disponible à l'adresse suivante : https://www.wto.org/french/tratop_f/dispu_f/cases_f/ds141_f.htm.
- Organisation mondiale du commerce (2018). L'OMC établit deux groupes spéciaux pour examiner les droits imposés par les États-Unis sur le bois de construction. Disponible à l'adresse suivante : https://www.wto.org/french/news_f/news18_f/dsb_09apr18_f.htm.
- Organisation mondiale du commerce (2019). DS534 : États-Unis – Mesures antidumping appliquant la méthode de la fixation de prix différenciés au bois d'œuvre résineux en provenance du Canada. Disponible à l'adresse suivante : https://www.wto.org/french/tratop_f/dispu_f/cases_f/ds534_f.htm#bkmk534r.

Programme de reconnaissance des certifications forestières (2018a). PEFC global statistics : SFM & CoC certification. Disponible à l'adresse suivante : <https://storage.googleapis.com/pefc-platform/pefc.org/media/2019-06/9385f27c-df4d-43e3-b062-e5cce79f6f4f/44f2e00d-059b-5387-8cb2-2b9b01365d29.pdf>.

Programme de reconnaissance des certifications forestières (2018 b). PEFC annual review 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://storage.googleapis.com/pefc-platform/pefc.org/media/2019-04/d720635e-4297-4da4-a894-6ecede29871f/bfbeb3b6-8a49-5088-a665-33d7a1bc7d01.pdf>.

Russian Forest Alliance (2018). Comment réduire les remboursements de prêt pour l'achat d'une maison en bois. Disponible à l'adresse suivante (en russe seulement) : <http://rwa.karelia.ru/press/news/kak-umenshit-vyplaty-po-kreditu-pri-pokupke-derevyannogo-doma/>.

Saker (2018). Presidential Decree on national objectives and strategic tasks of Russian Federation's development in the period up to 2024. Disponible à l'adresse suivante : <https://thesaker.is/presidential-decree-on-national-objectives-and-strategic-tasks-of-russian-federations-development-in-the-period-up-to-2024>.

Sustainable Biomass Program (2019). Sustainable Biomass Program Annual Report 2018. Disponible à l'adresse suivante : https://sbp-cert.org/wp-content/uploads/2019/05/SBP_AR2018_FINAL_low.pdf.

Timber Industry News (2018). Birch veneer logs exports to be limited. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.timberindustrynews.com/russia-birch-veneer-logs-exports-limited>.

WhatWood (2018). Sommaire du *Russian Timber Journal* d'avril 2018. Disponible à l'adresse suivante : <http://whatwood.ru/english/russian-timber-journal-04-2018/>.

WhatWood (2019). Russian forestry key results of 2018 and tasks for 2019. Disponible à l'adresse suivante : <http://whatwood.ru/english/russian-forestry-key-results-of-2018-and-tasks-for-2019/>.



Chapitre 3

MATIÈRE PREMIÈRE BOIS

Auteur Håkan Ekström



Faits saillants

Dans la région de la CEE, le total des prélèvements de bois rond (bois rond industriel et bois de chauffage compris) a progressé pour la sixième année consécutive en 2018, atteignant ainsi un niveau record de 1,4 milliard de m³.

Le volume total des échanges internationaux de grumes de résineux a atteint en 2018 un niveau record de 93 millions de m³ (soit une progression de 52 % en dix ans).

En 2018, la Chine était le premier importateur mondial de bois rond industriel (avec 43 % du total des importations mondiales), devant l'Autriche (9 %), l'Allemagne (8 %), la Suède (7 %) et la République de Corée (4 %).

Selon les estimations, les tempêtes et les scolytes ont endommagé entre 110 et 140 millions de m³ de bois en Europe centrale au cours des deux dernières années, principalement en Allemagne, en Autriche, en France, en Italie, en Slovaquie, en Suisse et en Tchéquie. L'Europe du Nord connaît aussi une poussée d'activité des scolytes.

Dans la CEI, les prélèvements de bois rond industriel ont progressé de près de 12 % en 2018 pour atteindre le niveau record de 245 millions de m³, sous l'effet de l'augmentation des récoltes de grumes de résineux et de non résineux en Fédération de Russie.

Il est à prévoir que la plupart des futurs investissements de l'industrie forestière russe se feront en Sibérie et dans l'Extrême-Orient de la Fédération afin de répondre à l'essor de la demande chinoise de bois d'œuvre, de contreplaqué et de pâte. Cependant, il est également prévu d'investir davantage dans les capacités de production de panneaux, de bois lamellé croisé et de pâte des provinces occidentales.

La Fédération de Russie est le seul pays de la CEI à exporter de grands volumes de bois rond. Le Bélarus et l'Ukraine ont tous deux interdit les exportations de grumes.

En 2018, les récoltes de bois du Canada ont chuté à leur niveau le plus bas depuis quatre ans en raison d'une réduction de la possibilité de coupe annuelle en Colombie-Britannique et d'une baisse de la demande de grumes de résineux dans le secteur canadien des sciages.

Le différend commercial entre la Chine et les États-Unis a entraîné une baisse spectaculaire de la valeur trimestrielle des expéditions de grumes de résineux des États-Unis vers la Chine, avec un recul de 130 millions de dollars entre le deuxième trimestre de 2018 et le premier trimestre de 2019. Pendant la même période, la part des États-Unis dans les importations chinoises de grumes a chuté pour passer de 17 % à 11 % (alors même que ces importations ont enregistré une année record).

Les cours des matières premières bois ont beaucoup varié en 2018 et au début de 2019, en partie sous l'effet de fluctuations dans l'offre de grumes de sciage.

Les plus fortes baisses de prix enregistrées entre le premier trimestre de 2018 et le premier trimestre de 2019 concernaient l'Europe, et en particulier ses régions centrale et orientale. En Amérique du Nord, les cours des grumes ont chuté dans l'ouest des États-Unis et dans l'est du Canada, ont légèrement augmenté dans le sud des États-Unis et ont fait un bond de 16 % dans l'Intérieur de la Colombie-Britannique.

Au premier trimestre de 2019, les prix en roubles des grumes de sciage de résineux russes poursuivaient leur ascension amorcée quatre ans plus tôt; en Sibérie et dans les provinces du nord-ouest, les prix moyens affichaient une baisse d'environ 10 % en glissement annuel.

3.1 Introduction

Le présent chapitre porte sur la production, la consommation, le commerce et les prix des bois ronds industriels⁴ seulement, et non sur ceux de l'ensemble des bois ronds (qui inclurait aussi le bois de chauffage). Le chapitre 8 éclaire davantage les tendances de la matière première bois dans le secteur de l'énergie.

La consommation totale de bois ronds industriels en Europe, dans la CEI et en Amérique du Nord a augmenté en 2018 pour atteindre un volume estimé à 1,17 milliard de m³. Pour les cinq dernières années, la croissance annuelle se situe juste en dessous de 2 % et provient pour la plus grande part de la CEI.

En 2018, la région de la CEE a récolté 1,19 milliard de m³ de bois ronds industriels pour répondre à une demande de matière première bois en hausse de 5,1 % par rapport à 2017 et de 7,9 % depuis 2014. Les prélèvements ont augmenté tant pour les résineux que pour les feuillus (en passant respectivement à 922 millions et 264 millions de m³). Pour les cinq dernières années, la croissance des prélèvements et de la consommation de bois rond de résineux provient en quasi-totalité de l'Europe et de la CEI (et dans celle-ci presque entièrement de la Fédération de Russie), la consommation de grumes restant plutôt stable en Amérique du Nord (voir graphique 3.1.1).

Les prélèvements de bois rond industriel non résineux ont progressé de 5,5 % entre 2014 et 2018 pour atteindre 264 millions de m³, toutes les régions enregistrant une hausse. Sur la période de cinq ans, ces prélèvements ont augmenté de 6,4 % en Europe et de 15,2 % dans la CEI (voir graphique 3.1.2).

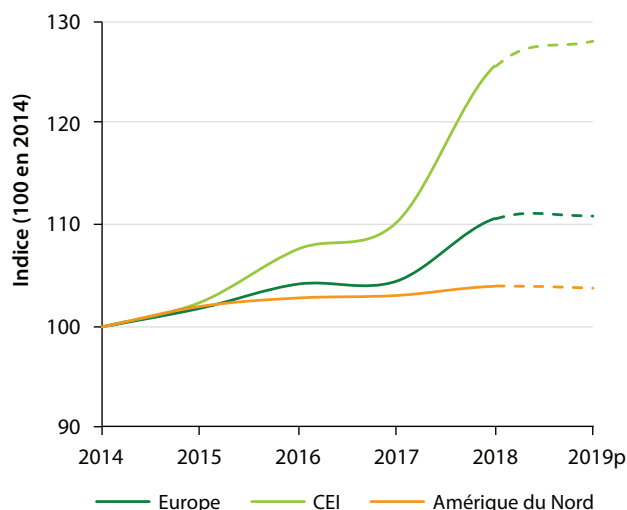
Dans la région de la CEE, le total des prélèvements de bois ronds (bois rond industriel et bois de chauffage compris) a progressé en 2018 pour la sixième année consécutive, atteignant ainsi un niveau record de 1,4 milliard de m³. L'Amérique du Nord comptait pour 41 % de la récolte totale, l'Europe pour 39 % et la CEI pour 20 % (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

Les données relatives aux volumes de bois ronds prélevés dans les forêts pour servir de combustible sont très sujettes à caution, vu les divergences entre les méthodes utilisées dans les différents pays. Cependant, il est clair qu'une assez grande part des prélèvements sert à produire de l'énergie, et que cet usage final prend de plus en plus d'importance. Selon les estimations pour 2018, environ 17 % du total des prélèvements de bois ronds étaient destinés à servir de combustible.

4 Dans le présent chapitre, les termes « bois ronds » et « grumes » sont utilisés de façon interchangeable. Le terme « bois ronds industriels » exclut les bois ronds utilisés comme combustible (mais englobe ceux utilisés notamment pour la production de sciages, de placages et de pâte). Les termes « conifères » et « résineux » sont employés de manière interchangeable, tout comme les termes « feuillus » et « non résineux » d'une part et « sciages » et « bois d'œuvre » d'autre part.

GRAPHIQUE 3.1.1

Consommation apparente de bois rond industriel de résineux dans la région de la CEE, par sous-région (2014-2019)

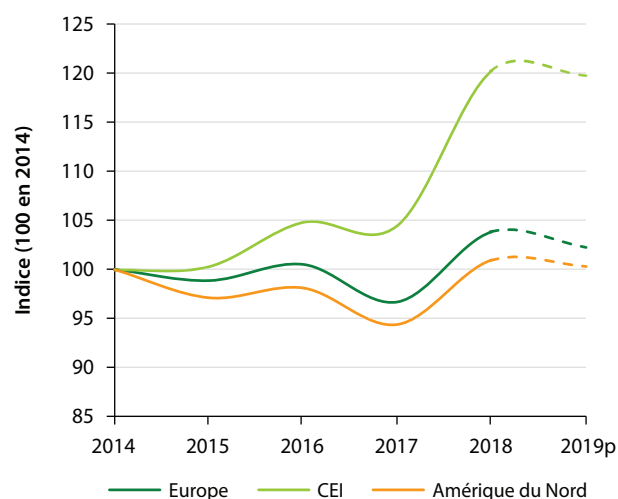


Note: p = prévisions 2018 du Comité des forêts et de l'industrie forestière. La catégorie des bois ronds industriels exclut le bois de chauffage.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

GRAPHIQUE 3.1.2

Consommation apparente de bois rond industriel de feuillus dans la région de la CEE, par sous-région (2014-2019)



Note: p = prévisions 2018 du Comité des forêts et de l'industrie forestière. La catégorie des bois ronds industriels exclut le bois de chauffage.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

Les courants mondiaux de grumes de résineux allant des pays qui produisent un excédent de matière première bois vers les régions qui développent leurs équipements de transformation et consomment davantage de produits forestiers ont augmenté en 2018 pour la troisième année consécutive. Les données recueillies par Wood Resources International indiquent que le volume total des échanges internationaux de grumes de résineux a atteint en 2018 un niveau record de 93 millions de m³, alors qu'il était de 82 millions de m³ en 2014 et de 61 millions de m³ au lendemain de la crise financière mondiale de 2007-2008 (soit une croissance de plus de 50 % en dix ans). Les importations vers l'Asie, l'Europe orientale et les pays nordiques ont progressé d'environ 70 % dans la décennie achevée en 2018, tandis que les importations vers l'Europe centrale ont augmenté d'environ 40 %. Les échanges de grumes entre les pays d'Amérique du Nord ont diminué de 7 % entre la période 2007-2008 et 2018.

En 2018, la Chine était (une fois de plus) le premier importateur de bois rond industriel de résineux : elle représentait 43 % des importations mondiales (40,1 millions de m³), devant l'Autriche à 9 % (9,1 millions de m³), l'Allemagne à 8 % (8,2 millions de m³), la Suède à 7 % (6,6 millions de m³) et la République de Corée à 4 % (3,9 millions de m³). (voir tableau 3.1.1) Les grands courants d'échanges internationaux de grumes de résineux se situaient dans le bassin Pacifique, où les envois vers la Chine en provenance de la Nouvelle-Zélande, de la Fédération de Russie, des États-Unis et de l'Australie constituaient quatre des cinq premiers flux mondiaux pour 2018 (voir graphique 3.1.3). En Europe, les principaux courants d'échanges allaient de la Tchéquie vers l'Autriche, de la Pologne vers l'Allemagne et de la Norvège vers la Suède.

TABLEAU 3.1.1

Les cinq premiers importateurs mondiaux de grumes de résineux en 2008 et 2018

(En millions de m³)

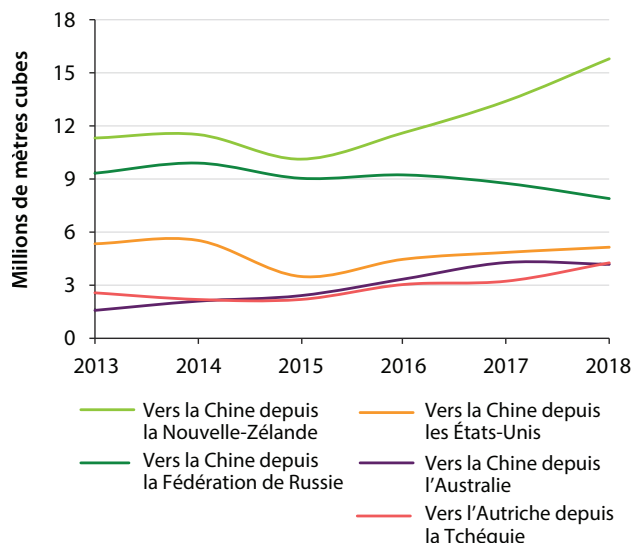
2008		2018	
Chine	18,5	Chine	40,1
Autriche	6,4	Autriche	9,1
Finlande	5,8	Allemagne	8,2
Japon	5,4	Suède	6,6
République de Corée	4,9	République de Corée	3,9

Note : Les valeurs communiquées en tonnes ont été converties à raison de 0,935 tonne pour un mètre cube (Commission économique pour l'Europe, Organisation internationale des bois tropicaux et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2020).

Source : Trade Data Monitor (2019). Pour la Chine, les données de 2018 proviennent de Wood Resources International (2019a).

GRAPHIQUE 3.1.3

Les cinq principaux courants d'échanges internationaux de bois rond industriel de résineux (2013-2018)



Source : Wood Resources International, 2019a.

3.2 Europe

3.2.1 Marchés du bois rond industriel

En Europe, les récoltes de bois augmentent régulièrement depuis 2012 pour répondre à l'essor de la demande de matière première dans le secteur du bois plein. Dans les secteurs des sciages, des panneaux et de la pâte, la consommation de grumes a augmenté respectivement de 10,3 %, 8,5 % et 5,1 % entre 2014 et 2018.

Parmi les principaux pays producteurs de grumes en Europe, c'est en Finlande, en Pologne et en Turquie que les récoltes de bois ont le plus progressé au cours des cinq dernières années. En Finlande, la récolte a atteint en 2018 un niveau





record de 61 millions de m³ résultant d'une hausse de 23 % en cinq ans (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019). Le plus grand bond a eu lieu de 2017 à 2018, lorsque la demande de grumes de sciage et celle de bois de trituration ont toutes deux augmenté pour répondre à l'essor de la production industrielle intérieure. En Pologne, la progression des volumes de grumes récoltés résulte principalement d'une croissance rapide du marché à l'exportation.

Parmi les pays possédant un grand secteur des produits forestiers, ceux où la demande de grumes a le plus augmenté en 2018 sont la Turquie (+15,0 %), l'Allemagne (+11,8 %), la Finlande (+11,4 %) et l'Autriche (+11,3 %). Cette progression a été plus modeste (moins de 6 %) en Espagne, en France, en Lettonie, en Roumanie, au Royaume-Uni et en Suède ; la Pologne était l'un des rares pays d'Europe où la demande a chuté (de 4,9 %), surtout sous l'effet de la concurrence régnant sur le marché des grumes à l'exportation.

Depuis environ cinq ans, l'industrie forestière des pays baltes fait preuve de dynamisme, avec des investissements dans les équipements de transformation (surtout destinés à la production de pâte) et un essor des échanges de matière première bois entre les États riverains de la mer Baltique. Les entreprises forestières des pays baltes se mettent de plus en plus à s'approvisionner en grumes et en plaquettes dans l'ensemble de leur région plutôt que seulement sur leur marché intérieur. L'expansion géographique du marché des grumes a fait augmenter non seulement le volume des échanges, mais aussi celui des récoltes de bois de la plupart des pays d'Europe du Nord. Entre 2014 et 2018, les récoltes de bois rond industriel ont progressé de près de 10 % en Estonie, Finlande, Lettonie, Norvège, Pologne et Suède, pour atteindre un total de 198 millions de m³.

Dans nombre de pays d'Europe centrale, dont l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie, la Slovaquie, la Suisse et la Tchéquie, l'industrie forestière souffre de l'ampleur des dommages causés aux arbres par les tempêtes et par les infestations de scolytes. L'Europe du Nord connaît aussi une poussée d'activité

des scolytes. Le volume de bois endommagé au cours des deux dernières années est estimé entre 110 et 140 millions de m³ (Wood Resources International, 2019a). Vu le fort risque d'incendie de forêt qui s'annonce en 2019, il est probable que de grands volumes de grumes toujours utilisables par l'industrie forestière seront davantage endommagés et perdront encore plus de leur valeur (peut-être au point de ne plus pouvoir servir que de combustible). Le volume de bois endommagé par les tempêtes et les insectes représente environ 25 % du total de la récolte annuelle de l'Europe, ce qui a entraîné une forte progression des prélèvements en 2018 (voir tableau 3.2.1).

3.2.2 Commerce de bois rond industriel

En Europe, les importations nettes de bois rond ont augmenté pour passer de 8,3 millions de m³ en 2017 à 10,4 millions de m³ en 2018.

Le commerce des grumes de trituration entre les pays baltes a beaucoup progressé en 2018, surtout en raison d'un essor de la demande de fibres de bois de la part des usines à pâte en Finlande et en Suède, ainsi que de perturbations ayant touché le flux habituel des échanges de fibres de bois en Europe du Nord pendant l'été et l'automne 2018. En 2018, la Suède a importé un volume de grumes de trituration de résineux et de feuillus estimé à 6,1 millions de m³, tandis que la Finlande a importé un peu plus de 4 millions de m³ de grumes de trituration, principalement de feuillus.

L'Allemagne a longtemps été un exportateur net de grumes de résineux, mais dans la dernière décennie, le volume annuel de ses importations a presque doublé alors que celui de ses exportations n'a que modestement progressé. Cependant, les importations allemandes ont accusé une baisse de 2 % en 2018 et ce recul s'est poursuivi début 2019. En 2018, ce pays a importé beaucoup moins de grumes de Norvège (-34 %) et d'Estonie (-79 %), mais davantage de Pologne (+10 %) et de Tchéquie (+14 %). Comme l'Allemagne possède un grand volume de bois endommagé par les tempêtes et les insectes, il est probable qu'elle inverse la tendance des dix dernières années et redevienne un exportateur net de grumes en 2019 ; en effet, les besoins en grumes d'importation vont diminuer et il y aura un excédent de grumes allemandes disponibles pour l'exportation.

3.2.3 Consommation de fibres de bois par l'industrie de la pâte

En 2018, le volume de fibres de bois consommé par l'industrie de la pâte en Europe a augmenté de 5 % pour atteindre 155 millions de m³, soit son niveau le plus élevé en onze ans (Confédération des industries papetières européennes, 2019). Cette consommation a le plus progressé en Finlande, en Suède, en Slovaquie, en Espagne et en Autriche (par

TABLEAU 3.2.1
Bilan du bois rond industriel en Europe (2017-2019)

 (En milliers de m³)

	2017	2018	2019p	Variation (%) 2017-2018
Prélèvements	399 281	422 246	421 900	5,8
Importations	50 579	56 579	57 436	11,9
Exportations	42 281	46 197	46 523	9,3
Consommation apparente	407,580	432,628	432,813	6,1

Note : p = prévisions 2018 du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

ordre décroissant en volume). Pour 2018, les plus gros investissements dans les capacités de production de pâte sont ceux réalisés dans les pays nordiques. L'Allemagne, la France et la Tchéquie sont les seuls pays à avoir affiché une baisse de la consommation de fibres en 2018.

L'utilisation de bois ronds a progressé en 2018 pour répondre à l'augmentation de la demande de fibres, mais la consommation de plaquettes de résidus n'a pratiquement pas changé. Les pays nordiques sont restés les principaux importateurs de bois de trituration, avec un total de 14 millions de m³ en 2018.

Dans l'approvisionnement total en fibres du secteur européen de la pâte, la part des fibres de résineux importées (sous forme de grumes ou de plaquettes) a augmenté pour passer de 30,0 % en 2017 à 32,2 % en 2018 ; elle n'était que de 28,0 % en 2008.

3.3 Communauté d'États indépendants

3.3.1 Marchés du bois rond industriel

Dans la CEI, les prélèvements de bois rond industriel ont augmenté de près de 12 % en 2018, pour atteindre un niveau record de 245 millions de m³ (voir tableau 3.3.1). Cette hausse résultait presque entièrement de la croissance des prélèvements de résineux et de feuillus en Fédération de Russie. Environ 175 millions de m³ de grumes de résineux ont été récoltés dans ce pays en 2018, ce qui représente près de 90 % de la récolte totale de la sous-région (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019). Les grumes sont produites en majorité dans le nord-ouest de la Fédération de Russie, quoique l'essentiel de la croissance des dix dernières années ait lieu dans les provinces de l'est

TABLEAU 3.3.1
Bilan du bois rond industriel dans la CEI (2017-2019)

 (En milliers de m³)

	2017	2018	2019p	Variation (%) 2017-2018
Prélèvements	219 362	245 109	249 584	11,7
Importations	474	486	486	2,5
Exportations	21 418	19 206	20 001	-10,3
Consommation apparente	198 418	226 389	230 069	14,1

Note : p = prévisions 2018 du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

(WhatWood, 2019), sous l'effet de la demande chinoise de bois d'œuvre. L'industrie forestière chinoise importe depuis longtemps des grumes pour ses besoins de matière première, par manque de sources d'approvisionnement nationales, mais la tendance des dix dernières années est à l'importation de bois d'œuvre résineux plutôt que de grumes. Les importateurs chinois se sont progressivement défaits de leur préférence de longue date pour les grumes de la Fédération de Russie au profit de celles de la Nouvelle-Zélande, mais ils importent désormais du bois d'œuvre de résineux provenant des riches ressources forestières de leur voisin du nord. La part du bois d'œuvre dans le volume total (en équivalent bois rond) des importations de grumes et de bois d'œuvre provenant de la Fédération de Russie a progressé pour passer de 58 % en 2014 à 80 % en 2018.

Pour l'avenir, il est à prévoir que la plupart des investissements de l'industrie forestière russe se feront en Sibérie et dans l'Extrême-Orient de la Fédération afin de répondre à l'essor de la demande chinoise de bois d'œuvre, de contreplaqué et de pâte. Cependant, il est également prévu d'investir davantage dans les capacités de production de panneaux, de lamellé-croisé et de pâte des provinces occidentales, où il est encore possible d'accroître les récoltes de bois sans réduire la durabilité des ressources et de disposer ainsi de grumes à prix concurrentiels pour approvisionner de nouvelles usines de transformation. Une partie des nouvelles capacités ajoutées en 2018 se sont traduites, en glissement annuel, par des hausses de récolte plus élevées à l'ouest qu'à l'est.

3.3.2 Commerce de bois rond industriel

La Fédération de Russie est le seul pays de la CEI à exporter de grands volumes de bois rond. Le Bélarus et l'Ukraine – les deux autres pays de la CEI à posséder de vastes ressources forestières – ont tous deux interdit les exportations de grumes.

Le volume des exportations de bois rond industriel de résineux en provenance de Fédération de Russie a reculé pendant deux années consécutives pour passer en 2018 à seulement 11,0 millions de m³, son niveau le plus bas depuis plus de 20 ans. En 2009, la Fédération de Russie a imposé de fortes taxes sur les exportations de grumes ; depuis, celles-ci ont chuté de plus de 55 %, la disponibilité des grumes a augmenté pour l'industrie nationale et les exportations de bois d'œuvre de résineux ont doublé, si bien que le pays en ressort gagnant tant sur le plan financier que sur celui du maintien des emplois.

Les exportations de grumes ayant le plus chuté au cours des cinq dernières années sont celles à destination de la Chine, qui sont passées de 11,0 millions de m³ en 2014 à 9,2 millions de m³ en 2018. Ce recul s'est poursuivi au premier trimestre de 2019, les exportations à destination de tous les grands partenaires commerciaux accusant une baisse par rapport au premier trimestre de 2018, notamment celles vers la Chine (-29 %), la Finlande (-29 %), le Japon (-28 %) et le Kazakhstan (-1 %).

Les exportations de grumes de feuillus ont affiché la tendance inverse, avec une forte augmentation de volume au cours de la dernière décennie. En 2018, la Fédération de Russie a exporté un peu plus de 8 millions de m³ de grumes de feuillus, soit plus du double du volume de 2009. Les envois vers la Chine, la Finlande et la Suède représentaient 96 % du volume total des exportations de 2018. Ces dernières années, l'industrie chinoise du sciage et du placage a augmenté ses approvisionnements en grumes de feuillus venant de Sibérie, si bien que le commerce de cette matière première entre la Chine et la Fédération de Russie a triplé entre 2012 et 2018. Toutefois, la Finlande demeure le plus grand marché à l'exportation pour les grumes de feuillus russes, plus de 4 millions de m³ de bois ronds de trituration ayant franchi sa frontière en 2018 pour répondre à la demande d'un secteur de la pâte en expansion dont les besoins en fibres de bois continuent de croître.

3.4 Amérique du Nord

3.4.1 Marchés du bois rond industriel

En 2018, les récoltes de bois nord-américaines ont enregistré une augmentation globale pour atteindre 519 millions de m³ (voir tableau 3.4.1 ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019). Toutefois, au Canada, la récolte a diminué à son niveau le plus bas depuis 2014, et ce pour deux raisons principales : une réduction de la possibilité de coupe annuelle en Colombie-Britannique et une baisse de la demande de grumes de résineux dans le secteur canadien du sciage, qui résultait d'un fléchissement du marché américain du bois au second semestre de 2018. Aux États-Unis, les prélèvements de bois rond ont progressé

TABLEAU 3.4.1

Bilan du bois rond industriel en Amérique du Nord (2017-2019)

(En milliers de m³)

	2017	2018	2019p	Variation (%) 2017-2018
Prélèvements	510 391	518 903	517 022	1,7
Importations	5 447	5 694	5 694	4,5
Exportations	20 885	18 443	18 443	-11,7
Consommation apparente	494 953	506 154	504 272	2,3

Note : p = prévisions 2018 du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

en 2018, surtout en raison d'une hausse de la production de bois d'œuvre de résineux dans les États de l'ouest et du sud.

Selon les données de la base FAOSTAT (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019), la récolte de bois rond industriel des États-Unis était de 368 millions de m³ en 2018, soit une hausse de 3,7 % par rapport à 2017. Cependant, les estimations de Wood Resources International (2019a), fondées sur la consommation dérivée de grumes par l'industrie forestière et sur le commerce net de grumes, indiquent que les prélèvements de bois rond industriel ont dépassé les 400 millions de m³ en 2018.

La consommation totale de bois rond industriel en Amérique du Nord a augmenté de 2,3 % en 2018, pour atteindre son niveau le plus élevé depuis la veille de la crise financière mondiale. La consommation de grumes de résineux, estimée à 385 millions de m³, comptait pour 76 % du total (et celle de grumes de feuillus constituait le reste). Les principaux changements étaient la baisse de la consommation de grumes de résineux par le secteur du sciage dans l'ouest du Canada et une hausse de l'utilisation de grumes de résineux et de feuillus aux États-Unis.

3.4.2 Commerce de bois rond industriel

Le total des exportations nord-américaines de grumes a diminué de 11,7 % en 2018, pour passer à 18,4 millions de m³. Bien que les exportations du Canada et des États-Unis aient affiché une tendance à la baisse au cours des cinq dernières années, celles des États-Unis ont légèrement progressé au premier semestre de 2018. Cependant, les exportations vers la Chine ont diminué au second semestre, en conséquence des tarifs douaniers qu'elle a imposés sur certains produits forestiers américains par mesure de rétorsion. Cette chute s'est poursuivie au premier trimestre de 2019 avec une baisse

de près de 30 % en glissement annuel ramenant le volume trimestriel des exportations américaines à son avant-dernier rang des neuf dernières années. La valeur trimestrielle des exportations américaines de grumes de résineux à destination de la Chine accusait au premier trimestre de 2019 une chute de 130 millions de dollars par rapport au second trimestre de 2018, où elle avait atteint son niveau le plus élevé depuis quatre ans ; pendant cette période, la part des États-Unis dans les importations chinoises de grumes est passée de 17 % à 11 %.

En 2018, le commerce des grumes de résineux a chuté tant pour les exportations depuis l'Amérique du Nord et que pour les importations vers celle-ci, avec des exportations nettes enregistrant une légère augmentation pour atteindre 3,43 millions de m³. Les plus forts changements enregistrés dans le commerce des grumes canadiennes concernent les volumes exportés vers la Chine (en baisse de 19 % par rapport à 2017) et vers les États-Unis (en hausse de 84 %).

3.5 Influence des facteurs extrarégionaux sur la région de la CEE

Avant 2018, la région de la CEE exportait chaque année 25 à 30 millions de m³ de grumes de plus qu'elle n'en importait. Cependant, ses exportations nettes ont fortement chuté en 2018 pour passer à 21 millions de m³, surtout parce que l'Autriche, la Finlande et la Suède ont augmenté leurs importations de grumes. Ces trois pays comptaient pour la quasi-totalité de la hausse des importations de grumes de la région de la CEE, qui sont passées de 57 millions de m³ en 2017 à 63 millions de m³ en 2018.

Les importations chinoises de grumes de résineux ont enregistré une nouvelle année record en 2018 en dépassant les 40 millions de m³ et en affichant ainsi une hausse pour la troisième année consécutive. Au cours des cinq dernières années, les volumes importés des principaux pays fournisseurs que sont le Canada et la Fédération de Russie ont diminué, tandis que ceux provenant d'Australie et de Nouvelle-Zélande ont augmenté.

La Nouvelle-Zélande a continué d'accroître sa part de marché en Chine, qui a atteint 39 % du volume total des importations de grumes en 2018 contre 32 % en 2014. Les parts de marché ayant le plus diminué pendant cette période sont celles de la Fédération de Russie, qui sont passées de 28 % à 19 %, et celles de l'Amérique du Nord, qui sont passées de 23 % à 18 % (voir tableau 3.5.1). Le seul autre grand changement des dernières années est une progression des exportations uruguayennes de grumes de pin, qui sont passées de seulement quelques milliers de m³ en 2016 à près de 2,5 millions de m³ en 2018 et dont la Chine reçoit la plus grande partie.

TABLEAU 3.5.1

Importations chinoises de grumes de résineux en 2014 et 2018

(En millions de m³)

	2014	2018	Variation (%) 2014-2018
Nouvelle-Zélande	11,5	15,8	37
Fédération de Russie	9,9	7,8	-21
États-Unis	5,5	5,1	-7
Australie	2,1	4,1	95
Canada	3	2	-33
Autres	3,5	5,5	57
Total	35,6	40,1	13

Source : Wood Resources International, 2019a.

Un certain nombre de pays d'Europe, bien que ne jouant encore qu'un rôle modeste, ont étendu leur présence sur le marché chinois du bois rond industriel au cours des six à douze derniers mois en raison d'une pléthore de grumes sur leurs marchés intérieurs. L'apport européen de grumes de résineux et de feuillus a totalisé près d'un million de m³ au premier trimestre de 2019 et provenait notamment d'Allemagne, de France, de Lettonie, de Tchéquie et de Pologne (par ordre décroissant en volume).

3.6 Coûts de la matière première bois

Un facteur déterminant dans la compétitivité de l'industrie forestière d'un pays est le coût de sa matière première bois. Selon les estimations, le coût des grumes constitue 65 % à 75 % des coûts de production du bois d'œuvre de résineux. Dans l'industrie de la pâte, le coût de la fibre de bois a représenté en moyenne 55 % à 60 % des coûts de fabrication au cours des cinq dernières années, mais cela peut varier considérablement d'un pays à l'autre.



Le coût global de la fibre de bois utilisée par l'industrie de la pâte a affiché une tendance haussière en 2018 et dans les premiers mois de 2019, sous l'effet d'un resserrement de l'offre de fibres conjugué à une forte demande de pâte (mais cela pourrait changer, le marché de la pâte ayant montré des signes de faiblesse au deuxième trimestre de 2019). Les prix des grumes de sciage ont généralement chuté en 2018, en raison d'une offre abondante ou d'une baisse de la demande de bois d'œuvre (selon la région).

3.6.1 Prix des grumes de sciage

En 2018, les prix des grumes de sciage ont affiché des fluctuations variées dans le monde, mais ils étaient généralement plus élevés qu'en 2017. L'indice mondial des prix des grumes de sciage a atteint 80,73 dollars le mètre cube début 2018, affichant ainsi son niveau le plus élevé depuis 2014. Alors que les cours libellés en monnaie nationale ont généralement augmenté, l'indice mondial des prix des grumes de sciage, libellé en dollars des États-Unis, a chuté d'environ 5 % au fil de l'année sous l'effet du raffermissement de cette monnaie, pour finir à 76,87 dollars le mètre cube au quatrième trimestre (voir graphique 3.6.1).

Les plus fortes baisses de prix enregistrées entre le premier trimestre de 2018 et le premier trimestre de 2019 concernaient l'Europe, et en particulier ses régions centrale et orientale. En Amérique du Nord, les prix des grumes ont chuté dans l'ouest des États-Unis et dans l'est du Canada, ont légèrement augmenté dans le sud des États-Unis et ont fait un bond de 16 % dans l'intérieur de la Colombie-Britannique (voir graphiques 3.6.2 et 3.6.3).

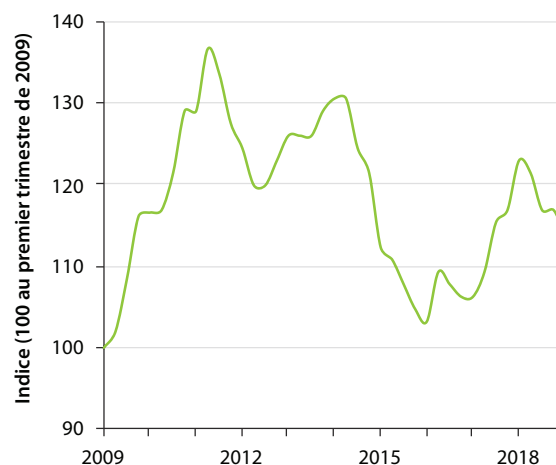
À l'automne 2018, les grands volumes de bois endommagés par les tempêtes en Europe centrale ont tiré les prix des grumes de sciage à la baisse. En Allemagne, en Autriche et en Tchéquie, les prix moyens libellés en monnaie nationale ont reculé d'environ 10 %. Ils ont cependant progressé dans les pays nordiques et dans les pays baltes, en raison d'une offre de grumes plus ressermée conjuguée à de bonnes cadences de production dans les scieries.

L'indice européen des prix des grumes de sciage de résineux se situait à 81,08 euros le mètre cube au premier trimestre de 2019, accusant ainsi une baisse de 3,1 % par rapport au trimestre précédent et son niveau le plus bas depuis 2010. La pression à la baisse s'exerçant sur les prix des grumes de sciage résultait pour l'essentiel d'une offre suffisante et ne tenait que très légèrement à une baisse de la demande de matière première dans ce secteur en Europe.

Au premier trimestre de 2019, les prix en roubles des grumes de sciage de résineux russes poursuivaient une ascension amorcée quatre ans plus tôt, mais pour les scieries du pays, leur coût en dollars des États-Unis avait diminué au cours de l'année en raison du raffermissement de cette monnaie ; en

GRAPHIQUE 3.6.1

Indice mondial des prix des grumes de sciage de résineux (2009-2019)

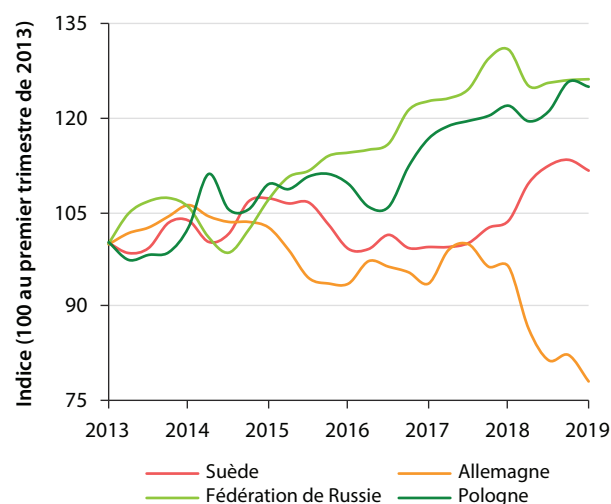


Note : L'indice est calculé à partir des prix à la livraison dans 19 grandes régions du monde.

Source : Wood Resources International, 2019b.

GRAPHIQUE 3.6.2

Indices des prix des grumes de sciage de résineux dans trois pays d'Europe et en Fédération de Russie (2013-2019)



Note : Les indices sont calculés en monnaie locale à partir du prix à la livraison par mètre cube de grumes sous écorce.

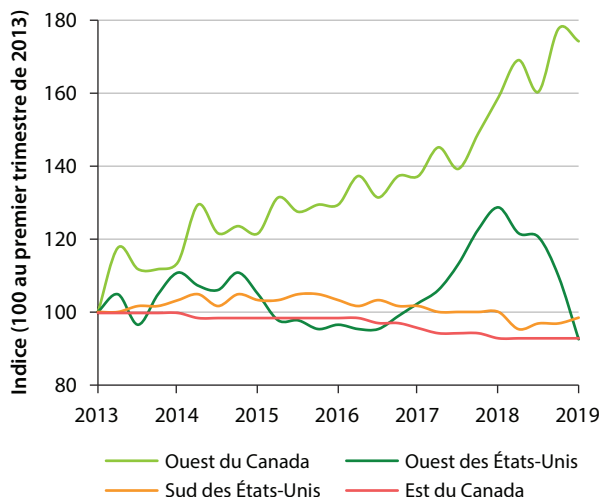
Source : Wood Resources International, 2019b.

Sibérie et dans les provinces du Nord-Ouest, les prix moyens affichaient une baisse d'environ 10 % en glissement annuel.

Les cours du bois d'œuvre chutant plus vite que le coût des grumes de sciage, les scieries d'Europe et d'Amérique du

GRAPHIQUE 3.6.3

Indices des prix des grumes de sciage de résineux en Amérique du Nord (2013-2019)



Note : Les indices sont calculés en monnaie locale à partir du prix à la livraison par mètre cube de grumes sous écorce. La courbe « Sud des États-Unis » indique le prix du pin, la courbe « Ouest des États-Unis » celui de la pruche (tsuga), et la courbe « Est du Canada » celui de conifères variés.

Source : Wood Resources International, 2019b.

Nord ont vu leurs marges bénéficiaires s'éroder au second semestre de 2018 et au début de 2019, selon le *Wood Resource Quarterly*. Dans l'ouest des États-Unis et au Canada, les marges ont chuté jusqu'à des niveaux non rentables, si bien que nombre d'entreprises ont opté pour des arrêts de production conjoncturels à l'hiver et au printemps 2019.

3.6.2 Prix du bois de trituration

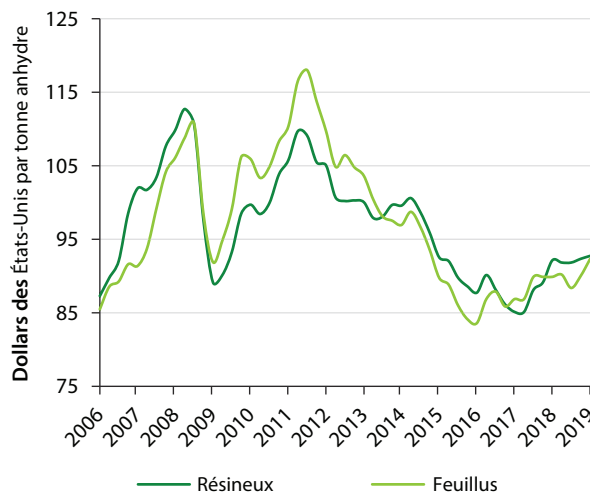
En 2018, selon Fisher International (2019), le coût des fibres de bois a varié selon le pays dans une fourchette allant de 45 % à 70 % des coûts de production effectifs de l'industrie de la pâte. La moyenne mondiale a augmenté pour passer d'environ 55 % fin 2017 à 60 % fin 2018, car les coûts du bois ont plus progressé que les autres coûts tels que ceux de l'énergie, des produits chimiques et de la main-d'œuvre.

Dans le monde entier, les prix des plaquettes et ceux des bois ronds de trituration étaient généralement plus élevés en 2018 qu'en 2017, l'indice des prix des fibres de résineux (SFPI) et l'indice des prix des fibres de feuillus (HFPI) atteignant tous deux leur plus haut niveau depuis quatre ans (voir graphique 3.6.4).

Au cours des deux dernières années, selon le *Wood Resource Quarterly*, les prix des fibres de résineux (en dollars des États-Unis) ont progressé de plus de 20 % en Allemagne, dans

GRAPHIQUE 3.6.4

Indices mondiaux des prix des fibres de résineux et de feuillus destinées à la trituration (2006-2019)



Note : Les indices sont calculés à partir des prix à la livraison du bois de trituration et des plaquettes dans 18 grandes régions du monde. Ils sont libellés en dollars des États-Unis par tonne anhydre.

Source : Wood Resources International, 2019a.

l'ouest du Canada, dans le nord-ouest des États-Unis et dans les pays nordiques. Depuis le quatrième trimestre de 2016, les seules régions à avoir enregistré une chute des coûts des fibres sont le Brésil et l'est du Canada. À l'est du Canada, ce recul résultait surtout d'une surabondance de plaquettes, tandis qu'au Brésil il était surtout dû à un fléchissement de la monnaie nationale (réal). Au Québec et en Ontario, l'essor de la production de bois d'œuvre a créé d'abondantes réserves de plaquettes de résidus alors que la demande de fibres de bois a stagné. En conséquence, les prix ont chuté de presque 50 % en six ans et certaines scieries ont du mal à écouler leurs stocks de plaquettes.

Au cours des deux dernières années, le coût des bois ronds de feuillus destinés à la trituration a augmenté dans 15 des 16 pays suivis par le *Wood Resource Quarterly*. Dans plusieurs grandes régions productrices de pâte de feuillus, notamment en Chine, en Espagne, en Finlande et en Indonésie, les usines à pâte ont vu leurs coûts d'approvisionnement en fibres augmenter de 10 % à 30 % entre le quatrième trimestre de 2016 et le quatrième trimestre de 2018.

3.6.3 Prix de la matière première fibre pour les fabricants de granulés

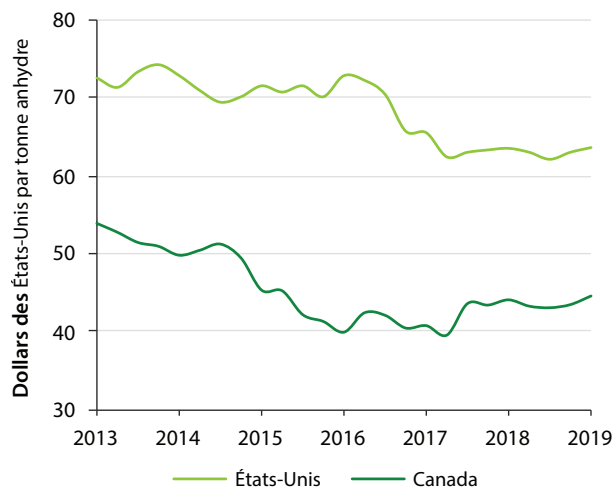
Au cours de la dernière année écoulée, une hausse de la demande de résidus de scieries à bas coût conjuguée à un resserrement de l'offre a fait augmenter les coûts

d’approvisionnement en fibres de bois pour les producteurs de granulés du Canada et des États-Unis. Selon la North American Wood Fiber Review, l’indice canadien des prix des fibres pour fabrication de granulés (PFPI-Can) et son homologue américain (PFPI-US) ont augmenté à l’automne 2018 et au début de 2019 pour atteindre leur plus haut niveau depuis deux ans (voir graphique 3.6.5). Aux États-Unis, la hausse des prix résultait surtout des conditions humides qui sont apparues fin 2018 et se sont accentuées au premier trimestre de 2019 : elles ont compliqué les récoltes et fait augmenter le coût des bois ronds. Il y a également eu, du début 2018 au début 2019, une légère tendance à renoncer aux résidus de scieries à bas coûts pour se tourner vers les bois ronds malgré leur coût plus élevé.

Au Canada, l’augmentation des prix des fibres est liée à l’évolution actuelle de leur disponibilité en Colombie-Britannique, où se situent la plupart des équipements d’exportation de granulés du pays. Les volumes de sciure et de copeaux disponibles diminuent, car nombre de scieries de l’intérieur de la Colombie-Britannique ont temporairement réduit leur activité. Bien que l’accroissement du volume de fibres obtenues par défilage ou déchiquetage de bois ronds suffise à combler la différence, cette matière première est nettement plus coûteuse que les résidus de scieries. Le prix élevé des granulés produits dans le reste du monde permet pour l’instant aux producteurs britanno-colombiens de faire face à l’augmentation du coût des fibres. Il y a cependant pour le reste de 2019 un risque de pénurie susceptible d’entraîner de nouvelles hausses de l’indice canadien des prix des fibres pour fabrication de granulés (PFPI-Can). En Colombie-Britannique, la possibilité de coupe annuelle va

GRAPHIQUE 3.6.5

Indices des prix des fibres pour fabrication de granulés au Canada et aux États-Unis (2013-2019)



Note : Les indices sont calculés à partir des prix à la livraison en dollars des États-Unis par tonne anhydre.

Source : North American Wood Fiber Review.

probablement diminuer de 15 % à 20 % au cours des cinq prochaines années, cela entraînant à la fois des baisses de production et la fermeture permanente de certaines scieries de la province.

Note : L’annexe statistique de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers 2018-2019* est disponible à l’adresse suivante : www.unece.org/forests/fpamr2019-annex.



3.7 Références

Commission économique pour l'Europe, Organisation internationale des bois tropicaux et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2020). *Forest products conversion factors*. Rome. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/documents/card/fr/c/ca7952en/>.

Confédération des industries papetières européennes (2019). Disponible à l'adresse suivante : www.cepi.org.

Fisher International (2019). Disponible à l'adresse suivante : www.fisheri.com.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019). Base de données FAOSTAT : Forêts – Production et Commerce. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/faostat/fr/#data/FO>.

Trade Data Monitor (2019). Disponible à l'adresse suivante : www.tradedatamonitor.com.

WhatWood (2019). Disponible à l'adresse suivante : www.whatwood.ru.

Wood Resources International (2019a). Wood Resource Quarterly. Disponible à l'adresse suivante : www.woodprices.com.

Wood Resources International (2019 b). North American Wood Fiber Review. Disponible à l'adresse suivante : www.woodprices.com.

The background of the entire page is a close-up photograph of several horizontal wooden planks. The wood grain is clearly visible, showing concentric growth rings in a light brown to tan color. The planks are stacked on top of each other, creating a layered effect.

Chapitre 4

SCIAGES

DE RÉSINEUX

Auteur principal : Russ Taylor

Collaborateurs : Antti Koskinen, Fran Maplesden,
Igor Novoselov

Faits saillants

Les trois sous-régions de la CEE ont enregistré des résultats variés dans leur consommation de sciages de résineux pour 2018, avec une progression de 2,6 % en Europe et de 1,0 % en Amérique du Nord, mais un recul de 0,5 % dans la CEI.

La production de sciages de résineux a augmenté dans chacune des trois sous-régions de la CEE pour 2018 : de 1,7 % en Europe, de 7,1 % dans la CEI et de 0,8 % en Amérique du Nord.

En Fédération de Russie, la production de sciages de résineux a progressé de 4,4 % en 2018 pour atteindre 39,4 millions de m³, soit plus de 82 % de la production de la CEI (47,0 millions de m³).

Les exportations russes de sciages de résineux ont enregistré un nouveau record en 2018 avec un volume de 29,8 millions de m³, soit une hausse de 6,2 % par rapport à 2017. Cette croissance est due en grande partie à la Chine, destinataire de 58 % des exportations de sciages de résineux russes en 2018 avec un volume de 17,3 millions de m³.

La production européenne de sciages de résineux a progressé de 1,7 % en 2018 pour atteindre 112,5 millions de m³, l'Europe centrale enregistrant des hausses importantes dues en partie aux programmes de sauvetage du bois. L'Autriche a le plus contribué à cette augmentation de la production européenne avec une hausse de 0,54 million de m³ (+5,6 %), devant la Turquie (+5,5 %) et l'Allemagne (+2,5 %).

Les exportations européennes de sciages de résineux ont progressé de 0,2 % en 2018 pour atteindre 51,9 millions de m³. Cette augmentation résultait surtout de la croissance des exportations intrarégionales en Europe, vu le recul de la demande en Chine et au Japon.

Les exportations européennes vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont augmenté de 3,6 % en 2018 après une forte baisse en 2017.

Aux États-Unis, les mises en chantier de logements ont augmenté de 3,9 % en 2018, mais la croissance a accusé un ralentissement au second semestre de 2018 et au premier semestre de 2019. Dans ce pays, la consommation apparente de sciages de résineux a progressé de seulement 0,8 % en 2018 pour atteindre un peu plus de 82 millions de m³.

En 2018, la production de sciages de résineux des États-Unis a augmenté de 3,2 % pour atteindre 59,5 millions de m³, mais celle du Canada a baissé de 2,3 % pour passer à 45,2 millions de m³. Les droits d'importation imposés par les États-Unis (de 20,2 % en moyenne), conjugués à un ralentissement du marché chinois, ont poussé les scieries canadiennes à des réductions d'activité intermittentes qui se produisaient encore au second trimestre de 2019.

Les exportations de sciages de résineux canadiens vers les États-Unis ont reculé de 4,8 % en 2018 pour passer à 23,3 millions de m³, nonobstant une envolée des prix au premier semestre. Les exportations canadiennes vers le reste du monde ont également diminué, de 4,7 %, pour passer à 6,6 millions de m³.

Les exportations de sciages de résineux européens vers les États-Unis ont fait un bond d'environ 50 % en 2018 pour atteindre 2,0 millions de m³ ; la baisse des prix du premier semestre de 2019 a ralenti les envois de 10 % en glissement annuel.

4.1 Introduction

En 2018, les trois sous-régions de la CEE ont enregistré des résultats variés dans leur consommation de sciages de résineux. En Amérique du Nord, la reprise de la consommation de sciages de résineux s'est poursuivie pour la neuvième année consécutive avec une hausse de 1 %, mais elle s'est ralentie au second semestre de 2018 et au début 2019. En 2018, la consommation a progressé de 2,6 % en Europe et a diminué de 0,5 % dans la CEI (voir tableau 4.1.1). La production de sciages de résineux a augmenté de 1,7 % en Europe, de 0,8 % en Amérique du Nord et de 7,1 % dans la CEI (menée par celle de la Fédération de Russie, qui a fait un bond de 4,4 % pour atteindre 39,4 millions de m³, soit plus de 82 % du total de la sous-région).

4.2 Europe

4.2.1 Consommation

En 2018, le marché européen a affiché une croissance régulière, la consommation atteignant 99,9 millions de m³ ; cette progression devrait cependant ralentir en 2019 (voir tableau 4.2.1).

Les principaux pays consommateurs d'Europe ont affiché des résultats variés pour 2018. L'Allemagne, qui constitue le plus grand marché de la sous-région pour les sciages de résineux, a vu sa consommation progresser de 0,8 % pour atteindre un niveau record de 19,5 millions de m³. Le Royaume-Uni est le deuxième grand consommateur d'Europe, mais en 2018, après deux années de croissance remarquable, sa consommation a chuté de 7,6 % pour passer à 9,8 millions de m³. En France, la consommation est restée stable à 8,2 millions de m³.

Les pays baltes importent de plus en plus de sciages de résineux provenant des autres pays européens et de Fédération de Russie. L'Estonie affiche la plus forte consommation de sciages de résineux par habitant en Europe, devant celle de l'Autriche puis de la Lettonie, un autre pays balte.

4.2.2 Évolution de la production et des capacités

En 2018, la production européenne de sciages de résineux a progressé de 1,7 % pour atteindre 112,5 millions de m³. Cette augmentation s'explique davantage par la demande européenne que par les exportations vers le reste du monde, vu l'effritement des marchés essentiels que sont la Chine et le Japon.

L'Europe centrale a enregistré des hausses de production nettement supérieures aux moyennes européennes, en

TABLEAU 4.1.1

Consommation apparente de sciages de résineux dans la région de la CEE, par sous région (2017-2018)

(En milliers de m³)

	2017	2018	m ³ /habitant (2017)	Variation (%) 2017-2018
Europe	97 395	99 893	0,16	2,6
CEI	16 580	16 493	0,06	-0,5
Amérique du Nord	97 571	98 498	0,28	1,0
Total	211 546	214 884	0,17	1,6

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

partie par suite des programmes de sauvetage du bois mis en œuvre pour récolter les arbres endommagés par les tempêtes ou par les scolytes. La production des scieries nordiques était plus modérée, la Suède affichant un volume stable à 18,3 millions de m³ et la Finlande une hausse de 0,8 % à 11,8 millions de m³. Les plus fortes progressions d'Europe en valeur absolue étaient celles de l'Allemagne (+2,5 %) et de l'Autriche (+5,6 %), ces deux pays affichant chacun une hausse de plus de 500 000 m³, ainsi que celle de la Turquie avec une hausse de plus de 300 000 m³ (+5,5 %).

En plus de la disponibilité de grands volumes de bois de récupération (endommagé par les scolytes, abattu par les tempêtes, etc.), la croissance de la production de sciages de résineux affichée en 2018 par la sous-région européenne était due à une amélioration des capacités d'utilisation dans les scieries existantes et au dégoulotage des équipements de

TABLEAU 4.2.1

Bilan des sciages de résineux en Europe (2017-2019)

(En milliers de m³)

	2017	2018	2019p	Variation (%) 2017-2018
Production	110 577	112 498	112 054	1,7
Importations	38 611	39 307	39 351	1,8
Exportations	51 793	51 912	52 247	0,2
Consommation apparente	97 395	99 893	99 157	2,6

Note : p = prévisions 2018 du Comité des forêts et de l'industrie.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

production. L'Europe n'a enregistré ni fermetures de scieries ni investissements majeurs dans de nouveaux équipements en 2018.

4.2.3 Prix

Au cours du premier semestre de 2018, les prix des sciages de résineux européens ont augmenté en Europe, au Japon et au Moyen-Orient, mais la tendance s'est modifiée au second semestre.

Le prix CFR (coût et fret) du sapin blanc (épicéa) finlandais a progressé en Europe jusqu'à la mi-2018, mais a fortement baissé au quatrième trimestre ; il était cependant en hausse de 12 % (en euros par mètre cube) par rapport à 2017. Les prix des sciages de résineux européens ont augmenté au Moyen-Orient, mais sont encore restés en retrait de ceux enregistrés en Europe (voir graphique 4.2.1). Le prix CAF (coût, assurance et fret) des bois de sciage provenant de Scandinavie ou des pays baltes a affiché une hausse de 6 % (en euros par mètre cube) par rapport à 2017, et ce prix était également en hausse de 6 % en glissement annuel au premier trimestre de 2019.

Au Japon, les prix des sciages de résineux européens ont affiché une tendance relativement stable en monnaie nationale (yen) pour 2018, malgré un repli modéré au second trimestre ; ils ont ensuite conservé leur stabilité jusqu'au premier trimestre de 2019. En 2018, les prix (franco camion au port japonais) ont accusé une baisse globale de seulement 1 % en euro alors que le yen se raffermissait. En revanche, ils ont affiché une hausse en glissement annuel de 3 % au premier trimestre de 2019 (Japan Lumber Report, 2019 ; Wood Markets, 2013-2019a).

4.2.4 Commerce

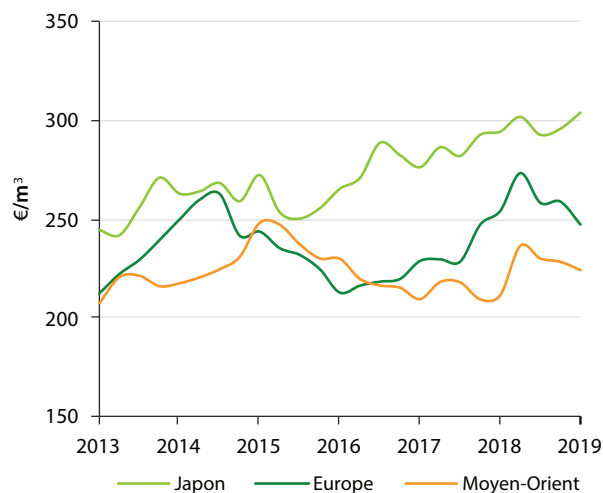
4.2.4.1 Importations

En 2018, les importations européennes de sciages de résineux ont progressé de 1,8 % pour atteindre 39,3 millions de m³. La grande majorité de ces importations provient de l'intérieur de la sous-région. Les importations depuis l'extérieur de la sous-région proviennent surtout du Bélarus, de la Fédération de Russie et de l'Ukraine. Les importations provenant du Bélarus ont augmenté de 1,0 million de m³ et celles provenant d'Ukraine de 0,6 million de m³. Les importations européennes en provenance de ces deux pays ont atteint un total d'environ 4,8 millions de m³ en 2018. Les importations depuis la Fédération de Russie ont quant à elles augmenté de 8 % pour atteindre 3,8 millions de m³.

L'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni sont les plus gros importateurs de sciages de résineux de la sous-région et comptent ensemble pour 40 % du volume total. En 2018, les importations ont diminué de 11 % au Royaume-Uni et

GRAPHIQUE 4.2.1

Prix des sciages de résineux européens en Europe, au Japon et au Moyen-Orient (2013-2019)



Note : Les données vont jusqu'en mars 2019. Japon : sapin blanc (épicéa) européen pour lamellés, brut séché à l'étuve, franco camion au terminal portuaire. Europe : sapin blanc (épicéa) finlandais, tombant de scie, CFR. Moyen-Orient : pin sylvestre du Nord et sapin blanc (épicéa) balte ou scandinave, choix sixième, CAF.

Source : Japan Lumber Report, 2013-2019; Wood Markets, 2013-2019a.

de 4,6 % en Italie, alors qu'elles ont augmenté de 6 % en Allemagne (Commission européenne, 2018-2019).

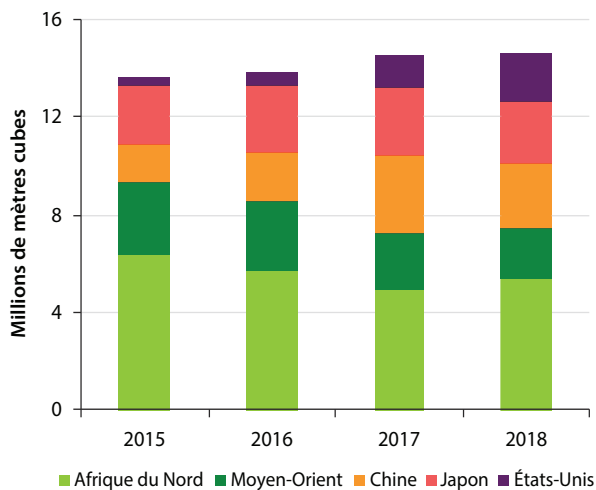
4.2.4.2 Exportations

Le volume des exportations européennes de sciages de résineux est resté stable (+0,2 %) en 2018, à 51,9 millions de m³. Les exportations intrarégionales de l'Europe ont augmenté, mais la demande a diminué sur les grands marchés extrarégionaux que sont la Chine et le Japon. Chez les principaux exportateurs, le volume des envois a augmenté en Allemagne et en Autriche, mais a légèrement baissé en Finlande et en Suède. Les fournisseurs d'Europe centrale ont bénéficié d'un net avantage sur les producteurs nordiques, par suite du faible prix des grumes récoltées dans le cadre des programmes de récupération du bois endommagé par les tempêtes ou par les scolytes.

En 2018, les exportations européennes de sciages de résineux vers le reste du monde ont affiché de fortes variations par région ainsi qu'une légère baisse globale de 0,3 % (voir graphique 4.2.2). Les exportations combinées vers la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ont augmenté de 3,6 % en 2018 après une forte baisse en 2017. Les exportations vers l'Égypte (le plus grand marché de la région) ont continué de baisser, mais des évolutions positives en Afrique du Nord, notamment une forte hausse (un quasi-doublement) des exportations vers l'Algérie, ont compensé les pertes de volume enregistrées en Égypte et au

GRAPHIQUE 4.2.2

Principaux marchés d'exportation vers le reste du monde pour les sciages de résineux (2015-2018)



Source : Comtrade, 2019.

Moyen-Orient. Les exportations européennes de sciages de résineux ont commencé à rebondir au premier trimestre de 2019 en Égypte, contribuant ainsi à un essor global de 20 % en Afrique du Nord.

La forte croissance des exportations européennes vers la Chine a pris fin en 2018. Le niveau élevé des stocks s'est conjugué à la baisse des prix et à la hausse des exportations de la Fédération de Russie pour faire chuter les exportations européennes vers la Chine à 2,5 millions de m³, soit un recul de 25 % par rapport à 2017. La Finlande et la Suède – les principaux exportateurs européens – ont été les plus touchées. Cette tendance à la baisse s'est poursuivie au premier trimestre de 2019, les exportateurs européens perdant des parts de marché au profit de la Fédération de Russie en dépit d'une hausse des importations chinoises (Commission européenne, 2018-2019).

Les exportations européennes vers le Japon ont également accusé une forte chute (-9,4 %) pour passer à 2,5 millions de m³, l'Autriche étant le seul pays à y enregistrer une progression. Au Japon, le volume global des importations a baissé de 6 % en 2018 et l'Europe y a perdu des parts de marché au profit du Chili, de la Fédération de Russie et des États-Unis. Sous l'effet de cette contraction du marché, les exportations européennes vers le Japon ont encore chuté (de 5 %) au premier trimestre de 2019 (Commission européenne, 2018-2019).

Les exportations européennes vers les États-Unis ont continué de progresser rapidement en 2018 (avec une hausse de 54 % les faisant passer à 2,0 millions de m³). L'Allemagne comptait pour la moitié de ces exportations, suivie par la Suède, l'Autriche et la Roumanie (Commission européenne, 2018-2019).

4.3 Communauté d'États indépendants, avec la Fédération de Russie en point de mire

4.3.1 Consommation

Dans la région de la CEI, la consommation apparente de sciages de résineux a diminué de 0,5 % en 2018 pour passer à 16,5 millions de m³ (voir tableau 4.3.1).

4.3.2 Évolution de la production et des capacités

La sous-région de la CEI a produit près de 48 millions de m³ de sciages de résineux en 2018, soit une hausse de 7,1 % par rapport à 2017. La Fédération de Russie compte pour la plus grande part de ce volume avec 39,5 millions de m³.

En Fédération de Russie, la récolte de grumes de résineux a atteint 238 millions de m³ en 2018 (soit le volume le plus élevé depuis l'époque soviétique). Les scieries du pays disposaient ainsi d'une source d'approvisionnement stable. La situation était meilleure au nord-ouest de la Russie que dans l'Extrême-Orient de la Fédération. En 2018, la production de sciages a augmenté de 10 % dans la région d'Arkhangelsk (pour atteindre un total de 2 millions de m³) et de 5,8 % dans celle de Vologda (pour atteindre un total de 1,6 million de m³). Dans l'Extrême-Orient du pays, cependant, la production de sciages a diminué de 1 % (pour passer à un total de 1,6 million de m³), surtout en raison de problèmes d'entreprise et de matières premières à Vanino et Beryozovy (WhatWood, 2019).

Le Gouvernement russe a approuvé la « Stratégie de développement de l'industrie forestière de la Fédération de

TABLEAU 4.3.1

Bilan des sciages de résineux dans la sous-région de la CEI (2017-2019)

(En milliers de m³)

	2017	2018	2019p	Variation (%) 2017-2018
Production	44 574	47 746	47 799	7,1
Importations	5 009	5 037	5 036	0,6
Exportations	33 002	36 291	36 692	10,0
Consommation apparente	16 580	16 493	16 143	-0,5

Note : p = prévisions 2018 du Comité des forêts et de l'industrie.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

Russie à l'horizon 2030 ». La production devrait augmenter d'environ 75 % entre la fin 2018 et 2030. La demande intérieure de sciages de résineux devrait progresser d'un peu plus de 50 % d'ici à 2030. Les marchés à l'exportation des sciages de résineux de la Fédération de Russie devraient croître d'environ 25 % pendant la même période, la Chine constituant leur principale destination (WhatWood, 2019).

Les scieries russes continuent d'investir dans l'expansion de leurs capacités, comme dans les cas suivants :

- La scierie de la société Sudoma, dans la vallée de la Soudoma (région de Pskov), a augmenté sa capacité de production de sciages brossés ;
- La société Cherepovetsles, à Tcherepovets (région de Vologda), a achevé un programme d'investissements prioritaires comprenant la construction d'une nouvelle scierie capable de produire chaque année 100 000 m³ de sciages séchés à l'étuve ;
- La société Ilim Timber a investi dans des séchoirs à bois Valutec afin d'augmenter d'environ 140 000 m³ par an la capacité de séchage de sa scierie d'Oust-Ilimsk (région d'Irkoutsk).

4.3.3 Prix

Le rouble russe a reculé par rapport au dollar des États-Unis tout au long de 2018 (en baissant de 7,5 % pour finir l'année à 62,7 roubles pour un dollar). Cela a beaucoup aidé les exportateurs russes à dégager des gains en roubles, alors que les prix des sciages de résineux affichaient une baisse sur nombre de marchés dans le monde (WhatWood, 2019).

4.3.4 Commerce

En 2018, les exportations de sciages de la CEI ont atteint 36,3 millions de m³ (soit une hausse de 10 % par rapport à 2017), dont environ 86 % provenaient de la Fédération de Russie.

Les exportations de sciages de résineux de la Fédération de Russie ont augmenté de 6,2 % en 2018 pour atteindre un niveau record de 29,8 millions de m³ ; cependant, cette croissance était moins élevée que celle des années précédentes, en raison de difficultés rencontrées sur le marché chinois, du niveau élevé des stocks portuaires et des prix plus faibles pratiqués après août 2018.

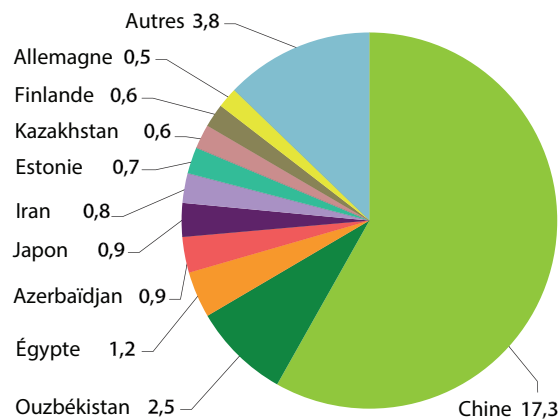
La Chine a importé environ 58 % (17,3 millions de m³) du volume total des sciages de résineux exportés par la Fédération de Russie en 2018 (voir graphique 4.3.1).

Pour les deux dernières années écoulées, les ventes de sciages de résineux à l'Égypte étaient à leur niveau le plus bas en seize ans. Cependant, les 1,2 million de m³ exportés vers ce

GRAPHIQUE 4.3.1

Exportations de sciages de résineux de la Fédération de Russie, par destination (2018)

(En millions de m³)



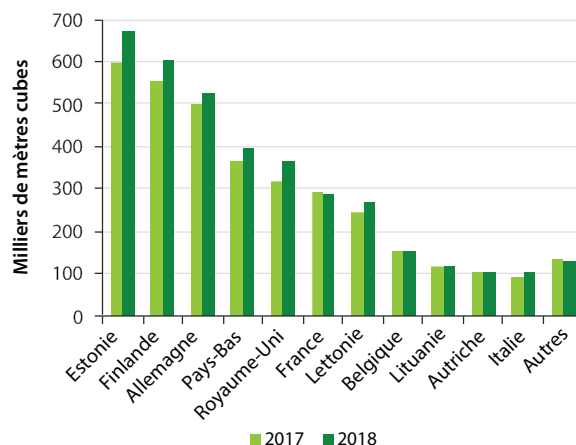
Source : WhatWood, 2019.

pays en 2018 représentaient une hausse de 6,5 % par rapport à 2017 (WhatWood, 2019).

En 2018, le volume des sciages de résineux vendus à l'Europe par la Fédération de Russie a augmenté de 7,2 % pour atteindre 3,7 millions de m³. Les exportations russes vers l'Estonie ont progressé de 13 % pour atteindre 673 200 m³, et celles vers le Royaume-Uni de 15 % pour atteindre 366 500 m³ (voir graphique 4.3.2).

GRAPHIQUE 4.3.2

Exportations de sciages de résineux de la Fédération de Russie vers l'Europe (2017 et 2018)



Source : WhatWood, 2019.

4.4 Amérique du Nord

4.4.1 Consommation

Les marchés nord-américains des sciages de résineux ont commencé à ralentir au second semestre de 2018 et n'ont presque pas progressé au premier semestre de 2019, surtout en raison d'une moindre progression des mises en chantier de logements aux États-Unis. Cette situation s'explique en partie par les conditions météorologiques exceptionnellement froides ou humides enregistrées depuis le quatrième trimestre de 2018. Aux États-Unis, 1,25 million d'unités de logement ont été mises en chantier en 2018, soit 3,9 % de plus qu'en 2019 (États-Unis, Bureau du recensement, 2019). Les mises en chantier ont augmenté de 3,2 % pour l'habitat individuel et même de 5,7 % pour l'habitat collectif. Malgré un démarrage très lent en début d'année, tout semble indiquer qu'il y aura à peu près autant de mises en chantier en 2019 qu'en 2018. Les taux d'intérêt des crédits immobiliers sont plus faibles, les revenus moyens progressent à un taux de 3,5 % à 4 %, les taux de chômage sont à leur niveau le plus bas depuis une génération et les ventes de logements neufs sont en hausse.

Aux États-Unis, les dépenses d'amélioration de l'habitat (un moteur de la demande de bois d'œuvre encore plus important que la construction de logements) ont ralenti en 2018 malgré le vieillissement du parc immobilier résidentiel du pays. Les perspectives sont plus positives pour 2019, vu la faiblesse des taux d'intérêt et l'ampleur de la demande non satisfaite.

Les perspectives économiques des États-Unis pour 2019 sont relativement favorables, la croissance du PIB s'annonçant proche de celle de 2018 (2,9 %), quoique le différentiel commercial avec la Chine risque de nuire au résultat s'il n'est pas rapidement résolu (Forest Economic Advisors, 2019). En 2018, l'Amérique du Nord a affiché une consommation apparente de sciages de résineux en hausse de 1,0 % par rapport à 2017, soit 98,5 millions de m³ (voir tableau 4.4.1), dont 82,1 millions de m³ pour les États-Unis (soit une hausse de 0,8 % en glissement annuel) et 16,4 millions de m³ pour le Canada (soit une hausse de 1,6 %).

4.4.2 Évolution de la production et des capacités

Aux États-Unis, la production de sciages de résineux a atteint un volume de 59,5 millions de m³ en 2018, soit une hausse de 3,2 % par rapport à 2017. Les gains de production les plus élevés étaient ceux de l'ouest du pays (+4,3 %), puis ceux du Sud et de l'ensemble Nord-Est et Midwest (tous deux à +2,4 %). Dans le Sud des États-Unis, les prix du bois sur pied demeurent à un niveau extrêmement bas en raison d'un excédent de matériel sur pied non utilisé. Cette région compte pour plus

TABLEAU 4.4.1

Bilan des sciages de résineux en Amérique du Nord (2017-2019)

(En milliers de m³)

	2017	2018	2019p	Variation (%) 2017-2018
Production	103 892	104 686	106 758	0,8
Importations	27 624	26 349	27 159	-4,6
Exportations	33 946	32 536	33 989	-4,2
Consommation apparente	97 571	98 498	99 929	1,0

Note : p = prévisions 2018 du Comité des forêts et de l'industrie.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

de 55 % de la production américaine de sciages de résineux et continue de produire les recettes les plus élevées d'Amérique du Nord (Forest Economic Advisors, 2019).

En 2018, la production canadienne de sciages de résineux était de 45,2 millions de m³, soit une baisse de 2,3 % par rapport à 2017. Au second semestre, le niveau élevé des stocks des acheteurs a entraîné un ralentissement de la demande et un effondrement des prix dans toutes les régions du pays. En outre, les droits d'importation imposés sur les envois aux États-Unis et un ralentissement du marché chinois ont poussé les scieries à des réductions d'activité intermittentes qui se produisaient encore au second trimestre de 2019. Dans l'Intérieur de la Colombie-Britannique, la production de sciages de résineux, qui se situe au premier rang canadien avec 40 % du total national en 2018, a diminué de 5,2 % cette même année (Statistique Canada, 2019). La production a également baissé dans le reste du Canada, hormis des gains en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique, régions où elle est globalement plus faible.

Le bois d'œuvre canadien exporté aux États-Unis est soumis à des droits d'importation permanents de 20,23 % en moyenne (taux applicable à « tous les autres ») qui ont pris effet fin décembre 2017 et succédaient à des droits d'importation provisoires s'appliquant de manière rétroactive depuis fin janvier 2017 (États-Unis, Département du commerce, 2018).

4.4.3 Prix

Sur le marché américain, le prix du bois d'œuvre de résineux (mesuré selon l'indice composite des prix du bois de charpente publié par Random Lengths) a atteint son plus haut niveau historique début juin 2018, à savoir 582 dollars des États-Unis par millier de pieds-planche, soit 365 dollars net le mètre cube (Random Lengths, 2019). En 2018, les incendies de

forêt, les perturbations logistiques et le temps froid qu'a subis l'ouest de l'Amérique du Nord se sont conjugués à d'autres événements pour entraîner des pénuries de bois d'œuvre (au premier semestre) suivies d'excédents de stock sur pied (au second semestre). Au quatrième trimestre de 2018, puis une fois de plus au deuxième trimestre de 2019, les prix affichés dans certaines régions ont chuté bien en deçà des coûts réels pour descendre à près de 300 dollars par millier de pieds-planche (190 dollars le mètre cube).

Toujours au quatrième trimestre de 2018, la saturation des marchés à l'exportation a fait baisser les prix des sciages de résineux. Pour les sciages canadiens du groupe EPS (épicéa-pin-sapin), les prix pratiqués sur certains marchés (notamment en Chine) ont chuté de 25 % entre le troisième trimestre de 2018 et le deuxième trimestre de 2019.

Au Japon, les prix du bois d'œuvre importé d'Amérique du Nord ont augmenté pour atteindre des niveaux records au deuxième trimestre de 2018, parallèlement à une envolée des prix aux États-Unis. Cependant, les prix ont ensuite accusé une chute de 28 % entre leur pic de la mi-2018 et le second trimestre de 2019. Cela contraste avec les prix des exportations européennes sur le marché japonais, qui sont restés relativement stables pendant la même période (voir graphique 4.4.1).

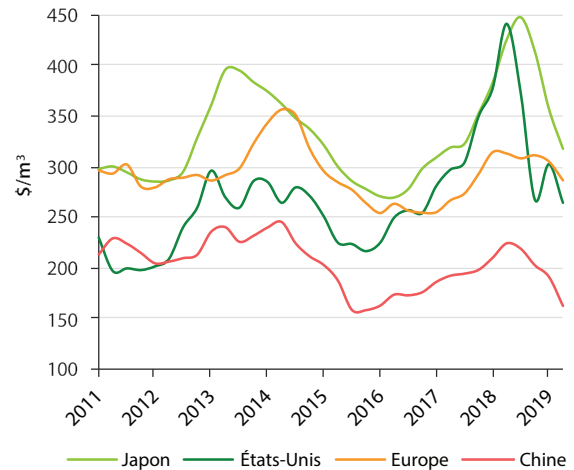
4.4.4 Commerce

Les droits compensateurs et antidumping imposés sur les exportations du Canada vers les États-Unis se sont répercutés sur l'activité des producteurs canadiens du second semestre de 2018 à la mi-2019. L'application des droits d'importation s'est conjuguée à la faiblesse des prix du bois d'œuvre pour forcer les scieries canadiennes à réduire leur production. Pour compenser la faiblesse des recettes à l'exportation vers les États-Unis, les producteurs canadiens ont augmenté leurs envois vers le marché chinois, mais le ralentissement de la demande et le gonflement rapide des stocks y ont conduit les prix à chuter bien en deçà des coûts réels. Les producteurs américains auraient pu tirer parti de la baisse des ventes canadiennes, mais le différend commercial entre les États-Unis et la Chine a entraîné une hausse des droits d'importation chinois de 20 % à 25 %, ce qui a pour l'essentiel éliminé une grande partie de leurs exportations vers ce marché. Les exportateurs européens cherchent à combler la baisse des exportations canadiennes aux États-Unis et des exportations nord-américaines en Chine.

En 2018, les importations japonaises de sciages de résineux, toutes provenances confondues, ont reculé de 0,8 % pour passer à 6,2 millions de m³. Les exportations nord-américaines vers le Japon ont diminué de 1,8 % (pour passer à 2,1 millions de m³).

GRAPHIQUE 4.4.1

Prix trimestriels des sciages de résineux en Chine, en Europe, au Japon et aux États Unis (2011-2019)



Note : Données jusqu'en juin 2019 ; prix CAF à la livraison. Japon : EPS de l'Ouest de choix J en 2 × 4 pouces, provenant de Colombie-Britannique ; CFR. Europe : épicéa suédois en 47 × 100 mm ; CFR. États-Unis : EPS de l'Ouest de choix nord-américain 2 ou sup. (#2&Btr) en 2 × 4 pouces, livré à Chicago. Chine : EPS ou sapin et pruche de l'Ouest (tsuga), vert, choix nord-américain 3 ou sup. (#3&Btr) en 1-7/8 × 4-1/2 pouces ; CFR.

Source : Wood Markets, 2013-2019a ; Wood Markets, 2013-2019b.

4.4.4.1 Importations

Les États-Unis ont importé 25,5 millions de m³ de sciages de résineux en 2018, soit 4,5 % de moins qu'en 2017. Le Canada a continué de prédominer dans les importations américaines avec une part de 91 % en 2018. En 2018, les exportations du Canada vers les États-Unis étaient de 23,3 millions de m³, accusant ainsi un recul de 4,8 % en dépit du fait que les prix des sciages étaient très élevés aux États-Unis pendant les trois premiers trimestres de l'année. Du quatrième trimestre de 2018 à la mi-2019, le marché des États-Unis a accusé une baisse des prix qui a poussé les scieries à réduire leur production. Les importations des États-Unis en provenance d'Europe sont montées en flèche pour atteindre 2 millions de m³ en 2018, contre 1,3 million de m³ en 2017, mais elles ont reculé de près de 10 % en glissement annuel au premier trimestre de 2019 en raison de la chute des prix (Wood Markets, 2013-2019a).

4.4.4.2 Exportations

En 2018, les exportations américaines de sciages de résineux ont progressé de seulement 0,4 % pour atteindre 3,9 millions de m³, les volumes les plus importants étant destinés au Canada, à la Chine et au Mexique. Au premier trimestre de 2019, ces exportations avaient baissé de près de 20 % en glissement annuel, en partie à cause du différend commercial entre la Chine et les États-Unis (Wood Markets, 2013-2019a).

Les exportations de sciages de résineux du Canada vers le reste du monde ont diminué de 4,7 % en 2018 pour passer à 6,6 millions de m³. Seuls les envois vers l'Australie et la province chinoise de Taiwan ont progressé, tous les autres grands marchés ayant enregistré des baisses.

Au premier trimestre de 2019, les exportations canadiennes avaient diminué de 15 % en glissement annuel, avec un recul important des envois vers la République de Corée (-17 %), l'Europe (-15 %) et les États-Unis (-5 %).

La surabondance de l'offre et le niveau élevé des stocks dans nombre de grands marchés à l'exportation ont entraîné une réduction des envois au premier semestre de 2019. Les principaux pays exportateurs sont tous en quête de débouchés pour accroître un tant soit peu leurs envois de sciages, si bien que le rééquilibrage des marchés passera nécessairement par des réductions d'activité ou par un rebond de la demande.

4.5 Influence des facteurs extrarégionaux sur la région de la CEE

En dehors de la région de la CEE, la Chine est de loin le principal importateur de sciages de résineux (voir tableau 4.5.1). Le volume de ses importations a fortement progressé en 2017, puis a légèrement reculé en 2018 pour passer à 24,9 millions de m³. Les importations de la Chine sont surtout destinées aux secteurs du bâtiment et du logement, dont la forte croissance s'est poursuivie en 2018. L'investissement dans l'aménagement immobilier a augmenté de 9,5 %, bien que sa croissance ait ralenti au second semestre (Chine, Institut national de la statistique, 2018). Les mises en chantier de logements ont progressé, et ce malgré les efforts des pouvoirs publics pour réduire la spéculation immobilière face aux craintes de surchauffe du marché. Bien que nombre de grandes métropoles et d'organismes publics de premier plan aient pris des mesures pour freiner l'essor de l'aménagement immobilier, celui-ci s'est poursuivi au niveau national par un report des investissements vers les villes de moindre importance, à tel point que la forte proportion de logements inoccupés devient préoccupante.

La croissance économique chinoise devrait décélérer en 2019, vu que la production des petites et moyennes entreprises industrielles s'est ralentie au premier trimestre et que le différend commercial avec les États-Unis continuera probablement à produire ses effets. Malgré le ralentissement attendu, l'activité du bâtiment pourrait être stimulée en 2019 par les plans des pouvoirs publics visant à contrer l'essoufflement de l'économie par une augmentation des dépenses, une amélioration de l'accès des firmes étrangères aux marchés chinois, une diminution des taxes et impôts sur

TABLEAU 4.5.1

Principaux importateurs et exportateurs de sciages de résineux hors de la région de la CEE (2016-2018)

(En milliers de m³)

	2016	2017	2018	Variation (%) 2017-2018
Principaux importateurs				
Chine	21 584	25 046	24 880	-0,7
Japon	6 099	6 124	6 106	-0,3
Égypte	4 390	3 986	n.d.	n.d.
République de Corée	1 942	1 471	1 870	27,1
Mexique	1 560	1 588	1 499	-5,6
Principaux exportateurs				
Chili	3 309	3 659	4 075	11,4
Brésil	1 813	2 281	2 374	4,0
Nouvelle-Zélande	1 731	1 824	1 940	23,7
Australie	270	244	149	-38,9

Source : Comtrade, 2019; ITTO, 2019b; China Customs, 2019.

les sociétés et une réduction de la taxe sur la valeur ajoutée applicable aux secteurs des transports et du bâtiment.

En 2018, les importations chinoises de sciages de résineux provenaient essentiellement de la région de la CEE, en particulier de la Fédération de Russie (environ 60 % en volume) et du Canada (17 %), les exportations russes ayant progressé de 10 % en glissement annuel pour atteindre des niveaux records. Le Brésil, le Chili et la Nouvelle-Zélande étaient les seuls concurrents importants hors de la région de la CEE.

Le volume des importations japonaises de sciages de résineux a peu changé en 2018, suivant ainsi la tendance des mises en chantier de logements, qui ont reculé de 2 % cette même année. La demande de logements est stimulée en partie par la perspective d'une hausse de la taxe à la consommation prévue pour octobre 2019, qui devrait faire augmenter les coûts d'achat. Pour atténuer l'envolée de la demande d'ici l'entrée en vigueur de la taxe, celle-ci s'accompagnera d'une série de mesures d'incitation à l'achat d'un logement (Organisation internationale des bois tropicaux, 2019a).

En 2018, les importations japonaises de sciages de résineux provenaient très largement d'Amérique du Nord et d'Europe, avec une demande influencée par la hausse des prix des sciages importés, par des pénuries de sciages américains et par la disponibilité croissante d'essences locales à faible coût.

Hors de la région de la CEE, les seuls grands exportateurs de sciages de résineux étaient le Chili, le Brésil, la Nouvelle-Zélande et l'Australie (par ordre décroissant en volume). Le Chili a

diversifié ses marchés en exportant d'importants volumes vers l'Asie, l'Amérique latine et le Moyen-Orient. La forte croissance des exportations brésiliennes de sciages de résineux s'est poursuivie en 2018 pour répondre à la demande soutenue de leur principal marché, à savoir celui des États-Unis. En 2018, les principaux marchés de la Nouvelle-Zélande se situaient dans la région Asie-Pacifique et comprenaient au premier chef la Chine, les États-Unis, l'Australie, le Viet Nam, la Thaïlande et la République de Corée (par ordre décroissant en volume).

4.6 Influence des politiques et du cadre réglementaire sur le secteur

L'Accord sur le bois d'œuvre résineux, conclu entre le Canada et les États-Unis pour une durée de neuf ans, a expiré à la mi-octobre 2015. En application du droit commercial américain, le Département du commerce des États-Unis a institué des droits compensateurs et antidumping à partir du début de 2017. Les droits définitifs (fixés à un taux particulier pour cinq sociétés et à 20,23 % pour « tous les autres ») ont pris effet fin décembre 2017.

Les tensions relatives au différend commercial entre la Chine et les États-Unis ont atteint un nouveau palier lorsque la Chine a fait jeu égal en imposant des tarifs douaniers de 20 % à 25 % sur la plupart des produits forestiers américains.

En Amérique du Nord, les actions de promotion visant à faire du bois un matériau de prédilection dans le bâtiment se poursuivent. Le Softwood Lumber Board (SLB), une initiative sectorielle, se charge de renforcer et de diversifier la demande de bois d'œuvre de résineux. Depuis sa création en 2012, le SLB a généré plus de 4,8 milliards de pieds-planche (8,2 millions de m³) de demande nouvelle se traduisant par un supplément de recettes de 1,9 milliard de dollars des États-Unis. Les actions menées par le SLB continuent de faire progresser l'usage du bois (notamment du lamellé-croisé) dans les grands immeubles d'habitation ou autres et suscitent de l'intérêt en Amérique du Nord et dans le monde entier. Elles devraient entraîner de nouvelles hausses dans la consommation de sciages nord-américains.

En Europe, le Brexit est le principal problème de fond susceptible de peser sur le commerce des sciages de résineux, et en particulier sur les importations du Royaume-Uni en provenance de l'UE. Parmi les pays de l'UE, le Royaume-Uni est le deuxième importateur de produits forestiers après l'Allemagne (en valeur). Les effets du Brexit sur les producteurs de sciages de résineux de l'UE dépendront des conditions de la sortie du Royaume-Uni et de l'évolution du taux de change entre la livre sterling et l'euro.

Note : L'annexe statistique de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers 2018-2019* est disponible à l'adresse suivante : www.unece.org/forests/fpamr2019-annex.



4.7 Références

- Chine, Institut national de la statistique (2018). National real estate development and sales in the first twelve months of 2018. Disponible à l'adresse suivante : www.stats.gov.cn/english/PressRelease/201901/t20190124_1646610.html.
- Commission européenne (2018-2019). Base de données Eurostat. Disponible à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/data/database>.
- États-Unis, Bureau du recensement (2019). New residential construction. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.census.gov/construction/nrc/index.html>.
- États-Unis, Département du Commerce (2018). International Trade Administration: Enforcement and Compliance. Disponible à l'adresse suivante : www.trade.gov/enforcement.
- Forest Economic Advisors (2019). Monthly Lumber Advisor. Disponible à l'adresse suivante : www.getfea.com.
- Japan Lumber Report (2013-2019). Périodique disponible à l'adresse suivante : www.mokuzai.com.
- Nations Unies (2019). Base de données Comtrade. Disponible à l'adresse suivante : <http://comtrade.un.org/db>.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019). Base de données FAOSTAT : Forêts – Production et Commerce. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/faostat/fr/#data/FO>.
- Organisation internationale des bois tropicaux (2019a). Tropical Timber Market Report. Du 1er au 15 mars.
- Organisation internationale des bois tropicaux (2019 b). Base de données de la Revue biennale. Disponible à l'adresse suivante : https://www.itto.int/fr/biennial_review/.
- Random Lengths (2019). Disponible à l'adresse suivante : www.randomlengths.com.
- Statistique Canada (2019). Base de données. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.statcan.gc.ca/fra/debut>.
- WhatWood (2019). WhatWood Monthly Russian Lumber Report (bulletin périodique). Disponible à l'adresse suivante : <http://whatwood.ru/english/tovary/whatwood-monthly-russian-lumber-report>.
- Wood Markets (2013-2019a). Wood Markets Monthly (bulletin périodique). Disponible à l'adresse suivante : www.woodmarkets.com.
- Wood Markets (2013-2019b). China Bulletin (bulletin périodique). Disponible à l'adresse suivante : www.woodmarkets.com.



Chapitre 5

SCIAGES DE FEUILLUS

Auteur principal : William Luppold

Collaborateurs : Matthew Bumgardner, Klaus Kottwitz,
Fran Maplesden, Igor Novoselov



Faits saillants

En 2018, la consommation apparente de sciages de feuillus est restée globalement assez stable dans la région de la CEE à 35,8 millions de m³, bien qu'elle ait enregistré un grand bond de 16 % dans la CEI.

La production de sciages de feuillus n'a presque pas évolué non plus dans la région de la CEE pour 2018 : elle était de 42,7 millions de m³, avec de légers reculs en Europe et en Amérique du Nord et une progression considérable dans la CEI (10,5 %).

Parmi les cinq premiers producteurs européens de sciages de feuillus (Allemagne, Croatie, France, Roumanie et Turquie), seule l'Allemagne a affiché une hausse de production (+1,4 %) en 2018. Le plus gros producteur (la Turquie) a quant à lui enregistré une chute de 9 %.

Dans la région de la CEE, les marchés des sciages de feuillus restent influencés par les producteurs de meubles de la région Asie-Pacifique. Le secteur des sciages de feuillus fait cependant face à un certain nombre d'obstacles, notamment la tendance à se tourner vers un mobilier prêt-à-monter composé de matériaux moins coûteux que le bois de feuillus.

En dépit du grand choix d'essences de feuillus disponibles en Europe et en Amérique du Nord, les producteurs continuent de préférer le chêne pour répondre à la demande du consommateur. C'est cependant le bouleau qui domine dans la production, dans la consommation et dans les exportations de la CEI.

La Fédération de Russie est le premier producteur de sciages de feuillus dans la CEI. La production provient avant tout de l'ouest du pays, mais la Sibérie et l'Extrême-Orient russe en assurent quand même 40 %.

Les exportations de sciages de feuillus de la Fédération de Russie vers la Chine s'élevaient à 1,45 million de m³ en 2018, soit 14 % de plus qu'en 2017.

En Amérique du Nord, la consommation de sciages de feuillus a augmenté de 1 % en 2018, tous segments confondus : bois apparent (meubles, placard, menuiseries et parquets), bois industriel (palettes et traverses) et autres (douelles, éléments de charpente, etc.).

Aux États-Unis, malgré la croissance de l'économie et de la production de mobilier de bureau en bois de feuillus, la consommation globale de sciages de feuillus destinés à l'industrie du meuble a enregistré en 2018 un recul estimé à 0,5 %.

Les prix des sciages de feuillus nord-américains diminuent pour les produits de qualité supérieure, mais progressent pour le bois à usage industriel destiné notamment aux palettes et aux traverses de chemin de fer.

Les exportations de bois d'œuvre de feuillus des États-Unis vers la Chine ont enregistré une chute spectaculaire fin 2018 et début 2019, lorsque la Chine a mis en place ses propres tarifs douaniers en rétorsion à ceux que les États-Unis avaient imposés sur ses produits.

L'Asie continue de dominer le commerce mondial des sciages de feuillus tropicaux, les principaux importateurs étant la Chine et, dans une moindre mesure, la Thaïlande et le Viet Nam, et les principaux exportateurs étant la Thaïlande, la Malaisie, le Gabon et le Cameroun.

5.1 Introduction

La consommation et la production de sciages de feuillus continuent de stagner dans la région de la CEE, malgré des conditions économiques relativement favorables dans la majeure partie de celle-ci en 2018.

Les exportations de sciages de feuillus dépassent les importations dans les trois sous-régions de la CEE, et la région dans son ensemble en exporte un volume environ deux fois supérieur à celui qu'elle importe. Pour les exportateurs de sciages de feuillus, la Chine est de loin la plus grande destination. Le différend commercial entre la Chine et les États-Unis a un impact considérable sur le secteur dans ce dernier pays et il risque d'avoir des répercussions mondiales sur les courants d'échange établis pour les sciages de feuillus.

Dans la région de la CEE, le secteur des sciages de feuillus fait face à des vents contraires, notamment la préférence croissante des consommateurs pour les meubles et placards peu coûteux en bois composite ou en matériaux non dérivés du bois (au détriment de l'ameublement traditionnel en bois de feuillus).

5.2 Europe

5.2.1 Consommation

En Europe, la consommation apparente de sciages de feuillus a diminué de 1,4 % en 2018 pour passer à 13,1 millions de m³ (voir tableau 5.2.1). Le plus grand marché de la sous-région pour les sciages de feuillus, celui de la Turquie, a affiché une baisse de 9,3 % résultant de la récession économique qui touche ce pays (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

La consommation européenne de mobilier – autre source importante de la demande de sciages de feuillus – a augmenté de 2 % en 2018 sur les principaux marchés que constituent l'Allemagne, l'Espagne, la France, la Pologne et le Royaume-Uni. L'Europe continue de perdre des parts de marché au profit de l'Asie, tant pour la production que pour la consommation. Entre 2008 et 2017, la production de mobilier a presque doublé dans la région Asie-Pacifique (en passant de 122 milliards de dollars à 239 milliards de dollars) alors qu'elle a peu évolué dans les autres régions du monde par comparaison. De ce fait, la région Asie-Pacifique comptait pour plus de la moitié de la production mondiale de mobilier en 2017 (Centre for Industrial Studies, 2018).

Un autre facteur influençant la demande de meubles en bois de feuillus (déjà souligné dans l'édition précédente de la *Revue*) est la tendance générale en Europe (et ailleurs dans la région de la CEE) à délaisser l'ameublement traditionnel utilisant ce matériau au profit d'un mobilier prêt-à-monter

TABEAU 5.2.1

Bilan des sciages de feuillus en Europe (2017-2019)

(En milliers de m³)

	2017	2018	2019 ^p	Variation (%) 2017-2018
Production	14 595	14 303	14 330	-2,0
Importations	5 055	5 080	5 184	0,5
Exportations	6 347	6 262	6 425	-1,3
Consommation apparente	13 303	13 120	13 089	-1,4

Note : p = prévisions 2018 du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

peu coûteux, souvent fabriqué à partir de panneaux composites (de fibres ou de particules), de sciages de résineux ou d'autres produits (Shriver, 2018 ; Schwarz, 2018). La nature temporaire et le prix modique du mobilier prêt-à-monter accompagnent l'évolution d'une société où déménagements et changements de décor se font plus fréquents.

En Europe, le secteur du parquet (revêtement de sol en bois) est un grand consommateur de sciages de feuillus européens. La consommation de parquets a reculé d'environ 2 % dans l'UE en 2018, après trois années de croissance modeste. L'Allemagne est le plus grand marché du parquet en Europe, avec près d'un cinquième de la consommation de l'UE. La production européenne de parquet a reculé d'un peu plus de 1 %. La Pologne en est le plus gros producteur, suivie de la Suède, de l'Autriche et de l'Allemagne (Fordaq, 2018).

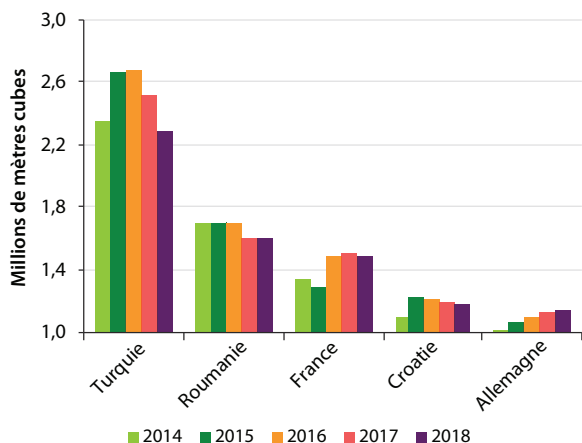
Les perspectives de la consommation de parquet pour 2019 et 2020 sont généralement favorables. Le chêne demeure l'essence de prédilection et compte pour plus de 80 % du bois de surface utilisé dans la production des parquets (Fédération européenne de l'industrie du parquet, 2019).

5.2.2 Évolution de la production et des capacités

En 2018, la production européenne de bois d'œuvre de feuillus a diminué de 2 % pour passer à 14,3 millions de m³. En Turquie, la production a chuté de 8,8 % pour passer à 2,3 millions de m³, ce qui constituait le principal facteur de baisse de la production européenne (voir graphique 5.2.1 ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019). Les scieries d'Europe ont toujours du mal à s'approvisionner en matières premières à un coût compatible avec leur rentabilité, et cela est aggravé par une forte dépendance à l'égard du chêne européen et par la concurrence de la demande asiatique.

GRAPHIQUE 5.2.1

Production des cinq premiers producteurs européens de sciages de feuillus (2014-2018)

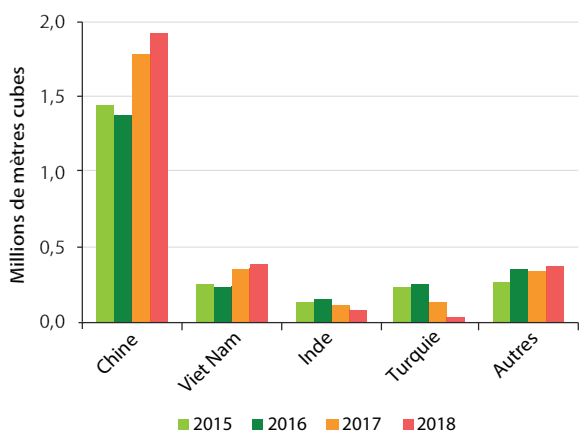


Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

Le graphique 5.2.2 donne un aperçu des principales destinations des grumes de feuillus exportées hors de l'UE et montre bien l'importance croissante du Viet Nam et plus encore de la Chine. Cela pose problème aux scieries européennes, car la concurrence des négociants venus des marchés du reste du monde fait augmenter la demande et donc les prix. Il est à noter cependant que le volume des sciages de feuillus exportés hors de l'UE dépasse de loin celui des exportations de grumes de feuillus (Nations Unies, 2019).

GRAPHIQUE 5.2.2

Exportations de grumes de feuillus de l'UE, par destination (2015-2018)



Note : Tonnes métriques converties en m³ selon le facteur suivant : 1 t = 0,91 m³.

Source : Commission européenne (2019).

5.2.3 Prix

Les prix des sciages et des grumes de chêne ont augmenté en 2018 et au début de 2019. Au cours des trois dernières années, les prix des grumes de chêne destinées au sciage ont augmenté deux fois plus vite que ceux des sciages, comprimant ainsi les marges des producteurs. La demande intérieure et internationale de chêne, ainsi que les interdictions d'exporter imposées en Europe et dans la CEI (par exemple en Ukraine et en Croatie) ont fait monter les prix des grumes (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2018 ; Organisation internationale des bois tropicaux, 2018).

5.2.4 Commerce

5.2.4.1 Importations

Le volume total des sciages de feuillus importés par les pays européens n'a presque pas varié en 2018, en se maintenant à 5,1 millions de m³. L'Italie, le Royaume-Uni et la Belgique (par ordre décroissant en volume) demeurent les plus gros importateurs de sciages de feuillus en Europe.

5.2.4.2 Exportations

En 2018, les exportations européennes de bois d'œuvre de feuillus ont diminué d'environ 1,3 % pour passer à 6,3 millions de m³. La Croatie était de loin le plus gros exportateur européen de sciages de feuillus, avec un volume d'un peu plus d'un million de m³. Les exportations ont chuté de 12,3 % en Roumanie, pour passer à 564 000 m³, et de 4,9 % en Allemagne, pour passer à 771 000 m³ (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

5.3 Communauté d'États indépendants

5.3.1 Production et consommation

Dans la CEI, la production de sciages de feuillus a progressé de 10,5 % en 2018 pour se hisser à 4,2 millions de m³, tandis que la consommation a augmenté de 16,0 % pour atteindre 1,7 million de m³ (voir tableau 5.3.1 ; WhatWood, 2019). La Fédération de Russie a produit 3,2 millions de m³ de sciages de feuillus en 2018, soit 16,1 % de plus qu'en 2017. Ce volume provient en majorité du district fédéral de la Volga, puis des districts fédéraux de Sibérie et d'Extrême-Orient (voir graphique 5.3.1).

5.3.2 Prix

En 2018, le prix moyen pondéré des sciages de feuillus exportés par la Fédération de Russie s'élevait à 8 563 roubles (133 dollars) le mètre cube, soit une hausse de 10 % par rapport à 2017 (voir graphique 5.3.2).

TABLEAU 5.3.1

Bilan des sciages de feuillus dans la CEI (2017-2019)

(En milliers de m³)

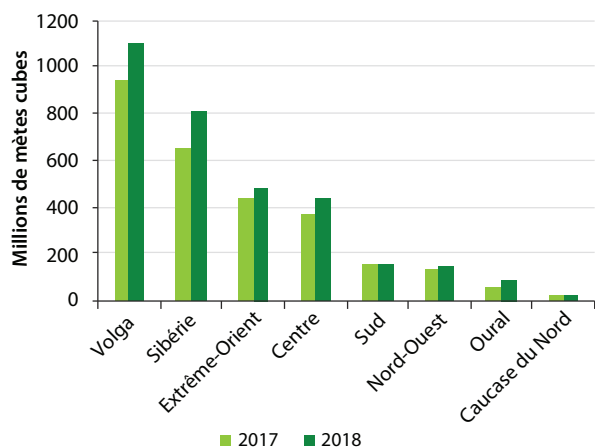
	2017	2018	2019p	Variation (%) 2017-2018
Production	3 769	4 164	4 333	10,5
Importations	111	108	107	-2,4
Exportations	2 419	2 578	2 732	6,6
Consommation apparente	1 461	1 695	1 708	16,0

Note : p = prévisions 2017 du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

GRAPHIQUE 5.3.1

Production de sciages de feuillus en Fédération de Russie, par district fédéral (2017-2018)



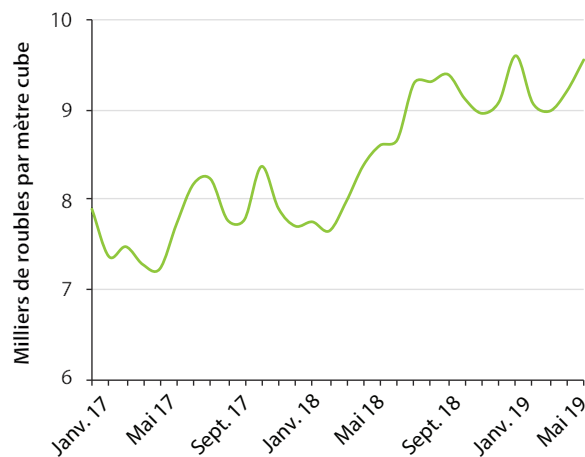
Source : WhatWood, 2019.

5.3.3 Commerce

En 2018, les exportations de sciages de feuillus de la CEI ont atteint 2,6 millions de m³ (soit une hausse de 6,6 % par rapport à 2017), dont environ 1,9 million de m³ provenaient de la Fédération de Russie (soit une hausse de 14 % par rapport à 2017). La Fédération de Russie a exporté 1,45 million de m³ de sciages de feuillus vers la Chine en 2018, soit une augmentation de 14 % par rapport à 2017 et le plus fort volume jamais expédié vers ce pays. La principale essence exportée par la Fédération de Russie est le bouleau (voir graphique 5.3.3 ; WhatWood, 2019).

GRAPHIQUE 5.3.2

Évolution mensuelle du prix des sciages de feuillus exportés par la Fédération de Russie (2017-2019)

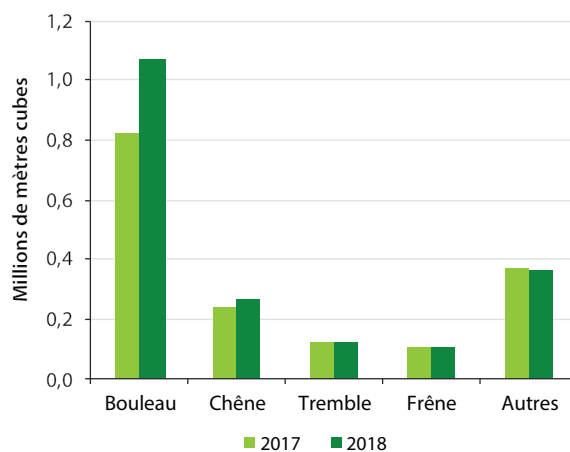


Note : Tonnes métriques converties en m³ selon le facteur suivant : 1 t = 1,5 m³

Source : Trade Data Monitor.

GRAPHIQUE 5.3.3

Exportations de sciages de feuillus de la Fédération de Russie (2017-2018)



Source : WhatWood, 2019.

5.4 Amérique du Nord

5.4.1 Vue d'ensemble

En 2018, la consommation nord-américaine de sciages de feuillus a augmenté de 210 000 m³ (1 %), tandis que la production est restée stable, à 24,3 millions de m³ (voir tableau 5.4.1). Les importations de sciages de feuillus ont

TABLEAU 5.4.1

Bilan des sciages de feuillus en Amérique du Nord (2017-2019)

(En milliers de m³)

	2017	2018	2019p	Variation (%) 2017-2018
Production	24 343	24 284	24 318	-0,2
Importations	1 564	1 863	1 865	19,1
Exportations	5 086	5 115	5 214	0,6
Consommation apparente	20 822	21 032	20 968	1,0

Note : p = prévisions 2018 du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

augmenté de 298 000 m³ (19,1 %) et les exportations de 30 000 m³ (0,6 %). Les exportations des États-Unis sont restées stables au premier semestre de 2018, puis ont baissé aux troisième et quatrième trimestres. Cette chute a entraîné à la baisse les prix des sciages de feuillus de qualité supérieure utilisés comme bois apparent (placards, meubles, menuiseries, parquets, etc.), ainsi que ceux des exportations, tout au long du second semestre de 2018 et du premier semestre de 2019 (États-Unis, Département de l'agriculture, 2019).

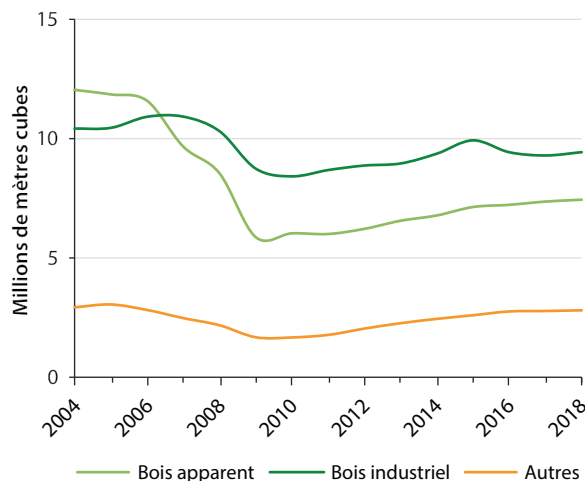
Les mises en chantier de logements ont continué de progresser en 2018 avec une hausse de 3,9 %. Le nombre d'unités en chantier a augmenté de 3,2 % pour l'habitat individuel et de 5,7 % pour l'habitat collectif (États-Unis, Bureau du recensement, 2019). Ces hausses devraient amener le secteur du bâtiment résidentiel à augmenter graduellement sa consommation de sciages de feuillus nord-américains en 2019. Les quantités de sciages de feuillus de qualité bois apparent utilisées dans la fabrication des placards, des menuiseries et des revêtements de sol sont plus élevées pour l'habitat individuel que pour l'habitat collectif.

5.4.2 Consommation

En Amérique du Nord, la consommation apparente de sciages de feuillus a affiché une modeste hausse de 1,0 % pour 2018. La consommation des États-Unis a légèrement progressé dans tous les segments (voir graphique 5.4.1) : bois apparent, bois industriel (palettes, traverses, etc.) ou autres (douelles, éléments de charpente, etc.). Les produits industriels ont enregistré la plus forte progression (1,5 %). Aux États-Unis, les secteurs liés à la construction ont augmenté leur consommation apparente de sciages de feuillus de 1,4 % en 2018, contre 2,0 % en 2017.

GRAPHIQUE 5.4.1

Consommation de sciages de feuillus aux États-Unis, par segment (2004-2018)



Source : Luppold et Bumgardner (2019), données non publiées.

Le segment à forte valeur du bois apparent compte pour une part relativement faible de la consommation intérieure de sciages de feuillus (moins de 40 % aux États-Unis pour 2018). Dans ce segment, le secteur américain du mobilier d'habitation en bois non tapissé a enregistré sa plus forte baisse de consommation en volume (1,9 million de m³) depuis 2004. En revanche, le secteur américain du mobilier de bureau et de collectivité en bois a partiellement rebondi depuis son point bas de 2009 pour devenir la plus grande composante de l'industrie du meuble aux États-Unis. Cependant, la consommation de sciages de feuillus de l'industrie du meuble, tous secteurs confondus, a enregistré pour 2018 un recul estimé à 0,5 % (Luppold et Bumgardner, 2016, 2017 et 2019 [non publié]).



5.4.3 Prix

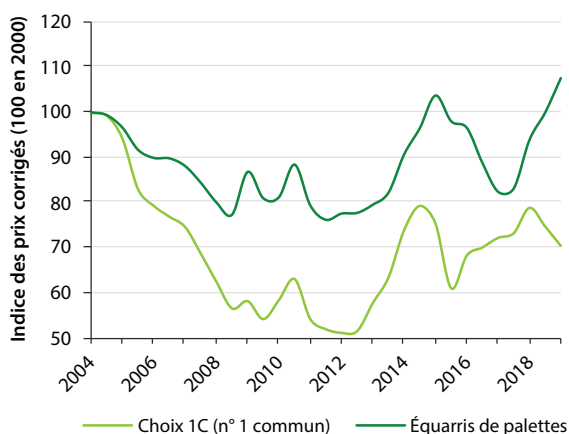
L'évolution du prix des sciages de feuillus utilisés comme bois apparent est représentée sur le graphique 5.4.2 par la courbe de l'indice des prix global (multiessence) des planches de choix intermédiaire 1C (n° 1 commun) ; l'évolution du prix des sciages de feuillus utilisés comme bois industriel y est représentée par la courbe de l'indice des prix des équarris pour palettes. L'indice des prix du choix 1C a diminué de 50 % entre 2004 et 2012, soit le plus fort recul enregistré en Amérique du Nord depuis la Seconde Guerre mondiale, ainsi que la plus longue période de baisse des prix (huit ans). Entre 2004 et 2009, cet effritement résultait d'un déclin de la consommation de sciages de feuillus de qualité bois apparent (voir graphique 5.4.1). Entre 2010 et 2012, il résultait de la liquidation des stocks de sciages de feuillus par les scieries et par les fabricants de produits en bois de feuillus, qui ont dû cesser leurs activités à cause de la Grande Récession.

L'indice global des prix du bois d'œuvre de choix 1C a commencé à remonter après 2012, sous l'effet d'une stabilisation de la consommation intérieure et d'un accroissement des exportations. La chute des prix du choix 1C enregistrée en 2016 semble avoir été un ajustement cyclique normal résultant d'une surproduction temporaire. La baisse du second semestre de 2018 était liée à un fort recul des exportations (Luppold and Bumgardner, 2019 [non publié]).

Traditionnellement, les équarris de palettes et les traverses se fabriquent à partir du cœur de la grume, dont les tranches

GRAPHIQUE 5.4.2

Indices des prix corrigés de l'inflation pour deux types de sciages de feuillus (2004-premier semestre de 2019)



Note : Corrigé en fonction de l'indice américain des prix à la production (États-Unis, Bureau des statistiques du travail, 2019).

Source : Hardwood Market Report (2004-2019) ; États-Unis, Bureau des statistiques du travail (2019).

plus extérieures fournissent des planches de plus grande valeur utilisées comme bois apparent. La baisse des prix des sciages de feuillus utilisés comme bois apparent entraîne mécaniquement un resserrement de l'offre des équarris de palettes produits en même temps. Les matériaux à usage industriel peuvent aussi être produits à partir de grumes de qualité et de prix moins élevés donnant peu ou pas de produits de qualité bois apparent. Cependant, les scieries conçues pour transformer ces grumes de qualité inférieure diffèrent des scieries servant à découper les grumes de haute qualité.

Comme le montrent les graphiques 5.4.1 et 5.4.2, la consommation de sciages de feuillus et les prix des produits industriels ont diminué de façon modérée entre 2004 et 2008, puis sont restés relativement stables de 2008 à 2012. Le pic de prix de 2015 correspondait à un pic de consommation industrielle, puis le recul modéré de 2016-2017 à une diminution de celle-ci. La hausse des prix des équarris de palettes enregistrée après 2017 résultait d'un déséquilibre entre l'offre et la demande causé par une baisse de la production totale de sciages de feuillus (voir tableau 5.4.1).

5.4.4 Commerce

5.4.4.1 Importations

Les importations nord-américaines de sciages de feuillus sont de tout temps très influencées par le commerce bilatéral entre le Canada et les États-Unis. Dans leurs échanges avec le Canada, les États-Unis importent surtout du peuplier faux-tremble et de l'érable et exportent différentes essences des zones tempérées telles que le chêne rouge d'Amérique, le chêne blanc d'Amérique et le tulipier de Virginie. En 2004, le Canada comptait pour 47 % de la valeur des importations américaines, tandis que les États-Unis comptaient pour 94 % de la valeur des importations canadiennes. Entre 2004 et 2018, les importations canadiennes de sciages de feuillus ont diminué de 68 % en volume et de 39 % en valeur, mais les États-Unis comptaient toujours pour 94 % de leur valeur totale en 2018. Pendant la même période, les importations de sciages de feuillus des États-Unis ont diminué de 51 % en volume et de 23 % en valeur, mais celles provenant du Canada ont reculé de presque 70 % en volume et de 50 % en valeur. La baisse des importations des États-Unis en provenance du Canada reflète un recul de la demande américaine de sciages de feuillus tant pour le bois apparent que pour le bois industriel (États-Unis, Département de l'agriculture, 2019 ; Statistique Canada, 2019).

En 2018, la valeur des importations américaines de sciages de feuillus était représentée à plus de 50 % par des essences tropicales, la valeur de ces importations ayant augmenté de 15 % entre 2004 et 2018. En volume, le balsa demeure

l'essence tropicale la plus importée aux États-Unis, avec une part de marché de 22 % en 2004 et de 23 % en 2018. En valeur, l'acajou était la principale essence tropicale importée en 2004, avec une part de marché de 27 %, mais en 2018 l'ipé représentait presque un tiers de ce marché. L'acajou est une essence tropicale importante dans l'industrie américaine du meuble, par ailleurs en perte de vitesse. L'ipé s'utilise pour les terrasses extérieures et les appontements, car il résiste naturellement à la pourriture et aux termites, mais il revient plus cher que le bois résineux traité sous pression qu'il concurrence, avec un prix à l'importation de 2 367 dollars le mètre cube en 2018 (Luppold and Bumgardner, 2019 [non publié]).

5.4.4.2 Exportations

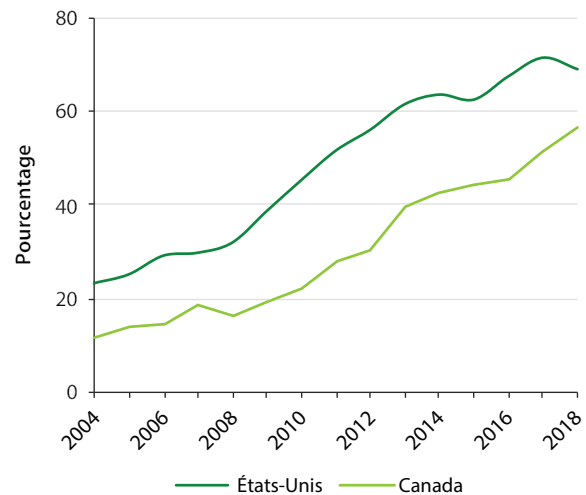
En 2018, les exportations nord-américaines de sciages de feuillus sont restées stables, en raison d'une diminution des envois américains et canadiens. Aux États-Unis, les exportations vers la Chine ont reculé de 16 % (près de 390 000 m³) et celles vers le Mexique de 9 %. Les exportations américaines vers l'Europe et vers le Canada n'ont guère changé en 2018, mais celles vers le Viet Nam ont progressé de près de 56 000 m³, soit 13 % (États-Unis, Département de l'agriculture, 2019 ; Statistique Canada, 2019).

Les exportations nord-américaines vers la Chine, la RAS de Hong Kong et le Viet Nam sont liées, ces trois destinations constituant un marché régional. Au début des années 2000, la RAS de Hong Kong était le lieu de transbordement des sciages de feuillus destinés à la Chine. Les exportations vers le Viet Nam ont progressé à la fin des années 2000, l'industrie chinoise du meuble s'étant délocalisée dans ce pays à la suite d'un différend commercial avec les États-Unis. Depuis 2004, la valeur des exportations de sciages de feuillus vers ce marché régional a augmenté de 540 % pour les États-Unis et de 335 % pour le Canada. En 2018, 69 % des exportations américaines et 56 % des exportations canadiennes hors commerce bilatéral étaient destinées à ce marché régional (voir graphique 5.4.3).



GRAPHIQUE 5.4.3

Part de la Chine, de la RAS de Hong Kong et du Viet Nam dans la valeur des exportations américaines et canadiennes de sciages de feuillus, hors commerce bilatéral (2004-2018)



Source : États-Unis, Département de l'agriculture (2019) ; Statistique Canada (2019)..

5.4.5 Évolution de la production et des capacités

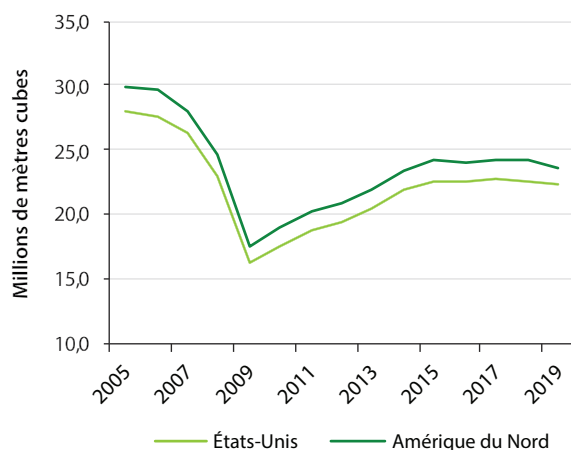
La production nord-américaine de sciages de feuillus a diminué de 12,9 millions de m³ (42 %) entre 2004 et 2009. Elle a ensuite rebondi de près de 6,5 millions de m³ entre 2009 et 2018, mais elle reste inférieure à 25 millions de m³ (voir graphique 5.4.4). Pour l'Amérique du Nord, ce niveau de production est à peu près égal à celui du début des années 1980. Le total de la production nord-américaine de sciages de feuillus n'a pratiquement pas varié en 2018. La production du Canada a augmenté de 61 000 m³ (3,9 %) et celle des États-Unis a diminué de 120 000 m³ (0,5 %).

Le recul de la production nord-américaine enregistré depuis 2004 résulte d'une diminution de la consommation intérieure et de la baisse des prix qui s'est ensuivie pour les sciages de feuillus utilisés comme bois apparent. Alors que les prix demeurent relativement élevés pour le bois industriel destiné aux équarris de palettes et aux traverses, ils restent à des niveaux équivalents à ceux des récessions du XX^e siècle pour les sciages de feuillus de choix 1C (n° 1 commun).

Bien que cela soit difficile à estimer directement, le volume de produits de sciage à usage industriel fabriqués à partir de grumes de qualité inférieure a augmenté aux États-Unis. Cela se reflète notamment dans les cours réels enregistrés en 2018 dans l'Ohio, qui étaient en hausse par rapport à ceux

GRAPHIQUE 5.4.4

Production de sciages de feuillus aux États-Unis et en Amérique du Nord (2005-2019)



Source : Luppold et Bumgardner, 2019 ; document non publié) pour les États-Unis et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019) pour le Canada..

de 2004 pour les grumes de qualité inférieure destinées au bois de calage, mais en recul par rapport à ces derniers pour les grumes de sciage de qualité supérieure (Université d'État de l'Ohio, 2003-2018). En 2018, le noyer noir était la seule essence à afficher des cours supérieurs à ceux de 2004 pour les grumes de qualité supérieure, et ce en raison d'une hausse des exportations de sciages et de grumes.

5.5 Influence des facteurs extrarégionaux sur la région de la CEE

L'Asie continue de dominer le commerce des sciages de bois tropicaux, les principaux importateurs étant la Chine et, dans une moindre mesure, la Thaïlande et le Viet Nam, et les principaux exportateurs étant le Cameroun, le Gabon, la Malaisie et la Thaïlande. Les importations mondiales de sciages de bois tropicaux ont augmenté chaque année depuis leur creux de 2012 pour atteindre 12,3 millions de m³ en 2017 ; elles ont toutefois diminué en 2018 pour retomber à 11,7 millions de m³ (Organisation internationale des bois tropicaux, 2019).

En 2018, la Chine a absorbé 58 % des exportations mondiales de sciages de bois tropicaux, mais le volume de ses importations était en baisse (à 7,2 millions de m³) après avoir affiché une croissance rapide depuis 2014 et atteint un niveau record de 7,4 millions de m³ en 2017 (voir tableau 5.5.1). La demande chinoise de sciages tropicaux est soutenue à la fois par une baisse de l'offre de grumes tropicales (de plus en plus

TABLEAU 5.5.1

Principaux importateurs et exportateurs de sciages de feuillus tropicaux hors de la région de la CEE (2016-2018)

(En milliers de m³)

	2016	2017	2018	Variation (%) 2017-2018
Principaux importateurs				
Chine	6 579	7 393	7 190	-2,7
Thaïlande	868	687
Inde	277	360	295	-18,0
Viet Nam	545	618
Philippines	306	268	219	-18,3
Principaux exportateurs				
Thaïlande	4 161	4 859	4 459	-8,2
Malaisie	1 960	2 154	2 135	-0,8
Cameroun	496	663	942	42,1
République démocratique populaire lao	800	646	700	8,4
Viet Nam	483	512	539	5,3

Note : ... = non disponible.

Source : Nations Unies (2019) ; Organisation internationale des bois tropicaux (2019) ; Chine, Administration générale des douanes (2019).

de pays producteurs imposant des restrictions à l'exportation de celles-ci) et par une hausse des coûts de production intérieure (les sciages tropicaux importés devenant plus concurrentiels par rapport aux sciages produits en Chine). Bien que le volume des importations soit resté élevé en 2018, la demande intérieure aurait enregistré une chute à la fin de l'année et au début de 2019. Pour le reste de 2019, les importations devraient souffrir du différend commercial avec les États-Unis et de la volatilité du yuan, propres à entraîner un ralentissement de l'économie s'accompagnant d'un déclin de la consommation intérieure. En 2017, les importations chinoises de sciages tropicaux provenaient principalement de Thaïlande (65 % en volume), du Viet Nam (7 %), du Gabon (6 %), de Malaisie (5 %), d'Indonésie (4 %) et des Philippines (4 %). La demande de sciages de feuillus repose de plus en plus sur la consommation intérieure dans les secteurs de la menuiserie d'intérieur et de l'ameublement, qui répondent aux besoins d'une classe moyenne chinoise en plein essor. Alors que les importations chinoises provenant de Thaïlande consistent principalement en bois d'hévéa de moindre valeur, celles d'origine africaine se composent surtout de bois d'œuvre spéciaux de grande valeur destinés au marché du haut de gamme (Organisation internationale des bois tropicaux, 2018 et 2019).

En 2017, la Thaïlande était le deuxième importateur mondial de sciages tropicaux et ses importations dans ce segment consistaient surtout en bois de charpente provenant de Malaisie (à hauteur de 60 %), la République démocratique populaire lao étant son seul autre fournisseur important. Les importations thaïlandaises de sciages tropicaux ont diminué en 2015 lorsque l'agitation politique a perturbé l'activité économique, y compris dans le secteur du bâtiment ; puis elles ont rebondi en 2016, avant de retomber à 687 000 m³ en 2017. Le commerce asiatique des sciages tropicaux se caractérise nettement par le volume considérable des échanges réciproques entre certains pays de la région, en particulier la Malaisie et la Thaïlande (Organisation internationale des bois tropicaux, 2018 et 2019).

Les États-Unis, l'Inde et le Viet Nam constituaient également d'importants marchés pour les sciages de bois tropicaux en 2018. Cependant, en 2019, les importations indiennes ont souffert de la volatilité de la roupie et d'un ralentissement de l'activité du bâtiment faisant suite à des difficultés de financement causées par l'instauration d'une taxe sur les produits et services.

En 2018, la Thaïlande était le premier exportateur de sciages tropicaux, en fournissant pour l'essentiel du bois d'hévéa de plantation. Le volume de ses exportations a augmenté de 17 % en 2017 pour atteindre 4,9 millions de m³. Cependant, ce volume est retombé à 4,5 millions de m³ en 2018, sous l'effet d'un ralentissement de la demande dans les secteurs chinois des produits du bois de deuxième transformation (la Chine a absorbé plus de 99 % des exportations thaïlandaises de sciages tropicaux en 2018). Les exportations de la Malaisie ont atteint un total de 2,1 millions de m³ en 2018 ; cependant, l'offre de sciages malaisiens certifiés (préférés pour leur conformité avec le Règlement Bois de l'UE et avec d'autres principes d'achat écologique) aurait été limitée au début de 2019 (Organisation internationale des bois tropicaux, 2018 et 2019).

L'Afrique comptait pour environ 18 % des exportations mondiales de sciages tropicaux en 2018, les principaux

exportateurs du continent étant le Cameroun et le Gabon. En 2018, les exportations gabonaises ont fait un bond de 42 % pour atteindre 942 000 m³, principalement en réponse à une envolée de la demande chinoise. Les marchés de l'UE demeurent des destinations importantes pour les exportations africaines de sciages, mais dans ce secteur, les investissements des entreprises asiatiques en Afrique tendent fortement à prendre le pas sur ceux des entreprises européennes, et ce en raison de l'essor de la demande chinoise de sciages de feuillus d'origines non traditionnelles. Les marchés asiatiques absorbent un plus large éventail d'essences que les marchés européens, et la nécessité de certifier les produits destinés à ces derniers se traduit par des coûts plus élevés (Organisation internationale des bois tropicaux, 2018). Le recul global de la demande de bois d'œuvre tropical dans l'UE résulterait principalement des facteurs suivants, par ordre d'importance : remplacement par des essences de zones tempérées, par des composites ou par d'autres matériaux ; prévention environnementale ; concurrence extérieure à l'UE dans l'accès aux matières premières et aux produits finis ; défis posés par la conformité au Règlement Bois de l'UE (FLEGT Independent Market Monitor, 2019).

5.6 Influence des politiques et du cadre réglementaire sur le secteur

En conséquence du différend commercial actuel entre les États-Unis et la Chine, les exportations de sciages de feuillus du premier pays vers le second ont chuté de 40 % en glissement annuel au premier trimestre de 2019 (pour passer à 352 000 m³). En juin 2019, la situation s'était encore aggravée, car les tarifs douaniers (jusqu'à hauteur de 25 %) imposés en rétorsion par la Chine touchaient pour environ 60 milliards de dollars de produits en provenance des États-Unis, dont les grumes et les sciages de feuillus (Timber Industry News, 2019).

Le secteur des feuillus n'était pas inclus dans le train de mesures d'aide publique mis en place aux États-Unis pour les agriculteurs touchés par le différend commercial. Le freinage de la production de bois d'œuvre de feuillus résultant de la hausse des tarifs douaniers s'est déjà répercuté sur la production intérieure de palettes. Les fabricants de palettes, qui consomment beaucoup de bois d'œuvre de feuillus de choix inférieur, ont dû se tourner vers des bois de résineux moins durables, car le recul de la production de sciages de feuillus réduit leur capacité à se procurer leurs matériaux préférés (Brindley, 2019).

Note : L'annexe statistique de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers 2018-2019* est disponible à l'adresse suivante : www.unece.org/forests/fpamr2019-annex.



5.7 Références

- Brindley, C. (2019). Thinking ahead – letter from Chaille: China trade dispute strains U.S. hardwood exports, *Pallet Enterprise*. Disponible à l'adresse suivante : https://palletenterprise.com/view_article/5319/Thinking-Ahead%E2%80%93Letter-from-Chaille:-China-Trade-Dispute-Strains-U.S.-Hardwood-Exports.
- Centre for Industrial Studies (2018). World furniture outlook 2019. Disponible à l'adresse suivante : www.worldfurnitureonline.com/research-market/world-furniture-outlook-0058524.html.
- Chine, Administration générale des douanes (2019). Disponible à l'adresse suivante : <http://www.customs.gov.cn/>.
- Commission européenne (2019). Base de données Eurostat. Disponible à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/data/database>.
- Fédération européenne de l'industrie du parquet (2019). The European parquet market slightly contracted in 2018. Communiqué de presse du 19 juin. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.parquet.net/nl/press/press-releases>
- FLEGT Independent Market Monitor (2019). Substitution, economic crisis and diversion of supply = main drivers of EU tropical timber market decline. Disponible à l'adresse suivante : www.flegtim.eu/index.php/newsletter/imm-surveys-interviews/109-imm-survey-substitution-economic-crisis-and-diversion-of-supply-main-drivers-of-eu-timber-market-decline.
- Fordaq (2018). European parquet market consolidates its positive trend in 2017. Disponible à l'adresse suivante : www.fordaq.com/news/European_Parquet_Market_FEP_58266.html.
- Hardwood Market Report (2004-2019). Périodique disponible à l'adresse suivante : www.hmr.com.
- Luppold, W. G., et Bumgardner, M. S. (2016). US hardwood lumber consumption and international trade from 1991 to 2014. *Wood and Fiber Science*, vol. 48, no 3, p. 162 à 170.
- Luppold, W. G., et Bumgardner, M. S. (2017). Changes in eastern US sawmill employment and estimated hardwood lumber production from 2001 to 2015. *Forest Products Journal*, vol. 67, no 7-8, p. 408 à 415.
- Nations Unies (2019). Base de données Comtrade. Disponible à l'adresse suivante : <http://comtrade.un.org/db>.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019). Base de données FAOSTAT : Forêts – Production et Commerce. Disponible à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/data/database>.
- Organisation internationale des bois tropicaux (2018). Service d'information sur le marché. Du 1^{er} au 15 août. Disponible à l'adresse suivante : https://www.itto.int/fr/market_information_service/.
- Organisation internationale des bois tropicaux (2019). Base de données de la Revue biennale. Disponible à l'adresse suivante : https://www.itto.int/fr/biennial_review/.
- Schwarz, C. (2018). Death to disposable furniture. *Popular Woodworking*, Disponible à l'adresse suivante : www.popularwoodworking.com/woodworking-blogs/death-to-disposable-furniture/.
- Shriver, L. (2018). Ikea's real genius: making furniture disposable. *The Spectator*. Disponible à l'adresse suivante : www.spectator.co.uk/2018/02/ikeas-real-genius-is-making-furniture-disposable/.
- Statistique Canada (2019). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.statcan.gc.ca/fra/debut>.
- Timber Industry News (2019). Hardwood lumber exports from US to China go 40% down during Q1/2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.timberindustrynews.com/hardwood-lumber-exports-from-u-s-to-china-go-40-down-during-q12019/>.
- Université d'État de l'Ohio (2003-2018). Ohio Timber Price Report (Rapport semestriel produit en collaboration avec la Division de la foresterie du Département des ressources naturelles de l'Ohio). Disponible à l'adresse suivante : <https://woodlandstewards.osu.edu/ohio-timber-price-report>.
- WhatWood (2019). WhatWood Monthly Russian Lumber Report (bulletin périodique). Disponible à l'adresse suivante : <http://whatwood.ru/english/tovary/whatwood-monthly-russian-lumber-report>.



A stack of plywood sheets is the central focus, showing the layered structure of the material. In the foreground, a wooden workbench is visible with several tools: a metal square, a pencil, and a cluster of screws. The lighting is warm, highlighting the textures of the wood and metal.

Chapitre 6

PANNEAUX DÉRIVÉS DU BOIS

Auteur principal : Ivan Eastin

Collaborateurs : Orifjon Abidov, Fran Maplesden,
Igor Novoselov

Faits saillants

En 2019, la demande nord-américaine de panneaux structuraux devrait progresser de 2,4 % dans l'ensemble, surtout en raison de la demande de panneaux structuraux orientés (OSB), qui devrait augmenter de 6,2 % ; cependant, la demande de contreplaqué devrait diminuer de 1,6 % dans la sous-région.

En Europe, le secteur de l'ameublement a consommé en 2018 les deux tiers de la production totale de panneaux de particules et plus de la moitié de celle de panneaux de fibres de moyenne densité (MDF).

Dans la CEI, la consommation apparente de panneaux dérivés du bois a augmenté de 9,6 % en 2018 pour atteindre 20,3 millions de m³.

En 2018, les exportations de panneaux structuraux orientés (OSB) de la Fédération de Russie ont plus que doublé pour atteindre 257 000 m³.

Les exportations japonaises de contreplaqués de bois tropicaux ont accéléré en 2017 et 2018 pour répondre à une demande soutenue de logements et par anticipation des effets qu'une hausse de la taxe à la consommation prévue pour 2019 pourrait avoir sur les prix des logements.

Les sciages de feuillus chinois ont perdu des parts de marché aux États-Unis en 2018 sous l'effet des tarifs douaniers imposés par ce pays. En revanche, les exportations de contreplaqué de résineux (surtout destiné aux usages non structuraux) de la Chine vers les États-Unis ont fait un bond de 54,3 %, les fabricants chinois plaçant des placages de résineux sur les faces extérieures de leurs contreplaqués de feuillus.

Les exportations chinoises de contreplaqué de bois tropicaux ont chuté de 16 % en 2018 pour passer à 675 000 m³, en raison d'une forte baisse de production liée aux mesures prises par le secteur pour s'adapter aux nouvelles réglementations environnementales.

6.1 Introduction

De manière générale, le secteur des panneaux dérivés du bois a affiché des résultats variés dans la région de la CEE pour 2018. La forte croissance économique enregistrée en Amérique du Nord n'a fait augmenter ni la consommation ni la production, mais la CEI a connu un hiver clément qui a favorisé la demande de panneaux dérivés du bois pour la plupart des utilisations finales. Dans la région de la CEE, le secteur a enregistré une progression globale de 1,1 % pour la production et de 1,3 % pour la consommation apparente. Cette croissance devrait se poursuivre en 2019 avec une hausse prévisionnelle de 2,1 % pour la production et de 0,5 % pour la consommation apparente (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

6.2 Europe

La production européenne de panneaux dérivés du bois n'a pratiquement pas changé en 2018, approchant toujours les 75 millions de m³ (voir tableau 6.2.1 ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019). Cependant, la production de contreplaqué a enregistré une baisse appréciable (de 4,8 %) et celle de panneaux structuraux orientés (OSB) a affiché un léger recul (de 0,4 %). La production a en revanche augmenté de 0,4 % pour les panneaux de fibres et de 0,3 % pour les panneaux de particules (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

6.2.1 Consommation

Panneaux de particules. En Europe, la consommation apparente de panneaux de particules devrait augmenter de 1,7 % en 2019 (Organisation des Nations Unies

pour l'alimentation et l'agriculture, 2019). Ils s'utilisent principalement dans la production de mobilier (67 %), puis dans les secteurs du bâtiment (21 %) et de l'emballage (12 %) (Fédération européenne des panneaux à base de bois, 2019)⁵.

Panneaux de fibres. La consommation de panneaux de fibres a augmenté de 985 000 m³ (4,5 %) en 2018 pour atteindre 22,8 millions de m³ (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

Panneaux MDF. En 2018, le principal utilisateur final de panneaux de fibres de moyenne densité (MDF) était de loin l'industrie du meuble (56 %), suivie par les secteurs des revêtements de sol stratifiés (16 %), du bâtiment (10 %) et des moulures (3 %), les autres segments cumulant 15 % des usages (Fédération européenne des panneaux à base de bois, 2019).

Panneaux OSB. Portée par le regain d'activité du secteur européen du bâtiment, qui s'est poursuivi en 2018, la consommation de panneaux structuraux orientés (OSB) a augmenté de 1,9 % (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019). Il s'agissait avant tout de panneaux OSB/3 (pour milieu humide), qui comptaient pour 87 % de la production européenne en 2018. Les panneaux OSB/2 (pour milieu sec) représentaient 11 % de la production et les panneaux OSB/4 (pour utilisation sous contraintes élevées en milieu sec ou humide) en représentaient 2 % (Fédération européenne des panneaux à base de bois, 2019).

Contreplaqué. La consommation européenne de contreplaqué a diminué de moins de 1 % dans l'ensemble en 2018 (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019). Ses principales utilisations étaient celles du bâtiment (39 %) et de l'ameublement (30 %), puis celles des transports (13 %), de l'emballage (8 %) et des autres secteurs (10 %) (Fédération européenne des panneaux à base de bois, 2019).

6.2.2 Production et utilisation des capacités

Le graphique 6.2.1 montre que les panneaux de particules représentaient plus de la moitié du total de la production européenne de panneaux dérivés du bois en 2018. Les panneaux de fibres en représentaient 33 % et les panneaux OSB presque 10 % (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

TABLEAU 6.2.1

Bilan des panneaux dérivés du bois en Europe (2017-2019)

(En milliers de m³)

	2017	2018	2019p	Variation (%) 2017-2018
Production	74972	74877	76918	-0,1
Importations	35330	35929	36271	1,7
Exportations	36002	35136	36403	-2,4
Consommation apparente	74299	75670	76786	1,8

Note : p = prévisions 2018 du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

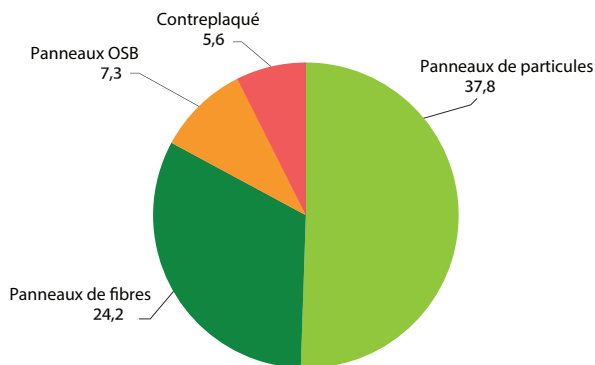
Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

5 Les chiffres et tendances fournis par la Fédération européenne des panneaux à base de bois (European Panel Federation, ou EPF) pour ses 27 pays membres diffèrent de ceux figurant dans la base FAOSTAT pour la sous-région Europe (39 pays, dont Israël, la Serbie et la Turquie). L'EPF publie des renseignements sur les 27 pays européens suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Tchéquie. Dans le présent chapitre, les données et tendances attribuées à l'EPF concernent ces pays.

GRAPHIQUE 6.2.1

Production de panneaux dérivés du bois en Europe (2018)

(En millions de m³)



Note : Production européenne totale de panneaux dérivés du bois en 2018 = 74,4 millions de m³. Les panneaux de fibres comprennent les panneaux MDF (72 %), les panneaux durs (12 %) et les autres panneaux (16 %).

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

Panneaux de particules. En 2018, la production européenne de panneaux de particules a augmenté de 0,3 % pour passer à 37,8 millions de m³. Ce volume demeure bien inférieur au pic enregistré en 2007 (Fédération européenne des panneaux à base de bois, 2019 ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

Dans les pays membres de l'EPF, la capacité de production de panneaux de particules a augmenté de 3,1 % en 2018 pour passer à 37,8 millions de m³. De nouveaux moyens ont été mis en service en Pologne, des unités ont augmenté leurs capacités au Portugal et en Espagne, et une usine fermée a rouvert et redémarré en Italie. Cependant, la capacité de production de panneaux de particules atteinte en 2018 par les pays membres de l'EPF restait dans l'ensemble bien inférieure aux 43 millions de m³ d'avant la crise financière mondiale (Fédération européenne des panneaux à base de bois, 2019).

Panneaux de fibres. En 2018, la production de panneaux de fibres a augmenté de 102 000 m³ (0,42 %) pour atteindre 24,2 millions de m³. Les cinq premiers pays producteurs étaient, par ordre décroissant, l'Allemagne, la Pologne, la Turquie, l'Espagne et la France, qui comptaient ensemble pour environ 76 % de la production de la sous-région (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

Panneaux MDF. La capacité européenne de production de panneaux MDF a augmenté de 400 000 m³ en 2018, surtout grâce au redémarrage d'une usine en Roumanie, pour atteindre un total approchant les 15,1 millions de m³ (Fédération européenne des panneaux à base de bois, 2019).



La production européenne de panneaux durs (produits par voie humide) était de 533 000 m³ en 2018, en hausse de 1,5 % par rapport à 2017. La capacité de production de panneaux durs installée dans les pays de l'UE à 28 et de l'AELE⁶ a peu changé en 2018, avec un total de 707 000 m³ (Fédération européenne des panneaux à base de bois, 2019).

Pour les panneaux légers rigides, la capacité de production installée est restée stable en 2018 avec 3,5 millions de m³. La capacité de production de panneaux légers souples a augmenté de 100 000 m³ pour atteindre 2,3 millions de m³, grâce à un programme d'expansion lancé en France (Fédération européenne des panneaux à base de bois, 2019). Les panneaux légers souples et rigides sont des panneaux non structuraux également appelés panneaux isolants : les panneaux légers rigides s'installent souvent au plafond à des fins esthétiques (pour dissimuler les câblages et la plomberie) et à des fins d'isolation thermique et acoustique, tandis que les panneaux légers souples s'installent dans les murs (pour servir d'isolant à la place des panneaux en fibres de verre ou en mousse).

Panneaux OSB. Pour les panneaux OSB, la capacité de production totale de l'Europe (hors Turquie) a augmenté de 200 000 m³ (3 %) en 2018 pour atteindre 6,9 millions de m³, en raison d'une expansion de capacité au Luxembourg (Fédération européenne des panneaux à base de bois, 2019).

Contreplaqué. En 2018, la production européenne de contreplaqué a diminué de 4,8 % pour passer à 5,6 millions de m³. Le recul était de 0,8 % pour la Finlande, premier producteur de la sous-région avec plus de 20 % du total, et de 25,8 % pour l'Espagne, second producteur avec 13 % du total (Fédération européenne des panneaux à base de bois, 2019).

⁶ Concernant les panneaux de fibres durs (produits par voie humide), les données officielles communiquées par les pays ne sont pas considérées comme fiables, en raison d'un problème de classification entre ces produits et les panneaux de fibres de haute densité (HDF), mais les données de production communiquées par l'EPF sont considérées comme fiables. Par conséquent, les chiffres rapportés ici ne portent pas sur la totalité de la sous-région européenne.

6.2.3 Commerce

6.2.3.1 Importations

Panneaux de particules. En 2018, les pays européens ont importé 12,8 millions de m³ de panneaux de particules, soit une baisse de 0,2 % par rapport à 2017 (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019). L'Allemagne est restée le premier importateur européen, avec près de 2,1 millions de m³. Malgré un recul de 6,2 % en 2018, la Pologne a conservé son rang de deuxième grand importateur devant l'Italie (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

Panneaux de fibres. En 2018, les importations européennes de panneaux de fibres ont progressé de 4,3 % pour atteindre 11,4 millions de m³. L'Allemagne était le principal importateur, suivie de la France, puis de la Belgique : ces trois pays comptaient ensemble pour plus de 30 % des importations européennes en 2018 (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

Panneaux OSB. En 2018, les importations européennes de panneaux OSB sont restées stables à 3,6 millions de m³. Elles provenaient principalement du Bélarus, de la Fédération de Russie, de l'Ukraine, des États-Unis et de la Chine, par ordre décroissant en volume (Nations Unies, 2019).

Contreplaqué. En 2018, l'Europe a importé plus de 8,2 millions de m³ de contreplaqué, soit une augmentation de 1,9 % par rapport à 2017. L'Allemagne était le premier importateur européen de contreplaqué, avec un volume en hausse de 3,5 % dépassant 1,5 million de m³. Le Royaume-Uni s'est maintenu en deuxième position avec un volume de 1,3 million de m³ en hausse de 7,5 %, suivi des Pays-Bas avec un volume de 680 000 m³ en hausse de 7,6 % (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

6.2.3.2 Exportations

Panneaux de particules. En 2018, les exportations de panneaux de particules des pays de la sous-région Europe ont progressé pour atteindre 13,6 millions de m³. L'Autriche est restée le premier exportateur, avec plus de 1,93 million

de m³ (en baisse de 0,8 % par rapport à 2017), suivie de près par l'Allemagne, à 1,91 million de m³ (+1,2 %). La France était le troisième exportateur de la sous-région avec un volume de 1,5 million de m³ en hausse de 1,1 % (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

Panneaux de fibres. En 2018, les exportations européennes de panneaux de fibres ont progressé de 3,1 % pour atteindre 12,8 millions de m³. L'Allemagne était de loin le plus gros exportateur, suivie de la Pologne et la France : ces trois pays comptaient ensemble pour plus de 50 % des exportations de la sous-région (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

Panneaux OSB. En 2018, les exportations européennes de panneaux OSB ont reculé de 3,5 % pour passer à 4,3 millions de m³ (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019). Les exportations de panneaux OSB de l'UE étaient destinées principalement à la Suisse, à la Turquie, à la Norvège, au Japon et au Chili, par ordre décroissant en volume (Nations Unies, 2019).

Contreplaqué. En 2018, les exportations de la sous-région Europe ont totalisé un volume de 4,6 millions de m³, en baisse de 0,8 % par rapport à 2017. Ce volume se composait pour plus des trois quarts de contreplaqué de feuillus, puis de contreplaqué de bois résineux (16 %) et tropicaux (8 %). La Finlande a maintenu sa position de premier exportateur de contreplaqué de la sous-région, avec près d'un million de m³ (en baisse de 2,6 % par rapport à 2017), devant la Belgique (volume stable à 403 000 m³) et l'Allemagne (390 000 m³, en hausse de 2,4 %). L'Autriche, la Lettonie et la Pologne sont également des acteurs européens importants, chacun de ces pays ayant exporté plus de 300 000 m³ de contreplaqué en 2018 (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

6.3 Communauté d'États indépendants, avec la Fédération de Russie en point de mire

En 2018, l'évolution de la production et de la consommation de panneaux dérivés du bois a été essentiellement positive. En Fédération de Russie, la saison des récoltes de l'hiver 2018 ainsi que l'année dans son ensemble ont été favorables aux entreprises forestières (par opposition à la pénurie de grumes de 2017). Tous les producteurs de panneaux dérivés du bois ont obtenu suffisamment de matières premières et la demande est restée stable. Le volume total de la récolte de bois a progressé de 12 % en 2018, établissant ainsi un record absolu depuis 1990.



6.3.1 Consommation

En 2018, la consommation apparente de panneaux dérivés du bois a augmenté de 9,6 % dans la sous-région de la CEI pour atteindre 20,3 millions de m³ (voir tableau 6.3.1).

6.3.2 Production et utilisation des capacités

Dans la CEI, la production de panneaux dérivés du bois a augmenté de 9,7 % en 2018 pour atteindre 24,9 millions de m³. La Fédération de Russie en a produit 17,3 millions de m³, soit une hausse de 11,2 % par rapport à 2017 (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

Contreplaqué. En 2018, la production de contreplaqué a augmenté de 7,6 % dans la sous-région de la CEI pour atteindre 4,6 millions de m³. La Fédération de Russie en a produit 4,0 millions de m³, soit une hausse de 7,6 % par rapport à 2017 (voir graphique 6.3.1 et tableau 6.3.2). La production a augmenté grâce à une offre abondante de grumes de placage et à une expansion des capacités des usines de contreplaqué (WhatWood, 2019a). La capacité actuelle des usines de contreplaqué russes est de 4,7 millions de m³ par an (WhatWood, 2019a) et le taux moyen d'utilisation de cette capacité est de 85 %. La capacité des usines de contreplaqué a continué de croître en 2018, surtout en raison de programmes d'investissements ciblés visant à moderniser les équipements existants et à démarrer de nouvelles unités dans le district Mourachinsky (WhatWood, 2019a). Des programmes d'investissements nouvellement annoncés visent un gain de capacité de 1,4 million de m³ à l'horizon 2022 (WhatWood, 2019a).

Panneaux de particules. En 2018, la production de panneaux de particules a augmenté de 9,1 % dans la CEI pour passer à 11,8 millions de m³. En Fédération de Russie, la

TABLEAU 6.3.1

Bilan des panneaux dérivés du bois dans la CEI (2017-2019)

(En milliers de m³)

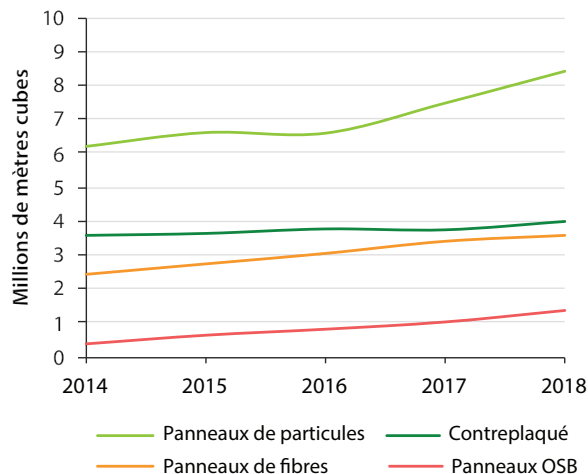
	2017	2018	2019p	Variation (%) 2016-2017
Production	22 705	24 906	25 988	9,7
Importations	5 048	5 209	4 979	3,2
Exportations	9 268	9 850	10 381	6,3
Consommation apparente	18 485	20 265	20 586	9,6

Note : p = prévisions 2018 du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

GRAPHIQUE 6.3.1

Production de panneaux dérivés du bois en Fédération de Russie (2014-2018)



Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

production de panneaux de particules a augmenté de 12,6 % pour atteindre 8,4 millions de m³, en grande partie grâce à la montée en cadence des sociétés Kronospan Bashkortostan, Swiss Krono et Tomlesdrev (WhatWood, 2019b).

Panneaux OSB. En 2018, la production de panneaux OSB a enregistré une forte progression dans la sous-région de la CEI (+22,6 %), pour atteindre 2,2 millions de m³. Cela résultait entièrement d'une montée en puissance du secteur en

TABLEAU 6.3.2

Production de panneaux dérivés du bois en Fédération de Russie (2015-2018)

(En milliers de m³)

	2015	2016	2017	2018	Variation (%) 2017-2018
Contreplaqué	3 607	3 759	3 729	4 013	7,6
Panneaux de particules	6 591	6 573	7 460	8 400	12,6
Panneaux de fibres	2 722	3 032	3 390	3 565	5,2
Panneaux OSB	618	797	1 013	1 356	33,9
Total	13 538	14 161	15 592	17 334	11,0

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

Fédération de Russie, où la production de panneaux OSB a fait un bond de 34 % pour se hisser à 1,4 million de m³. Cette croissance a été rendue possible par l'ajout de nouvelles capacités à l'usine Talion Arbor de Torjok (dans la région de Tver) et par le lancement d'une nouvelle chaîne de production Kronospan OSB à Oufa, dans le Bachkortostan (WhatWood, 2019c). Pour la sous-région de la CEI, la consommation apparente de panneaux OSB a atteint 2 millions de m³ en 2018, soit 13,7 % de plus qu'en 2017 (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

Panneaux de fibres. Dans la sous-région de la CEI, la production de panneaux de fibres a progressé de 8,4 % en 2018 pour atteindre 6,4 millions de m³. En Fédération de Russie, la production a augmenté de 5,2 % pour passer à 3,6 millions de m³ (voir tableau 6.3.2). Ces gains correspondent à ceux des entreprises suivantes : usine Egger de Gagarine (région de Smolensk), Kastamonu, Kronospan et Swiss Krono. Pour les panneaux de fibres de haute et moyenne densités (HDF et MDF), la capacité de production est actuellement de 4,2 millions de m³. Le volume de panneaux HDF et MDF produit en Fédération de Russie est contrôlé à 74 % par des entreprises à capitaux étrangers : Kastamonu, Swiss Krono, Kronospan, Egger et usine MDF du district Asinovsky (WhatWood, 2019d).

6.3.3 Prix

Contreplaqué. En Fédération de Russie, les prix à la production du contreplaqué (en moyenne toutes régions confondues) ont augmenté de 16,9 % en 2018 pour passer à 28 740 roubles le mètre cube. Les prix à l'exportation ont progressé de 18,1 % pour atteindre 30 775 roubles le mètre cube (voir graphique 6.3.2). À partir du deuxième trimestre de 2018, le marché russe du contreplaqué a été marqué par une dynamique des prix négative résultant au départ d'une demande excédentaire et d'une tendance mondiale à la baisse des prix pour les produits forestiers (WhatWood, 2019a ; Trade Data Monitor, 2019 ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

Panneaux de particules. En 2018, le prix moyen des panneaux de particules en Fédération de Russie a fait un bond de 26 % pour atteindre 16 512 roubles le mètre cube. Les prix à l'exportation ont affiché une légère baisse au premier trimestre de 2019 (Trade Data Monitor, 2019 ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

Panneaux de fibres. En 2018, les prix moyens à l'exportation ont progressé de 13 % pour atteindre 16 402 roubles le mètre cube (voir graphique 6.3.2). Les prix ont continué d'augmenter au premier trimestre de 2019 (Trade Data Monitor, 2019 ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

6.3.4 Commerce

6.3.4.1 Importations

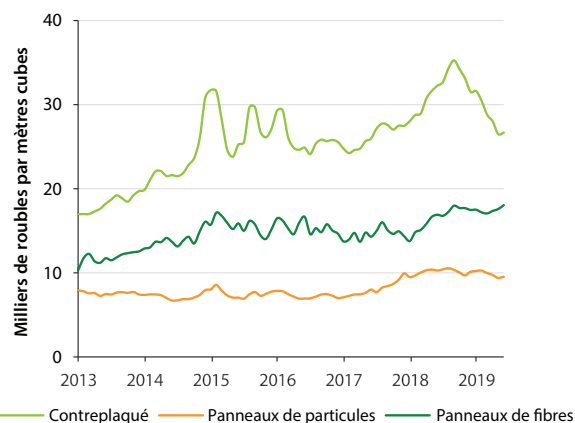
Contreplaqué. En 2018, le volume de contreplaqué importé par les pays de la CEI a augmenté de 7,0 % pour atteindre 518 000 m³ (voir graphique 6.3.3). Les importations de la Fédération de Russie ont progressé de 10,5 % pour atteindre 74 000 m³ (et provenaient principalement du Bélarus et de Chine). Ces importations sont d'importance mineure pour la Fédération de Russie.

Panneaux OSB. En 2018, les importations de panneaux OSB des pays de la CEI – qui provenaient principalement d'autres pays de la sous-région – ont diminué de 5,2 % pour passer à 686 000 m³. Les importations de la Fédération de Russie étaient en légère baisse (voir graphique 6.3.3) et le Bélarus reste son principal fournisseur.

Panneaux de particules. En 2018, les importations de panneaux de particules de la CEI ont progressé de 1,3 % pour atteindre 2,07 millions de m³. Les importations de la Fédération de Russie ont augmenté de 7,9 % pour atteindre 275 000 m³ (voir graphique 6.3.3). Le volume de panneaux de particules bélarussiens livrés à la Fédération de Russie a augmenté de 13,5 % en 2018, pour atteindre 226 000 m³ (WhatWood, 2019b).

GRAPHIQUE 6.3.2

Indice mensuel des prix à l'exportation des panneaux dérivés du bois en Fédération de Russie (2013-2019)

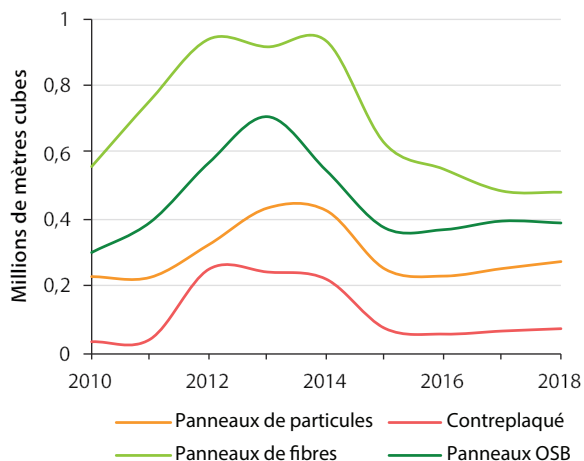


Note : Valeurs converties à raison de 1,65 m³ par tonne métrique pour les panneaux de particules et de 1,43 m³ par tonne métrique pour les panneaux de fibres.

Source : Trade Data Monitor (2019) ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

GRAPHIQUE 6.3.3

Importations de panneaux de fibres, de panneaux OSB, de panneaux de particules et de contreplaqué en Fédération de Russie (2010-2018)



Source: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

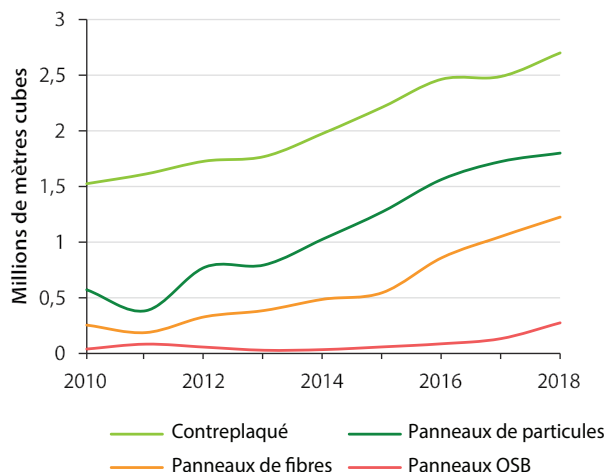
Panneaux de fibres. En 2018, les importations de panneaux de fibres de la CEI ont progressé de 7,7 % dans l'ensemble pour atteindre 1,9 million de m³, mais celles de la Fédération de Russie ont reculé de 0,7 % pour passer à 481 000 m³ (voir graphique 6.3.3). Ces dernières années, les principaux exportateurs de panneaux MDF, HDF et isolants destinés au marché russe sont le Bélarus, la Chine, l'Allemagne et la Pologne (par ordre décroissant en importance) ; ces quatre pays comptaient pour 92 % des importations russes de panneaux de fibres en 2018 (WhatWood, 2019b). Environ 80 % des articles importés par la Fédération de Russie sous le code SH des panneaux de fibres sont des produits finis ou semi-finis, tels que revêtements de sol, panneaux de mur et de plafond, ébauches de portes intérieures, plinthes et moulures (WhatWood, 2019^e ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

6.3.4.2 Exportations

Contreplaqué. En 2018, les exportations de contreplaqué de la CEI ont progressé de 8,4 % pour atteindre un peu plus de 3,0 millions de m³. Les exportations russes de contreplaqué ont augmenté de 8,6 % pour atteindre 2,7 millions de m³ (voir graphique 6.3.4). Les envois de la CEI vers la Turquie ont fortement chuté (de 56 %) pour retomber à 40 000 m³. Les exportations de contreplaqué de la CEI à destination des États-Unis ont nettement progressé (de 22 %) pour se hisser à 412 000 m³, de même que celles à destination de l'Égypte, qui ont augmenté de 13 % pour atteindre 310 000 m³

GRAPHIQUE 6.3.4

Exportations de panneaux de fibres, de panneaux OSB, de panneaux de particules et de contreplaqué en Fédération de Russie (2010-2018)



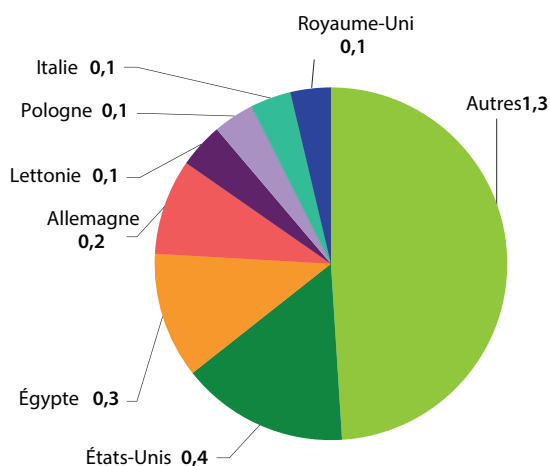
Source: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

(WhatWood, 2019a) ; ces deux pays étaient les principaux marchés à l'exportation du contreplaqué russe en 2018 (voir graphique 6.3.5).

Panneaux de particules. En 2018, les exportations de panneaux de particules de la CEI ont diminué de 2,6 % pour passer à 3,3 millions de m³. Ces exportations ont augmenté de 69,7 % depuis 2014, surtout en raison de leur croissance en Fédération de Russie, où elles sont passées de 1,0 million de m³ en 2014 à 1,8 million de m³ en 2018. Cependant, les exportations russes ont beaucoup moins progressé en 2018 que pour chacune des quatre années précédentes, en se cantonnant à 4,4 % (WhatWood, 2019b ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

Panneaux de fibres. Les exportations de panneaux de fibres de la CEI ont augmenté de 19,4 % en 2018, pour atteindre 2,6 millions de m³ (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019). La Fédération de Russie comptait pour près de la moitié de ce volume (1,2 million de m³) ; les exportations en provenance de ce pays ont presque triplé depuis 2014 et ont progressé de 16,5 % en 2018 (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

Panneaux OSB. La CEI a exporté 869 000 m³ de panneaux OSB en 2018 (soit une hausse de 2,0 %). En Fédération de Russie, le volume des exportations de panneaux OSB a plus que doublé (avec une hausse de 125 %) pour se hisser à 257 000 m³. Le Kazakhstan a absorbé environ un tiers du

GRAPHIQUE 6.3.5**Exportations de contreplaqué de la Fédération de Russie (2018)**(En millions de m³)

Note : En 2018, le volume total des exportations russes de contreplaqué atteignait 2,7 millions de m³.

Source : WhatWood, 2019a.

volume de ces exportations russes (WhatWood, 2019c ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

6.4 Amérique du Nord**6.4.1 Consommation**

En Amérique du Nord, la consommation de panneaux dérivés du bois dépend de la croissance économique et des mises en chantier de logements. Aux États-Unis, le taux de croissance du PIB est passé de 2,2 % en 2017 à 2,9 % en 2018 et devrait



se relâcher légèrement en 2019 pour redescendre à 2,4 %. Les mises en chantier de logements sont passées de 1,2 million en 2017 à 1,24 million en 2018 et devraient rester stables à 1,25 million en 2019 (États-Unis, Bureau du recensement, 2019 ; Mortgage Bankers Association, 2018). Au Canada, le taux de croissance du PIB a baissé pour passer d'un peu plus de 3 % en 2017 à 2,1 % en 2018, et il devrait se maintenir à 2,1 % en 2019 selon les prévisions. Le nombre de mises en chantier de logements a chuté, passant de 219 800 en 2017 à 202 400 en 2018. Cette tendance devrait se poursuivre en 2019 avec un nombre prévisionnel de 194 000, les acheteurs de logements prenant acte de la surchauffe du marché (Banque de Montréal, 2019 ; Banque Royale du Canada, 2019 ; Banque de Nouvelle-Écosse, 2018 ; Banque Toronto-Dominion, 2019). Dans la sous-région nord-américaine, la consommation apparente de panneaux dérivés du bois a diminué de 1,9 % en 2018, tandis que la production totale de panneaux dérivés du bois a reculé de 1,0 % pour passer à 48,1 millions de m³ (voir tableau 6.4.1).

La consommation nord-américaine de panneaux structuraux dérivés du bois est restée plutôt stable en 2018 avec une hausse de 0,8 % (voir graphique 6.4.1), la demande de panneaux OSB et de contreplaqué progressant respectivement de 1,0 % et de 0,2 % (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

En 2018, le principal marché des panneaux OSB était celui du bâtiment résidentiel, qui a absorbé 57,2 % de la production totale. C'est aussi dans ce secteur que la demande de panneaux OSB a enregistré la plus forte croissance, avec une progression de 4,5 % en 2018. La demande de panneaux OSB a progressé de 1,2 % sur le marché de la rénovation et de 0,7 % dans le secteur du bâtiment non résidentiel, mais a reculé de 3,0 % sur le marché industriel. En 2017, le principal marché du contreplaqué était le secteur industriel, qui a absorbé

TABLEAU 6.4.1**Bilan des panneaux dérivés du bois en Amérique du Nord (2017-2019)**(En milliers de m³)

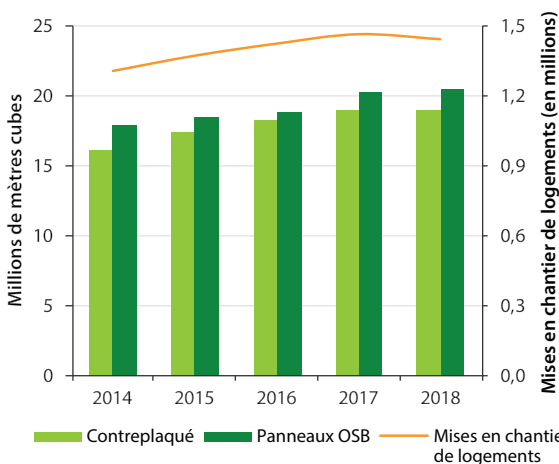
	2017	2018	2019p	Variation (%) 2017-2018
Production	48 581	48 072	48 115	-1,0
Importations	18 281	19 470	18 546	6,5
Exportations	10 259	12 033	11 826	17,3
Consommation apparente	56 603	55 509	54 835	-1,9

Note : p = prévisions 2018 du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

GRAPHIQUE 6.4.1

Consommation de panneaux structuraux et nombre de mises en chantier de logements en Amérique du Nord (2014-2018)

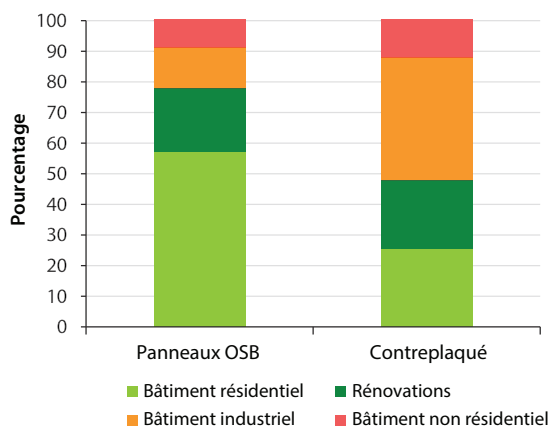


Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019) ; APA – The Engineered Wood Association (2019).

39,6 % de la production totale. La demande de contreplaqué a progressé de 14,8 % dans le secteur industriel, de 1,5 % dans celui de la rénovation et de 1,2 % dans celui du bâtiment non résidentiel, mais elle a reculé de 3,7 % dans celui du bâtiment résidentiel (voir graphique 6.4.2 ; APA – The Engineered Wood Association, 2019).

GRAPHIQUE 6.4.2

Les quatre grands marchés utilisateurs de panneaux OSB et de contreplaqué en Amérique du Nord (2018)



Note : Les marchés du bâtiment résidentiel, non résidentiel et industriel sont ceux des constructions neuves.

Source : APA – The Engineered Wood Association (2019).

La demande nord-américaine de panneaux structuraux devrait augmenter en moyenne de 2,4 % en 2019, avec une hausse de 6,2 % pour les panneaux structuraux orientés (OSB) et une baisse de 1,6 % pour le contreplaqué. Pour l'Amérique du Nord, le total de la consommation apparente de panneaux dérivés du bois devrait augmenter de 2,4 % en 2019 (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

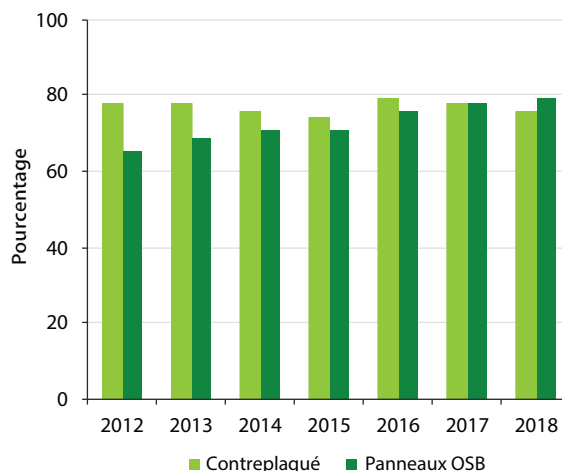
En 2018, la consommation nord-américaine de panneaux non structuraux (panneaux de particules et panneaux de fibres) a diminué de 7,6 %, avec une baisse de 10,0 % pour les panneaux de fibres et de 3,5 % pour les panneaux de particules. En Amérique du Nord, le nombre de mises en chantier de logements devrait rester stable pour 2019, si bien que la production de panneaux dérivés du bois non structuraux ne devrait pas augmenter (Association des fabricants de panneaux de composites, 2019 a, 2019b).

6.4.2 Production et utilisation des capacités

En 2018, la capacité de production du segment nord-américain des panneaux structuraux a augmenté de 2,1 % pour passer à 38,9 millions de m³. Malgré ce gain, le taux d'utilisation des capacités du segment a diminué pour passer de 77,8 % en 2017 à 77,6 % en 2018, et il devrait chuter à 74 % en 2019. Dans le segment du contreplaqué, le taux d'utilisation des capacités a reculé entre 2017 et 2018 pour passer de 76 % à 74 % aux États-Unis et de 78 % à 76 % au Canada. Dans le segment des panneaux OSB, ce taux a légèrement augmenté en Amérique du Nord pour atteindre 79 % (voir graphique 6.4.3), en passant de 80 % à 81 % aux

GRAPHIQUE 6.4.3

Taux d'utilisation des capacités de production de contreplaqué et de panneaux OSB en Amérique du Nord (2012-2018)



Source : APA – The Engineered Wood Association (2019).

États-Unis et de 78 % à 79 % au Canada (APA – The Engineered Wood Association, 2019).

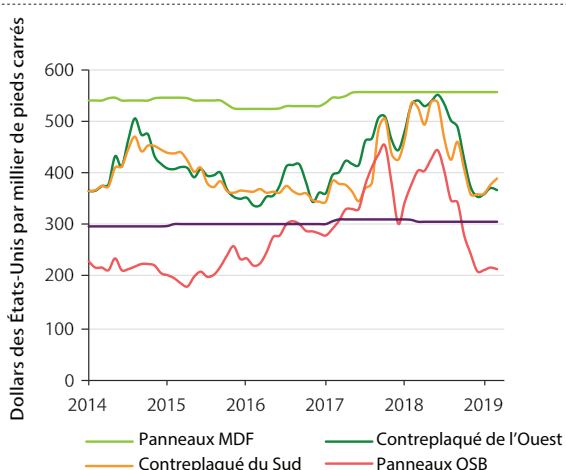
Dans le secteur des panneaux non structuraux, la capacité de production nord-américaine a progressé de 1,5 % en 2018 pour atteindre environ 13,5 millions de m³ (Association des fabricants de panneaux de composites, 2019 b), la majeure partie du gain provenant des États-Unis. Le taux d'utilisation des capacités a diminué dans le segment des panneaux de particules, pour passer de 70,3 % en 2017 à 69,8 % en 2018, mais il a augmenté dans celui des panneaux MDF, pour passer de 76,3 % en 2017 à 79,0 % en 2018.

6.4.3 Prix

En 2018, l'Amérique du Nord a enregistré une augmentation globale de la demande pour la plupart des types de panneaux dérivés du bois, ce qui a donné un coup de pouce aux taux d'utilisation des capacités. Naturellement, l'augmentation de la demande a poussé les prix des produits à la hausse et a contribué à leur forte progression au premier semestre de 2018 (voir graphique 6.4.4). La Réserve fédérale des États-Unis a relevé ses taux d'intérêt à quatre reprises en 2018, les faisant ainsi passer de 1,5 % à 2,5 %, ce qui a poussé à la hausse le coût des crédits immobiliers et à la baisse le nombre de mises en chantier de logements.

GRAPHIQUE 6.4.4

Prix des panneaux dérivés du bois en Amérique du Nord (2014-2019)



Note : Contreplaqué (côte ouest), 1/2 pouce, extérieur, choix CD (3 couches) ; panneaux OSB (centre-nord), 7/16 de pouce ; panneaux MDF (est), 5/8 de pouce ; panneaux de particules (ouest), 5/8 de pouce, industriel.

Source : Random Lengths, 2019.

Les prix des panneaux OSB ont affiché une forte croissance au premier semestre de 2018 avant de chuter au second semestre, pour enregistrer une baisse globale de 34,8 % sur l'année. En 2018, les prix ont chuté de 22,8 % pour le contreplaqué du Sud et de 26,8 % pour le contreplaqué de l'Ouest. Les prix des panneaux de particules et des panneaux MDF sont restés stables : ils ont reculé de 1,6 % pour les premiers et n'ont pas changé pour les seconds (Random Lengths, 2019).

6.4.4 Commerce

6.4.4.1 Importations

En 2018, la valeur des importations nord-américaines de panneaux dérivés du bois a augmenté de 0,7 % pour atteindre 7,0 milliards de dollars (voir tableau 6.4.2). La valeur des importations de panneaux a progressé de 1 % aux États-Unis, mais a reculé de 1,5 % au Canada (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019). Le contreplaqué constituait la plus grande part des importations nord-américaines (47,4 % de la valeur totale des importations de panneaux dérivés du bois), devant les panneaux OSB (23,8 %), les panneaux de fibres (22,8 %) et les panneaux de particules (6,0 %). En 2018, les importations nord-américaines provenant de l'extérieur de la sous-région ont augmenté pour chacune des quatre catégories de panneaux dérivés du bois.

Les tarifs douaniers que les États-Unis ont imposés sur le contreplaqué de feuillus d'origine chinoise se sont fortement répercutés sur les importations américaines, en faisant passer la part de marché de la Chine de 41,7 % en 2017 à 31,3 % en 2018. Il en a résulté un gain de part de marché pour l'Indonésie (de 8,3 % à 12,5 %), le Brésil (de 7,8 % à 9,2 %), le Chili (de 5,1 % à 6,3 %) et le Viet Nam (de 2,7 % à 6,2 %).

Pour se soustraire à ces tarifs pénalisants, les fabricants chinois ont commencé à placer des placages de résineux sur les faces extérieures de leur contreplaqué de feuillus. Résultat : les exportations chinoises de contreplaqué à faces extérieures en résineux ont fait un bond de 54,3 % en 2018 (Coalition for Fair Trade of Hardwood Plywood, 2019). Cependant, les exportations chinoises de contreplaqué vers les États-Unis ont tout de même subi une chute globale de 9,3 %, pour passer de 1,14 milliard de dollars en 2017 à 1,04 milliard de dollars en 2018. En 2018, les importations de contreplaqué des États-Unis (hors échanges nord-américains) ont enregistré un bond de 21,2 % (pour atteindre 3,3 milliards de dollars).

6.4.4.2 Exportations

En 2018, la valeur des exportations nord-américaines de panneaux dérivés du bois a augmenté de 4,4 % pour atteindre 3,4 milliards de dollars, le Canada comptant pour 76,2 % du total (voir tableau 6.4.3). La valeur des exportations nord-américaines (en comptant les échanges entre le Canada

TABLEAU 6.4.2
Valeur des importations nord-américaines de panneaux dérivés du bois (2015-2018)

(En millions de dollars)

	2015	2016	2017	2018	Variation (%) 2017-2018
États-Unis					
Contreplaqué	2 681	2 775	2 917	2 907	-0,3
Panneaux OSB	948	1 236	1 452	1 630	12,3
Panneaux de particules	289	321	333	310	-7,0
Panneaux de fibres	1 138	1 178	1 274	1 191	-6,5
Total	5 056	5 510	5 976	6 038	1,0
Canada					
Contreplaqué	334	342	416	415	-0,2
Panneaux OSB	28	29	39	34	-11,3
Panneaux de particules	66	65	99	106	7,4
Panneaux de fibres	411	430	427	410	-3,9
Total	839	866	980	966	-1,5
Amérique du Nord					
Contreplaqué	3 015	3 117	3 333	3 322	-0,3
Panneaux OSB	976	1 265	1 491	1 665	11,7
Panneaux de particules	355	386	433	416	-3,7
Panneaux de fibres	1 548	1 608	1 700	1 601	-5,8
Total	5 895	6 377	6 956	7 004	0,7

Note : Les données n'incluent pas les feuilles de placage.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

et les États-Unis) a progressé de 13,3 % pour les panneaux OSB et de 9,7 % pour les panneaux de fibres, mais a reculé le 1,6 % pour les panneaux de particules et de 15,3 % pour le contreplaqué. Pour 2018, les principaux marchés à l'exportation du contreplaqué produit aux États-Unis étaient le Canada (39 % en valeur), le Mexique (19,2 %) et l'Australie (16,2 %). Le Canada et le Mexique étaient aussi les principaux marchés à l'exportation des États-Unis pour les panneaux de fibres (72,1 % et 13,3 % en valeur) et pour les panneaux de particules (56 % et 30,7 % en valeur). Les États-Unis ont par ailleurs absorbé la quasi-totalité des exportations canadiennes de panneaux dérivés du bois : 94,6 % de la valeur pour le contreplaqué, 97,9 % pour les panneaux de

TABLEAU 6.4.3
Valeur des exportations nord-américaines de panneaux dérivés du bois (2015-2018)

(En millions de dollars)

	2015	2016	2017	2018	Variation (%) 2017-2018
États-Unis					
Contreplaqué	346	344	415	276	-33,5
Panneaux OSB	64	65	55	67	22,6
Panneaux de particules	110	97	90	97	7,9
Panneaux de fibres	219	213	210	220	5,1
Total	739	719	769	661	-14,1
Canada					
Contreplaqué	348	314	341	364	6,7
Panneaux OSB	1 010	1 314	1 538	1 738	13,0
Panneaux de particules	257	272	272	259	-4,8
Panneaux de fibres	291	297	307	346	12,8
Total	1 905	2 197	2 458	2 708	10,1
Amérique du Nord					
Contreplaqué	693	658	756	640	-15,3
Panneaux OSB	1 074	1 379	1 593	1 806	13,3
Panneaux de particules	367	369	362	356	-1,6
Panneaux de fibres	510	510	517	567	9,7
Total	2 644	2 916	3 228	3 368	4,4

Note : Les données n'incluent pas les feuilles de placage.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

fibres, 95,5 % pour les panneaux de particules et 95 % pour les panneaux OSB.

6.5 Influence des facteurs extrarégionaux sur la région de la CEE

Quelques grands acteurs continuent de dominer le commerce mondial du contreplaqué de bois tropicaux : les États-Unis, le Japon et la République de Corée en sont les principaux importateurs, tandis que l'Indonésie et la Malaisie en sont les plus gros exportateurs (voir tableau 6.5.1). Depuis leur creux de 2016, les importations mondiales de contreplaqué

TABLEAU 6.5.1

Principaux importateurs et exportateurs mondiaux de contreplaqué de bois tropicaux, en volume (2016-2018)(En milliers de m³)

	2016	2017	2018	Variation (%) 2017-2018
Principaux importateurs				
Japon	1 627	1 810	1 916	5,9
République de Corée	754	973	973	0
États-Unis	705	582	863	48,3
Province chinoise de Taiwan	381	335	335	0
Malaisie	216	272	247	-9,2
Principaux exportateurs				
Indonésie	2 299	2 330	2 348	0,8
Malaisie	2 489	2 494	2 336	-6,3
Chine	606	806	675	-16,3
Viet Nam	356	477	477	0

Source : Organisation internationale des bois tropicaux (2019) ; Nations Unies (2019).

de bois tropicaux ont augmenté de 9 % sur deux ans pour atteindre 6,7 millions de m³ en 2018. Plus des trois quarts des importations mondiales de contreplaqué de bois tropicaux sont effectués par des pays extérieurs à la région de la CEE (Organisation internationale des bois tropicaux, 2019 ; Nations Unies, 2019).

Le contreplaqué de bois tropicaux représente plus de 62 % du total des importations japonaises de contreplaqués. Les importations japonaises de contreplaqués de bois tropicaux sont remontées à 1,8 million de m³ en 2017 et à 1,9 million de m³ en 2018, après un creux historique à 1,6 million de m³ en 2016. Ces importations ont rebondi en 2017 grâce à une demande soutenue dans le secteur du bâtiment résidentiel et à la faiblesse des stocks de contreplaqué importé ; la progression de 2018 reflète l'anticipation des effets qu'une hausse de la taxe à la consommation prévue pour 2019 pourrait avoir sur le prix des logements. Les importations provenaient à environ 50 % de Malaisie et à 44 % d'Indonésie. Le restant provenait surtout de Chine et du Viet Nam (Organisation internationale des bois tropicaux, 2019 ; Nations Unies, 2019).

Le secteur japonais du contreplaqué de bois tropicaux continue de se contracter. Ces dernières années, les usines ont fortement réduit leur production, voire fermé leurs portes, en raison de la pénurie de grumes d'Asie du Sud-Est, celles-ci étant également expédiées vers d'autres marchés

tels que ceux de Chine et d'Inde. Désormais, les usines de contreplaqué japonaises utilisent surtout des grumes de déroulage produites dans le pays plutôt que des grumes provenant d'Asie du Sud-Est, et le contreplaqué de bois tropicaux est souvent remplacé par du contreplaqué de résineux ou par d'autres types de panneaux. Même si la demande de contreplaqué de bois tropicaux devrait augmenter en 2019, sous l'effet des investissements d'infrastructure associés aux Jeux olympiques de 2020 et des travaux de reconstruction faisant suite aux catastrophes, elle continuera d'être freinée par le déclin démographique et par l'emploi de grumes de production intérieure, car le Japon vise une autosuffisance de 51 % dans son approvisionnement en bois ronds d'ici à 2025.

En 2018 comme les années précédentes, l'Indonésie et la Malaisie étaient les principaux exportateurs de contreplaqués de bois tropicaux, comptant ensemble pour 73 % des exportations mondiales. Cependant, les exportations de la Malaisie souffrent d'une pénurie chronique de grumes, qui résulte surtout de politiques visant à instaurer une gestion durable des forêts, ainsi que



de périodes de mauvais temps et de problèmes logistiques qui limitent l'offre de grumes de déroulage pour les usines de contreplaqué. Bien que des restrictions à l'exportation des grumes soient en vigueur depuis mai 2018 dans l'État malaisien du Sabah, l'offre de grumes de déroulage ne s'est guère améliorée pour le secteur national du contreplaqué. Les prix à l'exportation du contreplaqué ont progressé en 2018 sous l'effet d'une augmentation des coûts de matières premières et de main-d'œuvre.

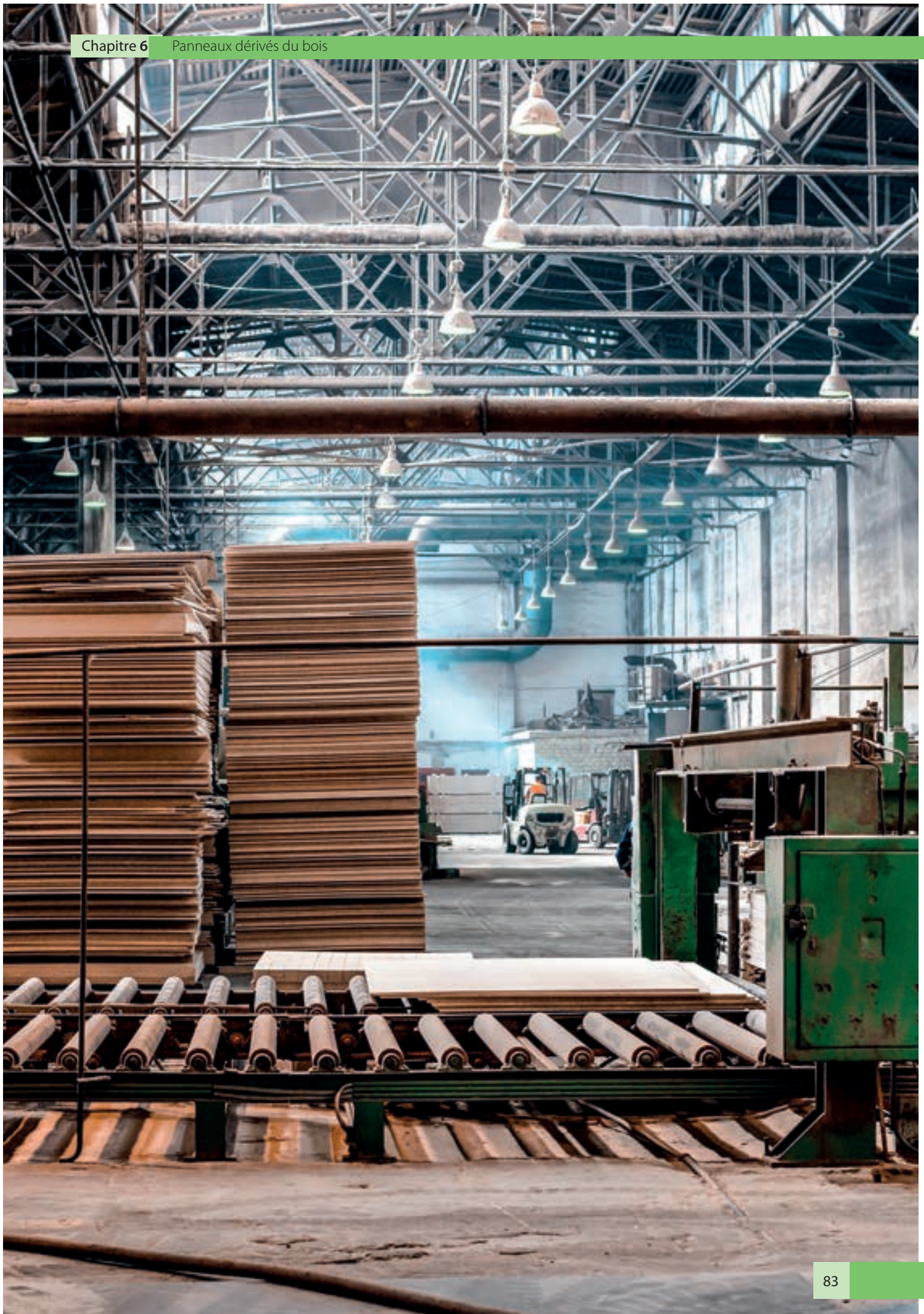
Les exportations chinoises de contreplaqué de bois tropicaux ont rebondi à partir de 2014 pour atteindre 806 000 m³ en 2017. Cependant, en 2018, les exportations ont chuté de 16 % pour passer à 675 000 m³, sous l'effet d'une forte baisse de production liée aux mesures prises par le secteur pour s'adapter aux nouvelles réglementations environnementales.

Note : L'annexe statistique de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers 2018-2019* est disponible à l'adresse suivante : www.unece.org/forests/fpamr2019-annex.



6.6 Références

- APA – The Engineered Wood Association (2019). Market outlook and regional production, Economic Report E184. Disponible à l'adresse suivante : www.apawood.org.
- Association des fabricants de panneaux de composites (2019a). 2018 North American capacity report.
- Association des fabricants de panneaux de composites (2019 b). Industry snapshot Q4.
- Banque de Montréal (2019). Canadian economic outlook. Disponible à l'adresse suivante : https://www.bmo.com/img/private-banking/hpb/bpic_market_outlook_fr.pdf.
- Banque de Nouvelle-Écosse (2019). Global real estate trends. Disponible à l'adresse suivante : www.scotiabank.com/content/dam/scotiabank/sub-brands/scotiabank-economics/english/documents/global-real-estate-trends/GRET_2019-06-13.pdf.
- Banque Royale du Canada (2019). Actualités économiques trimestrielles. Disponible à l'adresse suivante : http://www.rbc.com/economie/economic-reports/pdf/quarterly-economic-update/fcst_fmar2019.pdf.
- Banque Toronto-Dominion (2019). Long-term forecast. Disponible à l'adresse suivante : <https://economics.td.com/us-long-term-forecast>.
- Coalition for Fair Trade of Hardwood Plywood (2019). Coalition says Chinese cos. altering plywood to evade duties. Disponible à l'adresse suivante : <https://hardwoodplywoodfairtrade.com/coalition-says-chinese-cos-altering-plywood-evade-duties/>.
- États-Unis, Bureau du recensement (2019). Monthly new residential construction, April 2019. Disponible à l'adresse suivante : www.census.gov/construction/nrc/pdf/newresconst_201904.pdf.
- Fédération européenne des panneaux à base de bois (2019). Annual report 2018-2019. Disponible à l'adresse suivante : www.europanel.org.
- Mortgage Bankers Association (2019). MBA Mortgage Finance Forecast. Disponible à l'adresse suivante : www.mba.org/Documents/Research/Mtg%20Fin%20Forecast%20Jun%202018.pdf.
- Nations Unies (2019). Base de données Comtrade. Disponible à l'adresse suivante : <http://comtrade.un.org/db>.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019). Base de données FAOSTAT : Forêts – Production et Commerce. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/faostat/fr/#data/FO>.
- Organisation internationale des bois tropicaux (2019). Base de données de la Revue biennale. Disponible à l'adresse suivante : https://www.itto.int/fr/biennal_review/.
- Random Lengths (2019). Random Lengths yearbook 2018.
- Trade Data Monitor (2019). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.tdmlogin.com/tdm/index.html>.
- WhatWood (2019a). Plywood market in Russia 2017-2018. Disponible à l'adresse suivante : www.whatwood.ru.
- WhatWood (2019 b). Particleboard market in Russia 2017-2018. Disponible à l'adresse suivante : www.whatwood.ru.
- WhatWood (2019c). OSB market in Russia 2017-2018. Disponible à l'adresse suivante : www.whatwood.ru.
- WhatWood (2019d). MDF/HDF market in Russia 2017-2018. Disponible à l'adresse suivante : www.whatwood.ru.
- WhatWood (2019e). Russian forest industry review 2018-2019. Disponible à l'adresse suivante : www.whatwood.ru.





Chapitre 7

PAPIERS, CARTONS ET PÂTES À PAPIER

Auteur principal : Michel Valois

Collaborateurs : Eduard Akim, Bernard Lombard

Faits saillants

En 2018, la production de papiers et de cartons a augmenté de près de 4 % dans la CEI, est restée stable en Europe et a légèrement diminué en Amérique du Nord.

Dans la région de la CEE, la demande de papier a baissé de 1,2 % dans l'ensemble, la demande de matériaux d'emballage et de papiers d'hygiène compensant une baisse de la demande de papiers à usages graphiques.

En 2018, la production de pâte à papier a progressé en Europe sous l'effet d'une augmentation de la demande et des capacités, mais a légèrement reculé en Amérique du Nord à la suite d'arrêts de production conjoncturels. Dans la CEI, la production de pâte à papier a enregistré une hausse faisant suite à des gains de capacité et à un fléchissement du rouble russe.

La consommation apparente de pâte à papier est restée stable en Europe et en Amérique du Nord en dépit d'une hausse des prix et d'une baisse de la demande de papiers à usages graphiques. La pâte à papier destinée aux segments des matériaux d'emballage et des papiers d'hygiène provient de plus en plus souvent d'Amérique du Sud.

Dans la région de la CEE, la capacité de production de papiers graphiques a diminué de 1,4 million de tonnes en 2018 et devrait encore baisser de 4,4 millions de tonnes en 2019.

En Amérique du Nord, la production de papiers à usages graphiques a baissé de 1,74 million de tonnes en 2018, soit un recul de 8,4 % par rapport aux années précédentes, sous l'effet d'une hausse des prix de la pâte, de l'énergie et du transport ; cependant, cette hausse a aussi entraîné une baisse de la demande (rendue possible par le passage actuel aux moyens de communication électroniques).

La production de papiers d'hygiène a progressé en 2018 dans chacune des trois sous-régions de la CEE ; la consommation a considérablement augmenté dans la CEI, mais elle est restée stable en Europe et en Amérique du Nord.

Les prix de la pâte à papier ont progressé en 2018 sous l'effet d'une forte demande ayant entraîné une frénésie d'achats chez les consommateurs tentant de faire face aux augmentations de prix successives. Fin 2018, une surcapacité alimentée par une hausse record des prix, par une chute de la demande de papiers à usages graphiques et par un essoufflement de l'économie chinoise a entraîné une correction des cours qui se poursuivait à la mi-2019.

Les importations chinoises de papiers de récupération ont diminué de 34,8 % en 2018 pour passer à 17,0 millions de tonnes, du fait des contrôles de qualité effectués par les douanes du pays.

7.1 Introduction

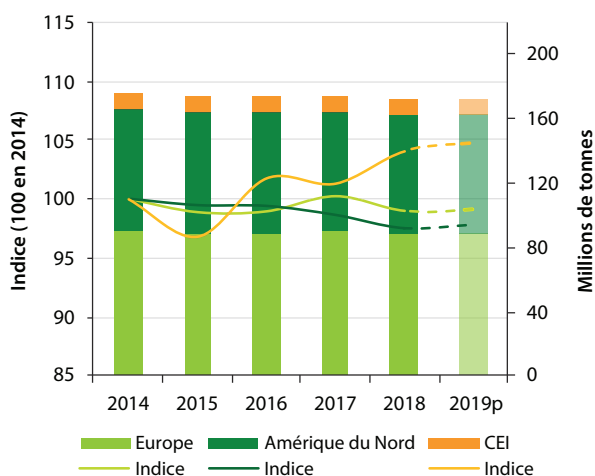
L'industrie papetière mondiale a poursuivi son redressement début 2018 sous l'effet d'un bien meilleur équilibre entre l'offre et la demande de pâte à papier et de la persistance d'une forte demande de papiers d'hygiène et de papiers et cartons d'emballage et de conditionnement. En 2018, les prix ont augmenté pour la quasi-totalité des produits dans toute la région de la CEE. En milieu d'année, toutefois, des signes de tension avaient commencé à poindre en Asie (notamment en Chine) et en Europe, les coûts supportés par les différents segments de l'industrie papetière commençant à avoir un impact négatif sur la consommation apparente.

En revanche, la production et la consommation apparente de papiers à usages graphiques ont continué de baisser sur presque tous les marchés en 2018, les utilisateurs finaux réduisant les budgets publicitaires alloués aux supports imprimés et se tournant vers la communication électronique, notamment Internet. La baisse de la consommation apparente de papiers graphiques s'est accélérée début 2019 en raison des hausses de prix. Au fur et à mesure du tassement des commandes, les fabricants de papier se sont tournés en nombre croissant vers la production de pâte marchande comme moyen d'occuper les machines.

La consommation apparente de papiers et de cartons a légèrement diminué dans la région de la CEE en 2018, avec un recul d'un peu plus de 1 % en Europe et en Amérique du Nord et une progression de 2,6 % dans la CEI (voir graphique 7.1.1).

GRAPHIQUE 7.1.1

Consommation apparente de papiers et de cartons dans la région de la CEE (2014-2019)



Note : p = prévisions 2018 du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

Les capacités mondiales de production de pâte chimique marchande ont progressé de 2,97 millions de tonnes (4,3 %) en 2018 (Valois Vision Marketing, 2019a), les gains venant principalement d'Asie et d'Amérique du Sud.

Du côté de la demande, la progression des prix de la pâte et le recul de la consommation apparente de papiers graphiques, enregistrés dans toutes les régions, ont conduit les consommateurs de pâte à constituer des stocks. Les fournisseurs de pâte marchande ont vu les stocks atteindre des niveaux records au deuxième semestre de 2018. Il en a résulté un déclin graduel, mais soutenu des cours de la pâte marchande qui persistait à la mi-2019.

En 2018, le secteur des papiers graphiques a pâti d'une surcapacité importante dans l'ensemble de la région de la CEE, les consommateurs continuant à se tourner vers les communications électroniques. Par conséquent, toutes les régions ont enregistré des fermetures et des conversions, tant dans le segment du papier journal que dans celui des papiers d'impression et d'écriture. Dans la région de la CEE, la capacité de production de papiers graphiques a diminué de 1,4 million de tonnes en 2018 et devrait encore baisser de 4,4 millions de tonnes en 2019. En 2018, la capacité mondiale des chaînes de production de papiers graphiques a été réduite de 1,8 million de tonnes, à titre temporaire ou définitif, et elle devrait encore diminuer de 6,5 millions de tonnes en 2019 (Valois Vision Marketing, 2019b).

La production de papiers et cartons est restée stable en Europe alors qu'elle a augmenté de près de 4 % dans la CEI et qu'elle a légèrement baissé en Amérique du Nord. Au total, le bilan net de la production de papiers et de cartons est resté stable pour la région de la CEE (voir graphique 7.1.2). La production et la consommation de pâte à papier ont suivi des tendances similaires, la production n'ayant pratiquement pas évolué pour la région dans son ensemble : une augmentation notable a été enregistrée dans la CEI, mais il n'y a eu presque aucun changement en Europe et en Amérique du Nord (voir graphiques 7.1.3 et 7.1.4).

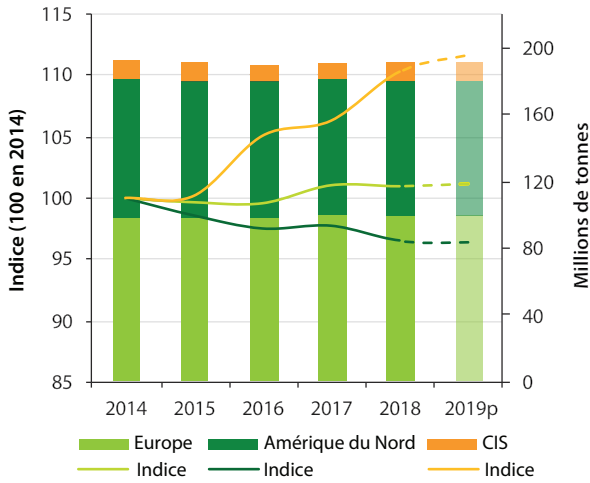
7.2 Europe

7.2.1 Production de papiers et de cartons

En 2018, la production européenne de papiers et de cartons est restée à peu près stable à 99,1 millions de tonnes (voir tableau 7.2.1). La production de papiers graphiques a baissé de 3,0 %, le papier journal enregistrant la plus forte chute (5,3 %), suivi des papiers couchés (3,5 %). La production de cartons (matériaux d'emballage) a augmenté de 1,4 %, la conversion des usines de papier journal alimentant une grande partie de cette croissance. Les importations de papiers et de cartons ont diminué de 1,0 %, tandis que leurs

GRAPHIQUE 7.1.2

Production de papiers et de cartons dans la région de la CEE (2014-2019)



Note: p = prévisions 2018 du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

exportations ont augmenté de 0,7 %. L'Europe affiche une balance commerciale positive pour les papiers et cartons. En 2019, la production, la consommation, les importations et les exportations de l'Europe devraient se maintenir à peu près au même niveau qu'en 2018.

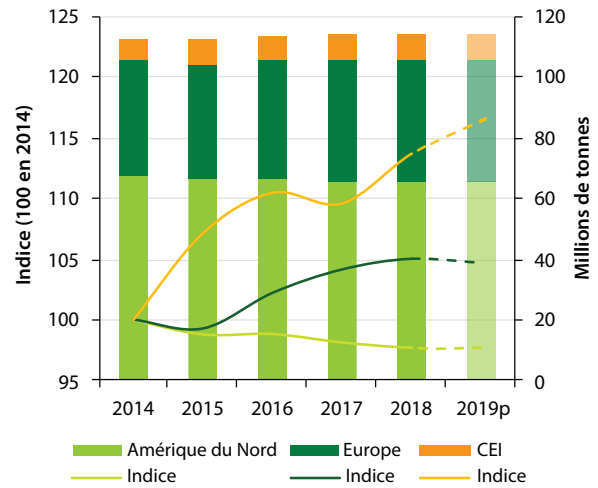
Les augmentations de prix annoncées pour la plupart des papiers à usages graphiques, sur fond de hausse des coûts de la pâte et de l'énergie, ont d'abord alimenté la demande, celle-ci correspondant surtout à la constitution de stocks chez les imprimeurs et les négociants. Puis, vers la fin 2018, le supplément de coûts ainsi imposé aux publicitaires et aux utilisateurs finaux a fini par tirer la demande de papiers graphiques à la baisse et par pousser les producteurs à suspendre leur production, voire à déposer leur bilan. Cela a accéléré le recul de la consommation de papiers graphiques et entraîné la mise hors service d'un plus grand nombre de machines à papier.

7.2.2 Consommation et prix des papiers et cartons

En 2018, la consommation apparente de papiers et de cartons a diminué de 1,2 % pour l'Europe, les papiers à usages graphiques enregistrant une baisse de 4,0 % résultant surtout d'une chute de 8,8 % dans le segment des papiers couchés. La hausse du coût des papiers de qualité publication a poussé les consommateurs à se tourner plus rapidement vers les supports électroniques pour leur publicité et leur communication.

GRAPHIQUE 7.1.3

Production de pâte à papier dans la région de la CEE (2014-2019)



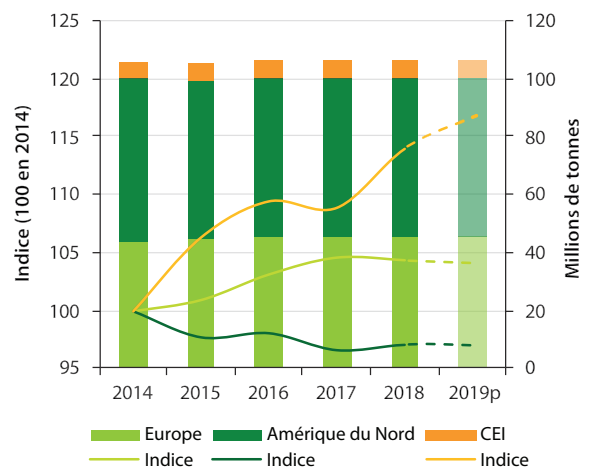
Note: p = prévisions 2018 du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

La consommation apparente de papier journal a enregistré en 2018 un recul de 2,7 % résultant d'une diminution des tirages, de la publicité et du nombre de pages par numéro. La consommation de papiers non couchés sans bois et de papiers mécaniques non couchés a diminué d'environ 1 %.

GRAPHIQUE 7.1.4

Consommation apparente de pâte à papier dans la région de la CEE (2014-2019)



Note: p = prévisions 2018 du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

TABLEAU 7.2.1

Production et consommation apparente de papiers et cartons en Europe (2014, 2017 et 2018)

(En milliers de tonnes)

	Production				Consommation apparente			
	2014	2017	2018	Variation (%) 2017-2018	2014	2017	2018	Variation (%) 2017-2018
Papiers graphiques	38 627	34 977	33 942	-3,0 %	32 478	29 293	28 131	-4,0 %
Papier journal	7 485	6 355	6 017	-5,3 %	7 437	6 081	5 915	-2,7 %
Papiers mécaniques non couchés	6 101	6 128	6 034	-1,5 %	4 776	4 872	4 805	-1,4 %
Papiers non couchés sans bois	9 673	8 934	8 810	-1,4 %	8 774	8 325	8 278	-0,6 %
Papiers couchés	15 368	13 560	13 081	-3,5 %	11 490	10 015	9 134	-8,8 %
Papiers d'hygiène	7 606	8 286	8 520	2,8 %	7 586	8 217	8 258	0,5 %
Papiers et cartons d'emballage	48 170	51 490	52 189	1,4 %	45 419	47 556	47 527	-0,1 %
Caisserie (carton ondulé, etc.)	27 928	30 140	30 586	1,5 %	28 117	30 131	29 966	-0,5 %
Carton pour boîtes pliantes	10 433	11 185	11 390	1,8 %	8 369	7 972	8 131	2,0 %
Papiers d'emballage souple	5 396	5 415	5 410	-0,1 %	4 764	4 928	4 824	-2,1 %
Autres papiers, surtout d'emballage	4 414	4 749	4 802	1,1 %	4 168	4 525	4 607	1,8 %
Autres papiers et cartons	3 682	4 419	4 438	0,4 %	3 879	4 499	4 549	1,1 %
Total des papiers et cartons	98 085	99 171	99 089	-0,1 %	89 361	89 565	88 465	-1,2 %

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019) ; Confédération des industries papetières européennes (2019).

La consommation apparente de cartons est restée stable en 2018, les matériaux de caisserie (carton ondulé, etc.) reculant de 0,5 % et les papiers d'emballage souple de 2,1 %, mais le carton pour boîtes pliantes progressant de 2,0 % et les autres papiers de 1,8 %.

7.2.3 Production de pâte intégrée et de pâte marchande

La production totale de pâte a augmenté de 0,9 % en 2018 (voir tableau 7.2.2) sous l'effet d'un renforcement de la demande de cartons et en dépit d'une moindre demande de papiers à usages graphiques. La production de pâte mécanique et de pâte mi-chimique a progressé de 2,6 % et celle de pâte chimique de 0,3 %. La production de pâte marchande a augmenté de 1,6 %, sous l'effet d'une hausse des cours ayant duré une grande partie de l'année, ainsi que d'un gain de capacité (surtout en Finlande et en Suède). Les prix courants ont atteint des niveaux records.

En Europe, la consommation apparente de pâte à papier a baissé de 0,2 % pour 2018, en partie sous l'effet des cours élevés de la pâte marchande et d'un recul de la production de

papiers à usages graphiques, de carton pour boîtes pliantes et de papiers d'emballage souple.

La chute de la demande de papiers d'impression et d'écriture et les marges élevées des pâtes mécaniques et chimiques ont conduit les usines intégrées à produire de la pâte marchande pour occuper leurs machines. Cependant, avec l'essoufflement de la demande de pâte marchande enregistré au quatrième trimestre de 2018, les excédents de production des usines intégrées ont entraîné une surcapacité et une chute des prix qui persistait à la mi-2019.

7.2.4 Utilisation des papiers de récupération

Dans les pays membres de la Confédération des industries papetières européennes (CEPI)⁷, l'utilisation des papiers de récupération a augmenté de 0,4 % en 2018, pour atteindre 48,5 millions de tonnes.

⁷ Avec ses 18 pays membres (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Tchéquie), la CEPI représente 495 entreprises du secteur européen des pâtes, papiers et cartons.

TABLEAU 7.2.2
**Bilan des pâtes à papier en Europe (2017-2018)
et prévisions pour 2019** (En milliers de tonnes)

	2017	2018	2019p	Variation (%) 2017-2018
Production	39 715	40 058	39 903	0,9
Importations	21 102	21 003	20 996	-0,5
Exportations	14 795	15 138	15 138	2,3
Consommation apparente	46 023	45 924	45 761	-0,2

Note : p = prévisions du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

7.3 Communauté d'États indépendants

7.3.1 Production et consommation apparente de papiers et de cartons

L'industrie papetière de la CEI est actuellement en croissance sans progression des investissements et, en 2018, la production et la consommation ont augmenté pour chacun des principaux produits papetiers (voir tableaux 7.3.1 et 7.3.2). La production de papiers et cartons a progressé de 3,8 % dans la sous-région pour atteindre près de 10,7 millions de tonnes (voir tableau 7.3.2). La Fédération de Russie en représentait une part importante (9,0 millions de tonnes).

TABLEAU 7.3.1
**Bilan des papiers et cartons dans la CEI (2017-2018)
et prévisions pour 2019** (En milliers de tonnes)

	2017	2018	2019p	Variation (%) 2017-2018
Production	10 339	10 730	10 854	3,8
Importations	2 591	2 675	2 631	3,2
Exportations	3 410	3 633	3 657	6,5
Consommation apparente	9 520	9 772	9 827	2,6

Note : p = prévisions du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).


TABLEAU 7.3.2
Bilan de la pâte chimique dans la CEI (2017-2018)

(En milliers de tonnes)

	2017	2018	Variation (%) 2017-2018
Production	6 021	6 193	2,9
Importations	224	228	1,5
Exportations	2 113	2 139	1,2
Consommation apparente	4 133	4 282	3,6

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

7.3.2 Production et consommation apparente de pâte chimique

En 2018, la production de pâte chimique était à la hausse dans la CEI, grâce à des investissements étoffant les capacités de manière graduelle. Avec la baisse du rouble russe, conjuguée à une progression de la capacité de production intérieure, les exportations de pâte de la sous-région ont augmenté de 1,2 % pour atteindre 2,14 millions de tonnes. La consommation apparente de pâte chimique a progressé de 3,6 % en 2018 pour atteindre 4,3 millions de tonnes (voir tableau 7.3.2).

7.3.3 Fédération de Russie : production et capacités

En 2018, la production de pâtes, papiers et cartons de la Fédération de Russie a augmenté de 3,6 % pour atteindre

17,6 millions de tonnes (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019), sous l'effet d'une forte demande intérieure et extérieure. Le secteur des pâtes, papiers et cartons a affiché en 2018 une balance commerciale positive de 2,2 milliards de dollars. La valeur des exportations de papiers et de cartons a atteint 2,3 milliards de dollars et celle des importations 1,5 milliard de dollars (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019).

La production russe de pâtes, papiers et cartons a augmenté de 5,7 % en 2018. La production de pâte marchande a progressé de 3,0 % pour atteindre 2,8 millions de tonnes et celle de papier journal de 6,2 % pour atteindre 1,5 million de tonnes.

Soutenue par la hausse des cours touchant l'ensemble du secteur, la valeur des exportations russes de produits papetiers a augmenté de 28 % en 2018. Ce gain de valeur était surtout dû à la pâte marchande, en progression de 37 % à 1,5 milliard de dollars, aux couvertures kraft et couvertures spéciales (+32 %) et au papier journal (+40 %). Les exportations de pâte ont dépassé les 2,2 millions de tonnes en 2018.

7.4 Amérique du Nord : production et consommation apparente

En 2018, la production nord-américaine de papiers et cartons a diminué de 1,2 % pour passer à 81,0 millions de tonnes (voir tableau 7.4.1). Les mises hors service de machines à papiers graphiques ont plus qu'effacé le gain enregistré dans la production de cartons. Les importations ont progressé de 3,1 % et les exportations de 1,1 %.

Pour l'Amérique du Nord, la consommation apparente de papiers et de cartons a continué de baisser en 2018 avec un recul de 1,1 % à 74,2 millions de tonnes (voir tableau 7.4.1). Les importations (commerce intérieur à la sous-région compris) devraient se maintenir à environ 12,2 millions de tonnes en 2019 et les exportations devraient diminuer légèrement pour passer de 19,0 millions de tonnes à 18,7 millions de tonnes.

En 2019, la production et la consommation de papiers et cartons de la sous-région devraient rester à peu près au même niveau qu'en 2018, la production se maintenant à 81,0 millions de tonnes et la consommation progressant légèrement pour passer à 74,4 millions de tonnes.

TABLEAU 7.4.1

Production et consommation apparente de papiers et cartons en Amérique du Nord (2014, 2017 et 2018)

(En milliers de tonnes)

	Production				Consommation apparente			
	2014	2017	2018	Variation (%) 2017-2018	2014	2017	2018	Variation (%) 2017-2018
Papiers graphiques	24 343	20 772	19 032	-8,4	23 125	20 137	18 773	-6,8
Papier journal	5 939	4 251	3 960	-6,8	3 822	2 859	2 484	-13,1
Papiers mécaniques non couchés	3 433	2 905	2 745	-5,5	3 470	2 919	2 778	-4,8
Papiers non couchés sans bois	8 538	8 175	7 366	-9,9	8 819	8 153	7 484	-8,2
Papiers couchés	6 433	5 442	4 961	-8,8	7 013	6 206	6 028	-2,9
Papiers d'hygiène	7 427	7 675	7 689	0,2	7 540	7 831	7 862	0,4
Papiers et cartons d'emballage	50 352	51 799	52 924	2,2	43 885	45 609	46 525	2,0
Caisserie (carton ondulé, etc.)	33 949	35 553	36 942	3,9	29 796	31 079	32 139	3,4
Carton pour boîtes pliantes	12 158	12 194	7 392	-39,4	10 539	11 125	10 987	-1,2
Papiers d'emballage souple	1 854	1 804	2 814	56,0	1 161	1 216	1 222	0,5
Autres papiers, surtout d'emballage	2 391	2 248	5 776	156,9	2 388	2 189	2 176	-0,6
Autres papiers et cartons	1 746	1 755	1 362	-22,4	1 504	1 460	1 046	-28,3
Total des papiers et cartons	83 868	82 003	81 006	-1,2	76 053	75 037	74 205	-1,1

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019) ; American Forest and Paper Association (2019) ; estimations de Valois Vision Marketing.

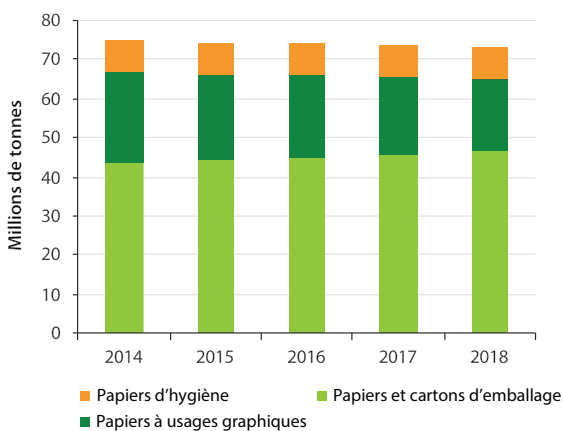
En 2018, la production nord-américaine de papiers à usages graphiques a chuté de 8,4 % (voir tableau 7.4.1) en raison d'une suppression définitive de capacités résultant d'un fort déclin de la demande et de la concurrence des produits importés. La production de papiers et cartons d'emballage a augmenté de 2,2 % en 2018.

La production nord-américaine de papier journal a chuté de 6,8 % en 2018 pour passer à 4,0 millions de tonnes. Les baisses de prix et de rentabilité ont entraîné un resserrement des capacités. La production a reculé de 5,5 % (à 2,7 millions de tonnes) pour les papiers mécaniques non couchés, de 9,9 % (à 7,4 millions de tonnes) pour les papiers non couchés sans bois, et de 8,8 % (à 5,0 millions de tonnes) pour les papiers couchés. La production de papiers d'hygiène a progressé de 0,2 % pour passer à 7,7 millions de tonnes.

La consommation apparente de papiers graphiques de la sous-région a diminué de 6,8 % en 2018 pour passer à 18,8 millions de tonnes (voir tableau 7.4.1), la numérisation des communications continuant de nuire au secteur. La consommation apparente de papier journal a chuté de 13,1 % en 2018 pour passer à 2,5 millions de tonnes (35 % de moins qu'en 2014). La consommation apparente nord-américaine a baissé de 4,8 % (à 2,8 millions de tonnes) pour les papiers mécaniques non couchés, de 8,2 % (à 7,5 millions de tonnes) pour les papiers non couchés sans bois, et de 2,9 % (à 6,0 millions de tonnes) pour les papiers couchés. La consommation apparente a augmenté de 0,4 % (à 7,9 millions de tonnes) pour les papiers d'hygiène et de 2,0 % (à 46,5 millions de tonnes) pour les papiers et cartons d'emballage (voir graphique 7.4.1). La consommation

GRAPHIQUE 7.4.1

Consommation apparente de papiers et cartons en Amérique du Nord (2014-2018)



Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

apparente de carton pour boîtes pliantes a baissé de 1,2 % (à 11,0 millions de tonnes), mais celle de matériaux de caisserie (carton ondulé, etc.) a augmenté de 3,4 % (à 32,1 millions de tonnes) et celle de papiers d'emballage souple a progressé de 0,5 % (à 1,2 million de tonnes).

La production nord-américaine de pâte chimique a baissé de 0,1 % en 2018 (voir graphique 7.4.2).

La demande de papiers d'hygiène a continué de croître avec l'ajout de nouvelles capacités. La consommation apparente de pâte chimique a légèrement progressé (+1,1 %).

7.5 Influence des facteurs extrarégionaux sur la région de la CEE

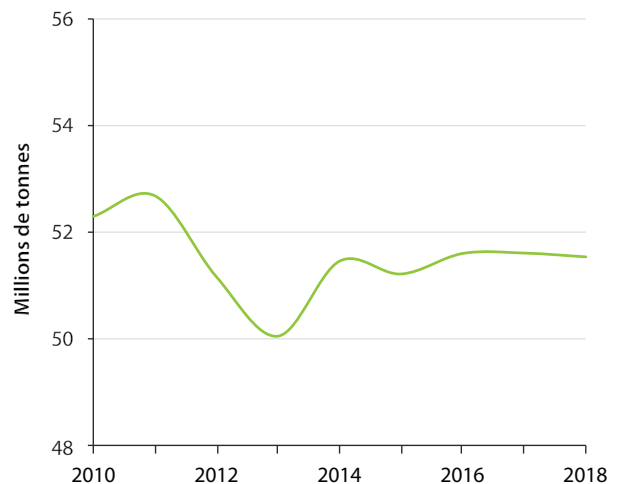
7.5.1 Amérique du Sud

7.5.1.1 Brésil

En 2018, le Brésil a produit 21,0 millions de tonnes de pâte (intégrée et marchande), soit 7,9 % de plus qu'en 2017 (voir tableau 7.5.1), et 10,5 millions de tonnes de papiers et cartons, soit 0,2 % de moins (voir tableau 7.5.2). L'augmentation de la production de pâte résultait principalement de la hausse mondiale des cours. Le Brésil a exporté 14,7 millions de tonnes de pâte en 2018 (voir tableau 7.5.1 ; Indústria Brasileira de Árvores, 2019).

GRAPHIQUE 7.4.2

Production de pâte chimique en Amérique du Nord (2010-2018)



Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

TABLEAU 7.5.1

Bilan de la pâte à papier au Brésil (2017-2018)

(En milliers de tonnes)

	2017	2018	Variation (%) 2017-2018
Production	19 492	21 035	7,9
Exportations	13 199	14 722	11,5
Importations	211	180	-14,7
Consommation apparente	6 504	6 493	-0,2

Source : Indústria Brasileira de Árvores (2019).

TABLEAU 7.5.2

Bilan des papiers et cartons au Brésil (2017-2018)

(En milliers de tonnes)

	2017	2018	Variation (%) 2017-2018
Production	10 477	10 452	-0,2
Ventes intérieures	5 466	5 491	0,5
Exportations	2 114	2 017	-4,6
Importations	758	714	-5,8
Consommation apparente	9 121	9 149	0,3

Source : Indústria Brasileira de Árvores (2019).

En 2018, les importations brésiliennes de pâtes ont chuté de 14,7 %, principalement à cause d'une hausse de la production intérieure de pâte en flocons de spécialité ainsi que des droits d'importation que le pays continue d'imposer sur la pâte en flocons provenant des États-Unis.

Contrairement aux pâtes, les papiers et cartons produits au Brésil sont consommés pour la plus grande part sur le marché intérieur. En 2018, les exportations représentaient 19,3 % de la production, soit moins que les 20,2 % de 2017 (voir tableau 7.5.2).

7.5.1.2 Chili

Les exportations chiliennes de pâtes, papiers et cartons ont augmenté de 5,5 % en 2018 (voir tableau 7.5.3), surtout en raison d'une hausse des cours et de la demande. Le total des exportations chiliennes de pâte a progressé de 4,4 % pour atteindre 4,7 millions de tonnes.

TABLEAU 7.5.3

Exportations de pâtes, papiers et cartons du Chili (2017-2018)

(En milliers de tonnes)

	2017	2018	Variation (%) 2017-2018
Pâte kraft blanchie de pin de Monterey	1 898	2 006	5,7
Pâte kraft blanchie d'eucalyptus	2 142	2 194	2,4
Pâte kraft écrue de pin de Monterey	452	487	7,7
Papier journal	57	64	12,3
Carton	468	543	16,0

Source : Infor, 2019.

Les exportations de papier journal ont augmenté de 12,3 % en 2018 en raison des conversions et mises hors service de machines à papier qui ont eu lieu dans le reste du monde. Les exportations de cartons du Chili ont fait un bond de 16,0 % en réponse à une forte demande mondiale.

En 2018, les exportations chiliennes ont augmenté de 5,7 % pour la pâte blanchie de pin de Monterey, de 7,7 % pour la pâte écrue de pin de Monterey et de 2,4 % pour la pâte kraft blanchie d'eucalyptus.

7.5.2 Chine

En 2018, l'économie chinoise a affiché un ralentissement qui a eu des répercussions négatives sur la production et la consommation de produits papetiers. Pour la pâte, la production a chuté de 9,4 % (voir tableau 7.5.4) et la consommation de 6,6 %, les usines de papiers et de cartons opérant des arrêts conjoncturels afin d'écouler leurs vastes stocks de produits finis (Valois Vision Marketing, 2019c). À cause de ces arrêts conjoncturels, la production totale de papiers et cartons a reculé de 6,2 %. La consommation de papiers et cartons a baissé de 4,2 %. Cependant, le total des importations chinoises de pâte a progressé de 4,6 % en 2018 pour atteindre 24,8 millions de tonnes (voir tableau 7.5.5).

En 2018, les importations chinoises de papiers de récupération ont chuté de 34,8 % pour passer à 17,0 millions de tonnes, du fait des contrôles de qualité effectués par les douanes (voir tableau 7.5.6; Valois Vision Marketing, 2019c).

TABLEAU 7.5.4
Production et consommation apparente de pâtes, papiers et cartons en Chine (2018)

(En milliers de tonnes)

	Production		Consommation apparente	
	2018	Variation (%) 2017-2018	2018	Variation (%) 2017-2018
Pâte	72 010	-9,4	93 870	-6,6
Papiers et cartons	104 350	-6,2	104 390	-4,2

Note : Pour la pâte, les chiffres englobent celle produite à partir de papiers de récupération (54,4 millions de tonnes en comptant les papiers de récupération importés).

Source : China Paper Association (2019).

TABLEAU 7.5.5
Importations de pâte de la Chine (2017-2018)

(En milliers de tonnes)

	2017	2018	Variation (%) 2017-2018
Pâte kraft	19 242	20 034	4,1
Pâte mécanique	1 796	1 541	-14,2
Pâte à dissoudre	2 603	2 838	9,0
Autres	65	389	498,5
Total	23 707	24 803	4,6

Source : Chine, Administration générale des douanes (2019).

TABLEAU 7.5.6
Importations de papiers de récupération en Chine (2017-2018)

(En millions de tonnes)

	2017	Part du total (%)	2018	Part du total (%)
Importations de la Chine	26,1	100	17,0	100
En provenance des États-Unis	10,8	41,4	7,8	45,6
Exportations des États-Unis	18,3	100	19,1	100
À destination de la Chine	10,8	59,1	7,8	40,7

Source : China Customs Bureau, 2019; US Census Bureau, 2019.



7.6 Conclusion

Dans la région de la CEE, l'industrie papetière a commencé à présenter des signes de surcapacité dans le secteur de la pâte à papier en 2018, tandis qu'un déclin persistant de la consommation apparente de papiers graphiques a entraîné vers la fin de l'année un fléchissement des cours de la pâte marchande.

La production et la consommation apparente de cartons ont continué d'augmenter alors que l'industrie bénéficiait d'un resserrement des capacités, de la robustesse des économies de la région de la CEE et d'une hausse de la demande de papiers et cartons d'emballage (découlant pour une large part des achats en ligne).

En 2018, un ralentissement de l'activité économique chinoise, entretenu par la hausse des coûts et par les tensions commerciales, a créé un déséquilibre dans les différents segments de l'industrie papetière. En conséquence de quoi une baisse des cours a commencé à se propager de la Chine vers les pays de la CEE à la fin 2018 et persistait encore à la mi-2019.

Dans la région de la CEE, l'industrie doit relever plusieurs défis, notamment ceux de la concentration du secteur, des incessantes initiatives de réduction des coûts (chez les producteurs comme chez les consommateurs de produits papetiers) et de l'investissement dans de nouveaux produits et créneaux de marché, le tout en faisant face à la montée des tensions commerciales mondiales.

Note : L'annexe statistique de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers 2018-2019* est disponible à l'adresse suivante : www.unece.org/forests/fpamr2019-annexe.

7.7 Références

- American Forest and Paper Association (2019). Disponible à l'adresse suivante : www.afandpa.org.
- Chili, Ministère de l'agriculture (2019). Données des douanes chiliennes relayées par l'Institut forestier (Instituto Forestal). Disponible à l'adresse suivante : www.infor.cl.
- China Paper Association (2019). Disponible à l'adresse suivante : <http://en.chinappi.org>.
- Chine, Administration générale des douanes (2019). Pulp imports. Disponible à l'adresse suivante : www.chinacustomsstat.com.
- Confédération des industries papetières européennes (2019). Preliminary statistics 2018. Disponible à l'adresse suivante : www.cepi.org/publication/preliminary-statistics-2017.
- États-Unis, Bureau du recensement (2019). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.census.gov/construction/nrc/index.html>.
- Indústria Brasileira de Árvores (2019). Cenários Ibá, bulletin statistique de l'association du secteur brésilien des plantations forestières (Ibá). Disponible à l'adresse suivante : www.iba.org/publicacoes/cenarios.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019). Base de données FAOSTAT : Forêts – Production et Commerce. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/faostat/fr/#data/FO>.
- Valois Vision Marketing (2019a). Supply-demand analysis. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.valoisvision.com/products/index.html>.
- Valois Vision Marketing (2019 b). Paper machine closures database. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.valoisvision.com/products/index.html>.
- Valois Vision Marketing (2019c). China study. Disponible à l'adresse suivante : www.valoisvision.com/products/index.html.



A photograph of a fire burning on a pile of wood pellets, with a stack of logs in the background. The fire is bright orange and yellow, with a tall flame reaching upwards. The wood pellets are light-colored and cylindrical. The logs are stacked in a neat pile, with their circular ends visible. The background is blurred, showing green foliage.

Chapitre 8

MARCHÉ

DU BOIS-ÉNERGIE

Auteur principal : Francisco X. Aguilar

Collaborateurs : Karen Abt, Branko Glavonjić,
Warren Mabee

Faits saillants

Dans la sous-région européenne, la consommation apparente de granulés de bois a atteint près de 25,4 millions de tonnes en 2018 et devrait dépasser les 26,0 millions de tonnes en 2019.

En Europe, les prix au comptant des granulés de bois ont augmenté pendant la période 2018-2019, en partie par suite d'une augmentation de la demande des centrales bioélectriques et de ruptures d'approvisionnement inattendues.

En 2017, les granulés certifiés ENplus occupaient une part estimée à 70 % sur le marché européen des granulés de bois destinés au chauffage.

En 2018, la Fédération de Russie a produit 1,8 million de tonnes de granulés de bois, dont 300 000 tonnes (17 %) ont été vendues sur son marché intérieur.

La plupart des entreprises russes produisant des granulés de bois se situent dans le nord ouest du pays ; la Sibérie est aujourd'hui la deuxième région productrice de granulés de bois en Fédération de Russie.

La consommation canadienne de bois-énergie reste stable, les principaux combustibles étant les déchets de bois plein et la lessive de pâte épuisée.

Au Canada, l'adoption de la nouvelle Norme sur les combustibles propres – qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 30 millions de tonnes d'équivalents CO₂ par an d'ici à 2030 – pourrait faire progresser l'utilisation des biocombustibles..

En 2018, les granulés de bois représentaient 8,5 % de la valeur totale des exportations américaines de produits du bois.

La quasi-totalité (plus de 99 % en volume) des granulés de bois exportée par les États Unis en 2018 provenait du sud du pays.

8.1 Introduction

La consommation globale de bois-énergie a peu évolué en 2018 pour la région de la CEE. Le commerce transatlantique des granulés de bois a en revanche atteint de nouveaux sommets et continue de prédominer dans les échanges internationaux de combustibles ligneux. L'essor de la demande, conjugué à une croissance plus lente que prévu de la capacité de production opérationnelle, a fait augmenter les prix des granulés de bois industriels. La montée en puissance des marchés asiatiques des granulés de bois à usage industriel pourrait ouvrir la voie à leur expansion dans les pays de la CEE.

En 2018, la Directive 2018/2001 de l'Union européenne a fixé de nouveaux objectifs en matière d'énergie renouvelable en vue d'honorer les engagements pris dans l'Accord de Paris sur le climat et a défini dans les grandes lignes les conditions d'un approvisionnement durable en biomasse forestière. Au Canada, la Norme sur les combustibles propres pourrait faire progresser l'utilisation des biocombustibles forestiers. Aux États-Unis, les agences fédérales œuvrent à faire adopter des politiques cohérentes destinées à promouvoir l'utilisation de la biomasse forestière comme source bioénergétique neutre en carbone.

8.2 Europe

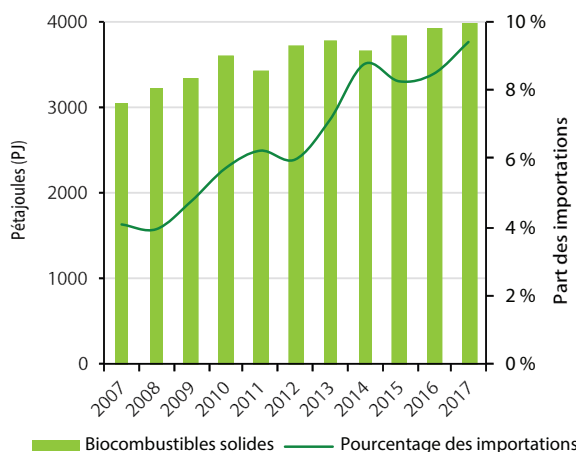
8.2.1 Consommation et production

Dans l'UE à 28, la production d'énergie primaire à partir de biocombustibles solides totalisait 3 986 pétajoules (PJ) en 2017, soit 1,5 % de plus qu'en 2016 (Commission européenne, 2019a). Ce total a augmenté de 30,7 % en dix ans, de 2007 à 2017. Les importations représentaient 9,4 % du total de la production d'énergie primaire à partir de biocombustibles solides en 2017 (voir graphique 8.2.1).

Selon Poore (2019), la capacité de production totale des centrales électriques européennes utilisant des granulés de bois a dépassé les 6 000 MW en 2018 et devrait franchir le cap des 8 000 MW d'ici à 2020. Cette capacité avait dépassé les 3 000 MW en 2017. La production européenne de granulés de bois a atteint 18,0 millions de tonnes en 2018. L'Allemagne est le plus gros producteur de granulés de bois de l'UE, soutenue en cela par la vigueur de son marché intérieur du chauffage (Bioenergy Europe, 2018). La Suède, deuxième producteur de l'UE, produit presque exclusivement des granulés de haute qualité certifiés ENplus A1. La production de granulés certifiés ENplus A1 destinés au marché européen du chauffage domestique continue aussi de croître en Lettonie, troisième producteur de l'UE. En Europe, la consommation apparente de granulés de bois destinés au chauffage a atteint

GRAPHIQUE 8.2.1

Total de la production d'énergie primaire à partir de biocombustibles solides dans l'UE à 28, et part des importations (2007-2017)



Note : À l'exclusion du charbon de bois.

Source : Commission européenne (2019a).

15,7 millions de tonnes pour 2018, soit 3,5 % de plus qu'en 2017 (Poore, 2019). La consommation apparente totale de granulés de bois était quant à elle de 25,4 millions de tonnes en 2018 (voir tableau 8.2.1).

La certification ENplus s'est considérablement étendue depuis son lancement dans sept pays en 2011 (ENplus, 2019), si bien qu'en 2018, la production mondiale de granulés de bois certifiés ENplus, répartie entre 45 pays, s'élevait à environ 10 millions de tonnes. Bioenergy Europe (2018) a estimé que les granulés certifiés ENplus représentaient 70 % du marché européen des granulés de bois destinés au chauffage en 2017.

TABLEAU 8.2.1

Bilan des granulés de bois en Europe (2017-2018)

(En milliers de m³)

	2017	2018	2019p	Variation (%) 2017-2018
Production	16 911	17 140	18 020	1,4
Importations	15 445	17 379	17 702	12,5
Exportations	8 215	9 126	9 707	11,1
Consommation apparente	24 141	25 393	26 016	5,2

Note : f = 2018 Committee on Forests and the Forest Industry forecast.

Source : FAOSTAT, 2019.



Dans les pays des Balkans occidentaux⁸, la consommation de bois-énergie a progressé de 6,5 % en 2018 pour atteindre 220,3 PJ. La consommation de plaquettes de bois a atteint 876 000 tonnes, soit 8,5 % de plus qu'en 2017. La Croatie en était le premier consommateur, avec une part de 39 % du total. En 2018, la consommation de bois de chauffage des Balkans occidentaux a augmenté de 1,2 % pour atteindre 21,2 millions de m³. Cependant, après des années de croissance, la consommation de granulés de bois a diminué de 1,5 % pour passer à 871 000 tonnes, en raison d'une baisse de consommation en Serbie.

En 2018, la production de combustibles ligneux des Balkans occidentaux s'est stabilisée à un équivalent énergétique de 273,1 PJ (soit une hausse de 0,5 % par rapport à 2017), mais la production de plaquettes de bois à usage énergétique a augmenté de 10,6 % pour atteindre un peu plus de 1,5 million de tonnes. La production de briquettes de bois a également progressé (+3,4 %), celle de bois de chauffage est restée relativement stable à un peu plus de 25 millions de m³, et celle de granulés de bois a diminué de 1,2 % pour passer à 1,2 million de tonnes. En mars 2019, le plus grand producteur de granulés de bois de Serbie a terminé la construction de la première centrale de cogénération chaleur-électricité à combustibles ligneux, dont la puissance installée atteint 2,4 MW_e et 8,2 MW_{th}.

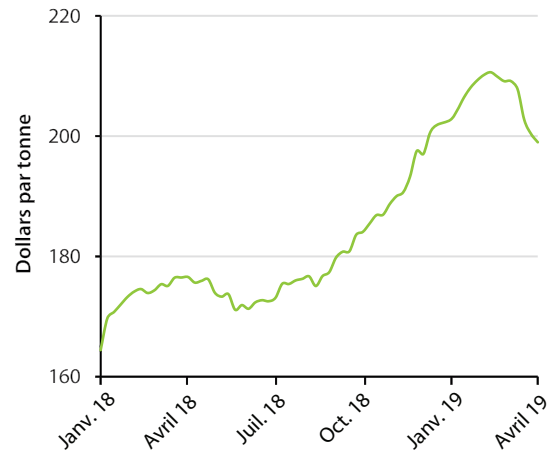
8.2.2 Prix

Selon Argus Media (2019), les cours CAF (coût, assurance et fret) des granulés de bois industriels négociés au comptant sur les places d'Amsterdam, Rotterdam et Anvers ont augmenté régulièrement en 2018 et jusqu'en février 2019 (voir graphique 8.2.2), la plus forte croissance en glissement annuel étant celle de janvier 2018 (plus de 50 %). D'après Poore (2019), la hausse des cours serait due en partie à la croissance de la demande européenne de granulés de bois,

⁸ Les pays des Balkans occidentaux sont l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et la Slovaquie.

GRAPHIQUE 8.2.2

Cours des granulés de bois sur les places d'Amsterdam, Rotterdam et Anvers (janvier 2018-avril 2019)



Note : Prix au comptant CAF dans les quatre-vingt-dix jours.

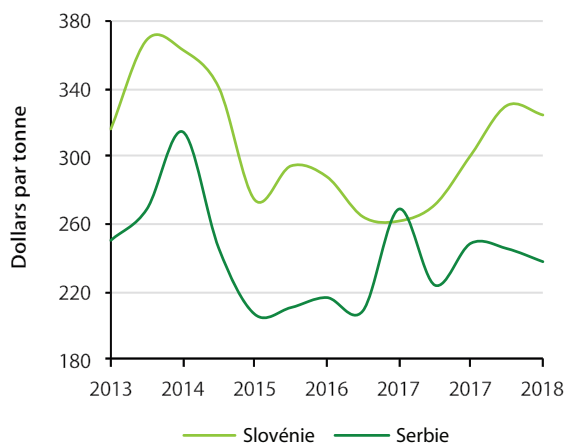
Source : Argus Media, 2019.

qui s'est poursuivie tout au long de l'année ; par exemple, la mise en service de nouvelles centrales bioélectriques au Danemark (Ørsted) et aux Pays-Bas (RWE et Uniper) a étoffé la demande d'environ 2,25 millions de tonnes par an. La hausse des cours résultait également de retards de fabrication, de ruptures d'approvisionnement et de déficits de production. Cette dernière série de difficultés a conduit les acheteurs européens à dépendre davantage du marché au comptant, créant ainsi de nouvelles pressions sur les prix.

En 2018, les pays des Balkans occidentaux ont enregistré une hausse des prix du bois de chauffage. Cependant, les prix des granulés de bois étaient plus variables ; en Serbie, ils étaient inférieurs à ceux atteints dans le pays fin 2017 et inférieurs de 26,8 % à ceux atteints en Slovaquie fin 2018 (voir graphique 8.2.3).

8.2.3 Commerce

Les importations européennes de granulés de bois continuent d'augmenter. Leur volume a dépassé les 17 millions de tonnes en 2018, soit une hausse de 1,9 million de tonnes (12 %) par rapport à 2017 (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019). Près de 60 % (en poids) des importations de l'UE à 28 originaires de pays hors UE provenaient des États-Unis, suivis du Canada (17 %) et de la Fédération de Russie (13 %). En 2018, les échanges de granulés de bois entre pays de l'UE à 28 ont dépassé les 7,7 millions de tonnes (Commission européenne, 2019 b).

GRAPHIQUE 8.2.3**Cours du marché des granulés de bois en Serbie et en Slovénie (2013-2018)**

Note : Les mesures annuelles sont prises en mars et en octobre, sauf pour 2017, où elles ont été prises en février, mars et octobre

Source : Glavonjić, 2019; Slovenian Forestry Institute, 2019.

Dans les Balkans occidentaux, les exportations de bois-énergie ont progressé de 2,9 % par rapport à 2017 pour atteindre 45,5 PJ et représentaient 16,7 % de la production. Ces exportations comprenaient 2,0 millions de m³ de bois de chauffage, 841 000 m³ de plaquettes et 753 000 tonnes de granulés de bois (Nations Unies, 2019)⁹. En 2018, les importations de granulés de bois des Balkans occidentaux ont augmenté de 25 % pour atteindre 123 000 tonnes (provenant surtout du Bélarus, de la Fédération de Russie et de l'Ukraine).

8.3 Communauté d'États indépendants

Le bois de chauffage est la principale forme de bois-énergie consommée dans la CEI, où de nombreuses régions rurales n'ont accès ni au gaz naturel ni à d'autres sources d'énergie peu coûteuses.

Il est notoire que la consommation et la production de bois de chauffage sont sous-estimées dans la région de la CEE, et notamment dans la CEI, car une grande partie de la récolte se fait hors de tout cadre officiel. Par exemple, les données forestières officielles du Tadjikistan indiquent que la production et la consommation de bois de chauffage s'élèvent à environ 90 000 m³; or, une étude officielle conduite récemment auprès des ménages a estimé la production et la consommation à 7,7 millions de m³, soit près de 86 fois plus (Tadjikistan, Agence statistique du Président de la République, 2018).

⁹ La teneur en humidité est généralement de 20 % à 40 % pour le bois de chauffage et les plaquettes et de moins de 8 % pour les granulés.

Comme indiqué plus haut, au chapitre 2, les citoyens russes sont désormais autorisés à ramasser du bois mort dans les forêts pour leurs propres besoins (Deutsche Welle, 2019). Le volume de bois de chauffage prélevé chaque année dans les forêts de la CEI est estimé à 47 millions de m³ et sert surtout à assurer les besoins locaux : moins de 5 % de la récolte est exportée vers un autre pays.

Selon le bilan énergétique de l'Ukraine publié par le service statistique de cet État, les sources d'énergie renouvelables comptaient en 2017 pour 4,4 % de l'approvisionnement total en énergie primaire du pays (contre 3,8 % en 2016). En 2017, les biocombustibles et les déchets (surtout dérivés du bois dans les deux cas) représentaient plus de 80 % de la production d'énergie renouvelable et affichaient une progression de 8 % en glissement annuel, pour un total de 3,618 millions de tonnes d'équivalent pétrole. Environ 15 % de ces déchets et biocombustibles ont été exportés, le reste ayant servi à la consommation intérieure.

8.3.1 Consommation et production

Dans la CEI, la production et le commerce des granulés de bois se distinguent des marchés traditionnels du bois de chauffage par leur grand dynamisme. La production de granulés de bois de la CEI a augmenté de 11,5 % en 2018 et devrait encore progresser de 3,8 % en 2019 (voir tableau 8.3.1). La Fédération de Russie compte pour la majeure partie de cette production (ainsi que de l'augmentation de celle-ci).

Selon WhatWood, la Fédération de Russie a produit 1,8 million de tonnes de granulés de bois en 2018 et son marché intérieur en a absorbé 300 000 tonnes (environ 17 %).

La capacité totale des usines russes de granulés de bois a légèrement augmenté en 2018 pour atteindre environ 3,6 millions de tonnes de produits finis. Ces usines se trouvent pour la plupart dans le nord-ouest du pays. Les producteurs

TABLEAU 8.3.1**Bilan des granulés de bois dans la CEI (2017-2019)**

(En milliers de m³)

	2017	2018	2019p	Variation (%) 2017-2018
Production	2 399	2 676	2 779	11,5
Importations	9	11	11	22,9
Exportations	1 890	2 170	2 348	14,8
Consommation apparente	518	518	442	0,0

Note : p = prévisions 2018 du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

sibériens de granulés de bois ont intensifié leur activité entre 2016 et 2018, si bien que la Sibérie est aujourd’hui la deuxième région productrice de granulés de bois en Fédération de Russie. Dans l’Extrême-Orient russe, la production présente un bon potentiel de croissance, surtout en raison de l’intérêt que suscitent les possibilités d’exportation vers l’Asie. (WhatWood, 2019 ?) De plus, comme la réglementation du pays classe les granulés de bois parmi les produits de haute technologie, les producteurs russes peuvent bénéficier d’une subvention au transport pour leurs ventes à l’exportation (États-Unis, Département de l’agriculture, 2018). La région d’Irkoutsk, qui possède l’un des plus grands complexes forestiers en Fédération de Russie, s’emploie activement à renforcer sa production de granulés de bois en dépit d’un manque d’options de transport.

8.3.2 Prix

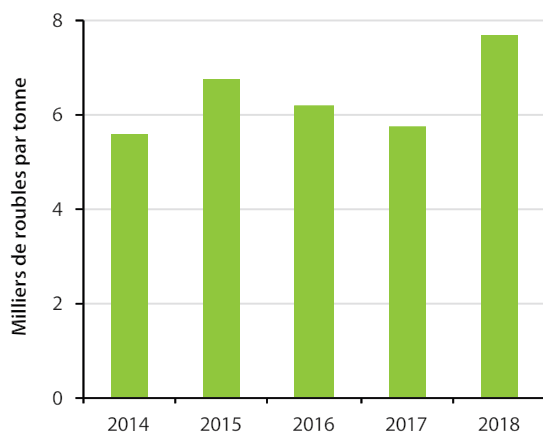
Le prix moyen à l’exportation des granulés de bois était de 7 700 roubles la tonne en 2018 (Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture, 2019). Le prix moyen (en roubles) a augmenté de 25 % en 2018, à la faveur de marchés d’exportation propices et d’un fléchissement du rouble, qui a reculé de 12 % face à l’euro depuis 2017 (voir graphique 8.3.1) ; WhatWood, 2019 ; FAOSTAT ; 2019).

8.3.3 Commerce

Sur les 2,7 millions de tonnes de granulés de bois produites dans la CEI en 2018, plus de 80 % (2,2 millions de tonnes) ont été exportées. Les principales destinations des granulés de bois exportés par la Fédération de Russie étaient le

GRAPHIQUE 8.3.1

Prix à l’exportation des granulés de bois en Fédération de Russie (2014-2018)



Source : Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (2019).

Danemark (669 000 tonnes), la Suède (150 000 tonnes) et l’Italie (147 000 tonnes). Ces trois pays ont absorbé environ 64 % des exportations russes de granulés de bois, la part écoulée sur le marché italien ayant augmenté de 136 % (en volume) depuis 2016 (Trade Data Monitor, 2019). En 2016 et 2017, la République de Corée a importé à peu près autant de granulés de bois que la Suède, mais en 2018, ses importations en provenance de Fédération de Russie ont chuté de 50 %, surtout en raison de difficultés de production chez un grand fournisseur (WhatWood, 2019). Les granulés de bois produits dans l’Extrême-Orient russe peinent à se tailler une part de marché en République de Corée, face aux prix plus concurrentiels des granulés provenant du Viet Nam, de Malaisie, d’Indonésie et de Thaïlande (par ordre décroissant de part de marché).

8.4 Amérique du Nord

8.4.1 Consommation et production

Au Canada, la majeure partie du bois-énergie produit en 2017 provenait de déchets de bois plein, qui comprennent les écorces et résidus de transformation du bois (12,1 millions de tonnes) et la liqueur noire utilisée dans des chaudières de récupération (17,9 millions de tonnes) ; cela devrait rester le cas tout au long de 2018 (Statistique Canada, 2019a). En 2018, la consommation canadienne de granulés de bois représentait environ 18 % des 3,0 millions de tonnes produites par le pays. La production de bois de chauffage a diminué au cours des dernières années et s’élevait à 2,05 millions de m³ en 2018 (Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture, 2019).

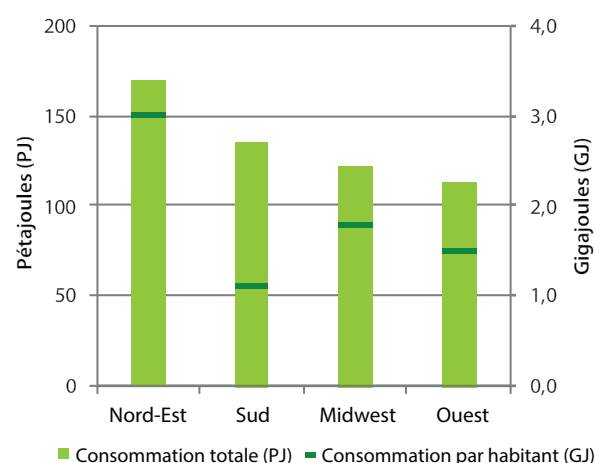
Aux États-Unis, la production et la consommation de bois-énergie ont peu changé en 2018. Selon les projections à court terme du Département de l’énergie, la consommation de bois-énergie devrait afficher un léger recul dans l’industrie¹⁰, une légère progression en production électrique au cours des deux prochaines années et un niveau inchangé dans les autres secteurs d’activité¹¹ (États-Unis, Département de l’énergie, 2019b). La consommation résidentielle de bois-énergie devrait augmenter après 2018, mais la consommation totale tous secteurs confondus devrait diminuer de 3,3 % entre 2018 et 2020. Les données relatives à la consommation de bois-énergie dans le secteur résidentiel des États-Unis indiquent différentes tendances. L’American Community Survey (ACS), un recensement partiel de la population américaine s’effectuant par rotation continue, a montré que le nombre de logements chauffés principalement au bois diminue depuis 2012 tant en valeur

10 Il s’agit principalement de l’industrie des produits du bois et de l’industrie papetière.

11 Il s’agit pour l’essentiel du secteur des services tels que vente au détail, restauration, enseignement, etc.

absolue qu'en pourcentage (voir tableau 8.4.1 ; États-Unis, Bureau du recensement, 2018). À l'inverse, le Residential Energy Consumption Survey (RECS), une enquête sur la consommation d'énergie des ménages, semble indiquer que la consommation résidentielle de bois-énergie est en augmentation (États-Unis, Département de l'Énergie, 2018). La méthode d'évaluation de la consommation de bois-énergie a légèrement changé entre 2009 et 2015 : par exemple, l'enquête de 2015 prenait en compte l'utilisation du bois comme source de chaleur secondaire alors que les éditions précédentes du RECS et de l'ACS ne le faisaient pas, ce qui rendait les tendances difficiles à apprécier.

Le graphique 8.4.1 indique la consommation résidentielle de bois-énergie en 2015 pour chaque région de recensement des États-Unis, en part de la consommation totale du pays et en énergie par habitant. La région du Nord-Est, avec ses hivers froids, utilise plus de bois de chauffage, dans l'ensemble et par habitant, que celles du Sud et de l'Ouest (où l'hiver est plus doux) et que celle du Midwest (où l'offre de bois de chauffage est souvent limitée). Les projections à court terme du Département de l'énergie indiquant une augmentation de la consommation résidentielle après 2018 (États-Unis, Agence d'information sur l'énergie, 2019b) ne cadrent pas avec les reculs récents enregistrés par celle-ci, mais elles reposent sur des prévisions postulant des hivers plus froids que celui de 2018.

GRAPHIQUE 8.4.1
Consommation résidentielle de bois-énergie utilisé comme source de chaleur principale ou secondaire aux États-Unis, par habitant et par région de recensement


Source : États-Unis, Bureau du recensement (2018).

La production nord-américaine de granulés de bois a atteint 10,5 millions de tonnes en 2018 et devrait dépasser les 11 millions de tonnes en 2019 (voir tableau 8.4.2). La croissance prévue doit être alimentée par la mise en service de nouvelles usines et par le redémarrage d'exploitations

TABLEAU 8.4.1
Tendances de différentes composantes de la production et de la consommation de bois-énergie aux États Unis (2012-2018)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Pourcentage des granulés dans la valeur totale des exportations de produits du bois ¹	3,2	4,3	5,5	7,9	7,0	7,0	8,5
Pourcentage des granulés de bois exportés à partir des ports du Sud, en volume ¹	98,3	99,0	98,2	99,4	99,7	99,5	99,6
Pourcentage des exportations américaines de granulés destiné à la République de Corée et au Japon, en volume ¹	0,0	1,2	1,4	0,1	1,1	0,2	0,1
Pourcentage des granulés de classe Premium ou Standard dans la production du Sud des États-Unis ²	4,6	4,6	3,7
Pourcentage de granulés de classe Utility dans la production des États-Unis ²	76,0	79,0	80,0
Pourcentage de logements chauffés principalement au bois ³	2,1	2,1	2,1	2,0	1,9	1,8	...

Note : ... = non disponible. La teneur en cendres des granulés de bois nord-américains est inférieure à 1 % pour la classe Premium, à 2 % pour la classe Standard et à 6 % pour la classe Utility.

Source : ¹ États-Unis, Commission du commerce international (2019) ; ² États-Unis, Agence d'information sur l'énergie (2019a) ; enquête effectuée à partir de 2016 ; ³ États-Unis, Bureau du recensement (2018).

existantes, notamment celles de German Pellets à Woodville (Texas), de Enviva Wilmington Holdings à Hamlet (Caroline du Nord) et de Pinnacle à Entwistle (Alberta) et à Smithers (Colombie-Britannique) [German Pellets, 2019 ; Pinnacle, 2019a et 2019 b].

TABLEAU 8.4.2
Bilan des granulés de bois en Amérique du Nord (2017-2019)

 (En milliers de m³)

	2017	2018	2019p	Variation (%) 2017-2018
Production	9 806	10 517	11 349	7,3
Importations	231	241	241	4,2
Exportations	7 375	8 668	9 380	17,5
Consommation apparente	2 661	2 089	2 210	-21,5

Note : p = prévisions 2018 du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019).

La production de granulés fait l'objet d'une légère réorientation stratégique au Sud des États-Unis, où des usines qui alimentaient le marché intérieur sont reconverties dans la production en masse de granulés à usage industriel de classe Utility (États-Unis, Agence d'information sur l'énergie, 2019a). Cette tendance transparaît dans la production du Sud des États-Unis, où la part (en poids) des granulés de classe Premium a reculé pour passer de 4,6 % en 2017 à 3,7 % en 2018. Les ouragans qui se sont abattus sur le Sud des États-Unis en septembre 2018 ont perturbé la production et les exportations de granulés de bois.

8.4.2 Prix

Le tableau 8.4.3 indique les prix du bois-énergie en Amérique du Nord pour la période 2016-2019.

8.4.3 Commerce

Le Canada exporte la majeure partie de sa production de granulés de bois et ces exportations ont atteint un total de 2,65 millions de tonnes en 2018. Elles sont destinées principalement au Royaume-Uni (1,58 million de tonnes), au

TABLEAU 8.4.3
Prix des produits de bois-énergie en Amérique du Nord (2016-2019)

	Unité	2016	2017	2018	2019*
Canada					
Granulés de bois ensachés destinés au marché intérieur	\$É.U./t	211-294	189-245	221-266	213-264
Granulés de bois à l'exportation	\$É.U./t FOB	132	135	143	140
Bois de chauffage à l'exportation	\$É.U./t FOB	166	166	167	167
Bois de chauffage destiné au marché intérieur	\$É.U./corde**	81	66	65	71
États-Unis					
Granulés de bois (moyenne sur le marché intérieur)†	\$É.U./t FOB	177	166	169	181
Granulés de bois (moyenne à l'exportation)†	\$É.U./t FOB	164	152	185	179
Granulés de bois au détail sur le marché intérieur	\$É.U./t (vrac)	248-292	263-275	287-325	298-314
Granulés de bois au détail sur le marché intérieur (Super Premium, en vrac)	\$É.U./t (vrac)	309-331	274-297	303-336	298-320
Granulés de bois du Nord-Est au détail (Premium, ensachés)	\$É.U./t	327	287	320	321
Granulés de bois du Nord-Est au détail (Premium, en vrac)	\$É.U./t	287	282	287	299

Note : * Données pour le printemps 2019 : prix des granulés de bois américains sur le marché intérieur et à l'exportation selon les données mensuelles de janvier et février 2019. ** Données selon le prix moyen par corde (bois court), pour une masse volumique de 2,0865 tonnes par corde et une teneur en humidité de 25 %. † En 2018, la teneur moyenne en humidité des granulés produits aux États-Unis était de 6,2 % pour ceux destinés à l'exportation et de 4,5 % pour ceux destinés au marché intérieur. La corde est une unité de mesure du bois empilé (bois, écorce et espace vide) correspondant à 128 pieds cubes (3,625 m³). La teneur en bois plein d'une corde varie, mais il est d'usage fréquent d'estimer qu'elle contient 66,7 % de bois, 11,5 % d'écorce et 21,8 % de vide.

Source : BT Enterprises, 2019; US DOE EIA, 2019a; State of Massachusetts Office of Energy and Environmental Affairs, 2019; FAOSTAT, 2019; Statistics Canada, 2019b.

Japon (0,62 million de tonnes) et aux États-Unis (0,22 million de tonnes), ces trois pays ayant représenté 91 % du total en 2018. Cette même année, les Pays-Bas sont devenus une nouvelle destination pour les exportations canadiennes de granulés de bois et en ont absorbé 0,06 million de tonnes. D'infimes quantités de bois de chauffage (0,02 million de tonnes) et de charbon de bois (0,09 million de tonnes) ont été exportées en 2017 et cela devait continuer tout au long de 2018 (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2019). Les importations canadiennes de produits de bois-énergie étaient négligeables en 2018, si ce n'est 0,02 million de tonnes de granulés de bois provenant surtout des États-Unis (Statistique Canada, 2019b).

Aux États-Unis, la part des exportations de granulés de bois (HS 440131) dans le total des exportations de produits du bois (HS 44) a progressé en valeur pour passer de 3,2 % en 2012 à 8,5 % en 2018 (États-Unis, Commission du commerce international, 2019). En 2018, ces exportations provenaient principalement des terres forestières du Sud des États-Unis et 99,6 % de leur volume total a été expédié depuis les ports de cette région (États-Unis, Commission du commerce international, 2019 ; voir tableau 8.4.1).

Des restrictions imposées par les politiques publiques au Japon et en République de Corée ont réduit les perspectives d'accroissement des importations asiatiques de granulés de bois nord-américains ; à la fin 2018, ces marchés ne représentaient qu'une faible part des exportations de granulés de bois au départ des États-Unis (États-Unis, Commission du commerce international, 2019). L'impact de la politique japonaise en matière d'importations de granulés de bois risque de se ressentir surtout au Canada : au cours des dernières années, le Japon est devenu une destination de plus en plus importante pour les exportations canadiennes de granulés de bois, au point d'arriver au deuxième rang (derrière le Royaume-Uni) avec environ 28 % en volume au premier trimestre de 2019 (Statistique Canada, 2019b). Une perte de croissance du marché japonais pourrait se répercuter sur la production canadienne si celle-ci ne trouve pas d'autres débouchés.

8.5 Influence des politiques et du cadre réglementaire sur le secteur

La refonte de la Directive Énergie renouvelable de l'UE (2018/2001/UE) a pris effet en décembre 2018 (Union européenne, 2018). Elle vise à aider l'UE à honorer les engagements de réduction des émissions qu'elle a pris dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat, en fixant un nouvel objectif contraignant d'au moins 32 % d'énergies renouvelables à l'horizon 2030 et en prévoyant la possibilité de le réviser à la hausse d'ici à 2023. À ce titre, les pays de l'UE sont tenus d'établir, pour la période 2021-2030, des plans



nationaux intégrés en matière d'énergie et de climat (PNEC) précisant par quels moyens ils réaliseront les nouveaux objectifs à l'horizon 2030. Dans ce processus, les États membres de l'UE doivent tenir compte de l'offre durable de biomasse et prévenir les distorsions inutiles sur les marchés des matières premières. Concernant la biomasse forestière, la directive Énergie renouvelable précise que les biocarburants, bioliquides et biocombustibles qui en sont issus doivent remplir certains critères visant à réduire au minimum les risques de pratiques non durables. Par conséquent, les pays où se récolte la biomasse forestière doivent disposer d'une législation adaptée à ces fins ainsi que de systèmes de mise en application et de contrôle garantissant : 1) la légalité des opérations ; 2) la régénération de la forêt ; 3) la protection des zones protégées ; 4) la réduction au strict minimum des effets négatifs ; 5) le maintien ou l'amélioration de la capacité de production à long terme des terres. Lorsque les données confirmant l'application de ces cinq critères au niveau d'un pays ne sont pas disponibles, des systèmes de gestion doivent être mis en place au niveau de la zone d'approvisionnement forestière afin de garantir leur respect. Pour garantir que la récolte de la biomasse s'effectue de manière durable, la refonte de la directive Énergie renouvelable prescrit de veiller à la régénération des zones exploitées, de prêter une attention particulière aux zones affectées à la protection de la nature, de préserver la biodiversité et d'assurer le suivi des stocks de carbone. Il convient donc que les matières premières concernées ne proviennent que de forêts exploitées dans le respect de principes de gestion durable mis en œuvre par l'application de législations nationales ou de pratiques de gestion exemplaires au niveau de la zone

d’approvisionnement. Les opérateurs doivent prendre les mesures qui s’imposent pour réduire au minimum le risque qu’une biomasse forestière non durable serve à la production de bioénergie. La refonte de la directive Énergie renouvelable prévoit également une décarbonisation du secteur du chauffage et du refroidissement et fixe à cette fin l’objectif non contraignant d’y augmenter la part des énergies renouvelables de 1,3 % par an.

Les opérateurs du paysage bioénergétique européen doivent respecter des critères de durabilité pour la biomasse solide et gazeuse. La directive Énergie renouvelable vise les installations de puissance thermique supérieure ou égale à 20 MW, mais les États membres de l’UE peuvent modifier ce seuil. Pour des raisons de simplification administrative et d’harmonisation, des groupes régionaux tels que Bioenergy Europe (2018) recommandent que tous les États membres s’en tiennent au seuil de 20 MW.

Dans les politiques publiques canadiennes, la principale nouveauté est la parution de la Norme sur les combustibles propres, qui vise à réduire les émissions de GES du pays de 30 millions de tonnes d’équivalents CO₂ d’ici à 2030 en diminuant le facteur d’émission de GES des combustibles solides, liquides et gazeux. Les biocombustibles, de même que tous les autres combustibles non fossiles, ne sont pas soumis à des limites de facteur d’émission, mais le cadre réglementaire de la Norme sur les combustibles propres prend en compte les changements d’affectation des terres associés à l’utilisation croissante des biocombustibles (Environnement et Changement climatique Canada, 2018). L’entrée en vigueur de la Norme sur les combustibles propres devrait faire augmenter la demande de bois de chauffage, de granulés de bois et d’autres biocombustibles. Le projet de règlement a été publié à l’été 2019 et la version définitive prendra effet

en 2020 (Environnement et Changement climatique Canada, 2018). Par ailleurs une tarification du carbone est mise en œuvre dans tout le Canada au taux de 20 dollars canadiens par tonne. Comme la Norme sur les combustibles propres, cette tarification ne s’applique pas aux sources de bioénergie, ce qui devrait encourager l’adoption des différentes formes de bois-énergie (Wollnetz, Hein et Moawad, 2019).

Les terribles incendies de forêt qu’ont subis les États-Unis en 2017 et 2018, notamment en Californie et dans les zones aménagées situées à l’intérieur des forêts nationales ou adjacentes à celles-ci, ont causé la mort de 8 pompiers et de 143 autres personnes, la destruction de milliers de constructions et la dévastation de plus de 1,3 million d’hectares. Cela a conduit l’administration à prendre de nouvelles mesures destinées à faire augmenter à la fois les prélèvements de bois et l’emploi de la biomasse comme source d’énergie en vue de réduire les risques d’incendie. Dans une lettre adressée au Congrès des États-Unis en novembre 2018, les responsables de l’Agence de protection de l’environnement, du Département de l’agriculture et du Département de l’énergie ont précisé comment leurs institutions œuvraient ensemble à garantir la cohérence des politiques fédérales relatives à l’énergie de la biomasse forestière et à établir des règles qui encouragent l’utilisation de la biomasse en la traitant comme une source d’énergie neutre en carbone (Wheeler, Perdue et Perry, 2018).

En dehors de la région de la CEE, la République de Corée et le Japon ont pris une place importante sur le marché mondial des granulés de bois, avec des importations atteignant respectivement 3,5 millions et 1,1 million de tonnes en 2018 (Poore, 2019). Ces quantités sont cependant inférieures aux prévisions des experts, en partie à cause des politiques publiques nationales.



8.6 Références

- Argus Media (2019). Base d'information Argus Biomass Markets. Disponible à l'adresse suivante : www.argusmedia.com/en/bioenergy/argus-biomass-markets.
- Bioenergy Europe (2018). Statistical report (199 pages).
- BT Enterprises (2019). Pellet Fuel Prices & Inventory. Disponible à l'adresse suivante : <http://btpellet.com/page/price-list>.
- Commission européenne (2019a). Base de données Eurostat. Données annuelles sur les énergies renouvelables (approvisionnements, transformation et consommation). Disponible à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/energy/data/database>.
- Commission européenne (2019 b). Base de données Eurostat : Commerce international de biens – Commerce UE depuis 1988 par HS6 – Produit 440 131. Disponible à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/international-trade-in-goods/data/database>.
- Deutsche Welle (2019). Russia: Collecting Firewood. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.dw.com/en/russia-collecting-firewood/av-48065825>.
- ENplus (2019). History. Disponible à l'adresse suivante : www.enplus-pellets.eu/en-in/about-us-en-in/history-of-enplus.html.
- Environnement et Changement climatique Canada (2018). Norme sur les combustibles propres. Document de conception réglementaire. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/climate-change/Norme%20sur%20les%20combustibles%20propres%202019-03-01%20FR.pdf>.
- États-Unis, Agence d'information sur l'énergie (2018). Residential Energy Consumption Survey, 2015 : tableau CE7.2. Disponible à l'adresse suivante : www.eia.gov/consumption/residential/data/2015/index.php?view=consumption#undefined.
- États-Unis, Agence d'information sur l'énergie (2019a). Monthly densified biomass fuel report, 63C, décembre 2018, tableau 4. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.eia.gov/biofuels/biomass>.
- États-Unis, Agence d'information sur l'énergie (2019 b). Short-term energy outlook, avril 2019, tableau 8a. Disponible à l'adresse suivante : www.eia.gov/outlooks/steo/data.php.
- États-Unis, Bureau du recensement (2018). American Community Survey 2017 : House heating fuel, tableau B25040. Disponible à l'adresse suivante : <https://data.census.gov/cedsci/all?q=b25040&hidePreview=false&tid=ACSDT1Y2018.B25040>.
- États-Unis, Commission du commerce international (2019). Domestic exports 2012-2018 for HS 44 and HS 440131. Base de données DataWeb. Disponible à l'adresse suivante : <https://dataweb.usitc.gov/trade>.
- États-Unis, Département de l'agriculture (2018). Russian Federation – Wood pellet production update. Disponible à l'adresse suivante : https://gain.fas.usda.gov/Recent%20GAIN%20Publications/Russia%20Wood%20Pellet%20Production%20Update_Moscow_Russian%20Federation_6-21-2018.pdf.
- German Pellets (2019). Our first production site in the USA. Disponible à l'adresse suivante : www.german-pellets.de/en/the-company/our-locations/usa/woodville.html.
- Glavonjić, B. (2019). Communication personnelle, avril. Base de données sur le commerce du bois, Faculté de foresterie de l'Université d'État de Belgrade.
- Massachusetts, Direction générale de l'énergie et de l'environnement (2019) Massachusetts modern wood heating prices. Disponible à l'adresse suivante : www.mass.gov/service-details/massachusetts-modern-wood-heating-prices.
- Nations Unies (2019). Base de données Comtrade. HS 440131. Disponible à l'adresse suivante : <http://comtrade.un.org/data>.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019). Base de données FAOSTAT : Forêts – Production et Commerce. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/faostat/fr/#data/FO>.
- Pinnacle (2019a). Pinnacle Renewable Holdings commences pellet production at new facility in Smithers, B.C. Disponible à l'adresse suivante : <https://pinnaclepellet.com/cision/?nrid=122508>.
- Pinnacle (2019b). Pinnacle Renewable Energy resumes production at Entwistle facility and announces new off-take contract in Japan. Disponible à l'adresse suivante : <https://pinnaclepellet.com/cision/?nrid=122514>.

- Poore, A. (2019). Overview of the global wood pellet market. Argus Biofuels Conference, Londres, 9 avril.
- Slovenian Forestry Institute (2019). Wood fuel prices. Disponible à l'adresse suivante : <http://wcm.gozdis.si/en/wood-fuel-prices>.
- Statistique Canada (2019a). Consommation de déchets de bois et de lessive de pâte épuisée pour la production d'énergie, annuel. Tableau 25-10-0031-01. Disponible à l'adresse suivante : www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=2510003101.
- Statistique Canada (2019 b). Base de données sur le commerce international canadien de marchandises. Disponible à l'adresse suivante : www5.statcan.gc.ca/cimt-cicm/home-accueil?lang=fra.
- Tadjikistan, Agence statistique du Président de la République (2018). Report on the results of one-off sample survey on "the state of the energy facilities and efficiency of use in 2016". Disponible à l'adresse suivante : <http://stat.www.tj/publications/July2018/English.pdf>.
- Trade Data Monitor (2019). Site Web et base de données. Disponible à l'adresse suivante : www.tradedatamonitor.com.
- Union européenne (2018). Directive Énergie renouvelable. Disponible à l'adresse suivante : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32018L2001&from=FR>.
- WhatWood (2019). The WhatWood study: idle raw material resources allow Russia to produce 9-10 million tons of wood pellets annually. 22 mars. Disponible à l'adresse suivante : <http://whatwood.ru/english/whatwood-study-unused-raw-material-resource-allows-russia-to-produce-9-10-million-tons-of-pellets-annually>.
- Wheeler, A., Perdue, S., et Perry, R. (2018). Lettre adressée aux Comités des crédits du Sénat et de la Chambre des représentants des États-Unis. 1er novembre 2019. Disponible à l'adresse suivante : www.epa.gov/sites/production/files/2018-11/documents/epa_usda_doe_response_to_congress_re_forest_biomass_11-1-18_1.pdf.
- Wollnetz, M., Hein, M., et Moawad, B. (2019). Biofuels in Canada 2019: Tracking biofuel consumption, feedstocks and avoided greenhouse gas emissions. Disponible à l'adresse suivante : www.naviusresearch.com/wp-content/uploads/2019/04/Biofuels-in-Canada-2019-2019-04-25-final.pdf.

A close-up photograph of a wooden structure, possibly a door or window frame, featuring several metal fasteners or bolts. The wood grain is clearly visible, and the lighting creates a warm, golden-brown tone. The image is slightly blurred, emphasizing texture and depth.

Chapitre 9

PRODUITS BOIS À VALEUR AJOUTÉE

Auteurs : Chris Gaston, Tapani Pahkasalo

Faits saillants

L'essor du commerce électronique dans les ventes de mobilier conduit les petits détaillants à changer de stratégies, notamment en raccourcissant les délais de livraison et en concentrant leur offre sur un choix restreint d'articles à la mode souvent constitué de meubles à bas prix.

Aux États-Unis, de nombreux chantiers de rénovation de logement sont motivés par un désir d'utiliser des matériaux plus sains et d'améliorer la qualité de l'air. Les produits en bois plein sortent clairement gagnants de cette évolution.

Les plus grands importateurs mondiaux de mobilier en bois sont les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et le Japon (par ordre décroissant de valeur pour 2018). Les principaux exportateurs de mobilier sont la Chine, l'Allemagne, la Pologne, l'Italie et le Viet Nam.

L'incertitude quant aux négociations commerciales entre la Chine et les États-Unis conduit les fabricants de meubles à réduire la part de la Chine dans leur chaîne d'approvisionnement afin de diversifier celle-ci, par exemple en élargissant leurs capacités de production au Mexique et au Viet Nam..

En 2018, la production mondiale de meubles a atteint une valeur de 470 milliards de dollars, avec un volume d'échanges estimé à 150 millions de dollars. Le secteur s'attend à une nouvelle année de croissance régulière en 2019.

Aux États-Unis, la valeur des importations de meubles en bois a atteint 22 milliards de dollars en 2018, soit plus du double du niveau le plus bas enregistré lors de la crise financière mondiale de 2008-2009. La Chine occupe encore la première place dans les importations américaines de meubles en bois, avec près de la moitié du total (47 %).

Aux États-Unis, la croissance annuelle des dépenses d'amélioration, de rénovation et de réparation de logement devrait ralentir par rapport à sa tendance de longue date pour passer de 7,0 % actuellement à 2,6 % d'ici à 2020.

En 2018, l'Autriche a exporté 1,8 million de m³ de bois lamellé (lamellé-collé et lamellé-croisé), notamment à destination de l'Italie (1 000 000 m³), de l'Allemagne (415 000 m³), de la Suisse (140 000 m³) et du Japon (122 000 m³), ce dernier étant le seul grand importateur de lamellé-croisé autrichien hors d'Europe.

Prospective : la valeur du marché mondial du bois lamellé-croisé, estimée à 603 millions de dollars en 2017, devrait atteindre 1,606 milliard de dollars en 2024.

La production globale de bois lamellé-collé avait fortement chuté en Amérique du Nord pour passer de 750 000 m³ en 2006 à 285 000 m³ en 2009, mais elle a rebondi depuis lors pour atteindre 468 000 m³ en 2018.

La demande de solives de bois en l s'est effondrée en Amérique du Nord après 2005, mais la production a plus que doublé dans la dernière décennie pour passer de 115 millions de mètres linéaires en 2009 à 234 millions de mètres linéaires selon les prévisions pour 2019.

En Amérique du Nord, la production et la consommation de lamibois (LVL) ont reculé de 2,4 % en 2018 pour passer à 2,22 millions de m³, et elles devraient encore enregistrer un léger recul pour passer à 2,21 millions de m³ en 2019.

9.1 Introduction

Les produits bois à valeur ajoutée sont issus de la transformation de produits de base et sont notamment les meubles, les éléments de menuiserie et de charpente, les profilés en bois et les produits en bois d'ingénierie. L'évolution du marché et de la demande dépend étroitement de facteurs tels que la démographie, la croissance économique et les tendances des secteurs du logement, du bâtiment, de la mode et de l'esthétique industrielle.

Les éléments de menuiserie et de charpente englobent une vaste gamme de produits en bois tels que portes, fenêtres, poutres, solives, poteaux, éléments de parquet préassemblés et bardeaux sciés ou fendus, ainsi qu'un éventail de produits entrant dans la catégorie des bois d'ingénierie. Les produits en bois d'ingénierie comprennent les solives en I (également appelées poutres en I) et les éléments en bois abouté, en bois lamellé-collé, en lamibois (LVL) et en bois lamellé-croisé (CLT). Les profilés en bois sont des produits usinés tels que les moulures, les éléments bouvetés (à rainure et languette) et les clins de bardage.

Pour la plupart des produits à valeur ajoutée mentionnés dans ce chapitre, la demande dépend fortement du secteur du bâtiment (construction, réparation et rénovation de logements et de bâtiments non résidentiels).

Au Canada, la construction de logements neufs a légèrement reculé en 2017 et 2018. L'habitat collectif y représente environ deux tiers des mises en chantier, contrairement à ce qui se passe aux États-Unis, et cela ne paraît pas devoir changer. Aux États-Unis, l'habitat collectif représentait 30 % des mises en chantier de logements en 2018, ce qui constitue un changement majeur par rapport aux maigres 13 % de la décennie précédant la crise financière mondiale et la récession qui s'est ensuivie (voir graphique 9.1.1). Il s'agit d'un changement important pour le secteur forestier, car l'habitat collectif mis en chantier nécessite une moindre quantité de produits bois par logement et tend également à utiliser davantage de bois d'ingénierie et d'éléments préfabriqués.

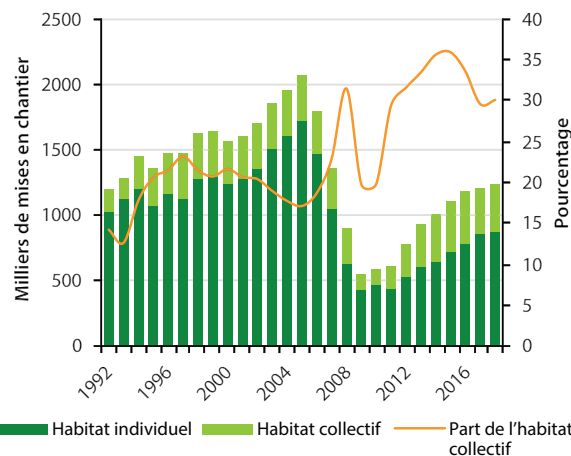
Aux États-Unis, la valeur des réparations et rénovations effectuées sur les « chantiers à forte composante bois » a atteint son plus haut niveau historique en 2007 avec plus de 150 milliards de dollars et se situe désormais aux environs de 110 milliards de dollars.

9.2 Commerce du mobilier en bois sur les principaux marchés

La valeur de la production mondiale de meubles a été estimée à 470 milliards de dollars pour 2018, affichant ainsi une hausse considérable de 7 % (20 milliards de dollars) par rapport à 2017. Dans ce secteur, le commerce mondial a progressé

GRAPHIQUE 9.1.1

Part de l'habitat collectif dans le total des logements mis en chantier aux États-Unis (1992-2018)

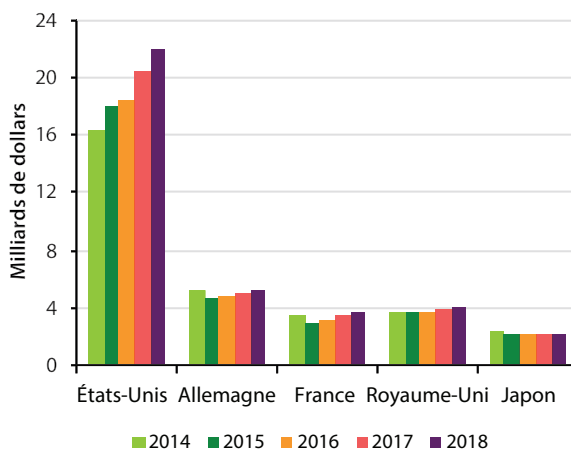


Source : États-Unis, Bureau du recensement (2019).

plus vite que la production au long des dix dernières années. La production de meubles poursuit sa migration vers les régions à bas coûts, même si cela pose des problèmes tels qu'une augmentation des risques et difficultés liés à l'approvisionnement en matériaux. La part du commerce international est estimée à 30 % de la production mondiale de meubles. Les principaux importateurs de mobilier sont (par ordre décroissant de valeur) les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et le Japon (voir graphique 9.2.1).

GRAPHIQUE 9.2.1

Importations de mobilier en bois des cinq principaux pays importateurs (2014-2018)



Source : Nations Unies (2019).

Les principaux exportateurs de mobilier sont la Chine, l'Allemagne, la Pologne, l'Italie et le Viet Nam (également par ordre décroissant de valeur). La valeur des échanges mondiaux de meubles a bondi de 65 % en dix ans, pour passer de 96 milliards de dollars en 2009 à 150 milliards de dollars en 2018. Cette remarquable croissance a profité à de nombreuses économies émergentes, notamment celles de la Pologne et du Viet Nam (Centre for International Studies, 2019).

Selon les prévisions, la consommation de meubles devrait afficher une croissance forte et soutenue pour 2019, en particulier chez les principaux consommateurs asiatiques, puis une croissance plus modérée (3 %) pour 2020. La région Asie-Pacifique compte pour environ 54 % de la consommation mondiale de meubles et la région de la CEE pour 41 %. L'Afrique, le Moyen-Orient et l'Amérique latine ne représentent ensemble que 5 % de la consommation mondiale de meubles (Centre for International Studies, 2019).

Dans les pays de la région de la CEE, le commerce électronique de mobilier s'est rapidement établi et a enregistré ces dernières années une forte croissance dépassant aisément celle de l'ensemble du segment (indépendamment du cycle économique). Les détaillants sont désormais contraints de s'adapter à l'évolution des habitudes de consommation : certains pratiquent seulement le commerce en ligne et la majorité des détaillants traditionnels proposent aussi un site d'achat sur Internet, souvent couplé à des magasins d'exposition où l'acheteur peut examiner les meubles avant de les acheter en ligne. L'Allemagne et le Royaume-Uni sont à l'avant-garde du développement de la vente en ligne de meubles en Europe, mais parmi les pays de la CEE, c'est aux États-Unis que la part du commerce électronique dans les ventes au détail est la plus élevée. Les ventes de meubles réalisées sur Amazon en 2017 sont estimées à 4 milliards de dollars, en comptant les produits exclusifs et les produits tiers ; si cette estimation est exacte, Amazon est le deuxième détaillant de meubles et de literie des États-Unis. Selon IBISWorld, les transactions en ligne représentent désormais 15 % des 70 milliards de dollars de chiffre d'affaires du commerce des meubles aux États-Unis, et ce pourcentage est en progression rapide (Furniture Today, 2019).

Dans une récente enquête, le périodique *Furniture Today* a demandé aux détaillants d'indiquer les facteurs qui leur paraissent essentiels en vue de déterminer ce que leurs fournisseurs pourraient améliorer. Les facteurs cités étaient notamment le raccourcissement des délais de livraison, l'exclusivité des produits, la connaissance des catégories qui font recette et le désir d'un plus grand choix de meubles à bas prix (Furniture Today, 2019).

En 2018, les importations américaines de meubles en bois étaient estimées à 22 milliards de dollars (voir graphique 9.2.1). La Chine occupe de loin la première place dans les importations américaines de meubles en bois, avec près de

la moitié du total (47 %). Le Viet Nam se situe en deuxième position avec 20 % des importations américaines de meubles. Les importations américaines en provenance du Mexique ont progressé à raison de 18 % par an pendant les dix dernières années, ce qui place ce pays au quatrième rang derrière le Canada (Nations Unies, 2019).

Le différend commercial entre la Chine et les États-Unis a des répercussions sur la fabrication de meubles. Plusieurs entreprises ont ouvert de nouvelles usines ou agrandi leurs usines existantes au Viet Nam pour réduire la part de la production chinoise dans leurs chaînes d'approvisionnement. Le différend suscite de l'optimisme au Mexique, qui produit à plus petite échelle et avec plus de souplesse (tant pour les quantités que pour l'adaptation des produits à la demande) tout en offrant de plus faibles volumes de commande minimum. À cela s'ajoutent des délais de livraison plus brefs et un taux de change favorable, le tout faisant du Mexique une option intéressante pour remplacer les approvisionnements d'origine asiatique. Les importations de meubles en provenance du Mexique totalisaient 1,3 milliard de dollars en 2018 (Furniture Today, 2019).

Les marchés européens du meuble ont stagné en 2018, les importations n'enregistrant qu'une croissance modérée dans les trois plus grands d'entre eux, à savoir ceux d'Allemagne, de France et du Royaume-Uni (Furniture Today, 2019).

Alors que l'Asie compte pour une part élevée des importations américaines de mobilier en bois, avec 74 % du total, le marché d'Europe continentale est beaucoup plus local et la part des producteurs asiatiques y est relativement modeste (voir tableau 9.2.1).

9.3 Commerce des éléments de menuiserie et de charpente et des profilés en bois

Les importations américaines d'éléments de menuiserie et de charpente ont progressé pour huit années consécutives (voir graphique 9.3.1). Ces importations proviennent de moins en moins d'Asie et de plus en plus d'Amérique latine, où les exportateurs gagnent des parts de marché (États-Unis, Commission du commerce international, 2019).

Le tableau 9.3.1 indique que les trois plus gros importateurs européens d'éléments de menuiserie et de charpente (l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni) se sont surtout approvisionnés dans d'autres pays d'Europe en 2017 et 2018. De façon similaire, la plus grande part (les deux tiers environ) des importations japonaises d'éléments de menuiserie et de charpente provenaient d'Asie.

L'indicateur LIRA (Leading Indicator of Remodeling Activity), établi à l'Université Harvard par le programme de prospective des rénovations de son Centre conjoint

TABLEAU 9.2.1

Valeur des importations de mobilier en bois et parts de marché des régions d'origine pour les cinq principaux pays importateurs (2017 et 2018)

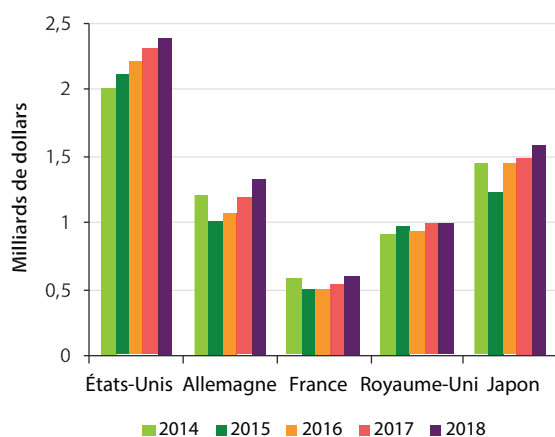
(Valeurs en milliards de dollars et parts de marché en pourcentage)

	États-Unis		Allemagne		France		Royaume-Uni		Japon	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Valeur totale des importations de mobilier en bois	20,4	22,0	5,0	5,1	3,4	3,7	3,9	4,0	2,2	2,2
Origine (%)										
Asie	78,7	78,9	17,7	17,3	25,9	26,8	54,3	52,2	92,9	92,3
Europe	8,7	8,7	81,6	82,0	72,5	71,6	38,0	39,2	6,6	7,1
Amérique du Nord	7,1	6,7	0,1	0,1	0,3	0,3	3,8	4,4	0,4	0,5
Amérique latine	5,4	5,6	0,3	0,3	0,7	0,7	2,1	2,2	0,0	0,0
Autres	0,1	0,1	0,3	0,3	0,6	0,6	1,8	2,0	0,0	0,1

Source : Nations Unies (2019).

d'études sur le logement, mesure les dépenses de rénovation ou d'amélioration engagées par les propriétaires de logements aux États-Unis pour le trimestre en cours et pour les trois trimestres suivants (Université Harvard, 2019a). Selon l'indicateur LIRA publié en janvier 2019, la croissance annuelle du marché américain des améliorations, rénovations et réparations de logement devrait enregistrer un ralentissement considérable en passant de 7,0 % à 2,6 % avant la fin de l'année (LIRA, 2019).

GRAPHIQUE 9.3.1

Importations d'éléments de menuiserie et de charpente des cinq principaux pays importateurs (2014-2018)

Source : Nations Unies (2019).

Les ralentissements constatés dans l'appréciation du prix des logements, dans les mises en chantier d'habitations, dans les ventes de matériaux de construction et dans la délivrance de permis de chantier de rénovation indiquent tous une contraction du marché américain des rénovations pour 2019. En revanche, le niveau avantageux des taux de crédit pourrait faire progresser les ventes et refinancements immobiliers au printemps et à l'été 2019 et stimuler ainsi les travaux de rénovation. Cependant, après plusieurs années de gains supérieurs à la moyenne, le taux de croissance du marché de la rénovation devrait retomber à sa moyenne annuelle historique de 5,2 % (Harvard University, 2019a).

Bien que l'efficacité énergétique et la durabilité continuent de jouer un rôle important, beaucoup de chantiers de rénovation de logement américains sont aujourd'hui motivés par un désir d'améliorer la qualité de l'air et d'utiliser des matériaux plus sains. Les peintures, colles et moquettes non toxiques sont très demandées, et l'emploi de peintures à faible teneur en COV (composés organiques volatils) et de produits forestiers sans formaldéhydes est en train de devenir la règle dans le secteur. Une récente étude de l'Université Harvard (2019 b) a constaté que les consommateurs souhaitent de plus en plus vivre dans un habitat plus sain. En 2018, les ménages américains étaient 30 % à s'inquiéter des « effets néfastes de l'habitation actuelle » sur la santé de l'un de ses occupants, contre 27 % en 2014. Les rénovations à visée sanitaire sont donc manifestement en hausse (Université Harvard, 2019 b).

Les importations américaines de profilés en bois ont été évaluées à 1,4 milliard de dollars pour 2018. Pour la première fois dans l'histoire, les importations intérieures à la sous-région

TABLEAU 9.3.1
Valeur des importations d'éléments de menuiserie et de charpente et parts de marché des régions d'origine pour les cinq principaux pays importateurs (2017 et 2018)

(Valeurs en milliards de dollars et parts de marché en pourcentage)

	États-Unis		Allemagne		France		Royaume-Uni		Japon	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Valeur totale des importations	2,3	2,4	1,2	1,3	0,5	0,6	1,0	1,0	1,5	1,6
<i>Origine (%)</i>										
Asie	30,7	29,9	12,3	11,6	9,7	11,1	31,8	33,2	69,5	72,0
Europe	6,5	7,6	87,1	88,0	87,2	85,0	64,0	62,7	27,7	25,8
Amérique du Nord	49,8	48,0	0,3	0,2	0,5	0,5	1,0	0,9	1,6	1,2
Amérique latine	12,6	14,2	0,0	0,0	1,0	1,8	1,7	1,5	0,0	0,0
Autres	0,4	0,4	0,3	0,2	1,6	1,6	1,6	1,6	1,2	1,0

Source : Nations Unies (2019).

(c'est-à-dire provenant du Canada) représentaient moins de 10 % de cette valeur.

Pendant des décennies, les importations américaines de moulures en résineux se composaient pour l'essentiel de pin de haute qualité produit dans les plantations élaguées d'Amérique du Sud (voir tableau 9.3.2). Cependant, plusieurs propriétaires de plantations de pins brésiliennes et chiliennes ont renoncé à l'élagage il y a environ dix ans, car le marché n'offrait pas une surcote suffisante, et beaucoup d'exploitations se sont reconverties dans les eucalyptées afin de produire

du bois de trituration et de la pâte, principalement pour le marché chinois. Dans le même temps, la Chine a entrepris de conquérir une part du marché américain des moulures en résineux, qui a enregistré une remarquable croissance de 70 % en tout juste cinq ans ; aujourd'hui, la Chine occupe le deuxième rang sur ce marché derrière le Brésil. Pendant cette période, la valeur du marché des importations américaines a progressé de 120 millions de dollars, mais la Chine y a augmenté sa part de 155 millions de dollars, distançant ainsi le Chili et le Canada.

TABLEAU 9.3.2
Importations de profilés en bois pour les cinq principaux pays importateurs (2017 et 2018)

(Valeurs en milliards de dollars et parts de marché en pourcentage)

	États-Unis		Allemagne		France		Royaume-Uni		Japon	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Valeur totale des importations	1,3	1,4	0,3	0,3	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3
<i>Origine (%)</i>										
Asie	26,4	31,5	20,0	20,5	7,2	7,7	40,1	42,9	75,0	74,3
Europe	4,1	4,6	74,8	73,6	64,4	60,3	54,9	52,2	10,7	11,8
Amérique du Nord	10,7	8,3	0,6	0,6	0,6	0,6	3,4	3,3	9,7	9,6
Amérique latine	58,0	55,0	3,7	4,5	26,5	30,6	1,4	1,2	4,4	4,0
Autres	0,8	0,7	0,9	0,8	1,2	0,8	0,3	0,3	0,3	0,3

Source : Nations Unies (2019).

Les marchés européens des profilés en bois, approvisionnés pour l'essentiel par les producteurs d'autres pays d'Europe, se sont légèrement contractés en 2018 (voir graphique 9.3.2 et tableau 9.3.2).

9.4 Produits en bois d'ingénierie

Les produits en bois d'ingénierie abordés dans la présente section sont les solives en I (également appelées poutres en I) et les éléments en bois lamellé-collé, en lamibois (LVL) et en bois lamellé-croisé (CLT). L'utilisation de ces produits dépend fortement de la construction de bâtiments neufs et des réparations et rénovations de bâtiments existants.

Aux États-Unis, selon les projections de l'APA (association du bois d'ingénierie), le marché de la construction de bâtiments non résidentiels devrait se replier à environ 250 milliards de dollars (de 2009) d'ici à 2022. Dans le secteur de la construction non résidentielle, où prédominent le béton et l'acier, la part des ossatures en bois est estimée à un quart des bâtiments et ce segment de marché conserve une marge de croissance considérable, en particulier avec l'émergence de nouveaux produits et systèmes tels que le bois lamellé-croisé (APA – The Engineered Wood Association, 2019a).

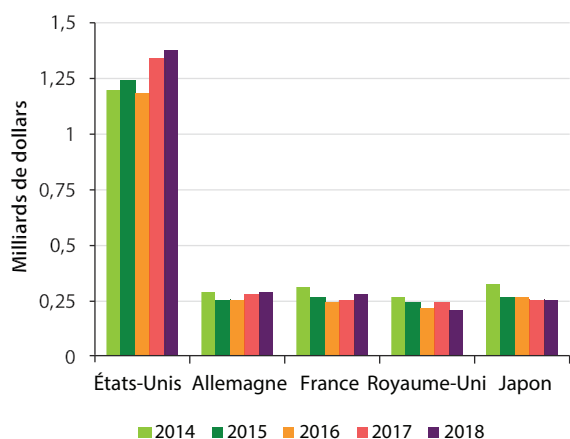
9.4.1 Bois lamellé-collé

9.4.1.1 Europe

Bien qu'on ne dispose pas de données exhaustives sur la production et la consommation de bois lamellé-collé en Europe, il existe quelques informations sur son commerce et sur sa production au niveau des pays.

GRAPHIQUE 9.3.2

Importations de profilés en bois des cinq principaux pays importateurs (2014-2018)



Source : Nations Unies (2019).

L'Autriche est le premier producteur européen de lamellé-collé, avec près de 1,5 million de m³ par an (en 2015), et elle exporte de grandes quantités de produits en bois lamellé (lamellé-collé et lamellé-croisé). En 2018, l'Italie était de loin le premier importateur de produits en bois lamellé d'origine autrichienne, avec environ 650 000 m³, suivie par l'Allemagne (415 000 m³) et la Suisse (140 000 m³). Cette même année, l'Autriche a exporté au total 1,8 million de m³ de bois lamellé (lamellé-collé et lamellé-croisé), le Japon en étant le seul grand importateur hors d'Europe (avec 122 000 m³).

9.4.1.2 Amérique du Nord

La production nord-américaine de bois lamellé-collé a chuté pour passer de 750 000 m³ en 2006 à 285 000 m³ en 2009, mais a enregistré une croissance régulière depuis lors (voir graphique 9.4.1). La production a progressé de 4,5 % en 2018 pour passer à 468 000 m³, mais elle devrait reculer légèrement en 2019 pour passer à 466 000 m³ (voir tableau 9.4.1).

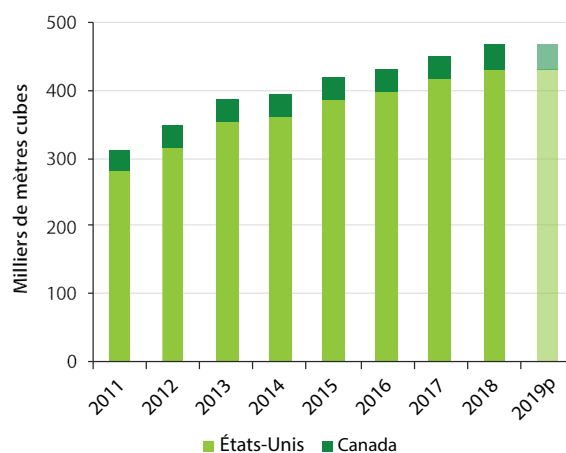
9.4.2 Solives en I

La consommation de solives en I dépend à plus de 80 % de la construction de logements neufs, et plus particulièrement de maisons individuelles. Les enquêtes auprès des constructeurs montrent que la part de marché des solives en I dans la surface totale des planchers surélevés en bois (plutôt qu'en béton) reste stable entre 44 % et 46 % depuis 2014 (voir graphique 9.4.2), alors qu'elle n'était que de 16 % en 1992.

La demande de solives en I a culminé en 2005 avec 297,3 millions de mètres linéaires, ce qui correspondait probablement à la capacité maximum de l'époque.

GRAPHIQUE 9.4.1

Production de bois lamellé-collé en Amérique du Nord (2010-2019)



Note : p = prévisions. Conversion : 1 m³ = 650 pieds-planche.

Source : APA – The Engineered Wood Association (2019 b).

TABLEAU 9.4.1

Production et consommation de bois lamellé-collé en Amérique du Nord (2017-2019)

(En milliers de m³)

	2017	2018	2019p	Variation (%) 2017-2018
États-Unis				
Production	416,9	432,3	432,3	3,7
Consommation totale	421,5	436,9	438,5	3,6
Résidentiel	246,2	258,5	258,5	5,0
Non résidentiel	153,8	156,9	158,5	2,0
Industriel et autres	21,5	21,5	21,5	0,0
Évolution des stocks	-4,6	-4,6	-6,2	0,0
Canada				
Production	30,8	35,4	33,8	15,0
North America				
Production totale	447,7	467,7	466,2	4,5

Note : p = prévisions. Conversion : 1 m³ = 650 pieds-planche. Les importations canadiennes sont tenues pour minimales.

Source : APA – The Engineered Wood Association (2019 b).

GRAPHIQUE 9.4.2

Part de marché des solives en I dans la surface totale des planchers surélevés en bois pour les maisons individuelles aux États-Unis (2011-2019)



Note : p = prévisions.

Source : APA – The Engineered Wood Association (2019 b).

La demande et la production de solives en I ont ensuite chuté avec l'éclatement de la bulle immobilière aux États-Unis, la production nord-américaine n'étant plus que d'environ 115 millions de mètres linéaires en 2009. La production

a considérablement progressé depuis lors et devrait atteindre 234 millions de m³ en 2019 (voir graphique 9.4.3 et tableau 9.4.2).

La majeure partie (88 %) des solives en I s'utilise dans la construction de logements neufs, le reste étant destiné à la construction, à la réparation et à la rénovation de bâtiments non résidentiels (APA – The Engineered Wood Association, 2019b).

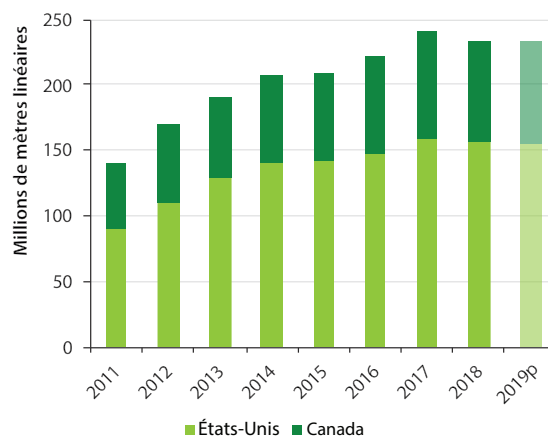
9.4.3 Lamibois

La plus grande partie du lamibois s'utilise dans la construction de logements neufs. En 2018, 73 % de la production nord-américaine de lamibois a servi à la fabrication de poutres, de linteaux, de solives (de rive, de bordure, etc.) et d'éléments similaires, tandis que le reste a servi à fabriquer des membrures de poutres en I (voir tableau 9.4.3) Les solives de rive bordent les ossatures de plancher à la perpendiculaire des solives en I pour apporter des points de fixation à celles-ci et aider à répartir les charges verticales. La production nord-américaine de lamibois a culminé avec le marché du logement des États-Unis en 2005, pour atteindre 2,6 millions de m³. Selon les prévisions, elle devrait se situer à 2,2 millions de m³ en 2019 (voir graphique 9.4.4 et tableau 9.4.3).

Le lamibois est un matériau bien établi dans la fabrication des poutres, solives et linteaux, et sa consommation devrait augmenter à mesure que le marché du logement s'améliore. À l'instar des autres produits en bois d'ingénierie, le lamibois permet d'utiliser des portées plus longues et un plus petit nombre d'éléments pour supporter les mêmes charges que les sciages traditionnels.

GRAPHIQUE 9.4.3

Production de solives en I en Amérique du Nord (2011-2019)



Note : p = prévisions. Conversion : 1 mètre linéaire = 3,28 pieds linéaires.

Source : APA – The Engineered Wood Association (2019 b).

TABLEAU 9.4.2

Consommation et production de solives de bois en I en Amérique du Nord (2017-2019)

(En millions de mètres linéaires)

	2017	2018	2019p	Variation (%) 2017-2018
États-Unis				
Production	157,9	156,7	155,5	-0,8
Consommation totale	198,2	196,6	193,9	-0,8
Logements neufs	173,5	172,0	168,6	-0,9
Réparations et rénovations	11,9	11,9	12,5	0,0
Bâtiments non résidentiels et autres	12,8	12,8	12,8	0,0
Canada				
Production	82,3	76,8	78,0	-6,7
Consommation	35,1	33,5	35,7	-4,3
Évolution des stocks	2,7	-0,3	0,0	-111,1
Amérique du Nord				
Production totale	240,2	233,5	233,5	-2,8

Note : p = prévisions. Conversion : 1 mètre linéaire = 3,28 pieds linéaires.

Source : APA – The Engineered Wood Association (2019 b).

TABLEAU 9.4.3

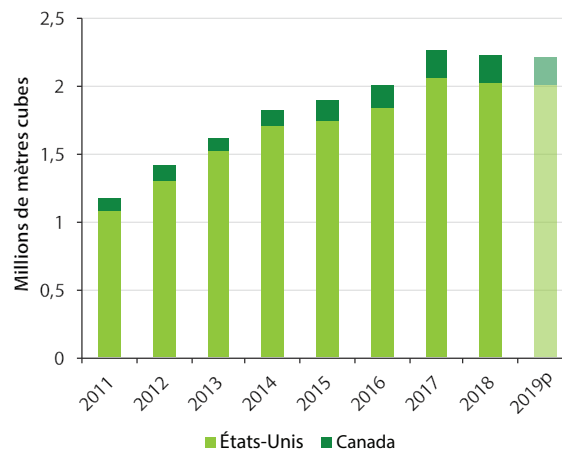
Consommation et production de lamibois en Amérique du Nord (2017-2019)(En milliers de m³)

	2017	2018	2019p	Variation (%) 2017-2018
Consommation				
Membrures de poutre en I	603	592	595	-1,9
Poutres, solives, linteaux, etc.	1 668	1 625	1 614	-2,5
Consommation totale	2 271	2 217	2 209	-2,4
Production				
États-Unis	2 059	2 019	2 011	-1,9
Canada	212	198	198	-6,7
Production totale	2 271	2 217	2 209	-2,4

Note : p = prévisions. Conversion : 1 m³ = 35,3137 pieds cubes.

Source : APA – The Engineered Wood Association (2019 b).

GRAPHIQUE 9.4.4

Production de lamibois en Amérique du Nord (2011-2019)

Note : p = prévisions. Conversion : 1 mètre linéaire = 3,28 pieds linéaires.

Source : APA – The Engineered Wood Association (2019 b).

En plus des bois d'ingénierie mentionnés plus haut, la production nord-américaine comprend d'autres produits de structure en bois reconstitué, dont le bois à lamelles parallèles (PSL), le bois de longs copeaux lamellés (LSL) et le bois à lamelles orientées (OSL). Leurs volumes de production sont faibles par rapport à ceux des autres bois d'ingénierie (APA – The Engineered Wood Association, 2019b).

9.4.4 Bois lamellé-croisé

La production de bois lamellé-croisé (souvent classé dans la catégorie des produits en bois plein) continue de progresser tant dans la région de la CEE qu'en dehors de celle-ci, notamment dans les pays utilisant traditionnellement le bois dans la construction, comme l'Australie et le Japon. Pour les promoteurs de l'industrie du bois, ce produit ouvre de vastes possibilités d'utilisation du bois dans la construction des structures de grandes dimensions, qui était jusque-là le domaine réservé de l'acier et du béton (Timber-Online, 2017).

Selon une étude de Zion Market Research (2018), la valeur du marché mondial du bois lamellé-croisé s'élevait à 603 millions de dollars en 2017 et devrait atteindre 1,606 milliard de dollars en 2024.

Les architectes et les entreprises du bâtiment ont adopté le lamellé-croisé en raison de ses nombreux avantages sur le plan des coûts et délais de construction, de l'isolation thermique et de l'efficacité énergétique intrinsèque. Le lamellé-croisé se distingue également par une empreinte carbone et une empreinte écologique relativement faibles, non seulement lors de la construction des bâtiments, mais aussi sur leur



durée de vie. Par ailleurs, il devient de plus en plus difficile dans la région de la CEE de trouver des ouvriers du bâtiment et des charpentiers suffisamment qualifiés pour fabriquer les éléments requis sur le chantier, d'où l'essor de la construction préfabriquée, à laquelle le bois lamellé-croisé se prête bien.

En Amérique du Nord, le lamellé-croisé et le béton donnent des coûts de construction similaires, quoiqu'une comparaison effectuée aux États-Unis ait trouvé un léger avantage (de 0,6 % à 1,4 %) pour le lamellé-croisé (Oregon Best, 2017). Des données empiriques communiquées par des utilisateurs européens de lamellé-croisé et présentées lors de la 74^e session du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE (tenue à Genève en 2016) semblent indiquer qu'en Europe également, ce matériau donne des coûts de constructions comparables à ceux du béton et de l'acier (Eastin, 2016).

Il est à noter que le lamellé-croisé n'est pas à l'abri des critiques, même dans les régions qui ont promu son utilisation avec enthousiasme, comme l'État de l'Oregon. En mars 2017, la défaillance de panneaux en lamellé-croisé utilisés dans la construction d'une structure de premier plan à l'Université d'État de l'Oregon a fait grand bruit. L'un des panneaux s'est délamellé et a cédé, et il s'est avéré que d'autres panneaux risquaient eux aussi de céder. Le problème résultait d'un défaut dans le procédé de collage du fabricant et la réparation s'annonce coûteuse (Université d'État de l'Oregon, 2018). En outre, les associations de pompiers d'Oregon et d'ailleurs se montrent critiques à l'égard des immeubles de grande hauteur en bois lamellé-croisé (Manning, 2018). Les paragraphes qui suivent résument l'évolution du secteur du lamellé-croisé dans la région de la CEE.

9.4.4.1 Europe

L'Europe représentait environ 60 % du marché mondial du bois lamellé-croisé en 2017, avec une base industrielle établie principalement dans les pays à majorité germanophone¹² (Zion Market Research, 2018). Il existe des usines de lamellé-croisé ailleurs en Europe, et d'autres sont en projet (voir tableau 9.4.4).

12 Allemagne, Autriche et Suisse.

TABLEAU 9.4.4

Production de bois lamellé-croisé en Europe (2016-2020)

(En milliers de m³ par an)

Entreprise	Pays	2016	2017	2018*	2020*
Binderholz	Allemagne, Autriche, Suède	145	170	195	270
Stora Enso	Autriche	130	150	170	260
KLH Massivholz	Autriche	88	110	120	210
Hasslacher Norica Timber	Allemagne, Autriche	40	38	55	120
Legal & General	Royaume-Uni	120
Pfeifer Holz	Allemagne	100
Mayr-Melnhof Holz	Autriche	60	70	75	80
Piveteaubois	France	80
Splitkon	Norvège	60
CLT Plant	Finland	50
Schilliger Holz	Suisse	13	50
CLT Finland	Finlande	5	40
Eugen Decker	Allemagne	25	25	25	30
Züblin Timber	Allemagne	30	30	30	30
Cross Timber Systems	Lettonie	25	25
XLam Dolomiti	Italie	20	13,5	15,5	23
Martinsons	Suède	22	20
Weinberger Holz	Autriche	5,5	6,5	6,5	20
W.u.J. Derix	Allemagne	12,5	12,5	12,5	15
Setra	Suède	55
Agrop Nova	Tchéquie	...	7	7	...
Kurt Huber	Allemagne	...	5	5	...
Lignotrend	Allemagne	...	24	26	...
Merkle Holz	Allemagne	...	1	1	...
Johann Pabst Holzindustrie	Autriche
Rubner Holzbau	Italie	...	3,8	7	...
Schilliger Holz	Suisse	...	13	13	...
Pius Schuler	Suisse
Holzbau Unterrainer	Autriche	...	7	10	...

Note : Les chiffres de production se composent d'estimations et de données déclarées.

... = données non disponibles

Source : Timber-online, 2018.

9.4.4.2 Communauté d'États indépendants

Le groupe Segezha a lancé la construction de la première usine de bois lamellé-croisé en Fédération de Russie. Il s'agit d'un investissement de 48 millions de dollars pour une capacité de production annuelle qui s'élèvera à 250 000 m³ de panneaux de lamellé-croisé. Le chantier se situe à Sokol, dans la région de Vologda, et devrait s'achever à l'automne 2020 (Lesprom, 2019).

9.4.4.3 Amérique du Nord

L'industrie nord-américaine du bois lamellé-croisé affiche une croissance rapide. La production de bois lamellé-croisé a d'abord servi à fabriquer des plateformes pour l'industrie minière et pétrolière, mais aujourd'hui ce matériau s'utilise de plus en plus en construction résidentielle et non résidentielle, notamment pour les grands bâtiments urbains de la côte ouest (Beck Group, 2018).

Fin 2018, l'Amérique du Nord comptait 10 usines de bois lamellé-croisé en exploitation (5 au Canada et 5 aux États-Unis) pour une production annuelle totale d'environ 400 000 m³ ; 2 nouvelles usines étaient en construction (toutes deux dans l'État de Washington) pour une capacité prévue d'environ 185 000 m³ et 3 autres chantiers avaient été annoncés (Beck Group, 2018).

9.4.4.4 Pays extérieurs à la région

Le Japon a adopté un plan de marche pour développer son industrie du bois lamellé-croisé. Il vise notamment à obtenir une part de 6 % dans la construction des bâtiments comptant jusqu'à quatre étages, à compenser par des subventions jusqu'à 50 % des coûts d'investissement des nouvelles usines, à porter la capacité de production intérieure à 500 000 m³ d'ici à 2024 (Timber-online, 2017b) et à réduire les coûts de production de plus de 50 % par la mécanisation et par des gains d'efficacité (Eastin, 2016). La production japonaise de bois lamellé-croisé se situait à un peu plus de 68 000 m³ en 2017 et devrait dépasser les 380 000 m³ d'ici à 2023 (Globe Newswire, 2018).

9.5 Questions de politique générale touchant les marchés des produits bois à valeur ajoutée

Dans la région de la CEE, les codes du bâtiment se composent souvent de prescriptions propres à certains matériaux de construction. Cela signifie que l'utilisation de bois dans la construction de certains types de bâtiments jusque-là composés d'autres matériaux nécessite des essais et une refonte des codes. Et le tout passe par un examen au cas par cas qui prend beaucoup de temps.

Dans le cadre du différend commercial entre la Chine et les États-Unis, ce dernier pays a porté à 25 % les tarifs douaniers

imposés sur toute une liste de produits. L'imposition de ces tarifs doit se faire en trois tranches, la première et la deuxième s'élevant à environ 50 milliards de dollars et la troisième à environ 200 milliards de dollars. La Chine a riposté en imposant des tarifs évalués à environ 60 milliards de dollars sur les produits agricoles et forestiers importés des États-Unis. En conséquence de quoi la valeur des exportations de bois américaines à destination de la Chine a chuté pour passer à environ un milliard de dollars (Melnik, Shapiro et Rabinowitz, 2019).

En Europe, la réalisation du Brexit risque de modifier les flux commerciaux des produits bois à valeur ajoutée, ce qui suscite une certaine inquiétude quant à l'avenir chez les producteurs continentaux de l'UE (et chez les acheteurs britanniques). Le Brexit risque aussi d'entraîner l'imposition de tarifs douaniers sur les produits du bois, le rétablissement des frontières physiques et la désintégration de l'union douanière, ce qui pourrait accroître le coût du transport pour ces produits.

En mai 2018, l'UE a modifié sa directive sur la mise en décharge des déchets (Union européenne, 2018) de manière à fixer un cadre juridique visant à améliorer l'emploi, le réemploi, la récupération et le recyclage des matériaux en vue de soutenir la transition vers une économie circulaire. Il est difficile de prévoir les effets de cette politique sur les marchés des produits du bois, mais certaines entreprises se préparent déjà à la réutilisation et au recyclage de leurs produits en mettant au point de nouveaux types de mobilier et de nouvelles stratégies visant à maximiser la récupération des matières premières à partir des flux de bois postconsommation.



9.6 Références

- APA – The Engineered Wood Association (2019a). Market outlook and regional production, APA Economics Report, mars. Disponible à l'adresse suivante : www.apawood.org.
- APA – The Engineered Wood Association (2019 b). Structural panel and engineered wood yearbook, APA Economics Report MKO-E183. Disponible à l'adresse suivante : www.apawood.org.
- Beck Group (2018). Mass timber market analysis – Completed for: Council of Western State Foresters, novembre. Disponible à l'adresse suivante : www.oregon.gov/ODF/Documents/ForestBenefits/Beck-mass-timber-market-analysis-report.pdf.
- CSIL (2019). World furniture outlook. Disponible à l'adresse suivante : www.csilmilano.com.
- Eastin, I. (2016). Japan CLT roadmap: lessons for North America. Présentation au Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/fileadmin/DAM/timber/meetings/20161018/coffi74-item3c-01-eastin.pdf>.
- États-Unis, Bureau du recensement (2019). Monthly new residential construction. Disponible à l'adresse suivante : www.census.gov/construction/nrc/pdf/newresconst_201904.pdf.
- États-Unis, Commission du commerce international (2019). Disponible à l'adresse suivante : <https://dataweb.usitc.gov/>.
- Furniture Today (2019). Disponible à l'adresse suivante : www.furnituretoday.com.
- Globe Newswire (2018) Japan cross-laminated timber market trends, share, size, growth, opportunity and forecast (2018-2023). Disponible à l'adresse suivante : www.globenewswire.com/news-release/2018/11/15/1652081/0/en/Japan-Cross-Laminated-Timber-Market-Trends-Share-Size-Growth-Opportunity-and-Forecast-2018-2023.html.
- Leading Indicator of Remodeling Activity (2019) (LIRA). Disponible à l'adresse suivante : www.jchs.harvard.edu/leading-indicator-remodeling-activity-lira.
- Lesprom (2019). Segezha starts construction of the first Russian CLT plant in Vologda region. Disponible à l'adresse suivante : www.lesprom.com/en/news/Segezha_starts_construction_of_the_first_Russian_CLT_plant_in_Vologda_region_89785.
- Manning, J. (2018). Problems at Peavy: faulty timber panels raise stakes for promising new Oregon market. OregonLive. Disponible à l'adresse suivante : <https://expo.oregonlive.com/news/erry-2018/08/4965f0c7df3495/problems-at-peavy-faulty-timber.html>.
- Mellnik, T., Shapiro, L. et Rabinowitz, K. (2019). The first round of China tariffs already stifled U.S. exports. The Washington Post, 16 mai. Disponible à l'adresse suivante : www.washingtonpost.com/business/2019/05/16/first-round-china-tariffs-already-stifled-us-exports.
- Muszynski, L., Hansen, E., Fernando, B.M.S.R., Schwarzmann, G. et Rainer, J. (2017). Insights into global cross-laminated timber industry. Corvallis (Oregon) : Oregon State University. Disponible à l'adresse suivante : www.researchgate.net/publication/321849166_Insights_into_the_Global_Cross-Laminated_Timber_Industry.
- Nations Unies (2019). Base de données Comtrade. Disponible à l'adresse suivante : <https://comtrade.un.org/db>.
- Oregon Best (2017). Advanced wood product manufacturing study for cross-laminated timber acceleration in Oregon and SW Washington. Disponible à l'adresse suivante : https://www.oregon4biz.com/assets/docs/CLT_Mfg_2017OregonBEST.pdf.
- Timber-Online (2017). Several CLT projects in the pipeline. 7 décembre. Disponible à l'adresse suivante : www.timber-online.net.
- Timber-Online (2018). Glulam and CLT exports declined. Disponible à l'adresse suivante : www.timber-online.net/holzprodukte/2018/06/austrian-laminated-timber-exports-march-2018.html.
- Union européenne (2018). Directive (UE) 2018/851 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 modifiant la directive 2008/98/CE relative aux déchets. Disponible à l'adresse suivante : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32018L0851&from=FR>.
- Université d'État de l'Oregon (2018). Investigation reveals cause of floor panel failure. Disponible à l'adresse suivante : <https://today.oregonstate.edu/story/investigation-reveals-cause-floor-panel-failure>.

Université Harvard (2019a). Remodeling Futures Program. Joint Center for Housing Studies. Disponible à l'adresse suivante : www.jchs.harvard.edu/research/remodeling-futures.

Université Harvard (2019b). Healthy home remodeling: Consumer trends and contractor preparedness. Joint Center for Housing Studies. Disponible à l'adresse suivante : www.jchs.harvard.edu/sites/default/files/JCHS_La_Jeunesse_Healthy_Homes_Brief.pdf.

Zion Market Research (2018). Global cross-laminated timber (CLT) market will reach USD 1606 million by 2024. Disponible à l'adresse suivante : www.globenewswire.com/news-release/2018/12/18/1668689/0/en/Global-Cross-Laminated-Timber-CLT-Market-Will-Reach-USD-1606-Million-By-2024-Zion-Market-Research.html.



Chapitre **10**

LOGEMENT ET CONSTRUCTION

Auteur principal : Delton Alderman



Faits saillants

Dans la zone euro, le prix réel des logements a augmenté de 2,2 % en 2018.

Aux États-Unis, le prix médian des maisons individuelles neuves était de 326 200 dollars en 2018, soit une hausse de près de 1 % par rapport à 2017 (323 100 dollars).

Les marchés européens du logement ont poursuivi leur croissance en 2018 pour la cinquième année consécutive. Les dépenses en logements neufs ont augmenté de 26 % entre 2015 et 2018, soit une progression de 72,3 milliards d'euros.

En Fédération de Russie, la cadence annuelle des mises en service de nouvelles surfaces de logements est de 80 millions de m² en moyenne depuis quelques années, mais les analystes estiment qu'il en faudrait 120 millions de m² par an pour répondre à la demande et parer au vieillissement du parc immobilier résidentiel.

Sur le marché américain du logement, la plupart des secteurs de la construction ont stagné en 2018. Le nombre des primo-accessions reste faible et celui des chantiers de logements neufs est insuffisant pour faire face à la croissance démographique.

Aux États-Unis, le nombre de ménages nouvellement formés a augmenté en 2018, mais reste inférieur à la moyenne historique.

Le marché canadien du logement devrait rester stable jusqu'en 2021.

Au Canada, la ligne directrice nationale en matière de souscription de prêts immobiliers résidentiels a contribué à freiner la hausse des prix.

Aux États-Unis et dans les pays du réseau Euroconstruct, les marchés des logements neufs semblent s'être normalisés à un niveau inférieur à leurs moyennes historiques respectives.

Avec la croissance démographique des villes et des banlieues et le déficit en construction résidentielle que connaissent l'Europe et l'Amérique du Nord, le bâtiment préfabriqué pourrait bien être le moyen de construire davantage de logements à prix accessibles.

10.1 Introduction

De manière générale, les prix de l'immobilier résidentiel ont progressé davantage que le PIB dans la plupart des pays de la région de la CEE. Les projections économiques et l'analyse des prix de l'immobilier aident à mieux appréhender les marchés de la construction, de la vente et de la rénovation de logements, et par la suite la demande de produits du bois. En 2018, selon la Banque des règlements internationaux (BRI), les prix de l'immobilier résidentiel ont augmenté en glissement annuel de 1,9 % dans le monde, de 2,2 % dans la zone euro, de 2,0 % aux États-Unis et de 1,0 % en Fédération de Russie. Au Canada, cependant, ils ont reculé de 0,06 %. Toujours selon la BRI, les prix réels de l'immobilier résidentiel (corrigés de l'inflation) restent beaucoup plus élevés que ceux enregistrés au lendemain de la crise financière mondiale (Banque des règlements internationaux, 2019).

10.2 Marché européen de la construction

10.2.1 Aperçu général et perspectives

En 2018, les marchés du logement ont poursuivi leur croissance pour la cinquième année consécutive (Banque centrale européenne, 2019). La construction de logements neufs reste un moteur de la création de valeur dans les pays du réseau Euroconstruct, où elle comptait pour près de 25 % (342 milliards d'euros) du marché de la construction, alors que la rénovation de logements existants en représentait 26 % (422 milliards d'euros). Les logements neufs et les rénovations représentaient ensemble 48 % de la valeur du marché de la construction en 2018. Les dépenses en logements neufs ont augmenté de 26 % (72,3 milliards d'euros) depuis 2015 (Euroconstruct, 2019).

Bien que les estimations et prévisions du secteur de la construction résidentielle soient assez tempérées, les investisseurs semblent s'y intéresser davantage. Selon une récente enquête de PwC (2019), 60 % des personnes interrogées (contre 28 % en 2015) investissent sous une forme ou une autre dans l'immobilier résidentiel (logement social, résidences universitaires, collocation collaborative, immeubles d'appartements, maisons de retraite, résidences-services, résidences locatives privées, etc.) et 66 % souhaitent y accroître leurs avoirs.

L'Allemagne et la France sont les deux plus grands marchés de l'immobilier résidentiel dans la zone euro. En France, 2017 et 2018 ont été des années records pour les ventes de logements, mais la construction de logements neufs ne suffit pas à répondre à la demande, en particulier dans les zones en tension (à savoir les villes en plein essor comme Paris et les



métropoles régionales). L'ouverture de nouveaux chantiers est entravée par la hausse des coûts de construction, par le recul du nombre de permis de construire délivrés et par la contestation de ces derniers devant les tribunaux (Barros, 2019).

Möbert (2019) a estimé que la pénurie de logements qui se creuse en Allemagne depuis 2009 a dépassé le million d'unités et qu'il faudrait construire 350 000 à 370 000 nouveaux appartements par an entre 2018 et 2020 pour la combler. Autant dire qu'elle a peu de chances de se résorber à court terme.

Dans les pays du réseau Euroconstruct¹³, les prévisions indiquent un recul du nombre de demandes de permis de construire pour la période 2019-2021, quoique les prévisions à court terme indiquent une légère progression. En 2018, le nombre total de nouveaux logements achevés a augmenté en glissement annuel, mais leur nombre rapporté au nombre d'habitants divergeait d'un pays à l'autre. Par exemple, le nombre de nouveaux logements achevés par millier d'habitants était en moyenne de 0,7 au Portugal, mais de 6,5 en Suisse. Pour la région d'Euroconstruct dans son ensemble, la moyenne était de 3,2 nouveaux logements achevés par millier d'habitants (Euroconstruct, 2019).

La question du logement à prix accessible ne cesse de se poser en Europe et en Amérique du Nord. La hausse des prix du logement a non seulement dissuadé nombre d'acquéreurs potentiels de franchir le pas, mais elle a aussi

¹³ Le réseau Euroconstruct regroupe 19 pays. Sa sous-région occidentale comprend l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. Sa sous-région orientale comprend la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie et la Tchéquie.

terni les marges bénéficiaires des constructeurs, qui souffrent des coûts grandissants des matériaux et de la main-d'œuvre, du poids croissant de la réglementation et du manque de foncier disponible. Dans les pays du réseau Euroconstruct, la population croît en moyenne de 1,46 million de personnes par an et devrait augmenter en tout de 0,9 % au cours des trois prochaines années (une décroissance est prévue dans seulement trois des 19 pays du réseau) ; le nombre de ménages devrait quant à lui progresser de 1,5 % (Euroconstruct, 2019). Selon PwC (2019), « chaque grande ville d'Europe a le même problème : un manque de logements à prix accessibles ». Avec la croissance démographique des villes et des banlieues et le déficit en construction résidentielle que connaissent l'Europe et l'Amérique du Nord, le bâtiment préfabriqué pourrait bien être le moyen de construire davantage de logements à prix accessibles.

10.2.2 Total des dépenses de construction et parts du génie civil et du bâtiment non résidentiel

Dans les pays du réseau Euroconstruct, le chiffre d'affaires total de l'industrie de la construction a été estimé à 1 610 milliards d'euros pour 2018, soit une hausse de 3,1 % par rapport à 2017. Les secteurs du bâtiment non résidentiel et du génie civil représentaient respectivement 33,2 % et 23,7 % du total de 2018. Pour cette région, la croissance annuelle globale de l'industrie de la construction devrait rester inférieure à 1,9 % jusqu'en 2021 (voir tableau 10.2.1 ; Euroconstruct, 2019).

Selon Grandovska (2019), les dépenses de construction ont progressé de 6,3 % dans la zone euro et de 5,8 % dans l'UE à 28 entre mars 2018 et mars 2019. Selon Euroconstruct (2019), le total des dépenses de génie civil devrait augmenter de 4,2 % en 2019, de 3,1 % en 2020 et de 2,9 % en 2021, et celui des dépenses de construction non résidentielle devrait progresser de 1,3 % en 2019 et de 1,2 % en 2020 et en 2021.

10.2.3 Construction et rénovation de logements

Dans les pays du réseau Euroconstruct, la construction de logements neufs reste modérée, quoique les dépenses aient progressé de 5,3 % en glissement annuel pour 2018. Les logements neufs et les rénovations résidentielles représentaient 47 % du total des dépenses de construction (26 % pour les rénovations résidentielles et 21 % pour les logements neufs). La construction de logements neufs devrait connaître une légère progression pour atteindre 347,9 milliards d'euros en 2019, puis 351,2 milliards d'euros en 2021. Les prévisions de croissance de cette région sont réservées, tant pour les logements neufs que pour les rénovations (voir tableau 10.2.1 ; Euroconstruct, 2019).

TABLEAU 10.2.1

Prévision des dépenses de construction dans les pays du réseau Euroconstruct (2019-2021)

(En milliards d'euros)

				Variation (%)		
	2019e	2020p	2021p	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Logements neufs	347,9	350,0	351,2	1,7	0,6	0,3
Rénovations de logements	425,2	430,6	434,5	0,8	1,3	1,1
Non résidentiel – neuf	275,2	278,2	281,5	1,3	1,1	1,2
Non résidentiel – rénovations	245,3	248,7	251,7	1,4	1,4	1,2
Génie civil – ouvrages neufs	204,6	212,6	220,2	5,5	3,9	3,6
Génie civil – rénovations	142,3	144,7	147,6	2,3	2,0	2,0
TOTAL	1 640	1 665	1 688	1,9	1,5	1,4

Note : Prix de 2018 ; e = estimations ; p = prévisions.

Source : Euroconstruct, 2019.

Les rénovations de logements devraient jouer un rôle déterminant dans les dépenses de construction, en passant de 425,2 milliards d'euros en 2019 à 434,5 milliards d'euros en 2021 (voir tableau 10.2.1). Ces rénovations continuent de présenter des débouchés en Europe de l'Ouest et du Nord, en raison du vieillissement du parc immobilier. Dans la zone euro comme aux États-Unis, beaucoup de propriétaires de logement choisissent de vieillir chez eux plutôt que d'aller vivre ailleurs. En règle générale et de longue date, des dispositifs d'aide publique accompagnent la rénovation des logements (Euroconstruct, 2019). Dans plusieurs pays, les rénovations constituent un investissement prioritaire dans le cadre des stratégies d'atténuation des changements climatiques, qui visent à réduire la consommation énergétique des bâtiments en améliorant leur isolation thermique.

On estime à 1,786 million le nombre de permis de construire délivrés pour des logements neufs dans les pays du réseau Euroconstruct en 2018. Le nombre de permis délivrés est un indicateur économique majeur par son caractère prospectif, si bien qu'il s'utilise dans plusieurs pays pour prévoir l'évolution future de l'activité économique et de l'offre de logements. En 2018, les pays du réseau Euroconstruct ont délivré des permis pour 1,118 million d'appartements et 668 000 maisons individuelles ou jumelles. Le tableau 10.2.2 présente les estimations et prévisions du nombre de permis de construire de logements délivrés dans les cinq pays du réseau qui en ont

TABLEAU 10.2.2

Les cinq pays du réseau Euroconstruct délivrant le plus de permis de construire de logements (2018-2021)

	2018e	2019p	2020p	2021p
	(Milliers de permis de construire de logements)			
France	455,7	427,4	367,6	330,9
Allemagne	347,3	335,0	320,0	305,0
Pologne	251,1	225,0	215,0	220,0
Italie	89,9	91,9	92,5	92,8
Espagne	80,0	95,0	98,0	90,0

Note : e = estimations ; p = prévisions. Les données du Royaume-Uni ne sont pas disponibles.

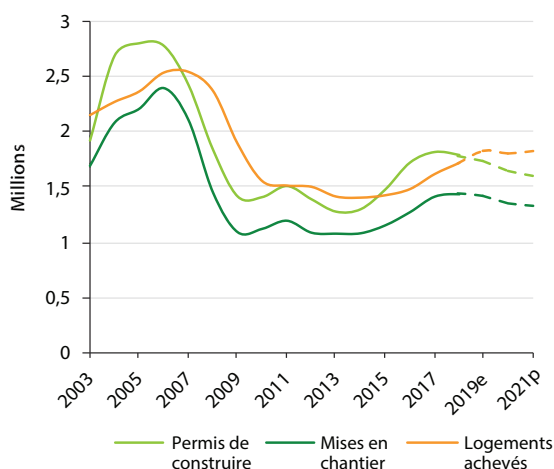
Source : Euroconstruct, 2019.

le plus émis en 2018 ; le graphique 10.2.1 montre l'évolution du nombre total de permis, de mises en chantier et de nouveaux logements achevés pour la période 2002-2021.

Le nombre de logements neufs mis en chantier dans les pays du réseau Euroconstruct en 2018 a été estimé à 1,434 million d'unités, dont 827 000 appartements et 607 000 maisons

GRAPHIQUE 10.2.1

Permis de construire, mises en chantier et nouveaux logements achevés dans les pays du réseau Euroconstruct (2003-2021)



Note : e = estimations ; p = prévisions.

Source : Euroconstruct (2004, 2019).

individuelles ou jumelles. Les données de mises en chantier peuvent servir à évaluer la demande de logements et à prévoir les emplois futurs dans la construction, la demande de produits de consommation et les récessions potentielles. Le tableau 10.2.3 présente les prévisions du nombre de mises en chantier de logements dans les cinq pays du réseau Euroconstruct qui en comptaient le plus en 2018.

Pour 2018, le nombre total de nouveaux logements achevés a été estimé à 1,72 million d'unités, dont 996 000 appartements et 724 000 maisons individuelles ou jumelles. Les données relatives aux nouveaux logements achevés portent sur ceux qui sont offerts à la vente ou à la location ; comme les données de mise en chantier, elles peuvent servir à estimer les ventes de produits de consommation. Le tableau 10.2.4 présente les estimations et prévisions du nombre de nouveaux logements achevés dans les cinq pays du réseau Euroconstruct qui en comptent le plus pour la période 2018-2021 (Euroconstruct, 2019).

Le tableau 10.2.5 présente les estimations et prévisions des dépenses en logements neufs et en rénovations dans les cinq pays qui en comptent le plus pour la période 2018-2021. L'Allemagne arrive en première place tant pour les dépenses en logements neufs que pour les dépenses de rénovations (Euroconstruct, 2019).

10.2.4 Gros plan sur les cinq pays délivrant le plus de permis de construire de logements neufs

Voici quelques perspectives sur les cinq pays du réseau Euroconstruct ayant délivré le plus grand nombre de permis de construire de logements neufs en 2018.

France. Les données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (2019) indiquent que les logements individuels ont une superficie moyenne de 87,2 m². L'Observatoire du secteur européen de la construction (2018a), qui relève de la Commission européenne, a prévu une hausse des dépenses françaises de construction de 2,5 % pour 2018.

Allemagne. Le marché allemand du logement reste robuste (Delmendo, 2018), les prix de l'immobilier résidentiel ayant progressé de 3,2 % en 2018 (Banque fédérale de réserve de Saint-Louis, 2019a). Selon les prévisions, les dépenses allemandes de construction devraient augmenter de 4 % en 2018 (Observatoire du secteur européen de la construction, 2018b).

Pologne. Le marché polonais du logement est robuste, grâce à une économie vigoureuse, à une progression de l'emploi et des salaires et à des taux d'intérêt historiquement bas. Le programme « Des appartements pour les jeunes » a stimulé la demande, mais il touche progressivement à sa

TABLEAU 10.2.3
Les cinq pays du réseau Euroconstruct comptant le plus de mises en chantier de logements (2018-2021)

	2018e	2019p	2020p	2021p
(Milliers de mises en chantier de logements)				
France	419,0	389,6	359,1	319,5
Pologne	221,9	230,0	210,0	220,0
Royaume-Uni	189,6	193,0	198,0	207,0
Espagne	100,7	118,0	120,0	110,0
Suède	58,4	46,1	41,4	45,9

Note : e = estimations ; p = prévisions. Les données de l'Allemagne ne sont pas disponibles.

Source : Euroconstruct (2019).

TABLEAU 10.2.4
Les cinq pays du réseau Euroconstruct comptant le plus de nouveaux logements achevés (2018-2021)

	2018e	2019p	2020p	2021p
(Milliers de nouveaux logements achevés)				
France	396,0	430,0	399,0	376,0
Allemagne	300,0	310,0	315,0	320,0
Royaume-Uni	189,1	190,0	195,0	203,0
Pologne	180,9	200,0	210,0	222,0
Italie	83,5	87,0	89,7	91,7

Note : e = estimations ; p = prévisions.

Source : Euroconstruct (2019).

fin en 2019. En 2018, le nombre de permis de construire de logements a atteint 251 030 unités, soit une hausse de 3,3 % en glissement annuel, tandis que les mises en chantier ont progressé de 7,7 % pour atteindre 221 907 unités et que le nombre de nouveaux logements achevés a augmenté de 3,8 % pour atteindre 185 170 unités (Delmendo, 2019a). Le nombre de ménages polonais a été estimé à 14,4 millions pour 2017, soit une augmentation de 9,0 % par rapport à 2010. En 2018, 83,7 % des logements étaient occupés par leur propriétaire. Les dépenses de construction de logements s'élevaient à 12,6 milliards d'euros en 2017 (soit 47,6 % du total des dépenses de construction). Les perspectives du marché

TABLEAU 10.2.5
Les cinq pays du réseau Euroconstruct comptant le plus de dépenses en logements neufs et en rénovations (2018-2021)

(En milliards d'euros)

	2018e	2019p	2020p	2021p
Logements neufs				
Allemagne	68,2	70,6	70,2	69,2
Royaume-Uni	56,0	57,0	58,7	62,0
France	47,2	45,2	43,7	39,3
Espagne	36,1	39,5	41,9	42,1
Suisse	21,0	20,2	19,9	19,9
Rénovations				
Allemagne	131,2	130,6	129,9	129,3
Italie	68,7	69,2	69,8	70,7
France	62,3	63,0	64,8	65,3
Royaume-Uni	39,7	40,0	41,1	41,9
Pays-Bas	20,7	21,0	21,6	22,1

Note : Prix de 2018 ; e = estimations ; p = prévisions.

Source : Euroconstruct (2019).

polonais du logement sont positives, car le faible niveau des taux d'intérêt, la hausse des revenus et les programmes d'aide devraient faire progresser la demande (Observatoire du secteur européen de la construction, 2019a).

Italie. Malgré une économie nationale en berne, le marché italien du logement se redresse (Delmendo, 2019b) ; néanmoins, le nombre de permis de construire de logements a baissé de 52,2 % entre 2010 et 2016 (Italie, Institut national de statistique, 2019). En 2017, le secteur de l'immobilier comptait pour 12,6 % de la valeur ajoutée du PIB, avec une valeur estimée à 18,2 milliards d'euros. Le nombre de ménages diminue de façon continue depuis 2010 et se situait à 25,9 millions en 2017. La demande de logements neufs est freinée par un certain nombre de facteurs, dont le vieillissement de la population, le fort taux de chômage parmi les primo-accédants potentiels (c'est-à-dire les jeunes) et une apparente aversion au risque parmi les ménages, dont beaucoup se montrent prudents en matière d'épargne et d'investissement. La construction de nouveaux logements est le seul segment que les prévisions donnent à la baisse jusqu'en 2021 pour l'Italie (Observatoire du secteur européen de la construction, 2019b).



Espagne. Selon Delmendo (2019c), les prix de l'immobilier résidentiel espagnol ont augmenté de 6,5 % en glissement annuel pour 2018. La demande de logements progresse, les prévisions de ventes passant de 500 000 unités en 2018 à environ 625 000 à 650 000 unités en 2019. En 2018, l'Espagne comptait 25,7 millions de résidences, dont 19,2 millions (75 %) de résidences principales (Espagne, Ministère des transports, de la mobilité et de l'aménagement urbain, 2019a). Le parc de logements du pays a augmenté de 67 644 unités en 2018. Comme plusieurs autres pays, l'Espagne avait construit un surplus de logements neufs avant la crise financière mondiale. En 2018, le marché a écoulé 17 062 logements neufs inhabités, réduisant ainsi à 459 876 le nombre de logements neufs disponibles (Espagne, Ministère des transports, de la mobilité et de l'aménagement urbain, 2019 b). L'Observatoire du secteur européen de la construction (2018c) a indiqué que l'immobilier représentait 12,3 % du PIB espagnol en 2016 (soit 14,1 milliards d'euros).

10.2.5 Bâtiment non résidentiel et génie civil

Dans les pays du réseau Euroconstruct, le bâtiment non résidentiel représentait 32 % de la valeur globale du secteur de la construction en 2018. La demande est influencée par les conditions économiques d'ensemble et par les investissements publics (comme la construction d'établissements de santé ou d'enseignement). Selon les prévisions, la construction de bâtiments neufs non résidentiels devrait progresser de 1,3 % en 2019, de 1,1 % en 2020 et de 1,2 % en 2021 (voir tableau 10.2.1). L'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, l'Italie et l'Espagne (par ordre décroissant de valeur) étaient les cinq plus grands marchés de la construction non résidentielle en 2018 (Euroconstruct, 2019).

En 2018, la valeur des bâtiments neufs non résidentiels se répartissait comme suit (Euroconstruct, 2019) : Immeubles commerciaux : 54,0 millions d'euros (19,9 % du total) ; Immeubles de bureaux : 47,5 millions d'euros

(17,5 %) ; Bâtiments industriels : 43,4 millions d'euros (16,0 %) ; Constructions diverses : 36,6 millions d'euros (13,5 %) ; Établissements d'enseignement : 30,2 millions d'euros (11,1 %) ; Entrepôts : 23,3 millions d'euros (8,6 %) ; Établissements de santé : 20,4 millions d'euros (7,5 %) ; Bâtiments agricoles 16,3 millions d'euros (6,0 %).

Pour le génie civil, où les chantiers dépendent de différents facteurs variant d'un pays à l'autre, les dépenses devraient progresser modestement jusqu'en 2021 (voir tableau 10.2.6 et graphique 10.2.2). En 2018, les cinq plus grands marchés européens du génie civil (par ordre décroissant de valeur) étaient l'Allemagne, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et les Pays-Bas (Euroconstruct, 2019).

10.2.6 Parts et croissance du secteur de la construction : contraste entre Europe de l'Ouest et Europe de l'Est

Dans la sous-région occidentale¹³ du réseau Euroconstruct, le total des dépenses de construction résidentielle devrait augmenter pour passer de 743,9 milliards d'euros en 2019 à 755,6 milliards d'euros en 2021. Dans sa sous-région orientale, ce total devrait également progresser, pour passer de 29,2 milliards d'euros à 31,1 milliards d'euros au cours de la même période (Euroconstruct, 2019).

En 2018, les deux sous-régions du réseau Euroconstruct différaient par leur répartition des dépenses. Dans la sous-région occidentale, les logements neufs arrivaient en tête des dépenses de construction (43,2 % du total), suivis des nouveaux bâtiments non résidentiels (33,2 %) et des nouveaux ouvrages de génie civil (23,7 %). Dans la sous-région orientale, les dépenses de construction portaient d'abord sur les nouveaux bâtiments non résidentiels (39,1 %), puis sur les logements neufs (32,8 %) et sur les nouveaux ouvrages de génie civil (28,1 %) (voir graphique 10.2.3 ; Euroconstruct, 2019).

TABLEAU 10.2.6

Estimations et prévisions des dépenses de génie civil dans les pays du réseau Euroconstruct (2018-2021)

(En milliards d'euros)

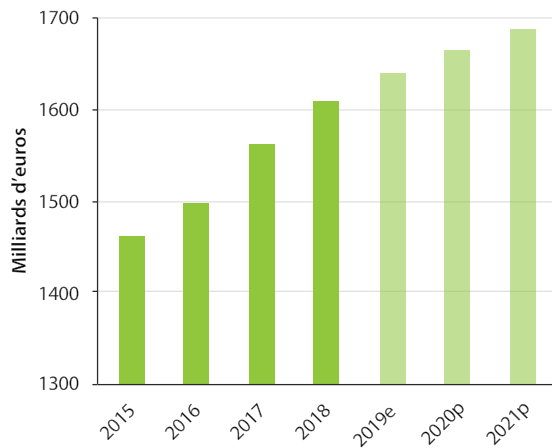
	Construction de nouveaux ouvrages	Rénovations d'ouvrages existants	Total des travaux de génie civil
2018	193,9	138,7	332,6
2019e	204,6	142,3	346,5
2020p	212,6	144,7	357,4
2021p	220,2	147,6	367,8

Note : Prix de 2018 ; e = estimations ; p = prévisions.

Source : Euroconstruct (2019).

GRAPHIQUE 10.2.2

Dépenses de construction dans les pays du réseau Euroconstruct (2015-2021)

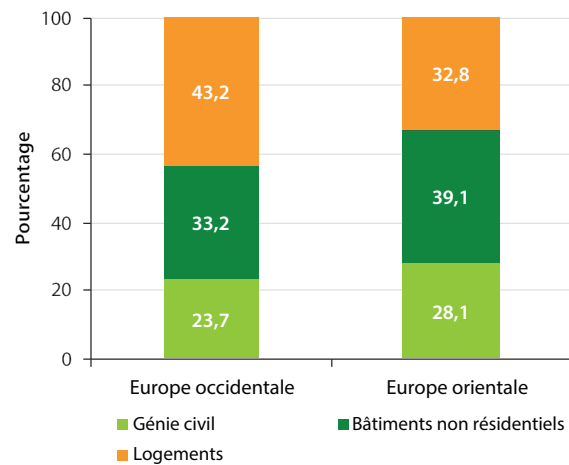


Note : Prix de 2018; e = estimations; p = prévisions.

Source : Euroconstruct (2019).

GRAPHIQUE 10.2.3

Répartition par secteur des dépenses de construction neuve dans chaque sous-région du réseau Euroconstruct (2018)



Source : Euroconstruct (2019).

10.3 Marchés de la construction en Fédération de Russie et dans la Communauté d'États indépendants

10.3.1 Construction de logements en Fédération de Russie

En 2018, le nombre de constructions résidentielles achevées en Fédération de Russie était en baisse de 4,6 % par rapport à l'année précédente. Selon les estimations, le nombre total de constructions achevées (résidentielles et non résidentielles) a diminué de 4,8 % par rapport à 2017. En 2019, la surface de plancher totale des nouveaux logements achevés en Fédération de Russie devrait augmenter considérablement (+30 %) par rapport à la moyenne enregistrée depuis 1996 (Trading Economics, 2019a).

Le nombre d'appartements mis en service en Fédération de Russie devrait progresser de 1,0 % en 2018 (Iambla *et al.*, 2018). Le taux de propriétaires-occupants, qui était en moyenne de 80,3 % entre 2000 et 2016, devrait atteindre 84 % en 2020 (Trading Economics, 2019b). L'analyse des prix des logements en Fédération de Russie indique une hausse globale de 4,9 % entre le quatrième trimestre de 2017 et le quatrième trimestre de 2018 (Banque fédérale de réserve de Saint-Louis, 2019b).

Iambla *et al.* (2018) ont constaté que la plupart des logements neufs mis en service relevaient de l'habitat collectif et que

l'absence de véritable croissance des salaires risquait de se répercuter sur le nombre de nouveaux logements achevés dans un proche avenir. Selon Fedyakov (2018), 120 millions de m² de logements neufs seraient nécessaires pour parer au vieillissement du parc immobilier résidentiel ; or, depuis quelques années, la moyenne annuelle des surfaces de logement neuf mises en service est de 80 millions de m².

Le plan à long terme du Ministère russe du développement économique, instauré en 2015, charge les organismes publics de construire des logements en bois afin de stimuler l'industrie russe des produits du bois tout en fournissant des logements sociaux. La part du logement social dans le parc immobilier résidentiel était de 20 % en 2016, de 25 % en 2017 et de 30 % en 2018 (Kochkurova, 2016). Le marché russe de la construction était évalué à 133,673 milliards d'euros en 2017 et les prévisions lui attribuaient une croissance de 0,5 % en 2018, une baisse de 0,8 % en 2019, puis une remontée de 1,1 % en 2020 (Gáspár, 2019).

10.3.2 Construction dans la Communauté d'États indépendants

10.3.2.1 Arménie

L'Arménie a estimé à 441 591 le nombre de logements en habitat collectif existant dans le pays en 2016. La surface de plancher moyenne par habitant était de 31,9 m² en 2017, soit une légère augmentation par rapport aux 31,4 m² de 2016. La surface de plancher totale du parc de logement était de 94,859 millions de m², soit une augmentation de

1,1 % par rapport aux 93,814 millions de m^2 de 2016. Le pays comptait 396 948 maisons individuelles en 2017, soit 3 338 de plus qu'en 2016. La surface de plancher ajoutée au parc de logement en 2018 s'élevait à 268 041 m^2 (Arménie, Comité statistique de la République d'Arménie, 2018).

10.3.2.2 Azerbaïdjan

En Azerbaïdjan, les pouvoirs publics estiment à 154 000 le nombre de nouveaux logements achevés en 2017 (soit une progression de 5,4 % par rapport à 2016) et à 2,017 millions de m^2 la surface de plancher ajoutée (soit un recul de 4,9 % par rapport à 2016). La surface habitable moyenne était de 130,8 m^2 en 2017, soit un recul de 9,7 % par rapport aux 144,9 m^2 de 2016. En 2017, le pays a enregistré 1,6 nouveau logement achevé par millier d'habitants, contre 1,5 en 2016 (Azerbaïdjan, Comité statistique d'État, 2019.).

10.3.2.3 Bélarus

En 2018, le Bélarus a enregistré pour son parc de logement existant une surface habitable de 258,6 millions de m^2 , soit une augmentation de 0,8 % par rapport à 2017. Cela équivalait à 27,3 m^2 par habitant, soit une hausse d'environ 1,1 % par rapport aux 27,0 m^2 de 2017. Le pays comptait 25 420 appartements en 2018, soit une progression de 8,6 % par rapport aux 23 398 unités de 2017 (Bélarus, Comité national de la statistique, 2019).

10.3.2.4 Kazakhstan

En 2018, les logements mis en chantier au Kazakhstan totalisaient une surface de plancher de 12,5 millions de m^2 , soit une augmentation de 12,1 % par rapport aux 11,17 millions de m^2 de 2017. La surface habitable des logements était en moyenne de 21,3 m^2 par habitant en 2016, soit une hausse de 1,4 % par rapport aux 21,0 m^2 de 2015 (Kazakhstan, Ministère de l'économie, 2019).

10.3.2.5 Kirghizistan

En 2018, le parc de logement existant du Kirghizistan était estimé à 1,30 million d'appartements et autres unités d'habitation, soit une progression de 0,8 % par rapport à 2017. La surface habitable nouvellement mise en service en 2018 totalisait 1,0 million de m^2 , soit une diminution de 33,3 % par rapport aux 1,5 million de m^2 de 2017. La surface habitable moyenne par personne a enregistré une baisse pour passer de 13,2 m^2 en 2017 à 13,1 m^2 en 2018 (Kirghizistan, Comité national de la statistique, 2018).

10.3.2.6 République de Moldova

La République de Moldova a estimé à 700 400 m^2 la surface de logement mise en service en 2017, soit une hausse de 35,8 % par rapport aux 515 500 m^2 de 2016. Le nombre de logements nouvellement construits atteignait 92 000 en 2017, soit une hausse de 50,8 % par rapport aux 61 000 unités de 2016. La surface habitable moyenne des logements

mis en service a diminué de 10,8 % en 2017 pour passer à 75,7 m^2 , contre 84,9 m^2 en 2016. En janvier 2018, le pays comptait 1,29 million de logements totalisant une surface de 87,27 millions de m^2 . Le nombre de logements (appartements et maisons individuelles) mis en service entre janvier et mars 2019 est estimé à 1 212 unités, pour une surface totale de 104 400 m^2 (République de Moldova, Bureau national des statistiques, 2019).

10.3.2.7 Tadjikistan

Au Tadjikistan, la surface habitable du parc de logement a atteint 96,3 millions de m^2 en 2017, soit 3,2 % de plus que les 93,3 millions de m^2 de 2016. Le pays comptait 283 500 appartements privatisés en 2017, soit 1,3 % de plus qu'en 2016 (Tadjikistan, Agence statistique du Président de la République, 2018).

10.3.2.8 Ukraine

Le marché ukrainien de la construction était évalué à 7,1 milliards d'euros en 2017 et les prévisions lui attribuaient une croissance de 4,4 % en 2018, de 2,8 % en 2019 et de 3,1 % en 2020 (Gáspár, 2019). Selon les estimations, 103 141 logements ont été mis en service en 2018, avec une surface moyenne de 84,2 m^2 . La surface habitable totale des logements mis en service en 2018 était de 8,69 millions de m^2 , soit un recul de 5,7 % par rapport aux 9,22 millions de m^2 de 2017. Les logements nouvellement mis en service en 2018 comprenaient 26 554 maisons individuelles présentant une surface habitable moyenne de 160,0 m^2 , ainsi que 76 587 appartements présentant une surface habitable moyenne de 57,9 m^2 (Ukraine, Service national des statistiques, 2019a). En 2017, le pays a enregistré 39 970 mises en chantier de bâtiments résidentiels, soit une progression de 1,5 % par rapport aux 39 360 mises en chantier de 2016. La surface totale des bâtiments mis en chantier a également progressé, pour passer de 10,014 millions de m^2 en 2016 à 11,368 millions de m^2 en 2017 (Ukraine, Service national des statistiques, 2019 b). Selon KHL (2019), l'offre de logements est pléthorique et elle atteint 18 à 20 fois la demande. Cet excédent de construction est le contrecoup des efforts menés en Ukraine pour agrandir le parc de logements neufs



afin d'endiguer la pénurie de naguère. Selon les prévisions, le secteur du bâtiment résidentiel devrait se contracter. KHL (2018) a indiqué que, grâce à l'augmentation des crédits consacrés aux infrastructures énergétiques et de transport, le secteur du génie civil présentait de meilleures perspectives de croissance.

10.3.2.9 Ouzbékistan

En 2018, l'Ouzbékistan a enregistré la mise en service de 79 200 logements, soit une progression de 0,6 % par rapport aux 78 700 nouveaux logements achevés en 2017. La surface habitable nouvellement mise en service a augmenté de 5,4 % en 2018, pour atteindre 1,21 million de m³ (Ouzbékistan, Comité statistique d'État, 2018).

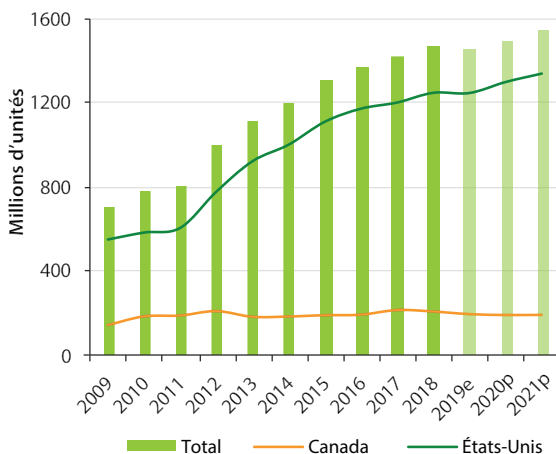
10.4 Marchés nord-américains du logement

Depuis 2009, le marché du logement s'est amélioré aux États-Unis et a conservé sa stabilité au Canada (voir graphique 10.4.1).

Malgré la croissance globale du marché du logement aux États-Unis, les chiffres de la construction et de la vente de maisons individuelles neuves restent largement inférieurs à leurs moyennes historiques. Au Canada, les principaux enjeux sont ceux de la surévaluation des biens d'habitation (les prix se maintiennent à des sommets historiques, même en tenant compte de l'inflation), de l'endettement des ménages et de la réglementation des crédits immobiliers.

GRAPHIQUE 10.4.1

Mises en chantier en Amérique du Nord (2009-2021)



Note : e = estimations ; p = prévisions.

Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement (2019) ; Mortgage Bankers Association (2019) ; Banque Toronto-Dominion (2019) ; États-Unis, Bureau du recensement (2019a).

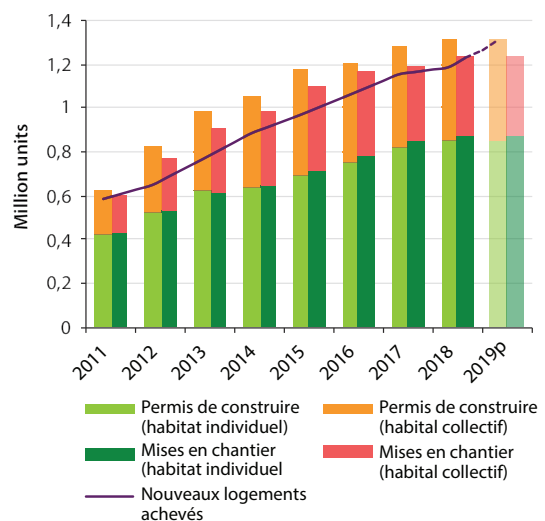
10.4.1 Marché du logement aux États-Unis

Aux États-Unis, le marché de la construction résidentielle a poursuivi sa croissance modérée en 2018, mais le nombre total de mises en chantier de logements est resté inférieur à la moyenne enregistrée de 1959 à 2007 (1,547 million d'unités au total, dont 1,102 million de maisons individuelles). Le nombre de mises en chantier de logements est estimé à 1,250 million pour 2018, soit une hausse de 3,9 % par rapport à 2017 (voir graphique 10.4.2 ; États-Unis, Bureau du recensement, 2019a).

Le nombre de maisons individuelles neuves vendues aux États-Unis en 2018 s'élève à 617 000 en données corrigées des variations saisonnières (États-Unis, Bureau du recensement, 2019 b). Ce chiffre est largement inférieur à la moyenne enregistrée pour la période 1963-2007 (697 000 unités) et semblable à celle de la période 1963-1970, au cours de laquelle la population civile non incarcérée, non internée et hors maisons de retraite s'élevait à 176,5 millions de personnes, contre 257,8 millions en 2018 (Banque fédérale de réserve de Saint-Louis, 2019b). Le nombre de maisons individuelles en construction est insuffisant pour faire face à la croissance démographique actuelle et les primo-accédants sont confrontés à une pénurie de maisons adaptées à leurs moyens et à leurs besoins (d'ordinaire ne dépassant pas les 130 m²). Pour l'industrie des produits du bois, les ventes et mises en chantier de maisons individuelles neuves revêtent une importance capitale, car leur construction consomme plus de produits à valeur ajoutée que tout autre secteur utilisant du bois.

GRAPHIQUE 10.4.2

Permis de construire, mises en chantier et nouveaux logements achevés aux États-Unis (2011-2019)



Note : e = estimations ; p = prévisions ; données de janvier à mars 2019 ; données annuelles corrigées des variations saisonnières.

Source : États-Unis, Bureau du recensement (2019a) ; Mortgage Bankers Association (2019).

Le prix médian des maisons individuelles neuves vendues aux États-Unis s'élevait à 326 200 dollars en 2018, soit une hausse de 1 % par rapport aux 323 100 dollars de 2017. Le prix moyen n'a presque pas changé en 2018 et se maintient aux environs des 385 000 dollars de l'année précédente. La surface médiane des maisons individuelles neuves achevées a légèrement diminué en 2018 pour passer à 2 354 pieds carrés (218,7 m²), contre 2 385 pieds carrés (221,6 m²) en 2017. La superficie moyenne était de 2 537 pieds carrés (235,7 m²), en recul par rapport aux 2 599 pieds carrés (241,4 m²) de 2017 (États-Unis, Bureau du recensement, 2019b et 2019c).

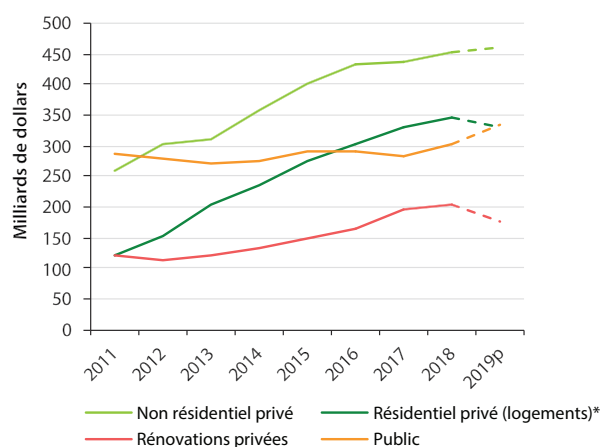
Les ventes de logements existants (ayant déjà eu un propriétaire) ont diminué de 3,1 % en 2018 pour passer à 5,340 millions d'unités (contre 5,510 millions en 2017). En avril 2019, le prix de vente médian des maisons existantes était de 267 300 dollars, en hausse de 3,6 % par rapport aux 257 900 dollars d'avril 2018 (Banque fédérale de réserve de Saint-Louis, 2019c).

En 2018, le total des dépenses de construction résidentielle privée engagées aux États-Unis (constructions et rénovations, en habitat individuel ou collectif) a augmenté de 2,8 % pour atteindre 539,8 milliards de dollars. Les dépenses consacrées à la construction de maisons individuelles neuves ont progressé de 5,2 % pour atteindre 284,3 milliards de dollars, celles consacrées à la construction de logements en habitat collectif ont diminué de 0,3 % pour passer à 60,1 milliards de dollars, et celles consacrées aux rénovations ont augmenté de 0,3 % pour passer à 195,4 milliards de dollars, le tout en données corrigées des variations saisonnières et en valeurs nominales libellées en dollars des États-Unis (voir graphique 10.4.3 ; États-Unis, Bureau du recensement, 2019d). Le Centre conjoint d'études sur le logement de l'Université Harvard a estimé à 326,2 milliards de dollars les dépenses de rénovation engagées aux États-Unis en 2018 et a prévu qu'elles atteindraient 347,3 milliards de dollars en 2019, puis 347,4 milliards de dollars en 2020 (Université Harvard, 2019). Il est à noter que le Bureau du recensement des États-Unis et le Centre conjoint d'études sur le logement emploient des



GRAPHIQUE 10.4.3

Dépenses de construction aux États-Unis (2011-2019)



Note : * Dépenses de construction résidentielle privée moins dépenses de rénovation (données corrigées des variations saisonnières) ; valeurs nominales en millions ; e = estimations (données de janvier à mars 2019).

Source : États-Unis, Bureau du recensement (2019d).

méthodes de calcul différentes dans leurs estimations, si bien que leurs valeurs diffèrent.

En 2018, les dépenses de construction non résidentielle privée ont progressé de 2,0 % pour atteindre 461,6 milliards de dollars, tandis que les dépenses de construction publiques ont augmenté de 10,6 % pour atteindre 333,4 milliards de dollars (voir graphique 10.4.3 ; États-Unis, Bureau du recensement, 2019d).

La construction et la vente de logements constituent depuis longtemps une composante majeure du PIB des États-Unis. Avant le krach immobilier et la crise financière mondiale, le secteur du logement représentait en moyenne 17 % à 19 % du PIB ; en 2018, il en représentait 14,9 %, contre 18,6 % en 2005. L'investissement dans la construction résidentielle a culminé en 2005 à 6,5 % du PIB et s'élevait en moyenne à 4,9 % de 1963 à 2006. Il représentait 3,2 % du PIB au premier trimestre de 2019 (États-Unis, Bureau d'analyse économique, 2019a, 2019b et 2019c), ce qui indique que le secteur de la construction de logements neufs présente un potentiel d'expansion.

10.4.2 Perspectives du secteur de la construction aux États-Unis

Le développement et le renforcement du marché américain de la construction et de la vente de logements sont freinés par des facteurs bien connus : déficit dans l'offre de logements neufs et existants ; manque de terrains à bâtir et, à certains endroits, d'ouvriers du bâtiment ; contraintes réglementaires ; manque de financement des constructeurs ; hausse des

dettes contractées pour financer des études supérieures ; évolution des manières d’envisager la propriété de son logement ; sous-emploi ; stagnation, voire baisse, des revenus médians. Chez les enfants du Millénaire (adultes nés en 1982 ou après), la tendance à vivre chez ses parents perdure. Le nombre de ménages nouvellement formés a augmenté en 2018, mais il reste inférieur à la moyenne historique.

Selon les prévisions de la Mortgage Bankers Association (2019) pour les États-Unis, le nombre de mises en chantier de maisons individuelles devrait atteindre 0,92 million en 2019, puis continuer d’augmenter pour atteindre 0,99 million en 2020 et 1,03 million en 2021. Le nombre total de mises en chantier de logements devrait atteindre 1,31 million d’unités en 2019, 1,38 million d’unités en 2020 et 1,41 million d’unités en 2021. La Mortgage Bankers Association (2019) prévoit également des ventes de maisons individuelles neuves atteignant 0,65 million d’unités en 2018, 0,67 million d’unités en 2019 et 0,70 million d’unités en 2020. Les ventes de maisons existantes devraient atteindre 5,56 millions d’unités en 2019, 5,77 millions d’unités en 2020 et 5,93 millions d’unités en 2021.

10.4.3 Marché du logement au Canada

Au Canada, la construction de nouveaux logements reste stable, mais le secteur suscite de plus en plus d’interrogations. Le Fonds monétaire international (Real Estate Professional, 2019) et la Société canadienne d’hypothèques et de logement (2019a) s’inquiètent tous deux d’une montée du risque sur le marché canadien du logement. Les principaux problèmes sont ceux de l’accessibilité, de l’endettement des ménages, de l’excédent de construction enregistré dans certaines provinces et de l’accélération de la hausse des prix. L’application de la ligne directrice nationale en matière de souscription de prêts immobiliers résidentiels (B-20), et notamment de son test de simulation de crise (qui évalue la capacité d’un emprunteur à faire face à des paiements plus élevés en cas de hausse des taux de crédit immobilier), a aidé à contenir l’accélération de la hausse des prix ; cependant, selon ses détracteurs, elle aurait aussi ralenti les ventes de logements au Canada. Selon Vecina (2019), le volume des crédits immobiliers a diminué de 13 à 15 milliards de dollars canadiens entre le premier trimestre de 2017 et la période correspondante de 2018 à cause de la mise en œuvre de la ligne directrice B-20.

Le marché canadien devrait malgré tout enregistrer 194 000 mises en chantier de logements en 2019 et 197 000 en 2020, selon la moyenne des données de la Banque de Montréal (2019), de la Banque Royale du Canada (2019), de la Banque de Nouvelle-Écosse (2018) et de la Banque Toronto-Dominion (2019). Cette dernière a prévu 197 000 mises en chantier pour 2021. Les logements mis en chantier en 2018 comptaient 63 490 maisons individuelles,

27 146 maisons de ville (mitoyennes), 11 373 maisons jumelles et 100 365 unités en habitat collectif (voir graphique 10.4.4 ; Société canadienne d’hypothèques et de logement, 2019 b). Selon les estimations de l’Association canadienne de l’immeuble (2019), 457 600 logements ont été vendus en 2018 et il devrait s’en vendre 450 400 en 2019 et 459 400 en 2020.

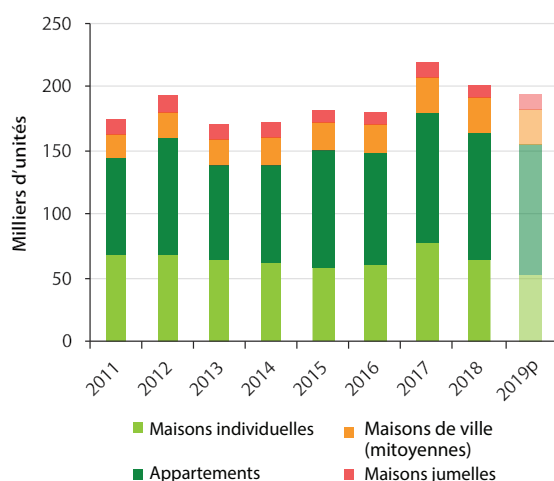
10.5 Habitations modulaires

Les habitations préfabriquées, ou modulaires, ne sont pas une nouveauté. D’une certaine manière, les maisons en kit fabriquées et vendues par Sears & Roebuck à partir de 1908 (Sears Archives, 2019) préfigurent le concept actuel d’habitations modulaires. Les kits étaient vendus sur catalogue et expédiés à l’acheteur.

L’Amérique du Nord et l’Europe sont aux prises avec les problèmes que pose le manque de logements à prix accessibles, les nouvelles constructions ne suffisant pas à répondre à la croissance démographique. Pour nombre d’observateurs, la fabrication hors chantier pourrait constituer un moyen de réduire les coûts de construction et donc le prix des logements. Les habitations modulaires sont conçues pour réduire les délais de construction et pourraient servir à élargir l’offre de logements. Ce mode de construction promet ainsi de réduire la durée des chantiers et le coût des matériaux, de mieux maîtriser la qualité, d’atténuer les pénuries de main-d’œuvre, d’améliorer la sécurité et de produire des logements tout au long de l’année. (Meyers, 2019)

GRAPHIQUE 10.4.4

Mises en chantier de logements au Canada (2011-2019)



Note : p = prévisions.

Source : Banque de Montréal (2019) ; Société canadienne d’hypothèques et de logement (2019a) ; Banque de Nouvelle-Écosse (2019) ; Banque Toronto-Dominion (2019).

Le secteur de l'habitat modulaire englobe les maisons préfabriquées, la construction par panneaux et la fabrication modulaire. Selon Gonzalez (2018), les maisons préfabriquées sont celles qui sont construites en usine, hors du chantier. La construction par panneaux consiste à fabriquer les murs et les fermes de toiture en usine avant de les transporter sur le chantier (en Europe, les sols se construisent aussi par panneaux). La construction modulaire consiste à fabriquer en usine les différents éléments d'une maison, généralement sous forme de blocs unitaires à six pans incluant les finitions, puis à les transporter sur le chantier avant de les assembler. On trouve des associations et entreprises de construction modulaire au Canada, en Europe et aux États-Unis.

La fabrication hors chantier est bien établie auprès des constructeurs et des consommateurs en Europe et commence à l'être aux États-Unis, comme le montrent les dépenses et les parts de marché. Aux États-Unis, les dépenses de fabrication hors chantier ont été estimées à 3,3 milliards de dollars pour 2016 et devraient augmenter de 39 % d'ici à 2023 pour atteindre 157 milliards de dollars (Slowey *et al.*, 2019) ; selon certains observateurs, le secteur du logement préfabriqué devrait progresser dans ce pays jusqu'au niveau atteint sur les marchés européens où il s'est déjà développé (The Charlotte Post, 2019).

Selon une étude de Roland Berger (2018) portant sur un ensemble de pays européens englobant l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, la Norvège, la Pologne, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni, la construction préfabriquée représenterait 15 % des maisons individuelles ou jumelles et devrait connaître une croissance de 3,2 % par an jusqu'en 2022. Dans ces pays, le marché est dominé par les maisons modulaires à ossature de bois (environ 74 % du total des constructions préfabriquées en 2018). Les prévisions indiquent que le bois restera le principal matériau d'ossature des maisons préfabriquées dans tous ces pays sauf au Royaume-Uni, où s'utilisent d'autres matériaux (Roland Berger, 2018).

Bien que prometteuse, la construction modulaire présente quelques incertitudes menant à des interrogations. La demande de fabrication modulaire hors chantier est-elle robuste ? Quelles sont ses limites sur le plan de la souplesse de conception ? Se prête-t-elle à des méthodes de production performantes ? Selon Fisher et Ganz (2019), à moins qu'il soit possible de réduire considérablement le coût de revient des logements fabriqués hors chantier, les tentatives actuelles risquent de reproduire les échecs déjà essuyés par ce secteur aux États-Unis. Cependant, s'il est possible de résoudre ces questions, la fabrication modulaire pourrait remédier au déficit en nouvelles constructions et en logements à prix accessible.



10.6 Références

- Arménie, Comité statistique (2018). Housing stock. Disponible à l'adresse suivante : www.armstat.am/file/doc/99510773.pdf.
- Association canadienne de l'immeuble (2019). Prévisions trimestrielles. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.crea.ca/fr/housing-market-stats/quarterly-forecasts/>.
- Azerbaïdjan, Comité statistique d'État (2019). Construction. Disponible à l'adresse suivante : www.stat.gov.az/source/construction/?lang=en.
- Banque centrale européenne (2019). ECB Economic Bulletin, n° 2/2019. Disponible à l'adresse suivante (en anglais seulement) : www.ecb.europa.eu/pub/economic-bulletin/html/eb201902~a070c3a338.en.html#IDofOverview_Eb4.
- Banque de Montréal (2019). Canadian economic outlook. Disponible à l'adresse suivante : <https://economics.bmocapitalmarkets.com/economics/forecast/ca/cdamodel.pdf>.
- Banque de Nouvelle-Écosse (2019). Global real estate trends. Disponible à l'adresse suivante : www.scotiabank.com/content/dam/scotiabank/sub-brands/scotiabank-economics/english/documents/global-real-estate-trends/GRET_2019-06-13.pdf.
- Banque des règlements internationaux (2019). BIS real residential property price statistics, Q4 2018. Disponible à l'adresse suivante : www.bis.org/statistics/pp_residential.pdf.
- Banque fédérale de réserve de Saint-Louis (2019a). Base de données économiques FRED : Prix des biens immobiliers résidentiels pour l'Allemagne. Disponible à l'adresse suivante : <https://fred.stlouisfed.org/series/QDER628BIS>.
- Banque fédérale de réserve de Saint-Louis (2019 b). Base de données économiques FRED : Prix des biens immobiliers résidentiels pour la Fédération de Russie. Disponible à l'adresse suivante : <https://fred.stlouisfed.org/series/QRUN628BIS>.
- Banque fédérale de réserve de Saint-Louis (2019c). Base de données économiques FRED : Ventes de logements existants. Disponible à l'adresse suivante : <https://fred.stlouisfed.org/series/EXHOSLUSM495S>.
- Banque Royale du Canada (2019). Actualités économiques trimestrielles. Disponible à l'adresse suivante : http://www.rbc.com/economie/economic-reports/pdf/quarterly-economic-update/fcst_fmar2019.pdf.
- Banque Toronto-Dominion (2019). Long-term forecast. Disponible à l'adresse suivante : <https://economics.td.com/us-long-term-forecast>.
- Barros, M. S. (2019). Real estate market outlook 2019. Disponible à l'adresse suivante : http://cbre.vo.llnwd.net/grgservices/secure/Outlook_2019_France-def_EN-GB.pdf.
- Bélarus, Comité national de la statistique (2019). Housing conditions. Disponible à l'adresse suivante : https://www.belstat.gov.by/en/ofitsialnaya-statistika/Demographic-and-social-statistics/housing_stock/.
- Delmendo, L. (2018). German house prices are accelerating! Disponible à l'adresse suivante : www.globalpropertyguide.com/Europe/Germany.
- Delmendo, L. (2019a). Polish house prices continue to rise strongly. Disponible à l'adresse suivante : www.globalpropertyguide.com/Europe/Poland/Price-History.
- Delmendo, L. (2019b). Italy's housing market improving, despite ailing economy. Disponible à l'adresse suivante : www.globalpropertyguide.com/Europe/Italy.
- Delmendo, L. (2019c). Spanish housing market continues to grow stronger. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.globalpropertyguide.com/news-spains-housing-market-continues-to-grow-stronger-3719>.
- Espagne, Ministère des transports, de la mobilité et de l'aménagement urbain (2019a). Estimation du parc de logements en Espagne pour 2018. Disponible à l'adresse suivante (en espagnol seulement) : <https://www.mitma.gob.es/el-ministerio/sala-de-prensa/noticias/jue-13062019-1254>.
- Espagne, Ministère des transports, de la mobilité et de l'aménagement urbain (2019 b). Parc de logements neufs, au minimum depuis 2007. Disponible à l'adresse suivante (en espagnol seulement) : <https://www.mitma.gob.es/el-ministerio/sala-de-prensa/noticias/jue-13062019-1401>.
- États-Unis, Bureau d'analyse économique (2019a). Gross domestic product. Table 1.1.5. Disponible à l'adresse suivante : www.bea.gov/iTable/index_nipa.cfm.
- États-Unis, Bureau d'analyse économique (2019 b). Percentage shares of gross domestic product. Table 1.1.10. Disponible à l'adresse suivante : www.bea.gov/iTable/index_nipa.cfm.
- États-Unis, Bureau d'analyse économique (2019c). Personal consumption expenditures by type of product. Table 2.4.5. Disponible à l'adresse suivante : www.bea.gov/iTable/index_nipa.cfm.

- États-Unis, Bureau du recensement (2019a). Monthly new residential construction, April 2019. Disponible à l'adresse suivante : www.census.gov/construction/nrc/pdf/newresconst_201904.pdf.
- États-Unis, Bureau du recensement (2019b). New privately owned housing units started in the United States by purpose and design. Disponible à l'adresse suivante : www.census.gov/construction/nrc/pdf/quarterly_starts_completions.pdf.
- États-Unis, Bureau du recensement (2019c). New residential sales in April 2017. Disponible à l'adresse suivante : www.census.gov/construction/nrs/pdf/newressales_201904.pdf.
- États-Unis, Bureau du recensement (2019d). Value of construction put in place at a glance. Disponible à l'adresse suivante : www.census.gov/construction/c30/c30index.html.
- Euroconstruct (2004). Rapport de synthèse de la 57^e conférence d'Euroconstruct, « The Outlook for the European Construction Sector 2004-2006 », tenue à Stockholm en juin.
- Euroconstruct (2019). Rapport de synthèse de la 87^e conférence d'Euroconstruct, « European Construction: Market trends until 2021 », tenue à Rome en juin.
- Fedyakov, I. (2018). Building experts on the trends and forecasts of the Russian market. Disponible à l'adresse suivante : www.worldbuild365.com/news/mwgnoy0c1/building-architecture/building-experts-on-the-trends-and-forecasts-of-the-russian-market.
- Fisher, L., et Ganz, S. (2019). Will homebuilding finally evolve? Lessons from the American experience with factory-built housing. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.aei.org/research-products/report/will-homebuilding-finally-evolve-lessons-from-the-american-experience-with-factory-built-housing/>.
- France, Institut national de la statistique et des études économiques (2019). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.casd.eu/les-sources-de-donnees-disponibles-au-casd/>.
- Gáspár, J. (2019). Downward revision: EECFA's winter construction forecast. Disponible à l'adresse suivante : www.euroconstruct.org/ec/blog/2019_01.
- Gonzalez, M. (2018). Prepping for prefab. Disponible à l'adresse suivante : www.builderonline.com/design/projects/prepping-for-prefab_o.
- Grandovska, B. (2019). Production in construction down by 0.3% in euro area. Disponible à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/9793742/4-17052019-BP-EN.pdf/13985990-ceed-4cc9-b695-d7fc40089c42>.
- Iambla, V. (2018). Russian construction industry set to drop 3% in 2018. Disponible à l'adresse suivante : www.pmmarketexperts.com/en/russian-construction-industry-set-to-drop-3-in-2018.
- Italie, Institut national de statistique (2019). Indicateurs de permis de construire. Disponible à l'adresse suivante (en italien et anglais seulement) : <https://www.istat.it/it/industria-e-costruzioni?dati>.
- Kazakhstan, Ministère de l'économie (2019). Le Kazakhstan en chiffres. Disponible à l'adresse suivante : <http://stat.gov.kz>.
- KHL (2018). Good news in the Balkans. Disponible à l'adresse suivante : www.khl.com/construction-europe/good-news-in-the-balkans/136158.article.
- KHL (2019). CIS nations : regional report. Disponible à l'adresse suivante : www.khl.com/international-construction/cis-nations-regional-report-/137498.article.
- Kirghizistan, Comité national de la statistique (2019). Brief statistical handbook 2016-2018. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.stat.kg/media/publicationarchive/40d3dbd4-2455-41b1-a2f2-aaecf5f887f0.pdf>.
- Kochkurova, A. (2016). Russia will stimulate use of wood in construction industry. Disponible à l'adresse suivante : <http://eurasiatx.com/russia-will-stimulate-use-of-wood-in-construction-industry>.
- Meyers, M. (2019). 4 reasons why building professionals are switching to offsite modular construction. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.thomasnet.com/insights/4-reasons-why-building-professionals-are-switching-to-offsite-modular-construction/>.
- Möbert, J. (2019). Germany property and metropolis market outlook 2019. Disponible à l'adresse suivante : www.dbresearch.com/PROD/RPS_EN-PROD/PROD000000000488315/German_property_and_metropolis_market_outlook_2019.PDF.
- Mortgage Bankers Association (2019). MBA Mortgage Finance Forecast. 15 juin. Disponible à l'adresse suivante : www.mba.org/Documents/Research/Mtg%20Fin%20Forecast%20Jun%202018.pdf.
- Observatoire du secteur européen de la construction (2018a). Country profile France, juin. Disponible à l'adresse suivante (en anglais seulement) : <https://ec.europa.eu/docsroom/documents/23746/attachments/1/translations>.

- Observatoire du secteur européen de la construction (2018 b). Country profile Germany. Juin. Disponible à l'adresse suivante (en anglais seulement) : <https://ec.europa.eu/docsroom/documents/20533/attachments/1/translations>.
- Observatoire du secteur européen de la construction (2018 c). Country profile Spain. Juin. Disponible à l'adresse suivante (en anglais seulement) : <https://ec.europa.eu/docsroom/documents/16463/attachments/1/translations>.
- Observatoire du secteur européen de la construction (2019a). Country profile Poland. Janvier. Disponible à l'adresse suivante (en anglais seulement) : <https://ec.europa.eu/docsroom/documents/33806>.
- Observatoire du secteur européen de la construction (2019 b). Country profile Italy. Janvier. Disponible à l'adresse suivante (en anglais seulement) : <https://ec.europa.eu/docsroom/documents/33805>.
- Ouzbékistan, Comité statistique d'État (2018). Investment and construction. Disponible à l'adresse suivante : <https://stat.uz/uploads/doklad/2018/yanvar-dekabr/en/5.pdf>.
- PwC (2019). Emerging trends in real estate®: creating an impact. Europe 2019. Disponible à l'adresse suivante : www.pwc.at/de/publikationen/branchen-und-wirtschaftsstudien/pwc-emerging-trends-in-real-estate-europe-2019.pdf.
- Real Estate Professional (2019). IMF says Canada's housing market is risky, similar to the bust. Disponible à l'adresse suivante : www.repmag.ca/market-update/imf-says-canadas-housing-market-is-risky-similar-to-the-bust-256248.aspx.
- République de Moldova, Bureau national des statistiques (2019). Annuaire statistique de la République de Moldova. Disponible à l'adresse suivante : http://statistica.gov.md/public/files/publicatii_electronice/Anuar_Statistic/2018/Anuar_statistic_2018.pdf.
- Roland Berger (2018). Prefabricated housing market in Central and Northern Europe: Overview of market trends and development. Disponible à l'adresse suivante : www.rolandberger.com/publications/publication_pdf/roland_berger_prefabricated_housing_market_3.pdf.
- Sears Archives (2019). What is a Sears modern home? Disponible à l'adresse suivante : www.searsarchives.com/homes/index.htm.
- Slowey, K., Cowan, L., Beeton, J., et Brown, K. (2019). 7 trends that will shape commercial construction in 2019. Disponible à l'adresse suivante : www.constructiondive.com/news/7-trends-that-will-shape-commercial-construction-in-2019/543978.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement (2019a). Évaluation du marché de l'habitation. Premier trimestre de 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sf/project/cmhc/pubsandreports/housing-market-assessment/2019/q1/housing-market-assessment-canada-68458-2019-q01-fr.pdf?rev=91f1cb99-0ced-45f7-af73-a07a267ecc94>.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement (2019b). Données provisoires sur les mises en chantier. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/data-and-research/publications-and-reports/preliminary-housing-start-data>.
- Tadjikistan, Agence statistique du Président de la République (2019). Housing facilities, 1998-2017. Disponible à l'adresse suivante : <http://stat.wt.tj/publications/June2019/tajikistan-in-figures-2018.pdf>.
- The Charlotte Post (2019). Pros and cons of modular versus site-built homes: Customization is leveling the playing field. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.thecharlottepost.com/news/2019/07/10/business/pros-and-cons-of-modular-versus-site-built-homes/>.
- Trading Economics (2019a). Russian area of total dwellings commenced. Disponible à l'adresse suivante : <https://tradingeconomics.com/russia/housing-starts>.
- Trading Economics (2019b). Russia home ownership rate. Disponible à l'adresse suivante : <https://tradingeconomics.com/russia/home-ownership-rate>.
- Ukraine, Service national des statistiques (2019a). Housing construction in 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://ukrstat.org/uk/express/expr2019/02/27.pdf>.
- Ukraine, Service national des statistiques (2019 b). Residential building In Ukraine, 2012-2017. Disponible à l'adresse suivante : https://ukrstat.org/en/druk/publicat/kat_u/2018/zb/10/zb_gb2012-2017pdf.pdf.
- Université Harvard (2019). Below-average growth in home remodeling expected by 2020. Joint Center for Housing Studies. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.jchs.harvard.edu/press-releases/below-average-growth-home-remodeling-expected-2020>.
- Vecina, E. (2019). Negative impact of B-20 massively apparent in residential mortgages. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.mortgagebrokernews.ca/news/negative-impact-of-b20-massively-apparent-in-residential-mortgages-256500.aspx>.

An aerial photograph of a vast, dense forest of evergreen trees. The scene is bathed in a soft, golden light, likely from the sun low on the horizon, creating a misty or hazy atmosphere. The trees are packed closely together, and their colors range from deep greens to lighter, sun-kissed tones. A solid green horizontal banner is positioned across the middle of the image, containing the word "ANNEXES" in white, uppercase, sans-serif font.

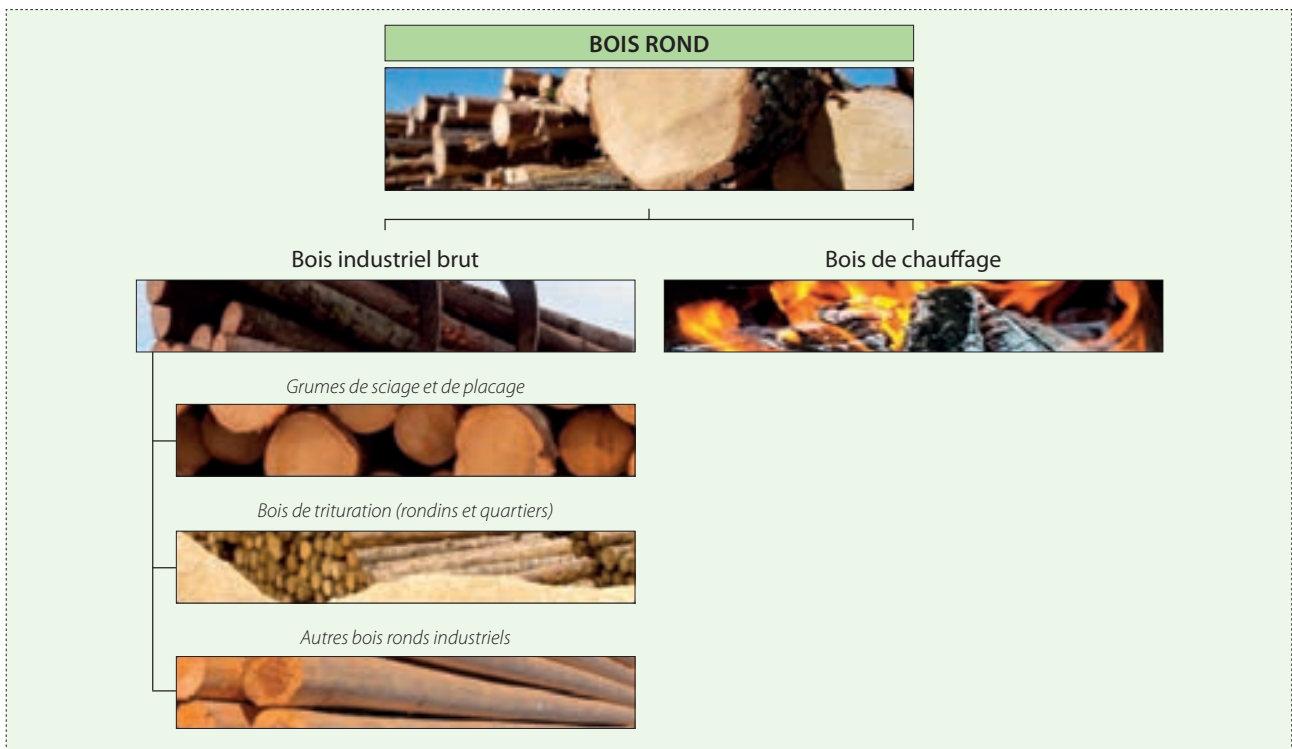
ANNEXES

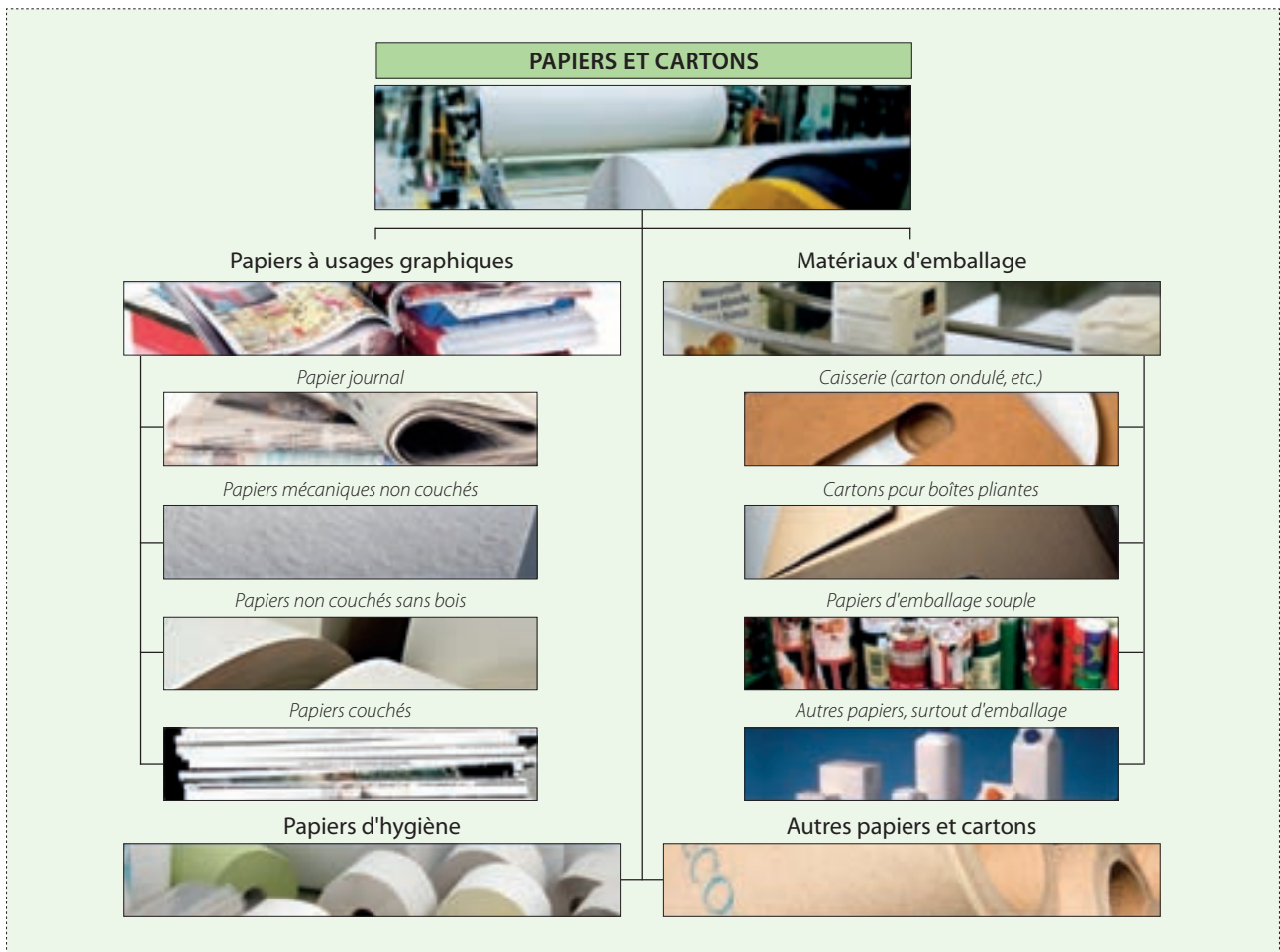
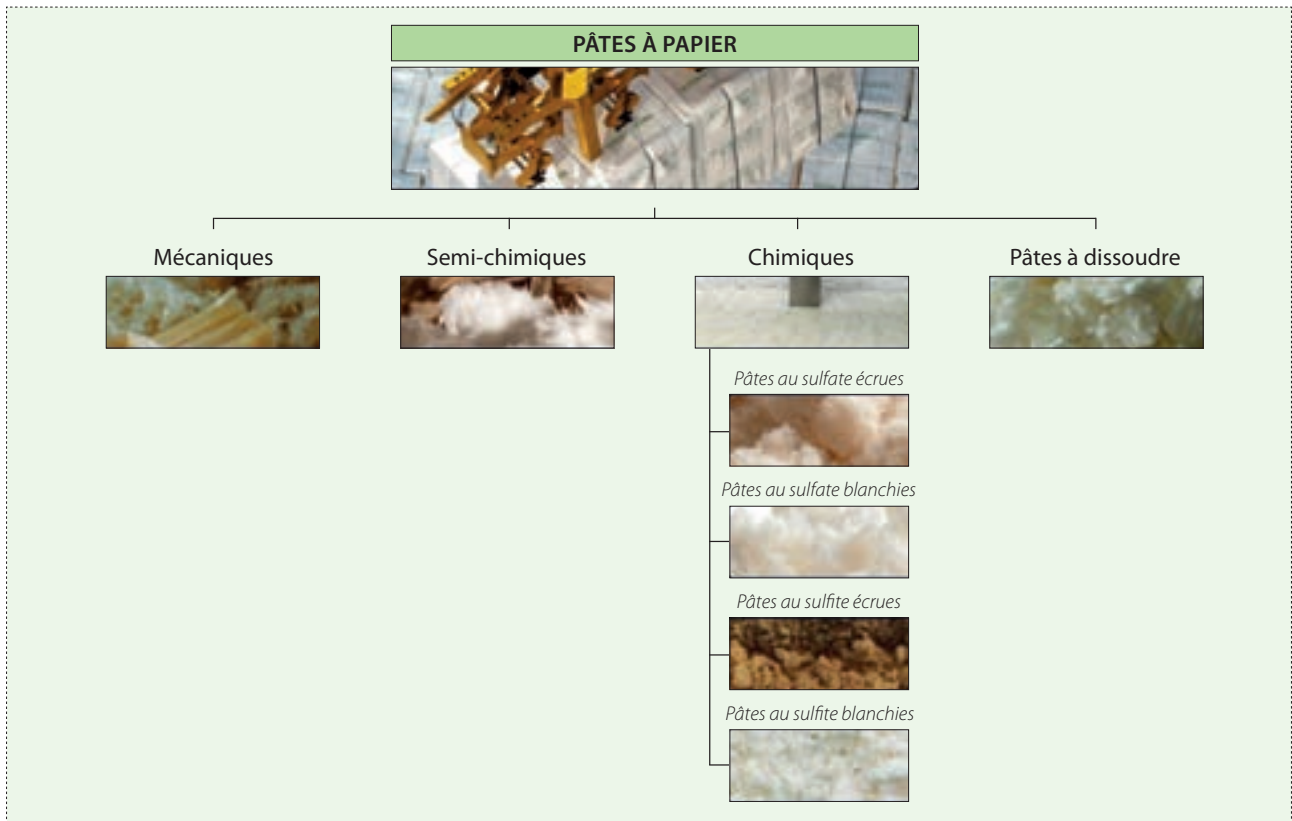
COMPOSITION DES GROUPES DE PRODUITS DU BOIS	140
Bois rond.....	140
Panneaux dérivés du bois.....	140
Pâtes de bois.....	141
Papiers et cartons.....	141
PAYS DE LA RÉGION DE LA CEE ET DE SES SOUS-RÉGIONS	142
LISTE DES AUTEURS	143
CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA COMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS	144
CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE COMITÉ DES FORÊTS ET DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE	145
PUBLICATIONS DE LA CEE/FAO	146

COMPOSITION DES GROUPES DE PRODUITS DU BOIS

(D'après la nomenclature utilisée dans le questionnaire commun sur le secteur forestier)

Les diagrammes qui suivent présentent les principales catégories constituant les grands groupes de produits forestiers de base. Au sein de ces catégories, certains produits (l'ensemble des bois ronds, des sciages, des placages et des contreplaqués) se répartissent par ailleurs entre feuillus et résineux. Les diagrammes omettent les produits n'appartenant à aucune des catégories présentées, à savoir les suivants : charbon de bois ; plaquettes, particules et résidus de bois ; bois récupéré ; granulés et autres agglomérés ; sciages ; placages ; autres pâtes ; papiers de récupération.





Les illustrations figurant dans ces diagrammes proviennent des bases de données suivantes : Metsä Group (2012) ; Raunion Saha (2012) ; Stora Enso (2012) ; UPM (2012).

PAYS DE LA RÉGION DE LA CEE ET DE SES SOUS-RÉGIONS



Communauté d'États indépendants

Arménie
 Azerbaïdjan
 Bélarus
 Fédération de Russie
 Géorgie
 Kazakhstan
 Kirghizistan
 Ouzbékistan
 République de Moldova
 Tadjikistan
 Turkménistan
 Ukraine

Amérique du Nord

Canada
 États-Unis d'Amérique

Union européenne

Allemagne
 Autriche
 Belgique
 Bulgarie
 Chypre
 Croatie
 Danemark
 Espagne
 Estonie
 Finlande
 France
 Grèce
 Hongrie
 Irlande
 Italie
 Lettonie
 Lituanie
 Luxembourg
 Malte
 Pays-Bas
 Pologne
 Portugal
 Roumanie
 Royaume-Uni
 Slovaquie
 Slovénie
 Suède
 Tchéquie

Europe (autres pays)

Albanie
 Andorre
 Bosnie-Herzégovine
 Islande
 Israël
 Liechtenstein
 Macédoine du Nord
 Monaco
 Monténégro
 Norvège
 Saint-Marin
 Serbie
 Suisse
 Turquie

LISTE DES AUTEURS

<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Chapitre(s)</i>	<i>Appartenance</i>	<i>Adresse électronique</i>
Orifjon	Abidov	6	Fédération européenne des panneaux à base de bois, Bruxelles, Belgique	orifjon.abidov@europanels.org
Karen	Abt	8	Département de l'agriculture des États-Unis, Service des forêts, Southern Research Station, Research Triangle Park (Caroline du Nord)	kabt@fs.fed.us
Francisco	Aguilar	8	Université du Missouri, Columbia (Missouri), États-Unis	aguilarf@missouri.edu
Eduard	Akim	7	Université d'État des techniques industrielles, département des polymères végétaux, Saint-Petersbourg, Fédération de Russie	akim-ed@mail.ru
Delton	Alderman	10	Département de l'agriculture des États-Unis, Service des forêts, Princeton (Virginie occidentale)	dalderman@fs.fed.us
Matthew	Bumgardner	5	Département de l'agriculture des États-Unis, Service des forêts, Delaware (Ohio)	mbumgardner@fs.fed.us
Ivan	Eastin	6	Université de Washington, Seattle (État de Washington), États-Unis	eastin@uw.edu
Håkan	Ekström	3	Wood Resources International LLC, Seattle (État de Washington), États-Unis	hekstrom@wri-ltd.com
Kathryn	Fernholz	2	Dovetail Partners, Minneapolis (Minnesota), États-Unis	katie@dovetailinc.org
Christopher	Gaston	9	Université de la Colombie-Britannique, Vancouver (Colombie-Britannique), Canada	chris.gaston@ubc.ca
Branko	Glavonjić	8	Université d'État de Belgrade, Faculté de foresterie, Belgrade, Serbie	branko.glavonjic@sfb.bg.ac.rs
Antti	Koskinen	4	Pöyry Management Consulting Oy, Vantaa, Finlande	antti.koskinen@poyry.com
Klaus	Kottwitz	5	Association fédérale du bois et du sciage (DeSH), Berlin, Allemagne	klaus.kottwitz@saegeindustrie.de
Bernard	Lombard	7	Confédération des industries papetières européennes (CEPI), Bruxelles, Belgique	b.lombard@cepi.org
William	Luppold	5	Département de l'agriculture des États-Unis, Service des forêts, Princeton (Virginie occidentale)	wluppold@fs.fed.us
Warren	Mabee	8	Université Queen's, Kingston (Ontario), Canada	warren.mabee@queensu.ca
Frances	Maplesden	4, 5, 6	Maplesden Consulting, Rotorua, Nouvelle-Zélande	fran_map@clear.net.nz
Igor	Novoselov	2, 4, 5, 6	WhatWood, Moscou, Fédération de Russie	igor.novoselov@whatwood.ru
Tapani	Pahkasalo	9	Dasos Capital, Finlande	tapani.pahkasalo@iki.fi
José	Palacín	1	Commission économique pour l'Europe, Genève, Suisse	jose.palacin@unece.org
Russ	Taylor	4	International Wood Markets Group Inc., Vancouver (Colombie-Britannique), Canada	retaylor@woodmarkets.com
Michel	Valois	7	Valois Vision Marketing, Vancouver (Colombie-Britannique), Canada	michel@valoisvision.com

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA COMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS

Créée en 1947, La Commission européenne des forêts (CEF) est l'une des six commissions régionales des forêts établies par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) afin de procurer un forum politique et technique où les pays peuvent examiner et chercher à résoudre ensemble les enjeux forestiers propres à leur région.

La CEF apporte des conseils sur la formulation de la politique forestière, en examine et en coordonne l'application au niveau régional, échange des informations, conseille sur les pratiques et mesures propres à résoudre les problèmes techniques et économiques (généralement par l'intermédiaire d'organes subsidiaires spéciaux) et formule les recommandations qui conviennent au sujet de ce qui précède. Elle se réunit tous les deux ans et ses langues officielles sont l'anglais, l'espagnol et le français.

La CEF compte un certain nombre d'organes subsidiaires, dont le Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne et le Comité des questions forestières méditerranéennes (Silva Mediterranea). Elle partage avec la Commission économique pour l'Europe l'organisation du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières.

La FAO encourage la participation de l'ensemble des fonctionnaires du domaine forestier et des autres secteurs, ainsi que des représentants des organisations internationales, régionales et sous-régionales s'intéressant aux enjeux forestiers de la région, ONG et secteur privé inclus. Par conséquent, la participation à la CEF est ouverte à tous les États membres et membres associés dont le territoire se situe en tout ou en partie dans la région européenne ou qui sont chargés des relations internationales d'un territoire non autonome de cette région. La Commission inclut les États membres qui remplissent les conditions requises et qui ont avisé le Directeur général de leur souhait d'en faire partie.

La CEF est l'une des commissions techniques œuvrant au service du Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale et son secrétariat siège à Genève. Le travail de la CEF est régi par son Règlement intérieur, adopté par la Conférence de la FAO en 1961 et amendé à la dix-huitième session de la Commission en 1977.

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE COMITÉ DES FORÊTS ET DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Le Comité des forêts et de l'industrie forestière est un organe subsidiaire principal de la Commission économique pour l'Europe. Basé à Genève, c'est une instance de coopération et de concertation entre pays membres sur les questions de foresterie, d'industrie forestière et de produits forestiers. Tous les pays d'Europe et de la Communauté d'États indépendants ainsi que les États-Unis, le Canada et Israël sont membres de la CEE et participent à ses travaux.

Le Comité des forêts et de l'industrie forestière, agissant dans le contexte du développement durable, fournit aux pays membres les informations et services dont ils ont besoin pour établir leurs orientations et leurs décisions dans le domaine de la foresterie et de l'industrie forestière (notamment en ce qui concerne le commerce et l'utilisation des produits forestiers) et, lorsqu'il y a lieu, formule des recommandations à l'intention des gouvernements des pays membres et des organisations intéressées. À cette fin, le Comité :

1. Avec la participation active des pays membres, procède à des analyses à court, moyen et long terme des évolutions du secteur et des tendances qui l'influencent, notamment celles qui pourraient servir à faciliter le commerce international et à renforcer la protection de l'environnement ;
2. Recueille, stocke et diffuse des statistiques sur le secteur à l'appui de ces analyses, et œuvre en vue d'améliorer leur qualité et leur comparabilité ;
3. Procure aux gouvernements et autres institutions des pays membres le cadre de coopération et d'échange d'informations économiques, environnementales et techniques nécessaire à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques visant le développement durable du secteur et la protection de l'environnement dans lesdits pays (par exemple en organisant des séminaires, des ateliers et des réunions spéciales et en constituant des groupes spéciaux de durée limitée) ;
4. Exécute les tâches jugées prioritaires par la CEE ou par le Comité des forêts et de l'industrie forestière, notamment celles destinées à faciliter la coopération sous régionale et à venir en aide aux pays en transition d'Europe centrale et orientale et aux pays de la région qui se développent sur le plan économique ;
5. Maintient un suivi de sa structure et de ses priorités et coopère avec les autres organisations internationales et intergouvernementales œuvrant dans le secteur, notamment avec la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et sa Commission européenne des forêts et avec l'Organisation internationale du Travail, afin d'optimiser l'emploi des ressources en assurant la complémentarité des tâches et en évitant tout chevauchement des activités.

Pour en savoir plus sur les travaux de la CEF et du Comité des forêts et de l'industrie forestière, s'adresser à .

UNECE/FAO Forestry and Timber Section
Forests, Land and Housing Division
United Nations Economic Commission for Europe/
Food and Agriculture Organization of the United Nations
Palais des Nations
CH-1211 Geneva 10, Switzerland

info.ECE-FAOforests@un.org

www.unece.org/forests

PUBLICATIONS DE LA CEE/FAO

Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2018-2019

ECE/TIM/SP/48

Note: D'autres publications et informations sur le marché sont disponibles en version électronique à l'adresse suivante : www.unece.org/forests.

Études de Genève sur le bois et la forêt

State of Forests of the Caucasus and Central Asia	ECE/TIM/SP/47
Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2017-2018	ECE/TIM/SP/46
Forests and Water	ECE/TIM/SP/44
Wood Energy in the ECE Region	ECE/TIM/SP/42
Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2016-2017	ECE/TIM/SP/41
Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2015-2016	ECE/TIM/SP/40
Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2014-2015	ECE/TIM/SP/39
Promoting sustainable building materials and the implications on the use of wood in buildings	ECE/TIM/SP/38
Forests in the ECE Region: Trends and Challenges in Achieving the Global Objectives on Forests	ECE/TIM/SP/37
Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2013-2014	ECE/TIM/SP/36
Plan d'action de Rovaniemi relatif au secteur forestier dans le contexte d'une économie verte	ECE/TIM/SP/35
La valeur des forêts, le paiement des services liés aux écosystèmes dans le contexte d'une économie verte	ECE/TIM/SP/34
Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2012-2013	ECE/TIM/SP/33
Forum de Lviv sur les forêts dans une économie verte	ECE/TIM/SP/32
Forests and Economic Development: A Driver for the Green Economy in the ECE Region	ECE/TIM/SP/31
Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2011-2012	ECE/TIM/SP/30
Étude sur les perspectives du secteur forestier en Amérique du Nord, 2006-2030	ECE/TIM/SP/29
Étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe, 2010-2030	ECE/TIM/SP/28
Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2010-2011	ECE/TIM/SP/27
Propriété forestière privée en Europe	ECE/TIM/SP/26
Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2009-2010	ECE/TIM/SP/25
Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2008-2009	ECE/TIM/SP/24
Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2007-2008	ECE/TIM/SP/23
Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2006-2007	ECE/TIM/SP/22
Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2005-2006	ECE/TIM/SP/21
Étude des perspectives du secteur forestier en Europe, 1960-2000-2020, rapport principal	ECE/TIM/SP/20
Forest policies and institutions of Europe, 1998-2000	ECE/TIM/SP/19
Les forêts et les produits forestiers : Profils nationaux : Fédération de Russie	ECE/TIM/SP/18

(Il existe également des profils nationaux pour l'Albanie, l'Arménie, le Bélarus, la Bulgarie, l'Estonie, la Géorgie, la Hongrie, la Lituanie, la Pologne, l'ex-République fédérative tchèque et slovaque, la République de Moldova, la Roumanie, la Slovénie et l'Ukraine.)

Forest resources of Europe, CIS, North America, Australia, Japan and New Zealand	ECE/TIM/SP/17
--	---------------

Les séries de publications citées ci-dessus, ainsi que les abonnements, sont disponibles auprès des bureaux de vente des publications de l'ONU :

Section des ventes et de la commercialisation, Bureau DC2-853
Nations Unies
2 United Nations Plaza
New York, NY 10017
États-Unis d'Amérique

Télécopie : +1 212 963 3489

Courriel : publications@un.org

Web site: <https://shop.un.org/>

Documents de travail de Genève (en version originale uniquement)

Guidelines for the Development of a Criteria and Indicator Set for Sustainable Forest Management	ECE/TIM/DP/73
Forest Landscape Restoration in the Caucasus and Central Asia	ECE/TIM/DP/72
Green Jobs in the Forest Sector	*ECE/TIM/DP/71
Measuring the Value of Forests in a Green Economy	*ECE/TIM/DP/70
Forecast of the Committee on Forests and the Forest Industry: Forest Products Production and Trade 2016-2018	*ECE/TIM/DP/69
Forecast of the Committee on Forests and the Forest Industry: Forest Products Production and Trade 2015-2017	*ECE/TIM/DP/68
ECE Committee on Forests and the Forest Industry and European Forestry Commission: 70 years working in the Service of Forests and people	ECE/TIM/DP/67
Pilot project on the System for the Evaluation of the Management of Forests (SEMAFOR)	ECE/TIM/DP/66
Comparative assessment of wood biomass for energy in Europe	*ECE/TIM/DP/65
Forecast of the Committee on Forests and the Forest Industry: Forest Products Production and Trade 2014-2016	ECE/TIM/DP/64
Forecast of the Committee on Forests and the Forest Industry: Forest Products Production and Trade 2013-2015	ECE/TIM/DP/63
Competitiveness of the European Forest Sector	ECE/TIM/DP/62
Forecast of the Committee on Forests and the Forest Industry: Forest Products Production and Trade 2012-2014	ECE/TIM/DP/61
Forecast of the Committee on Forests and the Forest Industry: Forest Products Production and Trade 2011-2013	ECE/TIM/DP/60
Econometric Modelling and Projections of Wood Products Demand, Supply and Trade in Europe	ECE/TIM/DP/59
Swedish Forest Sector Outlook Study	ECE/TIM/DP/58
The Importance of China's Forest Products Markets to the UNECE Region	ECE/TIM/DP/57
Good Practice Guidance on Sustainable Mobilisation of Wood: Proceedings from the Grenoble Workshop	*ECE/TIM/DP/56
Harvested Wood Products in the Context of Climate Change Policies: Workshop Proceedings - 2008	*ECE/TIM/DP/55
The Forest Sector in the Green Economy	ECE/TIM/DP/54
National Wood Resources Balances: Workshop Proceedings	*ECE/TIM/DP/53
Potential Wood Supply in Europe	*ECE/TIM/DP/52
Wood Availability and Demand in Europe	*ECE/TIM/DP/51
Forest Products Conversion Factors for the UNECE Region	ECE/TIM/DP/49
Mobilizing Wood Resources: Can Europe's Forests Satisfy the Increasing Demand for Raw Material and Energy Under Sustainable Forest Management? Workshop Proceedings - January 2007	*ECE/TIM/DP/48
European Forest Sector Outlook Study: Trends 2000-2005 Compared to the EFSOS Scenarios	ECE/TIM/DP/47
Forest and Forest Products Country Profile; Tajikistan	*ECE/TIM/DP/46
Forest and Forest Products Country Profile: Uzbekistan	ECE/TIM/DP/45
Forest Certification – Do Governments Have a Role?	ECE/TIM/DP/44
International Forest Sector Institutions and Policy Instruments for Europe: A Source Book	ECE/TIM/DP/43
Forests, Wood and Energy: Policy Interactions	ECE/TIM/DP/42
Outlook for the Development of European Forest Resources	ECE/TIM/DP/41
Forest and Forest Products Country Profile: Serbia and Montenegro	ECE/TIM/DP/40
Forest Certification Update for the UNECE Region, 2003	ECE/TIM/DP/39
Forest and Forest Products Country Profile: Republic of Bulgaria	ECE/TIM/DP/38
Forest Legislation in Europe: How 23 Countries Approach the Obligation to Reforest, Public Access and Use of Non-Wood Forest Products	ECE/TIM/DP/37
Value-Added Wood Products Markets, 2001-2003	ECE/TIM/DP/36
Trends in the Tropical Timber Trade, 2002-2003	ECE/TIM/DP/35
Biological Diversity, Tree Species Composition and Environmental Protection in the Regional FRA-2000	ECE/TIM/DP/33
Forestry and Forest Products Country Profile: Ukraine	ECE/TIM/DP/32
The Development of European Forest Resources, 1950 To 2000: a Better Information Base	ECE/TIM/DP/31
Modelling and Projections of Forest Products Demand, Supply and Trade in Europe	ECE/TIM/DP/30
Employment Trends and Prospects in the European Forest Sector	ECE/TIM/DP/29
Forestry Cooperation with Countries in Transition	ECE/TIM/DP/28
Russian Federation Forest Sector Outlook Study	ECE/TIM/DP/27
Forest and Forest Products Country Profile: Georgia	ECE/TIM/DP/26
Forest certification update for the UNECE region, summer 2002	ECE/TIM/DP/25
Forecasts of economic growth in OECD and central and eastern European countries for the period 2000-2040	ECE/TIM/DP/24

Forest Certification update for the UNECE Region, summer 2001	ECE/TIM/DP/23
Structural, Compositional and Functional Aspects of Forest Biodiversity in Europe	ECE/TIM/DP/22
Markets for secondary processed wood products, 1990-2000	ECE/TIM/DP/21
Forest certification update for the UNECE Region, summer 2000	ECE/TIM/DP/20
Trade and environment issues in the forest and forest products sector	ECE/TIM/DP/19
Multiple use forestry	ECE/TIM/DP/18
Forest certification update for the UNECE Region, summer 1999	ECE/TIM/DP/17
A summary of "The competitive climate for wood products and paper packaging: the factors causing substitution with emphasis on environmental promotions"	ECE/TIM/DP/16
Recycling, energy and market interactions	ECE/TIM/DP/15
The status of forest certification in the UNECE region	ECE/TIM/DP/14
The role of women on forest properties in Haute-Savoie (France): Initial research	ECE/TIM/DP/13
Interim report on the Implementation of Resolution H3 of the Helsinki Ministerial Conference on the protection of forests in Europe (Results of the second enquiry)	ECE/TIM/DP/12
Manual on acute forest damage	ECE/TIM/DP/7

* Publications disponibles uniquement sous forme électronique.

Les séries de publications citées ci-dessus peuvent être obtenues gratuitement à l'adresse suivante :

Section des forêts et du bois de la CEE/FAO
Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement
Commission économique pour l'Europe
Palais des Nations
CH-1211 Geneva 10, Suisse

Courriel : info.ECE-FAOforests@un.org

Certaines de ces publications sont téléchargeables à l'adresse suivante : www.unece.org/forests





Revue annuelle du marché des produits forestiers 2018-2019

La *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2018-2019* apporte une analyse complète des marchés dans la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et examine l'influence des principaux facteurs extrarégionaux sur ces marchés. Elle traite d'un large éventail de produits forestiers depuis la forêt jusqu'à l'utilisateur final, en allant des bois ronds et des produits de première transformation jusqu'aux articles à valeur ajoutée, au bois-énergie et aux produits bois innovants.

Les différents chapitres de la *Revue* s'appuient sur des données statistiques pour analyser les marchés de la matière première bois, des sciages de résineux, des sciages de feuillus, des panneaux dérivés du bois et des papiers, cartons et pâtes de bois.

L'analyse s'appuie sur des ensembles de données complets et détaillés pour faire ressortir le rôle des produits forestiers durables sur les marchés internationaux. La *Revue* examine également les politiques relatives aux forêts et aux produits forestiers, ainsi que les principaux facteurs et tendances déterminant les marchés. Elle étudie par ailleurs des effets de la situation économique actuelle sur les marchés des produits forestiers.

La *Revue* sert de socle aux sessions annuelles du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE et fournit des renseignements précieux et objectifs aux décideurs, aux chercheurs et aux investisseurs.

Des renseignements plus détaillés sur les marchés des produits forestiers, ainsi que sur le Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE et sur la Commission européenne des forêts de la FAO, sont disponibles sur le site suivant : www.unece.org/forests.

La *Revue* comporte une annexe statistique détaillée, disponible à l'adresse suivante : <https://www.unece.org/forests/fpamr2019-annex.html>.

Information Service
United Nations Economic Commission for Europe

Palais des Nations
CH - 1211 Geneva 10, Switzerland
Telephone: +41(0)22 917 12 34
E-mail: unece_info@un.org
Website: <http://www.unece.org>